

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI,

ÉVÊQUE DE SAINTE-AGATHE DES GOTHES,

TRADUITES DE L'ITALIEN EN FRANÇAIS ET MISES EN ORDRE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES,

sous la direction

DE MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET.

OUVRAGE DÉDIÉ A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

—
TOME TROISIÈME.
—

OEUVRES ASCÉTIQUES.

DU GRAND MOYEN DE LA PRIÈRE. — PETIT TRAITÉ DE LA PRIÈRE. —
NEUVAINES ET MÉDITATIONS POUR L'AVENT, NOËL, L'ÉPIPHANIE, LA
PENTECÔTE, LE SAINT SACREMENT, LE CŒUR DE JÉSUS.



PARIS,

PAUL MELLIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11.

PARENT-DESBARRES, ||
RUE CASSETTE, 23.

LAGNY FRÈRES,
RUE BOURBON-LE-CHATPAU, 1.

1843.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2011.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI.

A. S. C. O. U. T. — IMPRIMERIE DE L'ÉCOLE NATIONALE

AU VERBE INCARNÉ

JÉSUS-CHRIST.

Bien-aimé du Père éternel ,
Béni du Seigneur ,
Auteur de la vie ,
Roi de la gloire ,
Sauveur du monde ,
Attente des nations ,
Désir des collines éternelles ,
Pain céleste ,
Juge universel ,
Médiateur de Dieu et des hommes ,
Maître de la vertu ,
Agneau sans tache ,
Homme de douleurs ,
Prêtre éternel et victime d'amour ,
Espérance des pécheurs ,
Pont de la grâce ,
Bon pasteur ,
Amant des ames ,

Alphonse pécheur consacre cet ouvrage.

DÉDICACE

A JÉSUS ET A MARIE.

O Verbe incarné, vous avez donné votre sang et votre vie pour mériter à nos prières (comme vous l'avez promis) une valeur si grande que nous pouvons obtenir tout ce que nous demandons; et nous, ô mon Dieu, nous sommes si indifférens à notre salut, que nous ne voulons pas même vous demander les grâces dont nous avons besoin pour nous sauver! En nous donnant le moyen de prier, vous nous avez remis en main les clés de vos divins trésors; et nous, nous demeurons dans notre misère parce que nous ne voulons pas prier! Ah! Seigneur, désil-
lez nos yeux, faites-nous connaître ce que valent, auprès de votre Père éternel, les supplications que nous faisons en votre nom et par vos mérites. Je vous dédie ce petit livre; bénissez-le et faites que toutes les personnes qui le tiendront dans leurs mains s'excitent à prier toujours, et cherchent aussi à enflammer les autres, afin

qu'ils mettent en usage ce grand moyen de leur salut.

A vous aussi, Marie, mère de mon Dieu, je recommande mon ouvrage ; couvrez-le de votre protection ; obtenez à tous ceux qui le liront l'esprit de prière ; faites qu'ils recourent toujours, et dans tous leurs besoins, à votre fils et à vous-même qui êtes la dispensatrice des grâces et la mère de la miséricorde ; vous qui ne laissez jamais sans être exaucées les âmes qui se recommandent à votre bonté ; vous qui êtes la Vierge puissante, et qui obtenez à ceux qui vous servent ce que vous demandez à Dieu pour eux.

DU GRAND MOYEN
DE LA PRIÈRE

POUR OBTENIR LE SALUT ÉTERNEL ET TOUTES LES GRACES
QUE NOUS DÉSIRONS QUE DIEU NOUS ACCORDE.

OUVRAGE THÉOLOGICO-ASCÉTIQUE.

PREMIÈRE PARTIE,

OU L'ON TRAITE DE LA NÉCESSITÉ, DE LA VALEUR ET DES
CONDITIONS DE LA PRIÈRE.

INTRODUCTION

Qu'il est nécessaire de lire.

J'ai mis au jour différens petits ouvrages spirituels, comme les *Visites au très S. Sacrement*, la *Passion de Jésus-Christ*, les *Gloires de Marie*, un opuscule contre les matérialistes et les déistes, et quelques petits traités de dévotion; j'ai ensuite publié, sur l'enfance de notre Sauveur, un livre qui a pour titre *Neuvaine de Noël*, et un autre intitulé : *Préparation à la mort*. C'est un écrit sur les vérités éternelles que l'on peut regarder comme très-utile pour les méditations et les prédications : j'y ai ajouté neuf

discours que l'on peut prêcher dans les temps de fléaux. Mais je ne sache pas encore avoir rien fait de plus utile que cet ouvrage dans lequel je traite de la prière comme moyen nécessaire et assuré d'obtenir le salut et toutes les grâces dont nous avons besoin pour y arriver. Je sens que ce que je vais dire n'est pas possible; cependant je désirerais, si faire se pouvait, que ce petit livre fût tiré à un nombre d'exemplaires égal à la quantité des fidèles qui vivent sur la terre, et qu'on en distribuât à chacun, afin que tous pussent comprendre de quelle nécessité est la prière pour notre salut.

Je ne m'exprime ainsi que parce que je vois, d'un côté, la nécessité de la prière, si souvent mentionnée dans les saintes Écritures et dans les pères; et que de l'autre, il y a bien peu de chrétiens qui songent à mettre en pratique ce grand moyen de salut. Ce qui redouble mon affliction, c'est que je vois aussi bon nombre de prédicateurs et de confesseurs qui n'en parlent presque pas à leurs auditeurs et à leurs pénitens; que la plupart des livres spirituels qui sont aujourd'hui dans les mains des fidèles n'en parlent pas assez non plus, et que cependant les prédicateurs, les confesseurs et tous les livres ensemble ne devraient insinuer partout, avec force et véhémence, que la nécessité de la prière. On fournit bien aux âmes une foule de moyens très-bons pour conserver la grâce de Dieu, tels que la fuite des occasions, la fréquentation des sacrements, la résistance aux tentations; on les exhorte à écouter la

parole de Dieu , à méditer les vérités éternelles ; on leur donne une foule d'autres moyens , tous très - utiles sans doute ; mais à quoi donc serviront les prédications , les méditations et tous les autres moyens indiqués par les maîtres de la vie spirituelle , si vous n'y ajoutez la prière , puisque le Seigneur a formellement déclaré qu'il n'accorde ses grâces qu'à ceux qui prient : *Petite et accipietis*. Sans la prière (en parlant selon le cours de la providence ordinaire) , toutes nos méditations , tous nos bons propos , toutes nos promesses resteront sans fruit. Si nous ne prions pas , nous serons toujours infidèles à toutes les lumières que nous recevons de Dieu et à toutes les promesses que nous aurons faites. La raison en est que pour faire le bien , pour surmonter les tentations , pour pratiquer les vertus et pour observer les préceptes divins , ce n'est pas assez des lumières que nous avons reçues , de nos propres considérations et de nos bons propos , il faut encore l'aide de Dieu ; et le Seigneur , comme nous le verrons plus bas , n'accorde ce secours qu'à ceux qui prient et qui prient avec persévérance. Les lumières que nous avons reçues , les considérations et les bons propos que nous avons formés , peuvent nous servir à cette fin que , dans les dangers , et lorsque nous sommes prêts à transgresser la loi de Dieu , nous recourrions actuellement à la prière , et que , par ce moyen , nous obtenions les secours de Dieu et nous soyons préservés du péché. Mais c'en est fait de nous , si nous négligeons de prier .

J'ai cru , cher lecteur , devoir donner ici mon sentiment

avant d'entrer en matière, afin que vous remerciez le Seigneur, qui, en mettant entre vos mains ce petit livre, vous donne la grâce de faire des réflexions plus approfondies sur l'importance de ce grand moyen de la prière ; puisque toutes les personnes qui se sauvent (et ceci ne doit s'entendre que des adultes) n'arrivent au ciel ordinairement que par la prière. C'est pourquoi, je le répète, rendez grâces à Dieu, car c'est un acte de miséricorde bien grand que celui que Dieu fait à ceux à qui il accorde la lumière et la grâce nécessaires pour prier. Je l'espère, mon cher frère, lorsque vous aurez lu ce petit ouvrage, vous serez porté de vous-même à avoir recours à Dieu par la prière quand vous serez tenté de l'offenser. Si, par le passé, votre conscience est entachée de beaucoup de fautes, sachez bien que ce n'est que parce que vous avez négligé de prier et de demander à Dieu les secours nécessaires pour résister aux tentations qui vous sont survenues. Si je vous prie de lire ce livre et de le relire avec toute l'attention dont vous êtes susceptible, ce n'est pas parce que je l'ai fait moi-même, mais c'est parce que je le regarde comme un moyen que le Seigneur vous envoie pour faire votre salut éternel, vous faisant voir ainsi d'une manière particulière qu'il veut vous sauver. Après l'avoir lu, ayez la bonté de le faire lire à d'autres personnes, comme vous le pourrez. Engagez-y vos amis, les gens de la campagne et tous ceux avec qui vous lierez conversation. Commençons au nom du Seigneur.

L'apôtre écrivait à Timothée : *Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes, postulationes, gratiarum actiones.* (I. Tim. II. 1.) S. Thomas, l'Ange de l'École (S. Th. 2. 2. q. 85. art. 17.), dit que l'oraison consiste, à proprement parler, à élever son esprit vers Dieu. La *postulation*, c'est la prière proprement dite, qui prend le nom de postulation lorsqu'elle contient la demande de quelque chose de déterminé; et le nom de supplication lorsqu'elle est exprimée d'une manière vague, comme lorsque nous disons : *Deus, in adiutorium meum intende.* L'*obsécration* est une adjuration pieuse, ou, si l'on préfère, une contestation au moyen de laquelle on demande une grâce, comme quand on dit : *Per crucem et passionem tuam, libera nos, Domine.* Enfin l'action de grâces comprend les remerciemens que nous faisons pour les bienfaits que nous avons reçus. C'est par l'action de grâces, dit S. Thomas, que nous nous rendons dignes de recevoir de plus grands bienfaits : *Gratias agentes, meremur accipere potentiora.* L'oraison, prise dans un sens particulier, dit le saint docteur, signifie le recours à Dieu; mais, prise dans un sens général, elle contient toutes les autres parties dont nous venons de parler. C'est sous ce point de vue que nous l'envisagerons, en lui donnant indifféremment le nom d'oraison ou de prière.

Pour attacher notre cœur avec plus d'efficacité à ce grand moyen de notre salut qui est la prière, nous considérerons d'abord combien elle nous est nécessaire, et com-

bien elle peut nous servir pour obtenir de Dieu les grâces que nous désirons , si nous savons les demander comme il faut. De là, nous parlerons dans cette première partie de la nécessité et de la valeur de la prière, et ensuite des conditions requises pour les rendre efficaces auprès de Dieu. Nous démontrerons, dans la seconde partie, que la grâce de la prière s'accorde à tous les hommes ; nous traiterons enfin du mode ordinaire suivant lequel la grâce opère.

CHAPITRE PREMIER.

De la nécessité de la prière.

Ce fut une erreur des Pélagiens de dire, que la prière n'était pas nécessaire pour obtenir le salut. L'impie Pélage, leur maître, disait, que l'homme ne se perd que parce qu'il néglige de connaître les vérités nécessaires à savoir. Mais, chose étonnante, disait S. Augustin : *Omnia (Pelagius) disputat, quam ut oret.* (S. Aug. De Natura et Grat. cap. xvii.) Pélage voulait traiter tout autre sujet que la prière, qui est l'unique moyen d'acquérir, comme le pensait et l'enseignait S. Augustin, la science des Saints, d'après ce qu'avait dit S. Jacques : *Si quis indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluentcr, nec impropcrat.* (Jac. I. 6.)

Les saintes Écritures parlent très-clairement, lorsqu'elles font voir la nécessité où nous sommes de prier, si nous voulons être sauvés : *Oportet semper orare, et non deficere.* (Luc. xviii. 1.) *Vigilate, et orate, ut non intretis in tentationem.* (Jo. iv. 2.) *Petite, et dabitur vobis.* (Matth. vii. 7.) Ces paroles : *Oportet, orate, petite,* comme l'ont dit communément les théologiens, signifient et emportent avec elles précepte et nécessité. Wicleff disait, que ces textes ne devaient pas s'entendre de la prière, mais seulement de la nécessité des bonnes œuvres; et dans son sentiment, prier n'est autre chose que bien faire; mais c'est

là une erreur qui fut condamnée par l'Église. Ce qui a fait dire au savant Léonard Lessius (Lessius. De Just. lib. II. c. 37. Dub. III. n. 9), que l'on ne pouvait nier, sans errer dans la foi, que la prière des adultes ne soit nécessaire au salut : car il est constant, d'après les saintes Écritures, que la prière est l'unique moyen d'obtenir les secours nécessaires au salut : *vide tenendum est, orationem adultis ad salutem esse necessariam, ut colligitur ex Scripturis : quia oratio est medium, sine quo auxilium ad salutem necessarium obtineri nequit.*

La raison en est claire ; sans le secours de la grâce, nous ne pouvons faire aucun bien : *Sine me, nihil potestis facere.* (Jo. xv.) A ce sujet, S. Augustin remarque, que Jésus-Christ n'a pas dit, vous ne pouvez rien achever, mais, vous ne pouvez rien faire : *Non ait perficere, sed facere.* Notre Sauveur n'a tenu ce langage que pour nous faire comprendre que, sans la grâce, nous ne pouvons pas commencer à faire le bien. Et même l'apôtre dit, que nous ne pouvons pas avoir le désir de le faire : *Non quod simus sufficientes cogitare aliquid a nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est.* (Cor. III. 5.) Si donc nous ne pouvons pas de nous-mêmes penser au bien, à plus forte raison nous ne pouvons le désirer. C'est ce que l'on voit encore dans plusieurs autres passages de l'Écriture : *Deus operatur omnia in omnibus.* (1 Cor. XII.) *Faciam ut in præceptis meis ambuletis et judicia mea custodiatis et operemini.* (Ezech. xxx. 27.) C'est dans ce sens que S. Léon I a dit (S. Leo in conc. Auris. can. xx.) : *Nulla facit homo bona, quæ non Deus præstet, ut faciat homo.* Nous ne faisons d'autre bien que celui que Dieu nous fait faire par sa grâce. Ce qui a fait dire aux pères du concile de Trente, dans la session VI, can. 3 ; *Si quis dixerit, sine præveniente Spiritus sancti ins-*

piratione, atque ejus adjutorio, hominem credere, spirare, diligere aut pœnitere posse, sicut oportet, ut ei justificationis gratia conferatur, anathema sit.

L'auteur de l'Œuvre imparfaite dit, en parlant des animaux, que Dieu a donné aux uns la faculté de courir, à d'autres des ongles, des plumes, afin qu'ils pussent par ce moyen conserver leur existence; mais que l'homme seul est formé de manière à ne trouver sa force qu'en Dieu : *Alios munivit cursu, alios unguibus, alios pennis; hominem autem sic disposuit, ut virtus illius ipse sit.* (Auct. Op. imperf. Hom xviii.) Ainsi donc, l'homme est entièrement impuissant à faire son salut, puisque Dieu a voulu qu'il reçût de sa grâce tout ce qu'il possède et tout ce qu'il peut acquérir. Mais cette grâce, Dieu, suivant le cours ordinaire de la Providence, ne l'accorde qu'à ceux qui prient, selon la célèbre pensée de Gennadius (Gennad. Lib. de Eccles. Dogm. inter Opera S. Aug.) : *Nullum credimus ad salutem, nisi Deo invitante, venire; nullum invitatum salutem suam, nisi Deo auxiliante, operari; nullum, nisi orantem, auxilium promereri.* Puis qu'il est donc certain que d'un côté, sans le secours de la grâce, nous ne pouvons rien, et que de l'autre, Dieu n'accorde ordinairement ce secours qu'à ceux qui le demandent, qui ne doit conclure que la prière nous est absolument nécessaire pour être sauvés?

Il est vrai que les premières grâces qui nous arrivent sans aucune coopération de notre part, telles que la vocation à la foi ou la pénitence, Dieu les accorde aussi à ceux qui ne prient pas, dit S. Augustin; mais il est néanmoins vrai, ajoute le même saint, que les autres grâces (et principalement le don de la persévérance) ne s'accordent qu'à ceux qui prient : *Deum nobis dare aliqua etiam non orantibus, ut initium fidei; alia non nisi orantibus præpa-*

rasse, sicut perseverantia. (S. August. De Persever. cap. v.)

De là vient que les théologiens enseignent communément avec S. Basile, S. Jean Chrysostôme, Clément d'Alexandrie, avec S. Augustin et une foule d'autres pères, que la prière des adultes est nécessaire, non-seulement de nécessité de précepte, comme nous l'avons déjà vu, mais encore de nécessité de moyen ; ils ajoutent que dans le cours de la Providence ordinaire, il est impossible à un fidèle de se sauver, s'il ne se recommande à Dieu, et s'il ne cherche les grâces nécessaires au salut. C'est encore ce qu'enseigne S. Thomas, lorsqu'il dit : *Post baptismum necessaria est homini jugis oratio, ad hoc quod cœlum introcat ; licet enim per baptismum remittantur peccata ; remanet lumen fomes peccati nos impugnans interius, et mundus et dæmones qui impugnant exterius.* (S. Thom. 2. 2. q. 83. a. 2.) La raison qui nous assure, selon le docteur angélique, de la nécessité que nous avons de prier, cette raison, dis-je, la voici, exprimée en peu de mots : Pour nous sauver, il faut combattre et vaincre : *Qui certat in agone, non coronatur, nisi legitime certaverit.* (Tim. II. 5.) D'un autre côté, sans le secours de Dieu, nous ne pouvons pas résister aux forces de nos ennemis qui sont si puissans et si nombreux. Or, ce secours ne s'obtient que par la prière ; donc sans la prière, il n'y a pas de salut.

Que la prière soit l'unique moyen que nous ayons ordinairement en notre pouvoir pour recevoir les dons de Dieu, c'est encore ce qu'affirme plus clairement le même saint docteur dans un autre endroit, lorsqu'il dit que le Seigneur ne veut nous donner les grâces qu'il a pensé de toute éternité devoir nous accorder, qu'autant que nous les demanderons par la prière.

Et S. Grégoire dit encore (S. Grég. Lib. I. Dial. c. 8.) :

Homines postulando merentur accipere quod eis Deus ante sæcula disposuit donare. La prière, dit S. Thomas (S. Thomas. Loc. cit. ad. 1.), n'est pas nécessaire pour que Dieu connaisse nos besoins, mais elle l'est afin que nous connaissions nous-mêmes de quelle nécessité il est pour nous de recourir à Dieu pour obtenir les secours qui doivent nous sauver, et le reconnaître en même temps comme le seul auteur de tous nos biens : *Sed ut nos* (ce sont les propres paroles du S. docteur) *consideremus in his ad divinum auxilium esse recurrendum, et recognoscemus eum esse bonorum nostrorum auctorem.* Ainsi, de même que le Seigneur a établi que nous ne pourrions avoir du pain qu'autant que nous sèmerions du grain, et recueillir du vin qu'autant que nous planterions la vigne; de même aussi a-t-il voulu que nous reçussions les grâces nécessaires au salut par le moyen de la prière, lorsqu'il a dit : *Petite et dabitur vobis; quærite et invenietis.* (Matth. VII. 7.)

En un mot, nous ne sommes que de pauvres mendiants qui ne possédons que ce que Dieu nous donne par aumône. *Ego autem mendicus sum et pauper.* (Psal. xxxix. 18.). Le Seigneur, dit S. Augustin, a bien le désir et la volonté de nous dispenser ses grâces, mais il ne veut les accorder qu'à ceux qui les demandent : *Deus dare vult, sed non dat nisi petenti.* (S. Aug. in Psalm. c.) Et il l'affirme par ces paroles : *Petite et dabitur vobis.* Cherchez et l'on vous donnera. Par conséquent, dit sainte Thérèse, celui qui ne cherche pas ne reçoit pas. De même que la sève est nécessaire aux plantes pour vivre et ne pas se sécher, de même aussi, dit S. Chrysostôme, la prière est nécessaire pour opérer notre salut (Jo. Chrys. t. I. Hom. 67.) Le même saint dit encore autre part que, comme l'ame donne la vie au corps, ainsi la prière conserve la vie de l'ame : *Sicut*

corpus sine anima non potest vivere, sic anima sine oratione mortua est, et graviter olens. Il dit *graviter olens* ; car celui qui cesse de se recommander, commence déjà à exhaler l'odeur du péché. On appelle aussi la prière la nourriture de l'ame, puisque le corps ne peut se sustenter sans nourriture, et que l'ame, dit S. Augustin, ne peut pas conserver la vie sans la prière : *Sicut escis alitur caro, ita orationibus homo nutritur.* Toutes ces comparaisons que font les pères nous marquent bien qu'il est absolument nécessaire, à leur avis, de prier pour acquérir le salut.

La prière est en outre l'arme la plus nécessaire pour nous défendre contre nos ennemis, et celui qui n'y a pas recours est perdu, dit S. Thomas. Ce saint pense qu'Adam n'a péché que parce qu'il ne se recommanda pas à Dieu au moment de la tentation : *Peccavit, quia ad Domini auxilium recursum non habuit.* Et S. Gélase a dit la même chose en parlant des anges rebelles : *Dei gratiam in vanum recipientes, non orando constare nequierunt.* (Epist. v. ad Episc. in Picæno contra Pelag.) S. Charles Borromée dit dans une de ses lettres pastorales (Act. eccl. med. 1005.) que, parmi tous les moyens que Jésus-Christ nous a recommandés dans l'Évangile, il a mis la prière au premier rang. Et c'est en cela qu'il a voulu que son Église et sa religion se distinguât de toutes les sectes, en voulant qu'elle prit le nom de maison de prière : *Domus mea domus orationis vocabitur.* (Matth. xxi. 13.) Enfin, S. Charles conclut dans cette même lettre, que la prière est *omnium virtutum principium, progressus et complementum.* Ainsi, dans les ténèbres, dans les misères et dans les dangers où nous nous trouvons, nous n'avons pas d'autre moyen pour appuyer notre espérance que de lever les yeux vers Dieu, et d'obtenir de sa miséricorde le salut par la prière : *Sed cum ignoremus*

(disait le roi Josaphat) *quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te.* (II. Paral. xx. 12.) C'est ainsi que le pratiquait David; pour ne pas devenir la proie des ennemis, il ne trouvait d'autre moyen que de prier sans cesse le Seigneur de le délivrer de leurs embûches : *Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellit de laqueo pedes meos.* (Psal. xxiv. 15.) Aussi priait-il toujours en disant : *Respice in me, et miserere mei, quiaunicus et pauper sum ego.* (Ibid. 16.) *Clamavi ad te, Domine, salvum me fac, ut custodiam mandata tua.* (Psal. cxviii.) Seigneur, tournez votre regard sur moi, ayez pitié de moi et sauvez-moi, car je ne puis rien de moi-même, et, excepté vous, il n'y a personne qui puisse m'aider.

Et en effet, comment pourrions-nous résister aux forces de nos ennemis et observer les divins commandements, surtout depuis le péché de notre premier père Adam, qui nous a rendus si faibles et si infirmes, si nous n'avions la prière au moyen de laquelle nous pouvons obtenir de Dieu la lumière et la force suffisantes pour les observer? Luther a blasphémé quand il a dit que, depuis le péché d'Adam, il était absolument impossible aux hommes d'observer la loi de Dieu. Jansénius disait aussi qu'il y a des préceptes dont l'accomplissement est impossible, même aux justes, avec les forces qu'ils possèdent. Cette proposition aurait pu être expliquée dans un sens orthodoxe; mais l'Église l'a condamnée néanmoins avec raison, parce qu'il y avait ajouté qu'il n'y avait pas de grâce qui rendissent les préceptes possibles. Il est vrai, dit S. Augustin, que l'homme, à cause de sa faiblesse, ne peut accomplir certains commandemens avec ses forces actuelles et avec la grâce ordinaire commune à tous; mais il peut, par la prière, obtenir les grands secours dont il a besoin pour les observer : *Deus*

impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis. (S. Aug. De Nat. et Grat. c. XLIV. n. 50.) Ce texte de S. Augustin est célèbre, et il a été adopté comme dogme de foi par le concile de Trente (Sess. VI, c. 11.); ce saint docteur ajoute immédiatement : *Videamus unde medicina poterit, quod vitio non potest*, c'est-à-dire comment l'homme fera-t-il ce qu'il ne peut pas faire? Il veut par là nous engager à obtenir par la prière le remède de notre faiblesse, puisque, lorsque nous prions, Dieu nous donne la force de faire ce qui n'est pas en notre pouvoir.

Nous ne pouvons pas croire, continue S. Augustin, que le Seigneur ait voulu nous imposer l'observance de la loi, et qu'il nous ait donné ensuite une loi impossible; c'est pourquoi, dit le même saint, lorsque Dieu nous fait connaître notre impuissance à observer tous ses préceptes, il nous avertit en même temps de faire les choses faciles avec la grâce ordinaire qu'il nous donne, et de demander, au moyen de la prière, une plus grande quantité de grâces pour faire les choses difficiles. *Eo ipso quo firmissime creditur, Deum impossibilia non potuisse præcipere, admonemur et in facilibus quid agamus, et in difficultibus quid petamus.* (S. Aug. Lib. de Nat. et Grat. cap. LXIX. n. 85.) Mais pourquoi, dira quelqu'un, Dieu nous a-t-il commandé des choses au-dessus de nos forces? S. Augustin répond très-bien à cela : c'est afin que nous soyons attentifs à obtenir, au moyen de la prière, des secours pour nous aider à faire ce que nous ne pouvons pas. *Jubet aliqua quæ non possumus, ut noverimus quid ab illo petere debeamus.* (Idem. Ibid. cap. XVI. n. 5.) Et je lis encore dans un autre endroit : *Lex data est, ut gratia quaereretur; gratia data est, ut lex impleretur.* (S. Aug. in

Psal. c.) On ne peut pas observer la loi sans la grâce, et Dieu n'a promulgué cette loi qu'afin que nous le supplions de nous accorder la grâce de l'observer. Il dit encore autre part : *Bona est lex, si quis ea legitime utatur; quid est ergo legitime uti lege?* A cela il répond : *Per legem agnoscere morbum suum, et quærerere ad sanitatem divinum adjutorium* (S. Aug. Serm. XIII. De Verb. apost. c. 5.) S. Augustin dit donc que nous devons nous servir de la loi, mais à quel effet ? pour connaître par ce moyen (j'entends par la loi impossible) quelle est notre impuissance pour l'observer, afin que nous obtenions par la prière l'aide de Dieu, qui guérit notre faiblesse.

S. Bernard a dit encore la même chose : *Qui sumus nos, aut quæ fortitudo nostra, ut tam multis tentationibus resistere valeamus? Hoc erat certe quod quærebat Deus, ut videntes defectum nostrum, et quod non est nobis auxilium aliud, ad ejus misericordiam tota humilitate curramus* (S. Bern. Serm. v. De Quadrag.) Le Seigneur sait quelle est l'utilité que nous pouvons retirer de la prière, pour conserver notre humilité et pour exercer notre confiance ; c'est pour cela qu'il permet que des ennemis plus forts que nous viennent nous assaillir, afin que par la prière nous obtenions de sa miséricorde la grâce de résister. Remarquez surtout que personne ne peut résister aux tentations impures de la chair, s'il ne se recommande à Dieu quand il est tenté. La chair est un ennemi si terrible, que lorsqu'elle nous attaque, elle nous enlève toute lumière, nous fait oublier toutes nos méditations et nos bons propos, mépriser même les vérités de la foi, et nous fait perdre encore la crainte des châtimens de Dieu : car elle complot de concert avec ce penchant naturel qui nous pousse avec violence vers le plaisir des sens. Si dans ces circonstances on n'a pas re-

cours à Dieu, on est perdu. L'unique moyen de défense contre cette tentation, c'est la prière, dit S. Grégoire de Nice. *Oratio pudicitiae praesidium est.* Et Salomon avait déjà dit la même chose : *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det.... adii Dominum, et deprecatus sum illum.* (Sap. VIII. 21.) La chasteté est une vertu que nous ne pouvons pratiquer qu'autant que Dieu nous en donne la force ; mais Dieu n'accorde cette force qu'à ceux qui la demandent ; et celui qui la demande l'obtiendra certainement.

C'est pourquoi S. Thomas (S. Th. 1. 2. q. 109. a. 4. ad. 2.) dit, contrairement à Jansénius, que nous ne devons pas dire que la chasteté, ou tout autre précepte, nous est impossible, puisque, si nous ne pouvons l'observer par nos propres forces seulement, nous le pouvons cependant avec l'aide de Dieu. *Dicendum quod illud quod possumus cum auxilio divino, non est nobis omnino impossibile.* Que l'on ne dise pas que c'est une injustice de commander à un boiteux de marcher droit. Non, dit S. Augustin, il n'y a pas d'injustice, dès qu'on lui a donné la manière de trouver le remède à son défaut ; si donc il persiste toujours à boiter, la faute en est à lui. *Consultissime homini praecipitur, ut rectis passibus ambulet, et cum se non posse perspexerit, medicinam requirat ad sanandam peccati claudicationem.* (S. Aug. De Perf. cap. III.) Il est certain, dit le S. docteur, que celui qui ne sait pas prier ne sait pas bien vivre. *Recte novit vivere, qui recte novit orare.* (Id. Hom. XLII.) Bien plus, dit S. François d'Assise, sans la prière nous ne pouvons espérer aucun bon fruit d'une âme. C'est donc à tort que les pécheurs s'excusent, lorsqu'ils disent qu'ils n'ont pas la force de résister aux tentations. Mais, leur répondra S. Jacques,

si vous n'avez pas cette force, pourquoi ne la demandez-vous pas? Vous ne l'avez pas, parce que vous ne la cherchez pas. *Non habetis, propter quod non postulatis.* (Jac. iv. 2.) Il n'est pas douteux que nous sommes trop faibles pour résister aux assauts de nos ennemis; mais il est certain aussi que Dieu est fidèle, comme dit l'apôtre, et qu'il ne permet pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces : *Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* (1. Cor. x. 13.) Primasius commente ainsi ces paroles : *Illud faciet provenire gratiæ præsidio, quod possitis tentationem sustinere.* Nous sommes faibles, mais Dieu est fort; lorsque nous lui demandons son aide, il nous communique sa force, et alors nous pourrions tout, comme le promettait avec raison l'apôtre, par ces paroles : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Philip. iv. 13.) Celui qui tombe n'as donc pas d'excuse, dit S. Jean Chrysostome, puisqu'il néglige de prier, et que s'il eût eu recours à ce moyen, il n'eût pas été vaincu par les ennemis. *Nec quisquam poterit excusari, qui hostem vincere noluit, dum ab orando cessavit.* (Jo. Chrys. Serm. de Moys.)

Et ici se place naturellement la question de savoir s'il est nécessaire de recourir aussi à l'intercession des Saints pour obtenir les grâces de Dieu. Quant à la légitimité et à l'utilité de cette invocation, en regardant les Saints comme des intercesseurs capables de nous obtenir, par les mérites de Jésus-Christ, ce que nous ne sommes pas dignes de recevoir à cause de nos péchés, c'est la doctrine de l'Église, comme nous le voyons dans la déclaration du concile de Trente (Sess. in. decr. de Invoc. SS.) : *Bonum atque utile est suppliciter eos invocare, et ob beneficia impe-*

tranda a Deo per filium ejus Jesum Christum, ad eorum opem auxiliumque confugere. Calvin, dans son impiété, condamnait à tort cette doctrine ; il est d'ailleurs permis et même très-utile d'appeler à notre aide les Saints de l'Église militante, et de les inviter à nous assister de leurs prières, comme faisait le prophète Baruch, par ces mots : *Et pro nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum.* (Baruch. i. 15.) Et comme faisait encore S. Paul : *Fratres, orate pro nobis.* (1. Thess.) Dieu lui-même voulut que les amis de Job se recommandassent à ses prières, afin qu'eu égard aux mérites de ce saint homme, il les regardât d'un oeil de bienveillance. *Itc ad servum meum Job... Job autem servus meus orabit pro vobis; faciem ejus suspiciam.* (Job. XLII. 8.) S'il est donc permis de se recommander aux vivans, pourquoi ne le serait-il pas d'invoquer les Saints du paradis qui jouissent de la présence de Dieu ? Ce n'est pas déroger à l'honneur que l'on doit à Dieu, mais c'est le doubler ; c'est honorer un roi, non-seulement dans sa personne, mais encore dans celle de ses serviteurs. C'est pour cela que S. Thomas a dit (S. Th. in 4. Sent. dist. XLV. q. 3. a. 2. ad. 2.), qu'il était bon de recourir à plusieurs Saints, *Quia plurium orationibus quandoque impetratur, quod unius oratione non impetraretur.* Que si quelqu'un disait encore : Mais à quoi sert-il de recourir aux Saints pour obtenir leurs prières, puisqu'ils prient pour tous ceux qui en sont dignes ? Le saint docteur répond (Loc. cit. ad. 5.), que personne ne mérite jamais assez que les Saints prient pour lui ; mais *Ex hoc fit dignus, quod ad ipsum (sanctum) cum devotione recurrit.*

On discute, en outre, pour savoir s'il est utile de se recommander aux ames du purgatoire. Les uns disent que ces ames ne peuvent pas prier pour nous, suivant

l'avis de S. Thomas (S. Th. 2. 2. q. 83. a. 11. ad. 3.), qui pense que ces ames, se lavant de leurs fautes au milieu des souffrances, nous sont inférieures, et que par cette raison, *Non sunt in statu orandi, sed magis ut oretur pro eis*. Mais plusieurs autres docteurs, tels que Bellarmin, Sylvius, le cardinal Gotti et autres (Bellarm. lib. II. De Purg. cap. 15. Sylvius in Qu. 71. Suppl. art. 6. Gotti. tom. III. Tract. 14. q. 4. § 3 in fin. Less. De Justitia. Lib. II. cap. 37. Dub. 5 cum Sylv. Medina, etc.) pensent, avec plus de probabilité, et il est même plus pieux de le croire, que Dieu fait connaître nos prières à ces saintes ames, afin qu'elles prient pour nous, et qu'il s'établisse entre elles et nous cet échange d'amour qui fait que nous prions pour elles et qu'elles prient pour nous. Quant à ce qu'en dit le docteur Angélique, que les ames du purgatoire ne sont pas en état de prier, cela ne prouve rien, disent Sylvius et Gotti; car autre chose est de ne pas être en état de prier, et autre chose de ne pas pouvoir prier. Ces saintes ames, il est vrai, ne sont pas en état de prier, car, comme le dit très-bien S. Thomas, elles sont inférieures à nous, puisqu'elles souffrent, et ont plutôt besoin de nos prières. Néanmoins, dans cet état, elles peuvent prier encore, car elles sont amies de Dieu. Si un père aimait son fils avec tendresse, et qu'il le tint enfermé dans une prison afin de le punir de quelque faute, ce fils ne serait pas sans doute alors en état de prier, mais pourquoi ne pourrait-il pas prier pour les autres? Pourquoi ne pourrait-il pas espérer d'obtenir ce qu'il demande, en connaissant l'affection que lui porte son père? C'est ainsi que sont les ames du purgatoire, chéries de Dieu, confirmées en grâce, et il n'y a rien qui puisse les empêcher de prier pour nous. Si l'Église n'est pas

dans l'usage de les invoquer et d'implorer leur intercession, c'est qu'ordinairement elles ne connaissent pas nos prières. Mais il est très-pieux de croire, comme nous l'avons déjà dit, que le Seigneur les leur fait connaître, et qu'alors ces âmes, qui sont si enflammées de charité, ne manquent pas de prier pour nous. Sainte Catherine de Bologne avait recours aux âmes du purgatoire toutes les fois qu'elle désirait obtenir quelque grâce, et elle était exaucée aussitôt. Elle assurait même qu'elle avait souvent obtenu, par l'intercession des âmes du purgatoire, plusieurs grâces qu'elle n'avait pu obtenir par l'intercession des Saints.

Mais on me permettra de faire ici une petite digression à l'avantage des saintes âmes dont nous parlons. Si nous voulons être aidés de leurs prières, il convient aussi que de notre côté nous les aidions de nos prières et de nos bonnes œuvres. J'ai dit, *il convient*, mais j'aurais dû dire que c'est un des devoirs du chrétien, puisque la charité exige que nous nous souvenions du prochain lorsqu'il a besoin de notre aide, et lorsque nous pouvons le secourir sans souffrir un grand dommage. Or il est certain que les âmes du purgatoire sont au rang de notre prochain, et que, bien qu'elles ne soient plus dans cette vie, elles ne laissent pas de participer à la communion des Saints. *Piorum animæ mortuorum*, dit S. Augustin, *non separantur ab Ecclesia*. (S. Aug. Lib. xx. De Civ. Dei. cap. 9.) Et S. Thomas nous dit encore plus clairement que la charité qu'on doit aux fidèles, qui sont morts en état de grâce, est une extension de cette même charité dont nous devons être enflammés à l'égard de nos frères vivans : *Charitas quæ est vinculum Ecclesiæ membra uniens, non solum ad vivos se extendit, sed etiam ad mortuos qui in charitate decedunt*. Il est donc certain que nous devons secourir de tout notre pouvoir ces

saintes ames, comme notre prochain, et puisque leurs besoins sont plus grands que ceux de nos autres frères, il semblerait que nous devrions nous souvenir d'elles plus souvent encore.

Quelles sont grandes les nécessités de ces saintes ames ! Il est certain que leurs peines sont immenses. Le feu qui les brûle, dit S. Augustin, est un tourment plus affreux que tous les supplices qu'on peut infliger à un homme en cette vie. *Gravior erit ille ignis, quam quodquod potest homo pati in hac vita.* (S. Aug. in Ps. xxxvii.) S. Thomas est de cet avis, et il ajoute encore que le feu du purgatoire est le même que celui de l'enfer : *Eodem igne torquetur damnatus, et purgatur electus.* (S. Th. in 4. Sent. dist. xxi.) Cela ne s'entend que de la peine du sens ; cependant la peine du dam, c'est-à-dire la privation de la vue de Dieu, qui afflige ses saintes épouses, est bien plus affreuse ; car elles brûlent pour Dieu, non-seulement d'un amour naturel, mais encore d'un amour surnaturel ; ce qui les entraîne vers le souverain bien avec tant de force, que se voyant retenues par leurs péchés, elles éprouvent une douleur assez amère pour en mourir à tout moment, si elles pouvaient mourir. Ainsi la peine de la privation de Dieu, comme dit S. Chrysostôme, est un supplice infiniment plus terrible que la peine du sens : *Mille inferni ignes simul uniti non darent tantam pœnam, quanta est sola pœna damni.* De là vient que ces saintes épouses préféreraient souffrir toutes les autres peines que d'être privées un seul instant de l'union avec Dieu qu'elles ont tant désirée. S. Thomas dit encore qu'il n'y a pas de douleur sur cette terre qui puisse être comparée à celle que l'on souffre au purgatoire : *Oportet quod pœna purgatorii excedat omnem pœnam istius vitæ* (S. Th. in 4. Sent. Dist. xxi. q. 1. a. 1. q. 5.) ; et Denis-le-Chartreux rapporte qu'un homme

qui était mort étant revenu à la vie, par l'intercession de S. Jérôme, dit un jour à S. Cyrille de Jérusalem, que tous les tourmens de ce monde ne sont que douceurs et délices en comparaison des moindres peines que l'on souffre au purgatoire : *Si omnia tormenta mundi minori, quæ in purgatorio habetur, pœnæ comparentur, solatia erunt.* (Dionys. Chart. noviss. l. iv. p. 5. a. 19.) Il ajoute que si un homme avait éprouvé ces douleurs, il préférerait plutôt souffrir celles que tous les hommes ensemble ont souffertes jusqu'au jour du jugement, que d'être en proie pendant un seul jour à la plus petite peine que l'on souffre dans le purgatoire. C'est ce qui a fait dire au même S. Cyrille (S. Cyr. Hieros. in Ep. ad S. Aug.), que ces peines sont les mêmes que celles de l'enfer, quant à leur amertume, et qu'elles ne diffèrent de celles-ci qu'en ce qu'elles ne sont pas éternelles. L'on voit donc que les peines du purgatoire sont extrêmes; mais, d'un autre côté, les âmes qui les souffrent ne peuvent pas se secourir elles-mêmes; car, comme le dit Job, elles sont *In catenis, et vinciuntur funibus paupertatis* (Job. xxxvi. 8.) Elles sont destinées à régner, il est vrai, mais elles ne peuvent prendre possession de leur trône que lorsqu'elles sont entièrement purifiées de leurs péchés; ainsi donc, il est certain qu'elles ne peuvent pas se secourir elles-mêmes, ou que du moins elles ne peuvent le faire suffisamment, selon le sentiment des docteurs qui pensent que les âmes du purgatoire peuvent obtenir par leurs prières quelque soulagement à leurs souffrances; mais que d'elles-mêmes elles ne peuvent pas rompre les chaînes qui les lient, jusqu'à ce qu'elles aient satisfait entièrement à la justice de Dieu. C'est ce que disait un jour un moine de l'ordre de Cîteaux, qui était au purgatoire, au sacristain de son couvent : *Aidez-moi, je*

vous en conjure, aidez-moi de vos prières, car de moi-même je ne puis rien obtenir (Histor. dell' ordine Cister.); et S. Bonaventure a dit encore : *Mendicitus impedit solutionem.* (S. Bonavent. Serm. de Mort.) Ce qui signifie que ces ames sont si pauvres qu'elles ne sont pas à même de satisfaire.

Mais puisqu'au contraire, il est certain, et même de foi, que nous pouvons par nos suffrages et surtout par certaines prières, et principalement par celles qui sont usitées dans l'Église, soulager ces ames, je ne sais comment on pourra croire exempt de péché celui qui néglige de leur procurer quelque secours au moins par des prières. Ah ! si le sentiment de notre devoir ne suffit pas pour nous porter à les secourir, que ce soit du moins par égard pour le plaisir que Jésus-Christ éprouve de nous voir appliqués à délivrer de leurs cachots ses épouses célestes, pour les avoir avec lui dans le paradis ; que ce soit du moins, enfin, par égard pour les grands mérites que nous pouvons acquérir en faisant ce grand acte de charité envers ces saintes ames. Ces ames sont reconnaissantes, et savent tout le bien que nous leur faisons lorsque nous les soulageons dans leurs peines et que nous anticipons par nos prières leur entrée dans la gloire ; c'est pourquoi, lorsqu'elles y seront parvenues, elles ne cesseront de prier pour nous. Si le Seigneur promet sa miséricorde à celui qui est miséricordieux envers son prochain : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.* (Luc. v. 7.), on peut avec raison espérer son salut, quand on s'est souvenu de ces ames souffrantes et si chères au cœur de Dieu. Après avoir assuré le salut des Hébreux par une victoire remportée sur les ennemis, Jonathas fut condamné à mort par Saül, son père, pour avoir mangé du miel, contrairement à la défense que celui-ci avait faite ; mais le peuple se présenta devant le roi et lui dit :

Ergone Jonathas morietur, qui fecit salutem hanc in Israël? (I. Reg. xiv. 45.) Eh bien ! nous devons concevoir la même espérance ; et si quelqu'un de nous était jamais parvenu par ses prières à délivrer une ame du purgatoire, et à la faire entrer au paradis, cette ame dirait à Dieu : Seigneur, ne permettez pas que mon libérateur se perde. Et si Saül, cédant aux supplications du peuple, accorda la vie à Jonathas, Dieu ne refusera pas non plus le salut éternel de ce fidèle, aux prières d'une ame qui est son épouse. Bien plus, dit S. Augustin, Dieu fera que ceux qui auront le plus secouru les saintes ames sur cette terre, reçoivent aussi plus de secours lorsqu'ils seront au purgatoire. Nous pouvons dire ici, pour la pratique, qu'un des suffrages avantageux aux ames du purgatoire, c'est d'entendre la messe pour elles, et de les y recommander à Dieu par les mérites de la passion de Jésus-Christ, en lui disant, par exemple : « O Père éternel, je vous offre ce sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, avec toutes les douleurs qu'il a souffertes pendant sa vie et à sa mort ; et je vous recommande, par les mérites de sa passion, les ames du purgatoire, et spécialement, etc.... » Ce serait encore un acte de charité très-grand que de recommander en même temps les ames de tous les agonisans :

Ce que nous avons dit des ames du purgatoire, sur la question de savoir si elles peuvent prier pour nous, et s'il nous est utile, ou non, de nous recommander à leurs prières, ne peut pas concerner les Saints, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit très-utile de recourir à leur intercession ; nous parlons des Saints déjà canonisés par l'Église, qui jouissent de la vue de Dieu. Croire que l'Église peut se tromper en ce point, c'est une pensée qui ne peut être exempte du péché d'hérésie, comme le disent S. Bona-

venture, Bellarmin et plusieurs autres théologiens, ou du moins qui approche de l'hérésie, selon le sentiment de Suarez, Azor, Gotti et autres, puisque, d'après le docteur angélique (S. Th. Quod. I. ix. art. 16. ad .1.), lorsque le souverain pontife canonise les Saints, il est guidé par l'inspiration infallible de l'Esprit divin.

Mais revenons au doute dont nous parlions, savoir, si nous sommes obligés de recourir à l'intercession des Saints? Je ne prendrai pas sur moi de décider cette question, mais je ne saurais m'empêcher d'exposer la doctrine de l'ange de l'école. Ce saint docteur, dans plusieurs endroits que nous avons rapportés plus haut, et spécialement dans le *Livre des Sentences* (S. Th. in 4. Sent. dist. xv. c. 4. a. 1. Solut. ad. q. 5.), regarde comme une chose certaine que chacun doit prier, puisqu'on ne peut d'ailleurs, comme il l'affirme lui-même, obtenir les grâces nécessaires au salut, si l'on ne les demande : *Ad orationem quilibet tenetur, ex hoc ipso quod tenetur ad bona spiritualia sibi procuranda, quæ non nisi divinitus dantur; unde alio modo procurari non possunt, nisi ut a Deo petantur.* Dans une autre page du même livre (S. Th. in 4. Sent. dist. xlv. q. 3. a 2.), ce saint pose en question : *Utrum debeamus sanctos orare ad interpellandum pro nobis?* et voici comment il répond. (Pour faire bien comprendre le sentiment du saint, je dois rapporter le texte dans son entier.) *Ordo est divinitus institutus in rebus, secundum Dionysium, ut per media ultima reducantur in Deum. Unde, cum Sancti qui sunt in patria, sint Deo propinquissimi, hoc divina legis ordo requirit, ut nos qui manentes in corpore peregrinamur a Domino, in eum per sanctos medios reducamur; quod quidem contingit dum per eos divina bonitas suum effectum diffundit. Et quia reditus noster in Deum respondere debet*

processui bonitatum ipsius ad nos, sicut mediantibus Sanctorum suffragiis Dei beneficia in nos deveniunt, ita oportet nos in Deum reduci, ut iterato beneficia ejus sumamus mediantibus Sanctis. Et inde est quod eos intercessores pro nobis ad Deum constituimus, et quasi mediatores, dum ab eis petimus quod pro nobis orent. Remarquez ces mots : Hoc divinæ legis ordo requirit; remarquez surtout les derniers : Sicut mediantibus Sanctorum suffragiis Dei beneficia in nos deveniunt, ite oportet nos in Deum reduci, ut iterato beneficia ejus sumamus mediantibus Sanctis.

Ainsi donc, selon S. Thomas, l'ordre de la loi de Dieu exige que nous, faibles mortels, nous nous sauvions par l'intermédiaire des Saints, et en recevant par leur canal les secours nécessaires au salut. Le docteur angélique se propose une objection (*ad primum*), dans laquelle il dit qu'il paraît superflu de recourir aux Saints, puisque Dieu est infiniment plus miséricordieux et porté à nous exaucer; mais à cela il répond que Dieu l'a établi ainsi, non par défaut de puissance, mais pour conserver le bon ordre et l'usage universellement établi d'opérer par le moyen des causes secondes : *Non est propter defectum* (ce sont les propres termes du saint) *misericordie ipsius, sed ut ordo predictus conservetur in rebus.*

C'est d'après cette autorité de S. Thomas que le continuateur de Tournely a dit avec Sylvius, que, quoiqu'on doive prier Dieu seul comme l'auteur de toutes les grâces, on n'en est pas moins obligé pour cela de recourir aussi à l'intercession des Saints, afin d'observer l'ordre que Dieu a établi pour opérer notre salut, c'est-à-dire, afin que les inférieurs se sauvent en implorant le secours des supérieurs : *Quia lege naturali tenentur eum ordinem observare, quem Deus instituit; at constituit Deus, ut ad salutem inferiores perveniant,*

implorato superiorum subsidio. (Continuat. Tournely. t. I. De Relig. cap. 2. De Orat. art. 4. q. 1 cum Sylvio.)

Si donc ce que nous venons de dire est vrai des Saints, à plus forte raison pouvons-nous l'appliquer à la mère de Dieu, dont les prières valent certainement, auprès du Seigneur, plus que celles de tous les Saints du paradis; car S. Thomas a dit (S. Th. Epist. viii.) que les Saints ont le pouvoir de sauver plusieurs fidèles en proportion des mérites par lesquels ils ont gagné la grâce; mais que Jésus-Christ et sa sainte mère ont tellement mérité qu'il est en leur pouvoir de sauver tous les hommes : *Magnum est enim in quolibet Sancto, quando habet tantum de gratia, quod sufficit ad salutem multorum; sed quando habent tantum quod sufficeret ad salutem omnium, hoc esset maximum; et hoc est in Christo et in beata Virgine.* Et S. Bernard (S. Bern. Serm. in Dom. in 4. Oct. Assumpt.) a dit aussi en parlant de Marie : *Per te accessum habemus ad filium, o inventrix gratiæ, mater salutis; ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis.* Ce qui veut dire que, comme nous ne trouvons accès auprès du père que par l'intermédiaire du fils, qui est le médiateur de toute justice; de même nous n'avons accès auprès du fils que par la mère, qui est la médiatrice de toute grâce, et qui nous obtient par son intercession les biens que Jésus-Christ nous a mérités. Et S. Bernard dit dans un autre endroit (S. Bern. Serm. de Aquæduct.), conséquemment à ces dernières paroles, que Marie a reçu de Dieu deux plénitudes de grâces. La première a été celle de l'incarnation du Verbe éternel, qui s'est fait homme dans son sein; la seconde a été la plénitude des grâces que Dieu répand sur nous au moyen des prières de Marie. C'est ce qui a fait dire à ce saint : *Totius boni plenitudinem (Deus) posuit in Maria, ut proinde, si*

quid spei nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare, que ascendit deliciis affluens. Hortus deliciarum, ut undique fluant et affluant aromata ejus, charismata scilicet gratiarum. Ainsi tous les biens que le Seigneur répand sur nous, nous ne les recevons que par l'intercession de Marie. Et pourquoi cela? parce que Dieu le veut ainsi, répond le même S. Bernard : *Sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam.* Mais la raison plus particulière se tire de ce que dit S. Augustin, que Marie est justement appelée notre mère parce qu'elle a coopéré, par son amour, à notre naissance à la vie de la grâce, et qu'elle nous a fait, nous, fidèles, les membres de notre chef, qui est Jésus-Christ : *Sed plane mater membrorum ejus (quæ nos sumus), quia cooperata est charitate, ut fideles in Ecclesia nascerentur, quæ illius capitis membra sunt.* (S. Aug. l. III. De Symb. ad art. c. 4.) De là vient que comme Marie a coopéré par son amour à la naissance spirituelle des fidèles, de même aussi Dieu veut qu'elle coopère, par son intercession, à nous faire acquérir la vie de la grâce dans ce monde et la vie de la gloire dans l'autre. C'est pour cela que l'Église la fait appeler et saluer en termes absolus, notre vie, notre douceur et notre espérance: *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve.*

De là encore S. Bernard nous exhorte (S. Bern. Cit. Serm. de Aquæd.) à recourir toujours à cette divine mère, parce que ses prières sont certainement exaucées par son fils : *Ad Mariam recurro, non dubius dixerim, exaudiet utique matrem filius.* Et puis il ajoute : *Filioli, hæc peccatorum scala, hæc maxima mea fiducia, hæc tota ratio spei meæ.* Ce saint l'appelle l'échelle, car de même que sur une échelle on ne peut mettre le pied sur le troisième échelon, sans l'avoir mis d'abord sur le second, et

qu'on ne monte jamais au second si l'on n'a déjà mis le pied sur le premier, de même aussi on n'arrive à Dieu que par Jésus-Christ, et à Jésus-Christ que par Marie. Il l'appelle ensuite sa grande confiance et son motif d'espérance, parce que Dieu (à ce qu'il suppose) veut que toutes les grâces qu'il nous dispense passent par les mains de Marie. Il termine enfin en disant que nous n'avons qu'à demander par l'intercession de Marie les grâces dont nous avons besoin, puisqu'elle obtient tout ce qu'elle demande, et que ses prières ne peuvent pas être rejetées : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia quod quærit, invenit, et frustrari non potest.* Plusieurs pères parlent encore comme S. Bernard; S. Éphrem dit : *Nobis non est alia quam a te fiducia, ô Virgo sincerissima.* S. Idelphonse : *Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare. Commissi quippe sunt tibi thesauri et ornamenta gratiarum.* S. Germain : *Si nos deserueris, quid erit de nobis, o vita christianorum?* S. Pierre Damien : *In manibus tuis sunt omnes thesauri miserationum Dei.* S. Antonin : *Qui petit sine ipsa, sine alis tentat volare.* S. Bernardin de Sienne dit aussi quelque part : *Tu dispensatrix omnium gratiarum; salus nostra in manu tua est.* Et dans un autre endroit il dit non seulement que toutes les grâces nous sont transmises par le moyen de Marie, mais il assure encore que, lorsque Marie fut mère de Dieu, elle acquit une certaine juridiction sur toutes les grâces qui nous sont dispensées : *Per Virginem a capite Christi vitales gratiæ in ejus corpus mysticum transfunduntur. A tempore quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam (ut sic dicam) jurisdictionem obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali; ita ut nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam, nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem.* Puis il conclut,

en disant : *Ideo omnia dona, virtutes, et gratiæ, quibus vult, per ipsius manus dispensantur.* S. Bonaventure dit aussi la même chose : *Cum tota natura divina intra Virginis uterum extiterit, non timeo dicere quod in omnes gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc virgo, de cujus utero quasi de quodam divinitatis oceano flumina emanant omnium gratiarum.*

Aussi, plusieurs théologiens, fondés sur l'autorité des SS. pères, ont dit avec piété et raison qu'il n'y a pas de grâce que nous recevons, qui ne nous soit donnée par l'intercession de Marie; du nombre de ces auteurs sont Vega, Mendoza, Paciucchelli, Ségnéri, Poiré, Crasset, et une foule d'autres, avec le père Noël Alexandre, qui a dit : *Deus vult, ut omnia bona ab ipso expectemus, potentissima Virginis Matris intercessione impetranda, cum eam (ut par est) invocamus.* (Natal. Alexandr. Epist. lxxvi. In calce. tom. iv. Moral.) Et il rapporte à l'appui le passage de S. Bernard dont nous avons parlé : *Sic est voluntas ejus, qui totum voluit nos habere per Mariam.* Et le père Contenson dit aussi la même chose au sujet des paroles que Jésus adressa à S. Jean du haut de la croix : *Ecce mater tua.* Voici comment il fait son commentaire : *Quasi diceret, nullus sanguinis mei particeps erit, nisi intercessione matris meæ. Vulnere gratiarum fontes sunt, sed ad nullos derivabuntur rivi, nisi per Mariæ canalem. Joannes discipule, tantum a me amaberis, quantum eam amaveris.* (Contens. Theol. mentis et cordis. t. i. l. 10. d. 4. c. 1.) Et il est certain, du reste, que si Dieu aime que nous ayons recours aux Saints, il voit encore avec bien plus de plaisir que nous recherchons l'intercession de Marie, afin qu'elle supplée par ses mérites à notre indignité, comme dit S. Anselme : *Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram. Unde Virginem inter-*

pellare non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate formidare. (S. Ans. De excell. Virg. cap. 6.) En parlant de la dignité de Marie, S. Thomas l'appelle presque infinie : *Ex hoc quod est mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam.* (S. Th. 1. par. q. xxv. a. 6. ad. 4.) Ainsi on peut dire avec raison que les prières de Marie sont plus puissantes que celles de tout le paradis.

Terminons ce premier chapitre, et résumons tout ce que nous avons dit, en concluant que celui qui prie est sûr d'être sauvé ; et celui qui ne prie pas, d'être damné. Tous les bienheureux (les enfans exceptés) ne le deviennent jamais que par la prière. Et les damnés ne se sont perdus que parce qu'ils n'ont pas prié ; s'ils eussent prié, ils ne se seraient pas perdus. Le plus grand tourment que l'on souffrira dans l'enfer, ce sera de voir d'avoir eu autant de facilité pour se sauver, puisqu'il ne s'agissait que de demander à Dieu des grâces, que l'on ne sera plus à temps de demander.

CHAPITRE II.

Valeur de la prière.

Nos prières sont si chères à Dieu qu'il y a des Anges qui n'ont d'autre fonction que de les présenter aussitôt qu'elles lui sont adressées. *Angeli, dit S. Hilaire, præsent fidelium orationibus, et eas quotidie Deo offerunt.* (S. Hilar. Can. xxviii in Math.) Les prières des Saints sont cette fumée d'encens que S. Jean dit monter vers le Seigneur, et qui lui était offerte de la main des Anges. (Apoc. ap. viii.) Et le même apôtre dit encore (Ib. cap. viii.) que

les prières des Saints sont comme des coupes d'or remplies d'odeurs suaves, et qui plaisent singulièrement à Dieu. Mais pour mieux comprendre ce que valent les prières auprès de Dieu, il faut lire dans les divines Écritures, dans l'ancien et le nouveau Testament, les immortelles promesses que Dieu fait à ceux qui prient : *Clama ad me, et exaudiam te.* (Jer. xxxiii. 5.) *Invoca me, et eruam te.* (Ps. xlix. 15.) *Petite, et dabitur vobis; quærite, et invenietis : pulsate, et aperietur vobis.* (Matth. vii. 7.) *Dabit bona petentibus se.* (Matth. vii. 11.) *Omnis enim qui petit accipit, et qui quærit invenit.* (Luc. xi. 10.) *De omni re quamcumque petierint, fiet illis a Patre meo.* (Matth. xviii. 19.) *Omnia quæcumque orantes petitis, credite, quia accipietis, et evenient vobis.* (Marc. xi. 24.) *Si quid petieritis me in nomine meo, hoc faciam.* (Jo. xiv. 14.) *Quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis.* (Jo. xv. 7.) *Amen, amen, dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. xvi. 25.)

Il y a encore une foule d'autres textes semblables que nous ne transcrivons point pour ne pas être trop longs.

Dieu veut, il est vrai, que nous nous sauvions, mais il veut aussi pour notre plus grand bien, que nous nous sauvions en vainqueurs. Tant que nous sommes dans cette vie, nous vivons dans une guerre continuelle, et pour nous sauver, il nous faut combattre et remporter la victoire. *Nullus sine victoria poterit coronari*, dit S. Jean Chrysostôme. (S. Jo. Chrys. Serm. 1. De Martyr.) Nous sommes bien faibles, et nos ennemis sont nombreux et très-forts ; comment donc pourrons-nous leur faire face et les surpasser ? Courage, et que chacun s'écrie comme l'apôtre : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Philipp. iv. 15.) Nous pourrons tout avec la prière, et par elle le Seigneur nous donnera la force qui nous manque Theodoret dit que la prière est

toute-puissante ; elle est une , mais elle peut tout obtenir : *Oratio cum sit una , omnia potest.* Et S. Bonaventure assure que par la prière on obtient toute sorte de biens et qu'on écarte toute sorte de mal : *Per ipsam impetratur obtentio omnis boni , et liberatio ab omni malo.* S. Laurent Justinien disait que par la prière nous bâtissons une tour bien fortifiée qui nous défendrait , elle seule , contre les pièges et les violences de nos ennemis : *Per orationis exercitium secum arcem erigere valet homo.* (S. Laur. Just. De casto connub. cap. XXI.) Les puissances de l'enfer ont de la force , mais la prière l'emporte sur tous les démons , dit S. Bernard : *Oratio demonibus omnibus prævalet.* (S. Bernard. Sermon. XLIX. De Modo bene viv.) Oui , parce que l'ame acquiert par la prière l'aide de Dieu , qui est au-dessus de toute puissance créée. C'est ainsi que David ranimait son courage dans ses propres craintes. J'appellerai le Seigneur à mon secours , disait-il , et je serai délivré de tous mes ennemis : *Laudans invocabo Dominum , et ab inimicis meis salvus ero.* (Psal. XVII. 4.) S. Jean Chrysostôme dit encore : *Magna armatura precatio , tutela , portus , et thesaurus.* (S. Jo. Chrys. in Ps. CXLV.) La prière est une arme propre à repousser toutes les attaques du démon. C'est une défense qui peut nous préserver de tout danger ; c'est un port qui nous met à l'abri de la tempête ; enfin , un trésor qui nous procure toute sorte de biens.

Dieu , qui connaît les grands biens que nous procure la nécessité de prier , permet (comme il a été dit dans le premier chapitre) que nous soyons assaillis par les ennemis , afin que nous lui demandions le secours qu'il nous offre et qu'il nous promet. Mais autant nous lui sommes agréables , lorsque nous avons recours à lui dans les dangers , autant nous lui déplaisons , en négligeant de le

prier. C'est ainsi qu'un roi, dit S. Bonaventure, regarderait comme infidèle un capitaine qui, se trouvant assiégé dans une place, ne lui demanderait pas du secours : *Reputaretur infidelis, nisi expectaret a rege auxilium.* (S. Bonav. Diæt. etc. tit. II. cap. 5.) De même Dieu se croit trahi par celui qui, se voyant en proie à la tentation, n'a pas recours à lui : puisqu'il désire et qu'il attend qu'on lui demande du secours, pour en accorder abondamment, comme le déclare Isaïe, lorsqu'il dit, de la part de Dieu, au roi Achaz, de lui demander quelque miracle, afin de s'assurer du secours que le Seigneur voulait lui donner : *Pete tibi signum a Domino Deo tuo.* (Isa. VII. 11.) Le roi impie répondit : *Non petam, et non tentabo Dominum.* Je ne veux pas le demander, parce que je ne veux pas tenter Dieu. Il ne tenait ce langage, que parce qu'il se confiait dans ses propres forces, et qu'il pensait vaincre ses ennemis sans le secours de Dieu. Mais le prophète le reprit en ces termes : *Audite ergo, domus David : numquid parum vobis est molestos esse hominibus, quia molesti estis et Deo meo?* Ce qui signifie que l'on fait injure à Dieu toutes les fois que l'on néglige de lui demander les grâces qu'il nous offre.¹

Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. (Matth. XI. 28.) Mes pauvres enfans, dit le Seigneur, vous qui êtes combattus par les ennemis et accablés du poids de vos péchés, ne perdez pas courage, ayez recours à moi par la prière, et je vous donnerai la force de résister, et un abri dans toutes vos disgrâces. Il dit ailleurs par la bouche d'Isaïe : *Venite et arguite me (dicit Dominus) : si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur.* (Is. I. 18.) O hommes ! dit-il, recourrez à moi, et quoique vous ayez la conscience très souillée, ne laissez pas de venir ;

et je vous donne même la permission de me reprendre (pour ainsi parler), si, par le secours de ma grâce, je ne vous rends aussi purs que la neige, toutes les fois que vous vous jetterez dans mes bras. Qu'est-ce que la prière? Écoutons le grand Chrysostôme : *Oratio est fluctuantibus aurora, pauperum thesaurus, morborum curatio, custodia sanitatis*. La prière est une ancre assurée pour tous ceux qui sont en péril de naufrage, un trésor de richesses infinies pour les pauvres, un remède efficace pour les malades, et un gardien sûr pour ceux qui veulent conserver leur santé. Que fait la prière? Écoutons S. Laurent Justinien : *Placat Deum, postulata reportat, adversarios superat, immutat homines*. (S. Laur. Just. de Perf. c. XII.) La prière apaise la colère de Dieu, qui pardonne aisément à celui qui le prie avec humilité; elle obtient toutes les grâces qui y sont demandées, elle surpasse toutes les forces de nos ennemis; en un mot, elle donne la lumière aux aveugles, la force aux faibles, et change en saints les plus grands pécheurs. Que celui qui a besoin de lumière la demande à Dieu, et il l'obtiendra. Dès que je me suis tourné vers Dieu, dit Salomon, il m'a accordé la sagesse : *Invocavi, et venit in me spiritus sapientie* (Sap. VII. 7.) Que celui qui a besoin de force la demande à Dieu, et elle lui sera accordée. Dès que j'ai ouvert la bouche pour prier, dit le prophète roi, j'ai reçu les secours que je lui demandais : *Os meum aperui et attraxi spiritum*. (Psalm. CXVIII. 1.) Et comment les saints martyrs auraient-ils pu avoir la force de résister à leurs cruels persécuteurs, s'ils ne se fussent servis du moyen de la prière, qui leur obtenait la force de surmonter les tourments et la mort?

En un mot, celui qui combat avec l'arme puissante

de la prière , dit S. Jean Chrysostôme , *nescit mortem, relinquit terras, cœlos intrat convivitque Deo.* (S. J. Chrys. Serm. XLIII.) Celui-là ne pèche point, celui-là est exempt des affections terrestres, celui-là possède d'avance la céleste cité, et commence à jouir dès cette vie de la conversation de Dieu. Que nous servirait-il donc de dire : Qui sait si je suis ou non écrit au livre de vie ? Qui sait si Dieu m'accordera la grâce efficace et la persévérance ? *Nihil solliciti sitis, sed in omni oratione, et obsecratione, cum gratiarum actione, petitiones vestrae innotescant apud Deum.* (Ad. Philip. IV. 6.) A quoi sert, dit l'apôtre, de vous embarrasser dans ces angoisses et dans ces craintes ? Allons, éloignez de vous toutes ces sollicitudes qui ne peuvent aboutir qu'à diminuer votre confiance, et à vous rendre plus tièdes et plus paresseux dans la voie du salut. Priez, cherchez toujours, adressez à Dieu vos prières, et rendez-lui grâce sans cesse pour les promesses qu'il a daigné vous faire, de vous accorder les dons que vous demandez (chaque fois que vous voudrez), la grâce efficace, la persévérance, le salut et tout ce que vous désirez. Le Seigneur vous a placés sur le champ de bataille, pour combattre de puissans ennemis, mais il est fidèle à ses promesses, et il ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces : *Fidelis autem Deus est, non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (I. Cor. X. 13.) Il est fidèle, puisqu'il vient à l'instant au secours de celui qui l'invoque. Le docte et éminentissime cardinal Gotti écrit que Dieu n'est tenu à autre chose qu'à nous donner une grâce de force égale à la tentation, mais qu'il est obligé de nous accorder, par le moyen de la grâce, la force suffisante pour résister actuellement à la tentation, lorsque nous recourons à lui. Cette grâce, il la tient toujours prête et il l'offre à tous. *Tenetur Deus cum tentamur, nobis ad*

eum confugientibus , per gratiam à Deo paratam et oblatam vires adfuturas præbere , et qua possimus resistere , et actu resistamus ; omnia enim possumus in eo qui nos confortat per gratiam , si petamus humiliter. (Card. Gotti. Theol. I. II. De Grac. Trac. vi. q. 2. § 3. n. 30.) Nous pouvons tout avec le secours de Dieu qui est donné à tous ceux qui le demandent humblement ; nous sommes donc inexcusables lorsque nous succombons à la tentation ; nous sommes vaincus par notre faute , parce que nous ne prions pas. Avec la prière nous vaincrons , et nous terrasserons toutes les embûches et toutes les puissances de nos ennemis. *Per orationem cuncta noxia effugantur* , dit S. Augustin. (S. Aug. Serm. de Orat.)

S. Bernardin de Sienne dit que la prière est un ambassadeur fidèle et bien connu du roi du ciel , qui a l'habitude d'entrer jusques dans son cabinet et de fléchir par ses importunités l'ame compatissante du roi , afin qu'il nous accorde , à nous misérables qui gémissons sous le poids des vicissitudes et des misères dans cette vallée de larmes , tous les secours qui nous sont nécessaires. *Est oratio nuntius fidelissimus , notus regi , qui cubiculum regis adire , et sua importunitate piæ regis animum flectere , et laborantibus opem impetrare solitus est.* (S. Bernard. Serm. in Dom.) Isaïe nous assure bien encore que , lorsque Dieu entend notre prière , il a de suite compassion de nous , qu'il nous répond et qu'il nous accorde à l'instant tout ce que nous lui demandons , sans se faire beaucoup prier. *Plorans nequaquam plorabis , miserans miserebitur tui : ad vocem clamoris tui statim ut audierit , respondebit tibi.* (Isaï. xxx. 19.) Et ailleurs , Dieu , se plaignant de nous , dit par la bouche du prophète Jérémie : *Numquid solitudo factus sum Israeli , aut terra serotina ? Quare ergo dixit populus meus : Recessimus , non venie-*

mus ultra ad te? (Jerem. II. 31.) Pourquoi, ajoute-t-il, dites-vous que vous ne voulez plus recourir à moi? Ma miséricorde est-elle donc une terre stérile pour vous, et incapable de vous donner aucun fruit de grâce? Ou bien est-elle une terre tardive à donner du fruit? Notre bon Seigneur veut nous donner à comprendre par là qu'il ne se lasse jamais de nous entendre ni d'exaucer nos prières; il veut encore par là reprimander ceux qui, dans la crainte de n'être point exaucés, se dispensent ou se lassent de le prier.

Ce serait une faveur singulière que Dieu voulût bien nous admettre une fois le mois à lui adresser nos supplications? Les rois de la terre donnent leurs audiences quelquefois seulement par année; mais Dieu nous écoute sans cesse. S. Chrysostôme dit que Dieu est toujours prêt à entendre nos prières, et qu'il n'arrive jamais que ceux qui le prient avec ferveur n'en soient pas exaucés. *Paratus Deus continuo ad vocem servorum suorum est, nec unquam ut oportet vocatus non abaudivit.* (S. J. Chrys. Hom. LII. in Math.) Et il ajoute ailleurs que Dieu a déjà exaucé nos prières avant qu'elles soient terminées. *Semper obtinetur, etiam dum adhuc oramus.* Dieu même nous en a fait la promesse: *Adhuc illis loquentibus ego audiam.* (Isaï. LXVI. 24.) Dieu, dit le roi prophète, est tout près de celui qui le prie pour l'écouter, l'exaucer et le sauver. *Deus prope est omnibus invocantibus eum; invocantibus eum in veritate;* (c'est-à-dire, convenablement.) *Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem exaudiet, et salvos faciet illos.* (Psalm. CXLIV. 19.) Voilà de quoi se glorifiait Moïse, lorsqu'il disait: *Non est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest obsecrationibus nostris.* (Deut. IV. 7.) Les dieux des gentils étaient

sourds aux prières de ceux qui les invoquaient, parce qu'ils n'étaient que de misérables créatures sans pouvoir; mais notre Dieu qui est tout-puissant n'est point sourd à nos prières : il est tout près de celui qui l'invoque pour lui concéder à l'instant l'objet de sa demande. Le psalmiste disait : *In quacumque die invocavero te, ecce cognovi, quoniam Deus meus es.* (Ps. LV. 11.) Seigneur, j'ai reconnu que vous étiez mon Dieu, tout plein de bonté et de miséricorde, en voyant que vous m'exaucez sitôt que j'ai recours à vous.

Nous sommes dénués de tout bien, mais si nous demandons, nous ne serons plus pauvres. Si nous sommes pauvres, Dieu est riche et libéral, comme dit l'apôtre, à l'égard de ceux qui l'invoquent : *Dives in omnes qui invocant illum.* (Rom. x. 12.) Puis donc que nous avons à faire avec un Seigneur si puissant et si riche, s'écrie S. Augustin, n'allons pas lui demander des choses viles et abjectes, mais supplions-le de nous accorder des choses excellentes : *Ab Omnipotente petitis, aliquid magnum petite.* Si l'on allait demander une misérable monnaie, un sol, à un grand roi de la terre, ne serait-ce point lui faire une injure grave? Au contraire, nous honorons Dieu, nous honorons sa miséricorde et sa libéralité, quand, reconnaissant que nous sommes pauvres et indignes de tout bienfait, nous lui demandons néanmoins ses grâces, avec une humble confiance en sa bonté et en la fidélité de sa promesse, par laquelle il nous a assuré qu'il accorderait aux hommes toutes les grâces que les hommes lui demanderaient : *Quodcumque volueritis, petitis, et fiet vobis.* (Joan. xv. 7.) Sainte Marie Magdeleine de Pazzi disait que Dieu se trouve presque honoré, et qu'il éprouve une telle satisfaction lorsque nous lui demandons ses bienfaits, qu'il nous en remercie en quelque façon; puisque, par ce moyen, il semble que

nous ouvrons une voie à sa munificence et que nous lui donnons lieu de satisfaire sa pente naturelle, qui est de faire du bien à tous les hommes. Soyons même bien assurés que, lorsque nous demandons les grâces de Dieu, il nous accorde toujours plus que nous ne lui demandons : *Si quis indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, nec improperat.* (Jac. I. v. 15.) Ce que S. Jacques dit pour nous montrer que Dieu n'est point, comme les hommes, avare de ses biens. Les hommes, même les plus riches, même ceux qui ont de la piété et de la libéralité, tiennent toujours la main serrée lorsqu'ils distribuent leurs aumônes, et donnent ordinairement moins qu'on ne leur demande, parce que leur richesse est bornée, quelque abondante qu'elle soit; d'où il résulte que plus ils donnent, et moins il leur reste. Mais Dieu répand ses bienfaits sur ceux qui les lui demandent, *affluenter*, c'est-à-dire à pleines mains; il donne toujours plus qu'on ne lui demande, parce que ses richesses sont infinies. Plus il donne, plus il lui reste de quoi donner. *Quoniam tu, Domine, suavis et mitis, et multæ misericordiæ omnibus invocantibus te.* (Psalm. LXXXV.) Vous êtes, ô mon Dieu! trop bon et trop libéral à l'égard de ceux qui vous invoquent, s'écrie le prophète roi; vos miséricordes sont si grandes, qu'elles surpassent leurs demandes.

Notre unique soin doit donc être de prier avec confiance, persuadés que, par ce moyen, tous les trésors du ciel s'ouvriront en notre faveur : *Hoc studemus, et aperiemus nobis cœlum,* dit S. Jean Chrysostôme. La prière est un trésor : celui qui prie le plus est celui qui s'enrichit le mieux. S. Bonaventure dit que chaque fois que l'homme recourt à Dieu, il gagne des biens plus appréciables que le monde entier. *In quacumque die lucratur*

homo oratione devota plus quam valeat totus mundus. (S. Bon. in Luc. xviii.) Quelques ames pieuses emploient beaucoup de temps à lire et à méditer, mais elles s'occupent peu de prier. Il est hors de doute que la lecture spirituelle et la méditation des vérités éternelles sont choses d'une grande utilité; mais prier, dit S. Augustin, est beaucoup plus utile encore : en lisant et en méditant, nous apprenons à connaître nos obligations mais en priant, nous obtenons la grâce de les remplir. *Melius est orare quam legere : in lectione cognoscimus quæ facere debemus, in oratione vero accipimus quæ postulamus.* (S. Aug. in Psalm. lxxv.) A quoi nous servirait de connaître nos devoirs sans les remplir, sinon à nous rendre plus coupables devant Dieu? Lisons et méditons tant que nous voudrons, nous ne remplirons jamais nos obligations, si nous ne demandons à Dieu la grâce de les bien remplir.

C'est pour cette raison que S. Isidore remarque que le démon n'est jamais plus attentif à nous embarrasser de soins temporels que lorsqu'il nous voit prier et demander les grâces de Dieu : *Tunc magis diabolus cogitationes ingerit, quando orantem aspexerit* (S. Isid. l. iii. Sent. c. 3.) Et pourquoi? Parce que l'ennemi voit que jamais nous ne gagnons de plus grands trésors des biens célestes, que lorsque nous prions. Le principal fruit de l'oraison mentale est de demander à Dieu les secours qui nous sont nécessaires pour persévérer et pour obtenir la vie éternelle. Si l'oraison mentale est moralement indispensable à l'ame, c'est surtout parce que si l'on ne se recueille point quelque temps pendant la méditation pour demander les secours nécessaires au salut, on ne le fera point dans un autre moment;

parce que, sans la méditation, on ne pensera pas à demander ces secours, on ne pensera pas même au besoin où l'on se trouve de faire cette demande. Au contraire, celui qui fait tous les jours sa méditation, verra clairement les besoins de son ame, les périls qui l'environnent, et la nécessité où il est de prier; et ainsi, il priera et obtiendra les grâces nécessaires pour persévérer dans la voie du salut. Le père Ségneri disait, en parlant de lui-même, qu'au commencement il était plus appliqué dans sa méditation à produire des sentimens affectueux qu'à prier; mais qu'ayant reconnu depuis la nécessité et l'utilité immense de la prière, il s'appliqua depuis à prier pendant la plus grande partie du temps considérable qu'il donnait à l'oraison mentale.

Sicut pullus hirundinis, sic clamabo (Is. xxxviii. 14.), disait le saint roi Ézéchias. Les petits des hirondelles ne font que crier continuellement, afin d'exciter leur mère à leur donner l'aliment et la protection. Ainsi devons-nous tous faire, si nous voulons conserver la vie de la grâce; nous devons crier sans cesse, demandant à Dieu le secours nécessaire pour éviter la mort du péché et pour avancer dans la voie de son saint amour. Le père Rodriguez rapporte que les anciens pères, qui furent nos modèles dans la vie spirituelle, tinrent conseil entre eux pour examiner quel était l'exercice le plus utile et le plus nécessaire pour le salut; et qu'ils résolurent que c'était la répétition fréquente de cette courte prière de David : *Deus, in adiutorium meum intende*. Le chrétien qui veut se sauver, dit Cassien, doit faire de même, et s'écrier souvent avec le prophète : Seigneur, venez à mon aide; Seigneur, venez à mon aide. Nous devons réciter cette courte oraison en nous réveillant tous les matins, et la répéter dans tous nos besoins et dans toutes nos occupations, soit spirituel-

les, soit temporelles, mais principalement lorsque nous sommes tourmentés de quelque tentation ou de quelque passion. S. Bonaventure nous assure qu'on obtient quelquefois plus facilement la grâce de Dieu par une courte prière que par un grand nombre d'autres bonnes œuvres : *Quandoque citius brevi oratione aliquis obtinet, quod piis operibus vix obtineret.* (S. Bon. de Prof. rel. II. c. 68.) A quoi S. Ambroise ajoute, que celui qui prie obtient en priant, parce que prier et obtenir, c'est une même chose. *Qui petit a Deo, dum petit, accipit; ipsum namque petere est accipere.* (S. Ambr. Epist. XLVIII. ad Demetr.) Personne au monde n'est si puissant qu'un homme qui prie, dit S. Jean Chrysostôme : *Nihil potentius homine orante;* parce qu'en priant, il se rend participant de la puissance de Dieu. Pour s'élever à la perfection, disait S. Bernard, il faut employer la méditation et la prière. Par la méditation, nous apercevons ce qui nous manque, et par la prière nous le recevons. *Ascendamus meditatione et oratione; illa docet quid desit, hæc ne desit obtinet.* (S. Chrys. serm. 1. de S. Andr.)

En un mot, il est très difficile, sinon impossible, comme nous l'avons vu, de se sauver sans prier, selon l'ordre commun de la Providence; mais il est sûr et facile de se sauver en priant. Pour opérer son salut, il n'est pas nécessaire d'aller prodiguer sa vie parmi les infidèles, d'aller se nourrir de racines dans les déserts; il n'y a qu'à dire : Seigneur, venez à mon secours, Seigneur, assistez-moi; ayez pitié de moi. Y a-t-il rien de plus facile? Et cependant, ce peu de choses suffira pour nous sauver, si nous sommes fidèles à l'accomplir. S. Laurent Justinien nous exhorte particulièrement à nous efforcer de prier, au moins au commencement de chacune de nos actions : *Connitendum est ut in primordio saltem cujusque operis dirigatur*

oratio. Cassien atteste que les anciens pères exhortaient surtout à faire de courtes, mais fréquentes prières. Que personne, disait S. Bernard, ne méprise ses prières, puisque Dieu ne les méprise pas, et qu'au contraire il nous donne, ou ce que nous lui demandons, ou quelque chose de plus utile : *Nemo parvipendat orationem suam, quia Deus non parvipendit eam.... aut dabit quod petimus aut quod novit utilius.* (S. Bern. serm. III. de Quadrages.)

Et pensez-y bien : Si vous ne priez pas, il n'y a pour vous aucune excuse, parce que la grâce de la prière est donnée à tous les hommes. Il est en notre pouvoir de prier lorsque nous le voulons, comme David le disait en parlant de lui-même : *Apud me oratio Deo vitæ meæ : dicam Deo : Susceptor meus es.* (Psalm. xli. 9.) Nous parlerons de cela plus longuement dans la seconde partie, où nous ferons voir assez clairement que la grâce de prier est donnée à tous les hommes, afin qu'en priant ils puissent obtenir toutes les autres grâces, même les plus abondantes, pour observer la loi de Dieu, et pour persévérer jusqu'à la fin. Maintenant je dis seulement que, si nous n'opérons point notre salut, toute la faute en sera à nous-mêmes, et que notre salut nous échappera uniquement parce que nous n'aurons point prié.

CHAPITRE III.

Des conditions de la prière.

Amen, amen, dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. (Joan. xiv. 14.) C'est donc une promesse de Jésus-Christ, que le Père céleste nous accor-

dera toutes les grâces que nous demanderons en son nom ; mais cela s'entend toujours d'une demande faite avec les conditions convenables. Plusieurs, dit S. Jacques, demandent sans obtenir, parce qu'ils demandent mal : *Petitis et non accipitis, eo quod male petatis.* (Jac. iv. 5.) C'est pourquoi S. Basile, selon la parole de l'apôtre, dit : *Ideo quandoque petis et non accipis, quia perperam postulasti, vel infideliter, vel leviter, vel non conferentia tibi, vel destitisti.* (S. Bas. const. mon. cap. vers. fin.) *Infideliter*, c'est-à-dire avec peu de foi et peu de confiance. *Leviter*, c'est-à-dire avec un faible désir d'obtenir la grâce. *Non conferentia tibi*, c'est-à-dire en sollicitant des biens peu propres au salut. *Vel destitisti*, c'est-à-dire sans persévérance. Voilà pourquoi S. Thomas réduit à quatre les conditions requises à la prière, pour qu'elle obtienne son effet, savoir : que l'homme demande pour lui les choses nécessaires au salut, avec piété et persévérance : *Pro se, necessaria ad salutem, pie et perseveranter.* (S. Thom. 2. 2. q. 83. a. 7. ad. 2.)

La première condition de la prière est donc qu'elle soit faite pour soi-même, *pro se*, puisque le docteur angélique croit qu'un homme ne peut obtenir pour un autre, *ex condigno*, la vie éternelle, ni, par conséquent, les grâces nécessaires à leur salut ; car la promesse, comme il dit, n'a pas été faite pour les autres, mais seulement pour ceux qui prient : *Dabit vobis* ; mais nonobstant cette autorité, il y a un grand nombre de docteurs qui tiennent le sentiment opposé, (Corn. a Lapide. Sylves. Tolet. Habert, et alii.) s'appuyant sur l'autorité de S. Basile, qui enseigne que la prière, en vertu de la promesse divine, obtient infailliblement son effet, même pour ceux pour qui l'on prie, pourvu qu'ils n'y mettent aucun obstacle positif ; et

Les docteurs qui soutiennent ce sentiment s'appuient sur l'autorité de la sainte Écriture : *Et orate pro invicem , ut salvemini ; multum enim valet oratio justì assidua.* (Jac. v. 15.) *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos.* (Luc. vi. 29.) Et plus encore sur le texte de S. Jean : *Qui scit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem , petit , et dabitur ei vita peccanti non ad mortem.* (I. Joan. v. 16.) S. Augustin, Bède, S. Ambroise et d'autres interprètes (Vid. apud Calmet, in loco cit.), expliquent les mots : *Peccanti non ad mortem*, du pécheur qui n'est pas décidé à persévérer jusqu'à la mort dans son péché, parce que dans ce cas il lui faudrait une grâce extraordinaire; mais pour les autres pécheurs qui ne sont pas coupables d'une telle malice, l'apôtre promet leur conversion à ceux qui prieront pour eux. *Petit , et dabitur ei vita peccanti.*

Du reste, il ne faut pas douter que les prières des autres ne soient d'un grand secours aux pécheurs, et très agréables à Dieu; Dieu s'afflige de voir quelques-uns de ses serviteurs qui ne lui demandent pas la conversion des pécheurs, comme il s'en plaignit un jour à Sainte Marie Madeleine de Pazzi : « O ma fille! voyez comment les chrétiens sont entre les mains du démon! Si mes élus ne les délivraient point de cet état par leurs prières, ils seraient dévorés. » Mais Dieu demande ces sortes de prières, principalement des prêtres et des religieux. La même sainte disait à ses religieuses : « Mes sœurs, Dieu ne nous a pas séparées du monde pour nous seules, mais bien pour que nos prières le touchent en faveur des pécheurs. » C'est ce que Dieu lui disait un jour : « Je vous ai donné, à vous, mes épouses chéries, une ville de refuge (c'est-à-dire, la passion de Jésus-Christ), afin que vous y recouriez, pour aider mes créatures. Recourez-y donc, et de là,

tendez la main à mes créatures qui périssent, et rendez-leur la vie. » Voilà pourquoi cette grande sainte, enflammée d'un zèle divin, offrait à Dieu, cinquante fois par jour, le sang de Jésus-Christ pour les pécheurs, et se consumait du désir de leur conversion, lorsqu'elle disait : « O Seigneur ! quelle douleur de voir qu'il est possible d'aider vos créatures et de leur rendre la vie, sans pouvoir le faire. » Du reste, elle recommandait tous les pécheurs à Dieu dans chacun de ses exercices ; et il est écrit dans sa vie qu'elle ne passait jamais une heure sans prier pour eux. Souvent elle se levait au milieu de la nuit, et une fois, quelqu'un l'ayant trouvée comme elle versait des larmes amères, et lui ayant demandé pourquoi, elle lui répondit : « Parce qu'il me semble que je ne fais rien pour le salut des pécheurs. » Elle allait jusqu'à se dévouer à souffrir les peines de l'enfer pour leur conversion, pourvu qu'elle ne fût pas condamnée à haïr Dieu ; aussi le Seigneur lui accorda souvent la grâce de souffrir de cruelles douleurs pour le salut des pécheurs. Elle priait surtout pour les prêtres, voyant que leur bonne conduite était une cause de salut pour les autres, et que leur mauvaise conduite était une cause de ruine pour plusieurs : c'est pourquoi elle suppliait le Seigneur de punir leurs fautes sur elle-même, en disant : « Seigneur ! faites-moi vivre et mourir autant de fois qu'il sera nécessaire pour satisfaire à leur place à votre justice. » On rapporte encore dans sa vie que, par ses prières, la sainte délivra, en effet, plusieurs âmes des mains de Satan. »

J'ai voulu dire quelque chose de plus particulier sur le zèle de cette grande sainte. On sait, du reste, que toutes les âmes qui aiment Dieu, ne cessent de le prier pour les pauvres pécheurs. Et comment est-il possible qu'une

personne qui aime Dieu, lorsqu'elle voit l'amour qu'il a pour les âmes, ce que Jésus-Christ a fait et souffert pour leur salut, et le désir que ce divin Sauveur a de nous voir prier pour les pécheurs; comment, dis-je, est-il possible que cette personne voie avec indifférence tant de pauvres âmes qui vivent éloignées de Dieu, esclaves de l'enfer, et qu'elle ne soit pas excitée à prier fréquemment le Seigneur de donner la lumière et la force à ces âmes malheureuses, pour sortir de l'état déplorable dans lequel elles s'endorment et vivent pour leur perdition? Il est vrai que Dieu n'a pas promis de nous exaucer, lorsque ceux pour qui nous prions mettent un empêchement direct à leur conversion; mais il est arrivé souvent que Dieu, dans sa bonté, ayant égard aux prières de ses serviteurs, s'est plu à ramener dans la voie du salut les pécheurs les plus aveugles et les plus obstinés, par des grâces extraordinaires de conversion. C'est pourquoi, ne cessons jamais, en disant la messe, ou en y assistant, en faisant la communion, la méditation ou la visite au S. Sacrement, de recommander à Dieu les pauvres pécheurs. Un auteur savant nous assure que celui qui prie pour les autres sera plutôt exaucé dans les prières qu'il fait pour lui-même. Que ceci soit dit en passant; mais voyons les autres conditions que S. Thomas exige pour que la prière obtienne son effet.

L'autre condition qu'assigne le saint docteur, est qu'il faut demander les grâces nécessaires au salut, *necessario ad salutem*; parce que la promesse faite à la prière n'est point faite pour les grâces temporelles qui ne sont pas nécessaires au salut de l'âme. S. Augustin expliquant ces paroles de l'Évangile, *in nomine meo*, paroles citées plus haut, ajoute que *non petitur in nomine Salvatoris quidquid pe-*

litur contra rationem salutis. (Aug. Tract. 102. in Joan.)

Quelquefois nous sollicitons les biens temporels, et Dieu ne nous exauce pas; mais s'il ne nous exauce pas, dit le même saint docteur, c'est parce qu'il nous aime et veut user de miséricorde à notre égard : *Fideliter supplicans Deo pro necessitatibus hujus vitæ, et misericorditer auditur, et misericorditer non auditur; quid enim sit utile infirmo, magis novit medicus quam ægrotus.* (Id. tom. III. cap. 212.) Le médecin qui aime le malade ne lui accorde pas ce qu'il prévoit lui devoir être nuisible. Oh! combien d'hommes, s'ils étaient malades ou pauvres, ne tomberaient pas dans les péchés qu'ils commettent lorsqu'ils sont riches et en santé! C'est pour cette raison que le Seigneur refuse d'exaucer les prières de quelques-uns qui lui demandent ou la santé du corps, ou les biens de la fortune, parce qu'il les aime et qu'il voit que ces biens seraient pour eux une occasion de perdre sa grâce, ou, du moins, de se refroidir dans la vie spirituelle. Du reste, nous ne prétendons point dire que ce soit une faute de demander les choses nécessaires à la vie présente, autant qu'elles contribuent au salut éternel, comme les demandait le sage : *Tribue tantum victui meo necessaria.* (Prov. xxx.) Ce n'est pas même un défaut, dit S. Thomas (Thom. 7. 2. q. 83. a. 6.), d'avoir une sollicitude raisonnable pour de tels biens; le défaut est de désirer et de chercher les biens temporels, comme s'ils étaient les plus importants, et d'éprouver à cet égard une sollicitude désordonnée, comme s'ils étaient tout notre bien. C'est pourquoi, toutes les fois que nous demandons à Dieu les biens temporels, nous devons les demander avec résignation, et avec la condition qu'ils seront utiles à notre âme : et lorsque nous voyons que le Seigneur nous les refuse, soyons certains qu'il les refuse

par l'amour qu'il nous porte, et parce qu'il voit qu'ils seraient nuisibles à notre salut.

Souvent nous demandons à Dieu qu'il nous délivre de quelque tentation périlleuse, et au lieu de nous exaucer, Dieu permet que la tentation continue de nous tourmenter. Soyons alors assurés que Dieu permet encore cela pour notre plus grand bien. Ce ne sont ni les tentations ni les mauvaises pensées qui nous éloignent de Dieu, mais le consentement aux choses mauvaises. Lorsque l'âme se recommande à Dieu pendant la tentation, et qu'elle résiste avec la grâce, oh ! comme elle s'avance alors dans le chemin de la perfection, et comme elle s'unit plus étroitement à Dieu ! C'est pour cela précisément que Dieu ne l'exauce point. S. Paul priait avec instance pour être délivré des tentations impures. *Datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satanae, qui me colaphizet; propter quod ter Dominum rogavi ut discederet à me.* (II. Cor. XII. 7.) Mais le Seigneur lui répondit : Ma grâce te suffit, *sufficit tibi gratia mea.* C'est ainsi que, même à l'égard des tentations, nous devons prier Dieu avec résignation, et dire : Seigneur, délivrez-moi de cette tentation, s'il est expédient que j'en sois délivré; autrement, donnez-moi du moins le secours nécessaire pour résister. Ici s'explique ce que dit S. Bernard, que, lorsque nous prions, ou Dieu nous accorde la grâce que nous lui demandons, ou bien quelque autre grâce plus utile encore. Souvent Dieu nous laisse supporter la tempête pour éprouver notre fidélité, et pour notre plus grand avantage. Il semble sourd alors à nos prières; mais nous, soyons certains que Dieu nous entend et nous aide secrètement en nous fortifiant par sa grâce, pour nous faire triompher de toutes les insultes de l'ennemi. C'est ce qu'il nous assure lui-même par la bouche du psalmiste : *In tri-*

bulatione invocasti me, et liberavi te. Exaudi vi te in abscondito tempestatis; probavi te : apud aquam contradictionis. (Psalm. LXXX. 8.)

Les autres conditions que S. Thomas requiert pour la prière, c'est qu'elle soit faite *pie et perseveranter*. *Pie*, veut dire avec humilité et confiance; *perseveranter*, signifie sans cesser de prier jusqu'à la mort. Or, il est nécessaire de parler en particulier de chacune de ces conditions, savoir, de l'humilité, de la confiance et de la persévérance.

§ I^{er}. De l'humilité avec laquelle il faut prier.

Le Seigneur regarde favorablement les prières de ses serviteurs, mais de ses humbles serviteurs. *Respexit in orationem humilium.* (Ps. ci. 18.) Sans cela, non seulement il ne les écoute pas, mais il les repousse. *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* (Jac. iv. 6.) Dieu n'entend pas les prières des superbes, qui se confient dans leurs forces, c'est pourquoi il les abandonne à leur propre misère; et, privés du divin secours, ils se perdront indubitablement dans un tel état. C'est ce que déplorait David : *Priusquam humiliarer, ego deliqui.* (Ps. cxviii. v. 67.) J'ai péché, disait-il, parce que je ne me suis point humilié. La même chose arriva à S. Pierre, qui, prévenu par Jésus-Christ, que tous les disciples l'abandonneraient : *Omnes vos scandalum patiemini in me, in ista nocte,* (Matth. xxvi. 31.) au lieu de reconnaître sa faiblesse, et de demander secours à Dieu pour ne point tomber dans l'infidélité, se confiant trop en ses propres forces, lui répondit que quand même tous l'abandonneraient, lui ne l'abandonnerait point : *Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquam*

scandalizabor. (Ibid. 53.) Malgré cela , le Rédempteur lui prédit de nouveau, à lui en particulier, que dans la même nuit, à l'heure du chant du coq, il l'aurait renié trois fois. Mais lui, se confiant dans son courage, répond avec orgueil : *Etiam si oportuerit me mori tecum, non te negabo.* (Ibid. 55.) Mais qu'arriva-t-il ? A peine le malheureux fut-il entré chez le pontife, et inculpé comme disciple de Jésus-Christ, qu'il le renia trois fois avec serment, assurant qu'il ne l'avait jamais connu. *Et iterum negavit cum juramento, quia non novi hominem.* (Matth. xxvi. 72.) Si Pierre se fût humilié, et qu'il eût demandé au Seigneur la grâce de la persévérance, il ne l'aurait point renié.

Nous devons tous nous persuader que nous sommes placés comme sur la cime d'une montagne, suspendus sur l'abîme de tous les péchés, et soutenus seulement par le fil de la grâce ; si le fil vient à se rompre, nous tomberons infailliblement dans cet abîme, et nous commettrons les plus horribles crimes. *Nisi quia Dominus adjunxit me, paulominus habitasset in inferno anima mea.* (Ps. xciii. 17.) Si Dieu ne m'avait prêté son secours, je serais tombé dans mille péchés, et maintenant je serais plongé dans les abîmes de l'enfer ; ainsi parlait le psalmiste, et ainsi doit parler chacun de nous. C'est ce que comprenait S. François d'Assise, lorsqu'il disait qu'il était le plus grand pécheur du monde. Mais, mon père, lui répondit son compagnon, ce que vous dites n'est pas vrai ; il y en a dans le monde qui sont certainement plus pécheurs que vous. Ce que je dis n'est que trop vrai, répliqua le saint, parce que je commettrais tous les péchés possibles, si Dieu ne me protégeait de sa main.

Il est de foi que sans la grâce nous ne pouvons faire

aucune bonne oeuvre, ni même avoir une bonne pensée, disait S. Augustin : *Sine gratia nullum prorsus, sive cogitando, sive agendo, faciunt homines bonum.* (August. de Correct. et Gratia. c. 1.) Comme l'œil ne peut voir sans la lumière, ainsi, disait le saint docteur, l'homme ne peut faire aucun bien sans la grâce. Et l'apôtre l'avait déjà dit avant lui. *Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis ; sed sufficientia nostra ex Deo est.* (II. Cor. III. 5.) Et avant l'apôtre, David l'avait déjà fait comprendre : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* (Psalm. CXXVI. 5.) En vain l'homme veut-il devenir saint, si Dieu ne met la main à l'œuvre : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.* (Ibid.) Si Dieu ne préserve l'âme du péché, en vain elle voudra s'en préserver par ses propres forces. C'est pour cela que le saint prophète protestait ensuite : *Non enim in arcu meo sperabo.* (Ps. XLIII. 7.) Je ne veux donc point me confier dans la vertu de mes armes, mais seulement en Dieu qui peut me sauver.

Aussi, quiconque voit qu'il a fait quelque chose de bien, et qu'il n'est pas tombé dans de plus grandes fautes que celles qu'il a commises, doit dire avec S. Paul : *Gratia autem Dei sum id quod sum.* (I. Cor. xv. 10.) Et par la même raison, il ne doit pas cesser de trembler, et de craindre une chute en toute occasion : *Itaque qui se existimat stare, videat ne cadat.* (I. Cor. x. 12.) Par ces paroles l'apôtre veut nous avertir que celui qui se croit sûr de ne point tomber est bien exposé à une chute. Il en fait voir la raison dans un autre endroit où il dit : *Nam si quis existimat se aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit.* (Gal. VIII. 5.) D'où S. Augustin conclut fort sagement, que : *Multos impedit a firmitate præsumptio firmitatis ; nemo erit adeo firmus, nisi qui se sentit*

infirmum. (S. Aug. Serm. XIII. de Verbis Dom.) Si quelqu'un dit qu'il n'a point de crainte, c'est une marque qu'il se confie en ses propres forces et en ses propres résolutions ; mais cette pernicieuse confiance en lui-même est pour lui une vraie séduction, parce que, se reposant sur ses propres forces, il cesse de craindre, et qu'en cessant de craindre il cesse de se recommander à Dieu, ce qui devient le principe d'une chute certaine. Il faut aussi prendre garde de se complaire en soi-même par un sentiment de vaine gloire, à l'occasion des péchés que commettent les autres. C'est alors, au contraire, qu'il faut nous regarder, pour ce qui est de nous-mêmes, comme plus mauvais que les autres, et dire : Seigneur, j'aurais fait pire que cela, si vous ne m'aviez secouru. Sans quoi, en punition de votre superbe, Dieu permettra que vous tombiez en des fautes plus graves et plus horribles. C'est pour cette raison que l'apôtre nous avertit d'opérer notre salut éternel ; mais comment ? avec crainte et tremblement : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini*. (Phil. I. 12.) Sans doute, parce que celui qui craint se défie de ses propres forces, et mettant sa confiance en Dieu, il aura recours à lui dans les périls ; Dieu l'aidera, et de cette manière il sera vainqueur de toutes ses tentations, et opérera son salut. S. Philippe de Néri, marchant un jour dans la ville de Rome, ne cessait de dire : « Je suis désespéré. » Un certain religieux le reprit, mais alors le saint ajouta : « Mon père, je suis désespéré de moi, mais j'espère en Dieu. » Il est nécessaire que nous fassions la même chose, si nous voulons nous sauver : il faut que nous soyons toujours désespérés de nos forces, parce qu'alors nous ferons comme faisait S. Philippe, qui disait à Dieu tous les jours en se réveillant : « Seigneur, étendez aujourd'hui

vos mains charitables sur Philippe , parce qu'autrement Philippe vous trahirait. »

Concluons : toute la grande science d'un chrétien, dit S. Augustin, est donc de reconnaître qu'il n'est rien et qu'il ne peut rien : *Hoc est tota magna scientia, scire quia homo nihil est.* (Aug. in Ps. lxx.)

C'est avec cette science qu'il ne cessera d'obtenir de Dieu , par la prière , cette force qui lui manque et qui lui est nécessaire pour résister aux tentations et pour opérer le bien ; et alors il fera tout avec le secours de Dieu , qui ne sait rien refuser à qui le prie avec humilité : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet, donec Altissimus aspiciat.* (Eccli. xxxv. 21.) La prière d'une ame humble pénètre les cieux et se présente devant le trône de Dieu ; elle y demeure jusqu'à ce que le Seigneur la regarde et l'exauce. Quels que soient les péchés dont cette ame est coupable, Dieu ne sait pas mépriser un cœur qui s'humilie : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* (Psalm. l.) *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* (Jac. iv. 6.) Autant le Seigneur est sévère avec les superbes , et résiste à leurs prières , autant il est bon et libéral envers les humbles. C'est ce que Jésus-Christ dit un jour positivement à Sainte Catherine de Sienne : Sachez , ma fille , que quiconque persévère humblement à demander les grâces , fera l'acquisition de toutes les vertus : *Scito, filia, quod anima perseverans in oratione humili, adipiscitur omnem virtutem.* (Apud Blos. in concl. cap. iii.)

Le docte et très pieux évêque d'Olma , monseigneur de Palafox , dans une notice sur la dix-huitième lettre de Sainte Thérèse , donne aux ames spirituelles qui désirent se sanctifier un bel avertissement qu'il est bon de rappeler ici. La sainte écrit en cet endroit à son confesseur, et

lui rend compte des divers degrés d'oraison surnaturelle dont Dieu l'avait favorisée. A quoi le prélat ajoute que ces grâces surnaturelles que Dieu daigna accorder à Sainte Thérèse et à d'autres Saints, ne sont pas nécessaires pour arriver à la sainteté, puisque plusieurs ames y sont bien arrivées sans elles; et qu'au contraire plusieurs les ont reçues, et se sont damnées ensuite. C'est pourquoi il dit que de désirer et de rechercher ces sortes de dons surnaturels, c'est chose inutile et même présomptueuse, tandis que la vraie et l'unique voie pour arriver à la sainteté est l'exercice des vertus chrétiennes et de l'amour divin, où l'on arrive par le moyen de la prière et par la correspondance aux lumières et aux secours de Dieu, qui ne désire autre chose que de nous voir saints. *Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra.* (1 Thess. cap. iv. v. 5.)

Le même pieux écrivain, en parlant des divers degrés d'oraison surnaturelle dont la sainte rendait compte, savoir, de l'oraison de quiétude, de la suspension des puissances, de l'union, de l'extase, du ravissement, du vol impétueux de l'esprit, et de la blessure spirituelle, dit et croit sagement que, pour ce qui est de l'oraison de quiétude, ce que nous devons désirer et demander à Dieu, c'est qu'il nous délivre de l'attachement et du désir des biens de ce monde, qui ne donnent point de paix, mais qui remplissent l'esprit d'affliction et de trouble. *Vanitas vanitatum*, dit très bien Salomon, *et afflictio spiritus.* (Eccl. i. 14.) Le cœur de l'homme ne trouvera jamais la véritable paix, s'il n'abandonne entièrement tout ce qui n'est pas de Dieu, pour laisser la place toute entière à son saint amour, en sorte que lui seul le possède. Mais l'ame ne peut faire cela par elle-même; il faut qu'elle l'obtienne de Dieu par

des prières réitérées. Quant au *sommeil et à la suspension des puissances*, nous devons demander à Dieu la grâce de tenir ces puissances assoupies pour tout ce qui est temporel, et éveillées seulement pour considérer la bonté divine, et pour aspirer à l'amour divin et aux biens éternels. Relativement à *l'oraison d'union*, prions pour obtenir la grâce de ne penser, de ne chercher, de ne vouloir que ce que Dieu veut, puisque toute la sainteté et toute la perfection de l'amour consiste à unir notre volonté à celle de Dieu. A l'égard de *l'extase et du ravissement*, demandons à Dieu qu'il nous ôte l'amour désordonné de nous-mêmes et des créatures, pour nous attirer tout à lui. Au sujet *du vol de l'esprit*, demandons-lui la grâce de vivre détachés du monde, et de faire comme font les hirondelles qui, même pour prendre leur nourriture, ne se posent point sur la terre, mais s'alimentent en volant. C'est dire qu'il faut se servir de ces biens temporels autant qu'il est nécessaire pour soutenir la vie; mais toujours en volant, sans s'arrêter sur cette terre à rechercher les goûts mondains. Quant au *mouvement impétueux de l'esprit*, prions Dieu qu'il nous donne le courage et la force de nous faire violence, lorsqu'il le faut, pour résister aux assauts de l'ennemi, pour surmonter les passions, et pour embrasser les souffrances, même au milieu des désolations et des ennuis spirituels. Enfin, pour *la blessure d'amour*, de même que la blessure renouvelle, par la douleur qu'elle fait éprouver, le souvenir du mal qu'on a souffert; ainsi nous devons prier Dieu de blesser tellement notre cœur de son saint amour, que nous nous rappelions sans cesse sa bonté et l'affection qu'il nous a portée; et qu'ainsi nous vivions toujours en l'aimant, et en nous rendant agréables à ses yeux par nos œuvres et nos affections. Mais toutes ces grâ-

ces ne s'obtiennent pas sans la prière ; et avec la prière , si elle est humble et persévérante , on peut les obtenir.

§ II. De la confiance avec laquelle nous devons prier.

Le principal avertissement que nous donne l'apôtre S. Jacques , si nous voulons obtenir par la prière les grâces du ciel , est de la faire sans hésiter , avec une confiance certaine d'être exaucés. *Postulet autem in fide , nihil hæsitans.* (Jac. vi. 7.) S. Thomas enseigne que , comme la prière puise la force de mériter dans la charité , de même elle tire son efficacité de la foi et de la confiance. *Oratio habet vim merendi a charitate , efficaciam vero impetrandi a fide et fiducia.* (S. Thom. 2. 2. q. 85. a. 2.) S. Bernard enseigne la même chose , lorsqu'il dit que ce qui obtient la miséricorde divine est notre seule confiance : *Sola spes apud te , Domine , miserationis obtinet locum.* (S. Bern. Serm. 5. de Annunc.) Le Seigneur se complait extrêmement dans notre confiance en sa miséricorde , parce qu'alors nous honorons et exaltons sa bonté infinie , qu'il a voulu manifester au monde en nous créant. Qu'ils se réjouissent , ô mon Dieu ! disait le prophète roi , tous ceux qui mettent en vous leur espérance , puisqu'ils seront éternellement heureux , et que vous habiterez en eux à jamais : *Lætentur omnes qui sperant in te ; in æternum exultabunt , et habitabis in eis.* (Psalm. v. v. 12.) Dieu protège et sauve tous ceux qui espèrent en lui. *Protector est omnium sperantium in se.* (Psalm. xvii. 51.) *Qui salvos facis sperantes in te.* (Psalm. xvi. 7.) Oh ! qu'elles sont grandes les promesses faites dans les divines Écritures à tous ceux qui espèrent en Dieu ! Celui qui espère en Dieu ne tombera point dans le péché : *Non delinquent omnes qui sperant in eo.* (Psalm. xxxiii. 23.)

Oui, car David nous assure que le Seigneur a les yeux tournés sur tous ceux qui espèrent en sa bonté, pour les délivrer, par son secours, de la mort du péché : *Ecce oculi Domini super metuentes eum, et in eis qui sperant super misericordia ejus, ut eruat a morte animas eorum.* (Psalm. xxxii. 18. 19.) Et il dit ailleurs : *Quoniam in me speravit, liberabo eum : protegam eum... Eripiam eum, et glorificabo eum.* (Psalm. xc.) Remarquez le mot *quoniam*; parce qu'il a espéré en moi, je le protégerai, je le délivrerai de ses ennemis et du péril de faire une chute; et enfin, je lui donnerai la gloire éternelle. Isaïe, parlant de ceux qui mettent leur confiance en Dieu, dit : *Qui autem sperant in Domino, mutabunt fortitudinem; assument pennas sicut aquilæ; current, et non laborabunt; ambulabunt, et non deficient.* (Isa. xl. 51.) Ceux-là cesseront d'être faibles, comme ils sont, et ils obtiendront en Dieu une grande force; ils ne tomberont pas en défaillance; ils n'éprouveront même aucune fatigue en marchant dans le chemin du salut, mais ils courront et voleront comme des aigles. *In silentio et in spe fortitudo vestra.* (Is. xxx. 15.) En un mot, dit le même prophète, toute notre force consiste à mettre toute notre confiance en Dieu et à nous taire, c'est-à-dire à nous reposer entre les bras de sa miséricorde, sans nous confier ni à notre habileté, ni aux moyens humains.

Et où jamais est-il arrivé qu'un homme ait espéré en Dieu et se soit perdu? *Nullus speravit in Domino, et confusus est.* (Eccli. ii. 14.) C'est avec cette confiance que David était sûr de ne jamais se perdre : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* (Ps. xxx. 1.) Dieu peut-il, dit S. Augustin, être un trompeur, qui s'offrirait pour nous soutenir dans les périls, pourvu que nous eussions recours à lui, et qui se retirerait de nous, au moment que nous l'invoque-

rions : *Non est illusor Deus, ut ad supportandum se offerat, et nobis innitentibus ei se subtrahat.* (S. Aug. ap. Thom. lib. II. Erud. ad princ. cap. 3.) David appelle bienheureux celui qui se confie dans le Seigneur : *Beatus homo, qui sperat in te.* (Ps. LXXXIII. 13.) Et pourquoi? Parce que, dit le même prophète, celui qui espère en Dieu sera toujours environné de sa miséricorde : *Sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.* (Psalm. xxxi. 10.) Et ainsi entouré et ceint de la force de Dieu, il sera en assurance de vaincre ses ennemis et d'échapper au danger de se perdre.

C'est pour cette raison que l'apôtre nous recommande si fort de conserver en nous la confiance en Dieu, qui, selon son avis, obtient une grande récompense : *Nolite itaque amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remuneracionem.* (Hebr. x. 35.) Telle sera notre confiance, telles seront les grâces que nous recevrons de Dieu; si la confiance est grande, les faveurs le seront aussi : *Magna fides, magna meretur.* S. Bernard écrit que la miséricorde divine est une immense fontaine; celui qui vient y puiser avec le plus grand vase de la confiance est celui qui en remporte la plus grande abondance de biens : *Nec oleum misericordie, nisi in vasa fiducia (Domine) ponis.* (S. Bern. Serm. 5. de Annunc.) Et le prophète l'avait dit avant lui : *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te.* (Ps. xxxii. 22.) C'est ce qui se vérifia très-bien dans la personne du centurion auquel le Rédempteur adressa ces paroles : *Vade, et sicut credidisti fiat tibi.* (Matth. viii. 13.) Et le Seigneur révéla à Sainte Gertrude que celui qui le prie avec confiance, lui fait, pour ainsi dire, une telle violence, qu'il ne peut pas refuser d'exaucer toutes ses prières. S. Jean Climaque dit : *Oratio pie Deo vim in-*

fert. La prière fait violence à Dieu , mais c'est une violence qui lui est chère et agréable.

Donc, dit S. Paul , *ad eam cum fiducia ad thronum gratiae, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* (Hebr. iv. 16.) Le trône de la grâce est Jésus-Christ, qui est assis maintenant à la droite du Père, non sur un trône de justice, mais sur un trône de grâce, pour nous obtenir le pardon, si nous sommes coupables de quelque péché, et le secours pour persévérer, si nous jouissons de son amitié. Il faut que nous recourions sans cesse à ce trône avec confiance, c'est-à-dire, avec l'assurance que nous donne la foi de la bonté et la fidélité de Dieu, qui a promis d'exaucer celui qui le prie avec confiance, mais avec une confiance solide et certaine. S. Jacques dit, qu'au contraire, celui qui le prie avec hésitation ne doit rien espérer : *Qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui a vento movetur et circumfertur; non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid a Domino.* (Jac. i. 6. 7.) Il ne recevra rien, parce son injuste méfiance, dont il est agité, empêchera la divine miséricorde d'exaucer ses demandes : *Non recte petisti, quia dubitabundus petisti,* dit S. Basile (Const. mon. 50. c. 2.), vous n'avez point reçu la grâce, parce vous l'avez demandée sans confiance. David dit que notre confiance en Dieu doit être ferme comme une montagne qui est inébranlable aux efforts du vent : *Qui confidit in Domino, sicut mons Sion, non commovebitur in æternum.* (Psalm. cxxiv. 1.) C'est aussi ce dont nous avertit le Rédempteur, si nous voulons obtenir les grâces que nous sollicitons : *Quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evenient vobis.* (Marc. xi. 24.) Quelle que soit la grâce que vous demandez, soyez sûrs de l'obtenir, et elle vous sera accordée.

Mais, dira quelqu'un, sur quoi dois-je fonder, moi misérable, cette confiance certaine d'obtenir ce que je demande? Sur quoi? Sur la promesse que vous a faite Jésus-Christ : *Petite et accipietis* (Joan. xvi. 24.), demandez et vous recevrez : *Quis falli metuit, dum promittit veritas?* dit S. Augustin ; comment pourrions-nous douter d'être exaucés, lorsque c'est Dieu, la vérité même, qui nous promet de nous accorder tout ce que nous lui demanderons dans nos prières? *Non hortaretur ut peteremus, nisi dare vellet,* dit le même docteur (S. Aug. de Verb. Dom. serm. 5.); certainement, si le Seigneur ne voulait point nous donner ses grâces, il ne nous exhorterait point à les lui demander. Cependant, c'est ce à quoi il nous engage, et ce qu'il répète si souvent dans l'Écriture : Priez, demandez, cherchez : *Orate, petite, quaerite,* etc., et vous obtiendrez tout ce que vous désirez : *Quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis.* (Joan. xv. 7.) Et pour que nous le priions avec la confiance requise, le Seigneur nous a fait connaître dans l'oraison du *Pater noster*, où toutes les demandes sont renfermées, qu'en recourant à Dieu pour obtenir les grâces nécessaires à notre salut, nous devons l'appeler, non pas Seigneur, mais Père, *Pater noster*; parce qu'il veut que nous demandions à Dieu les grâces avec cette confiance avec laquelle un fils pauvre et malade demande l'aliment ou le remède à son propre père. Si un fils est prêt à mourir de faim, il suffit qu'il fasse connaître sa position à son père, et son père lui donnera à l'instant de quoi se nourrir. Si un fils a reçu une morsure d'un serpent vénimeux, il suffit qu'il montre à son père sa blessure, pour que celui-ci lui applique le remède propre à sa guérison, qu'il tient tout préparé.

Ainsi, appuyés sur les divines promesses, demandons

toujours avec confiance, sans vaciller, mais avec fermeté et assurance, comme dit l'apôtre : *Teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem; fidelis enim est qui promisit.* (Hebr. x. 25.) Comme il est indubitable que Dieu est fidèle en ses promesses, de même nous devons avoir une confiance certaine qu'il nous exauce quand nous le prions. Et quoique, nous trouvant quelquefois dans un état d'aridité, ou troublés par la pensée d'un péché commis, nous n'éprouvions pas dans la prière cette confiance sensible que nous désirons éprouver, efforçons-nous néanmoins de prier sans relâche, parce que Dieu ne cessera pas de nous exaucer, et qu'au contraire, il nous exaucera bien mieux, puisqu'alors nous prierons avec moins de confiance en nous-mêmes, et avec plus de confiance en la bonté et en la fidélité de Dieu, qui a promis d'exaucer celui qui le prie. Oh ! combien il est agréable à Dieu de nous voir dans le temps des tribulations, des craintes et des tentations, espérer contre toute espérance, c'est-à-dire, contre ce sentiment de méfiance que nous inspire notre désolation intérieure ! C'est de quoi l'apôtre loue le patriarche Abraham, lorsqu'il dit : *Qui contra spem in spem credidit.* (Rom. iv. 18.)

S. Jean nous assure que celui qui met son espérance en Dieu est sûr d'arriver à la sainteté : *Et omnis qui habet hanc spem in eo sanctificat se, sicut et ille sanctus est.* (I. Joan. III. 5.) Parce que Dieu fait abonder les grâces dans tous ceux qui se confient en lui. C'est avec cette confiance que tant de martyrs, tant de vierges, tant d'enfans, ont surmonté les tourmens et les tyrans, malgré l'horreur des supplices que les persécuteurs leur préparaient. Quelquefois, je l'avoue, lorsque nous prions, il semble que Dieu ne nous écoute pas ; mais, pour cela, ne laissons pas que

de persévérer dans la prière et dans l'espérance. Disons alors avec Job : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo.* (Job. xiii. 15.) O mon Dieu, quand même vous me banniriez de votre présence, je ne cesserais point de vous prier et d'espérer en votre miséricorde. Si nous agissons de la sorte, nous obtiendrons du Seigneur ce que nous voudrons. C'est ainsi que la Cananéenne obtint de Jésus-Christ tout ce qu'elle désira. Cette femme ayant sa fille possédée du démon, pria le Seigneur de la délivrer : *Miserere mei, filia mea male vexatur a demone.* (Matth. xv. 22.) Jésus lui répondit, qu'il n'était point envoyé pour les gentils, comme elle, mais pour les Juifs. Cependant elle ne perdit point courage, mais elle continua sa prière avec confiance : Seigneur, vous pouvez me consoler, consolez-moi : *Domine, adjuva me.* Jésus lui répondit : Il n'est pas bon de donner aux chiens le pain des enfans : *Non est bonum sumere panem filiorum, et dare canibus.* Mais, Seigneur, répondit-elle, les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table : *Etiam catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum.* Alors le Sauveur, voyant la grande confiance de cette femme, la loua, et lui accorda la grâce qu'elle lui demandait. *O mulier, magna est fides tua, fiat tibi sicut vis.* (Ibid.) Est-il jamais arrivé, dit l'Écclésiastique, que Dieu ait méprisé, ou qu'il n'ait point secouru celui qui l'a invoqué ? *Aut quis invocavit eum et desepxit illum ?* (Eccli. ii. 12.)

S. Augustin nous assure que la prière est une clef qui ouvre le ciel en notre faveur. A l'instant où notre prière monte jusqu'à Dieu, la grâce descend jusqu'à nous. *Oratio justis clavis est cæli; ascendit precatio et descendit Dei misericordia.* (Aug. Serm. ccxvi. De Temp.) Le roi prophète écrit que nos prières et la miséricorde de Dieu marchent toujours

de pair : *Benedictus Deus, qui non amovit orationem meam, et misericordiam suam a me.* (Ps. LXV. 20.) C'est pourquoi S. Augustin dit encore que lorsque nous prions Dieu, nous devons être sûrs que notre prière est déjà exaucée : *Cum videris a te non amotam precationem tuam, securus esto quod non est a te amota misericordia ejus.* (Aug. in Ps. LXV.) Et moi, pour parler avec vérité, je ne me sens jamais plus consolé, et je n'ai jamais une plus grande confiance d'opérer mon salut, que lorsque je fais ma prière et que je me recommande à Dieu. Je pense qu'il en arrive de même à tous les autres fidèles; car les autres marques de sanctification ne sont pas toutes certaines ni infaillibles; mais c'est une vérité infaillible que Dieu exauce celui qui le prie, comme il est infaillible qu'il ne peut manquer à ses promesses.

Quand nous nous voyons faibles et impuissans à surmonter quelque passion ou quelque grande difficulté, qui nous empêche d'exécuter ce que le Seigneur demande de nous, disons avec ferveur, comme l'apôtre : *Omnia possum in eo qui me confortat.* (Philip. IV. 15.) Ne disons pas, comme quelques-uns : Je ne puis; je n'ai pas de confiance. Certainement, nous ne pouvons rien par nos propres forces, mais avec le secours divin nous pouvons tout. Si Dieu disait à quelqu'un : Prenez cette montagne sur vos épaules, et portez-la, parce que je suis là pour vous aider; cet homme ne serait-il pas un insensé ou un infidèle s'il répondait : Je ne veux pas la prendre, parce que je n'ai pas la force de la porter? Ainsi, lorsque nous nous reconnaissons misérables et infirmes, comme nous sommes, et que nous nous voyons plus combattus par les tentations, ne perdons pas courage, levons les yeux vers Dieu, et disons avec David : *Dominus adjutor, et ego des-*

piciam inimicos meos. (Ps. cxvii. 6.) Avec l'aide de mon Dieu, je vaincrai et je mépriserai tous les assauts de mes ennemis. Et lorsque nous nous trouvons en quelque péril d'offenser Dieu, ou dans tout autre grand embarras, en sorte que nous ne savons à quoi nous déterminer, recommandons-nous à Dieu, en disant : *Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo?* (Psalm. xxvi. 1.) Et soyons certains que Dieu nous éclairera et nous sauvera de tout péril.

Mais je suis pécheur, dira-t-on, et je lis dans l'Écriture : *Peccatores Deus non audit.* S. Thomas répond avec S. Augustin que ceci fut dit par l'aveugle, qui parlait avant d'être éclairé : *Illud verbum est cæci nondum perfecte illuminati, et ideo non est ratum.* (Thom. 2. 2. q. 85. art. 16. ad. 1.) Au reste, le docteur angélique ajoute que cela serait bon à dire en parlant de la demande que fait le pécheur, en tant que pécheur, *in quantum est peccator*; c'est-à-dire, lorsqu'il demande avec l'intention de persévérer dans son péché : par exemple, s'il demandait du secours pour se venger de ses ennemis, ou pour exécuter quelque autre mauvais-dessein. Il en est de même pour le pécheur qui prie Dieu de le sauver, sans avoir aucun désir de sortir de l'état du péché. Il y a des malheureux qui aiment les chaînes dans lesquelles le démon les tient liés comme des esclaves. Les prières de ceux-là ne sont pas exaucées de Dieu, parce qu'elles sont téméraires et abominables. Et quelle témérité ne serait-ce point de demander les faveurs d'un prince qu'on aurait non-seulement offensé, mais qu'on voudrait continuer d'offenser encore? C'est ainsi qu'il faut entendre ce que dit l'Esprit-Saint, que la prière de celui qui détourne les oreilles pour ne point entendre ce que Dieu demande, est

odieuse et détestable devant le Seigneur. *Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis.* (Prov. xxviii. 9.) Le Seigneur dit à ces sortes de personnes : Il ne sert de rien que vous m'adressiez vos prières, parce que je détournerai mes yeux de vous, et je ne vous exaucerai point : *Cum extenderitis manus vestras, avertam oculos meos a vobis, et cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam.* (Is. i. 15.) Telle fut la prière de l'impie roi Antiochus, qui suppliait Dieu et lui promettait de grandes choses, mais avec hypocrisie et avec un cœur obstiné dans le péché, demandant seulement d'éviter le châtement qui le menaçait. C'est pourquoi le Seigneur fut sourd à ses prières, et le punit en le faisant mourir rongé des vers. *Ora-bat hic scelestus Dominum, a quo misericordiam non esset consecuturus.* (II. Machab. ix. 15.)

D'autres personnes pèchent par fragilité, ou parce qu'ils ont à lutter contre une forte passion ; gémissant sous le joug de l'ennemi, ils désirent rompre ces chaînes de mort et sortir de ce misérable esclavage ; pour cet effet ils demandent le secours de Dieu ; leur prière sera exaucée, si elle est constante, puisque le Seigneur a dit que celui qui demande la grâce la reçoit, et que celui qui la cherche la trouve : *Omnis enim qui petit accipit, et qui quærit invenit.* (Math. vii. 8.) *Omnis, remarque l'auteur de l'Ouvrage imparfait, sive justus, sive peccator sit.* (Auct. Operis imp. Homil. LVIII.) Et Jésus-Christ dit en S. Luc, en parlant de celui qui donna à son ami tout le pain qu'il avait, non par amitié, mais à cause de l'importunité de la demande : *Dico vobis, etsi non dabit quia amicus est, propter improbitatem tamen surget, et dabit illi quotquot habet necessarios. Sicque et ego dico vobis : Petite et dabitur vobis.* (Luc. ii. 8.) C'est ainsi que la prière persév-

rante obtient de Dieu sa miséricorde, même à ceux qui ne sont point ses amis. Ce qui ne s'obtient pas par l'amitié, dit S. Chrysostôme, s'obtient par la prière : *Quod non perficit amicitia, perfectum est ab oratione* (S. Chrys. Hom. LVI.) Ce saint va même jusqu'à dire que la prière vaut mieux devant Dieu que l'amitié : *Non tam valet amicitia apud Deum, quam oratio; et quod amicitia non perficit, perfectum est ab oratione.* (Id. Ibid.) Et S. Basile ne doute pas que les pécheurs n'obtiennent ce qu'ils demandent à Dieu, s'il sont persévérans à prier : *Peccatores impetrant quod petunt, si perseveranter petunt.* (Const. monast. cap. 1.) S. Grégoire dit la même chose : *Clamet et peccator, et ad Deum sua perveniet oratio.* (S. Greg. in Ps. 6. Pœnit.) S. Jérôme écrit de même : (Hieron. Epist. ad Damas. de fil. Prod.) que le pécheur peut même appeler Dieu son père, s'il le prie de l'accepter de nouveau pour son fils, à l'exemple de l'enfant prodigue qui l'appelait son père, *Pater : peccavi*, quoiqu'il ne fût pas encore pardonné. Si Dieu n'exauce point les pécheurs, dit S. Augustin, c'est en vain que le publicain aurait sollicité le pardon : *Si enim peccatores Deus non exaudit, frustra ille publicanus diceret : Deus, propitius esto mihi peccatori.* (S. Aug. Tract. xxiv. in Joan.) Mais l'Évangile nous atteste que la prière du publicain lui obtient le pardon : *Descendit hic justificatus in domum suam.* (Luc. xviii. 15.)

Mais c'est surtout ce point que le docteur angélique examine plus en détail (S. Thom. 2. 2. q. 83. a. 16.) et il n'a pas d'affirmer que si le pécheur prie, il sera exaucé, et il dit que sa prière, quoiqu'elle ne soit point méritoire, a néanmoins la force d'obtenir, parce que l'impétration n'est point fondée sur la justice, mais sur la bonté. Le saint dit donc : *Meritum innititur justi-*

tiae, sed impetratio iunittitur gratiæ (Id. Loc. cit. ad. 2.) Ainsi priaît Daniel: *Inclina. Deus meus, aurem tuam, et audi... neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.* (Dan. ix. 18.) Lors donc que nous prions, dit S. Thomas, il n'est point nécessaire d'être les amis de Dieu pour en obtenir les grâces que nous demandons; la prière elle-même nous rend ses amis. *Ipsa oratio familiares nos Deo facit.* S. Bernard nous en donne encore une excellente raison lorsqu'il dit que le pécheur priant pour sortir du péché, une telle prière naît du désir de rentrer en grâce avec Dieu lui-même: pourquoi donc, dit le saint, Dieu donnerait-il un tel désir au pécheur, s'il ne voulait pas l'exaucer? *Desiderium ad quid daret, nisi vellet exaudire?* Nous trouvons d'ailleurs dans la sainte Écriture une foule d'exemples de pécheurs qui par la prière furent délivrés du péché. Ainsi fut délivré le roi Achab (III. Reg. ii.); ainsi le roi Manassé (II. Par. xxxv.); ainsi Nabuchodonosor (Dan. iv.); ainsi le bon larron (Luc. xxiii. 43.). Moyen admirable, puissance infinie de la prière! Deux pécheurs meurent sur le Calvaire à côté de Jésus-Christ; l'un se sauve parce qu'il prie (*memento mei*); l'autre se damne parce qu'il ne prie pas!

En un mot, dit le grand Chrysostôme: *Nullus ab eo beneficia dolenter postulavit, qui non impetravit quod voluit.* (Homil. de Moys.) Aucun pécheur repentant n'a prié sans obtenir de Dieu ce qu'il désirait. Mais à quoi bon tant d'autorités et de raisons pour démontrer cette vérité, lorsque Jésus-Christ lui-même dit: *Venite ad me et ego reficiam vos.* (Matt. . .) Par le mot *onerati*, S. Grégoire, S. Augustin et les autres docteurs entendent communément les pécheurs qui gémissent sous le poids de leurs fautes, et qui, s'ils recourent à Dieu,

seront, en vertu de sa promesse, fortifiés et sauvés par sa grâce. Ah! dit S. Jean Chrysostôme, Dieu désire nous pardonner plus que nous ne désirons nous-mêmes notre pardon! *Non adeo cupis dimitti peccata tua, sicut ille cupit peccata dimittere.* Il n'est point de grâce, ajoute le saint, qui ne s'obtienne par la prière, si elle est persévérante, bien qu'elle soit faite par le pécheur le plus corrompu: *Nihil est quod non obtineat oratio, etiam si mille peccatis obnoxius sis, sed vehemens, sed continuu.* (Chrys. Hom. xxiii in Math.) Et remarquons ce que dit S. Jacques: *Si quis indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, et non impropert.* (Jac. i. 5.) Dieu exauce donc et comble de ses grâces tous ceux qui recourent à lui par la prière: *Dat omnibus affluenter.* Mais réfléchissons particulièrement aux mots suivans: *Et non impropert.* Cela signifie que Dieu n'agit point comme les hommes; si quelqu'un, après nous avoir offensés, vient nous demander une faveur, nous nous empressons de lui reprocher l'outrage qu'il nous a fait. Le Seigneur n'agit point ainsi envers celui qui le prie, fût-il le plus grand pécheur du monde; lorsqu'il lui demande quelque grâce utile pour son salut éternel, Dieu ne lui reproche point les dégoûts qu'il lui a causés, mais à l'instant, comme s'il ne l'avait jamais offensé, il l'accueille, le console, l'exauce, et l'enrichit abondamment de ses dons. Le Sauveur surtout nous dit, pour nous encourager à prier: *Amen, amen, dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Jo. xvi. 23.) C'est comme s'il disait: Allons, pécheurs, ne perdez point courage; que vos péchés ne vous empêchent pas de recourir à mon père et d'espérer de lui votre salut, si vous le désirez. Vous n'avez pas mérité d'obtenir les grâces que vous demandez; vous ne méritez que des châti-

mens ; mais voici ce qu'il faut faire : Allez vers mon père, en mon nom, et, par mes mérites, demandez-lui les grâces dont vous avez besoin, et je vous promets, et je vous jure que mon père vous les accordera. S. Augustin dit que ces mots : *Amen, amen, dico vobis*, sont une sorte de serment. O Dieu ! quelle consolation pour un pécheur, après ses chutes, que de savoir avec certitude qu'il recevra tout ce qu'il demandera à Dieu, au nom de Jésus-Christ !

Je dis *tout*, à l'égard des biens éternels, car nous avons déjà remarqué ci-dessus, qu'à l'égard des biens temporels, Dieu ne les accorde pas toujours, quoiqu'il en soit prié, parce qu'il voit que ces biens seraient nuisibles à notre âme ; mais, quant aux biens spirituels, la promesse qu'il nous a faite de nous exaucer, n'est point conditionnelle, elle est absolue ; et c'est pourquoi S. Augustin nous exhorte à demander, avec assurance de les obtenir, les choses que Dieu a promises d'une manière absolue : *Quæ Deus promittit, secure petite.* (Glos. ex Aug. ad II. Cor. 15.) Et comment, dit le saint, Dieu pourrait-il jamais nous rien refuser de ce que nous lui demandons avec confiance, lorsqu'il désire plus nous dispenser ses grâces, que nous ne désirons les recevoir ? *Plus vult ille beneficia tibi largiri, quam tu accipere concupiscas.*

S. Jean Chrysostôme dit que le Seigneur n'est véritablement irrité contre nous, que lorsque nous négligeons de lui demander ses dons : *Non nisi quando non postulamus. irascitur.* Et comment pourrait-il arriver que Dieu ne voulût point exaucer une âme qui lui demande des choses qui lui sont agréables ? Lorsqu'une âme lui dit : Seigneur, je ne vous demande point les biens de la terre, les richesses, les plaisirs, les honneurs, mais je vous demande seulement votre grâce ; délivrez-moi du péché, donnez-moi

une bonne mort, accordez-moi le ciel, faites que je possède votre saint amour (grâce que l'on doit, selon S. François de Sales, demander sur toutes les autres), donnez-moi la résignation à votre sainte volonté; comment Dieu n'exaucerait-il point cette ame? Et quelles prières exaucerez-vous, ô mon Dieu, dit S. Augustin, si vous n'exaucez celles qui sont selon votre cœur: *Quas preces exaudis, si has non exaudis!* Mais notre confiance doit surtout se ranimer, lorsque nous demandons les biens spirituels, par ces paroles de Jésus-Christ: *Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se?* (Luc. xi. 13.) Si vous, dit le Rédempteur, qui êtes si attachés à vos intérêts, parce que vous êtes pleins d'amour propre, ne savez refuser à vos enfans ce qu'ils vous demandent; combien plus votre Père céleste, qui vous aime plus que tous les pères de ce monde, vous accordera-t-il les biens spirituels, lorsque vous l'en prierez?

§ III. De la persévérance requise dans la prière.

Il est donc nécessaire que nos prières soient humbles et pleines de confiance; mais cela n'est pas suffisant pour obtenir la persévérance finale, et par elle le salut éternel. Les prières particulières obtiendront bien des grâces particulières de Dieu; mais si elles ne sont pas persévérantes, elles n'obtiendront point la persévérance finale, qui, renfermant en elle-même l'assemblage d'une multitude de grâces, ne peut s'obtenir que par des prières nombreuses, multipliées et continuées jusqu'à la mort. La grâce du salut n'est pas une seule grâce, mais un enchaînement de grâces qui s'unissent à celle de la persévérance

finale. Or, à cette chaîne de grâces doit correspondre, pour ainsi parler, une chaîne de prières; si nous brisons la chaîne de nos prières, la chaîne des grâces nécessaires au salut se brisera aussi, et nous ne nous sauverons point.

Il est vrai que la persévérance finale est une grâce qui ne peut être l'effet de nos mérites, comme l'enseigne le saint concile de Trente, lorsqu'il dit : *Aliunde haberi non potest, nisi ab eo qui potens est, cum qui stat statuere, ut perseveranter stet.* (Sess. 6. cap. 15.) Néanmoins S. Augustin dit que le grand don de la persévérance peut se mériter en quelque sorte, par la prière, c'est-à-dire, s'obtenir en priant : *Hoc ergo Dei donum (perseverantia) suppliciter emereri potest, id est supplicando impetrari potest.* (Div. Aug. de Dono Pers. cap. 6.) Et le père Suarèz ajoute que celui qui prie l'obtient infailliblement. Mais pour l'obtenir et se sauver, S. Thomas assure qu'il faut une prière continue et persévérante : *Post baptismum autem, necessaria est homini jugis oratio, ad hoc quod cœlum introeat.* (S. Thom. 3. p. q. 52. a. 5.) Et le Sauveur lui-même l'a souvent dit le premier : *Oportet semper orare et non deficere.* (Luc. XVIII. 1.) *Vigilate itaque omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia que futura sunt, et stare ante filium hominis.* (Luc. XXI. 36.) Nous lisons déjà la même chose dans l'ancien Testament : *Non impediaris semper orare.* (Eccl. XVIII. 22.) *Omni tempore benedic Deum, et pete ab eo, ut vias tuas dirigat.* (Tob. IV. 20.) Enfin l'apôtre inculquait sans cesse à ses disciples de ne jamais se lasser de prier : *Sine intermissione orate.* (I. Thess. V. 17.) *Orationi instate vigilantes in ea.* (Coloss. IV. 2.) *Volo ergo viros orare in omni loco.* (I. Thim. II. 8.) Le Seigneur veut bien nous donner la persévérance et la vie éternelle, mais, dit S. Nil, il ne veut la donner qu'à celui qui la lui

demande avec persévérance : *Vult beneficio afficere in oratione perseverantem.* (S. Nil. de Orat. cap. 52.) Plusieurs pécheurs, avec le secours de la grâce, parviennent à se convertir à Dieu et à recevoir le pardon de leurs péchés; mais ensuite ils retombent et perdent tout, parce qu'ils négligent de demander la persévérance.

Il ne suffit point, dit le cardinal Bellarmin, de demander une fois, ou peu de fois, la grâce de la persévérance; nous devons la solliciter sans cesse, tous les jours, et jusqu'à la mort, si nous voulons l'obtenir : *Quotidie petenda est, ut quotidie obtineatur.* Celui qui la demande pendant un jour l'obtiendra pour un jour, mais celui qui ne la demande pas demain, tombera demain. Et c'est ce que le Seigneur veut nous faire comprendre par la parabole de cet ami qui ne voulait point donner le pain à celui qui le lui demandait, avant d'avoir essuyé de grandes importunités : *Si non dabit illi surgens eo quod amicus sit, propter improbitatem tamen ejus surget, et dabit illi quotquot habet necessarios.* (Luc. xi. 8.) Maintenant, dit S. Augustin, si un tel ami donne à son ami le pain qu'il lui demande, même contre sa volonté, pour se délivrer de son importunité, *Quanto magis dabit Deus bonus, qui nos hortatur ut petamus, cui displicet si non petamus.* A plus forte raison Dieu qui, étant la bonté infinie, a un si grand désir de nous communiquer ses biens, nous accordera-t-il ses grâces, lorsque nous les lui demanderons! Cela est d'autant plus certain, qu'il nous exhorte lui-même à les lui demander, et qu'il est offensé lorsque nous ne les lui demandons point. Le Seigneur veut donc bien nous accorder le salut et les grâces nécessaires pour y parvenir; mais il veut aussi que nous ne nous lassions jamais de les lui demander jusqu'à l'importunité. Cornelius a Lapide dit, sur les pa-

roles de l'Évangile que nous avons citées : *Vult nos Deus esse perseverantes in oratione usque ad importunitatem*. Les hommes ne veulent point souffrir les importuns, mais Dieu, non-seulement nous souffre, il veut même que nous l'importunions à l'égard de la grâce, et surtout de la sainte persévérance. Saint Grégoire dit que Dieu veut qu'on lui fasse violence par la prière, puisque loin de l'irriter, cette violence l'apaise : *Vult Deus vocari, vult cogi, vult quodam importunitate vinci. Bona violentia, qui Deus non offenditur, sed placatur*. (S. Greg. Hom. 1. in Évang.)

Il suit de là que, pour obtenir la sainte persévérance, il est nécessaire que nous invoquions le secours de Dieu, le matin, le soir, pendant la méditation, à la sainte messe, dans la communion, et toujours; mais en particulier, au temps des tentations, il faut dire et répéter sans cesse : Seigneur, aidez moi, étendez vos mains sur moi, ne m'abandonnez pas, ayez pitié de moi. Y a-t-il chose plus facile que de dire : Seigneur, aidez-moi, assistez-moi? Sur ces paroles du psalmiste : *Apud me oratio Deo vitæ mee* (Ps. xli. 10.), la Glose dit : *Dicet quis : Non possum jejunare, dare eleemosynas, si dicitur ei, ora, non potest hoc dicere;* parce qu'il n'y a rien de plus facile que de prier : mais il faut que nous ne nous lassions jamais de prier; il faut, pour ainsi dire, que nous fassions continuellement violence à Dieu, afin qu'il nous secoure toujours, mais cette violence lui est chère et agréable. *Hæc vis grata Deo*, écrit Tertullien; et S. Jérôme dit, que nos prières sont d'autant plus agréables à Dieu, qu'elles sont plus constantes et plus importunes : *Oratio quamdiu importuna est, plus amica est*. (S. Hier. in Luc. 11.)

Beatus vir qui audit me, et vigilat ad fores meas quotidie. (Prov. viii. 34.) Bienheureux, dit le Seigneur, est l'homme

qui m'écoute, et qui veille continuellement, par la prière, à la porte de ma miséricorde. Et Isaïe dit : *Beati omnes qui expectant eum.* (Is. xxx. 18.) Bienheureux ceux qui, en priant, attendent jusqu'à la fin leur salut du Seigneur. C'est pour cela que dans l'Évangile Jésus-Christ nous exhorte à prier; mais de quelle manière? *Petite, et accipietis; quærite, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.* (Luc. xi. 9.) Il suffisait d'avoir dit *petite*; à quoi servait donc d'ajouter ce *quærite*, et *pulsate*? Mais non, il n'était point superflu de l'ajouter. Par ces mots, le Rédempteur nous a insinué que nous devons faire comme font les pauvres mendiants; quand ceux-ci ne reçoivent pas l'aumône qu'ils demandent, et qu'on les renvoie, ils ne cessent pas de demander et de revenir à la charge; et lorsque le maître de la maison ne paraît plus, ils se mettent à frapper la porte jusqu'à l'importunité. C'est ce que Dieu veut que nous fassions nous-mêmes: il veut que nous priions, que nous retournions à la prière, et que nous ne nous lassions jamais de demander qu'il nous assiste, qu'il nous secoure, qu'il nous donne la lumière et la force, et qu'il ne permette pas que nous perdions jamais sa grâce. Le docte Lessius dit que celui qui néglige de prier, étant en état de péché, ou en péril de mort, ou simplement celui qui abandonne la prière pour un temps considérable, comme, par exemple, un ou deux mois, est, par cela même, coupable d'un péché grave; mais cette décision regarde seulement le temps où l'on n'est point tenté, puisque l'on pèche toujours mortellement lorsqu'on ne recourt pas à Dieu pendant une forte tentation, pour demander le secours d'y résister, attendu qu'on s'expose, par cette négligence, à un péril prochain, et même certain de tomber.

Mais, dira-t-on, puisque le Seigneur peut et veut me donner la persévérance, pourquoi ne me la donne-t-il pas une fois pour toutes, lorsque je la lui demande? Les raisons qu'en apportent les saints pères sont nombreuses. Dieu diffère de donner cette grande grâce, premièrement, pour mettre mieux à l'épreuve notre confiance; ensuite, dit S. Augustin, afin que nous la désirions plus avidement. Le saint écrit que les grands désirs sont requis pour les grands dons, parce que les biens promptement reçus ne sont point appréciés comme ceux qui ont été long-temps attendus : *Non vult (Deus) cito dare, ut discas magna magne desiderare; diu desiderata dulcius obtinentur; cito autem data vilescunt.* (Aug. Serm. 61. alias 5. de Verl. Dom.) En outre, cela arrive, afin que nous conservions le souvenir de Dieu. Si nous étions certains de persévérer et de nous sauver, et si nous n'avions un besoin continuel du secours de Dieu pour nous conserver en sa grâce et pour opérer notre salut, nous l'oublierions facilement. Le besoin fait que les pauvres fréquentent les maisons des riches. C'est pourquoi le Seigneur, afin de nous attirer à lui, comme dit S. Jean Chrysostôme, et de nous voir prosternés à ses pieds, pour nous combler plus abondamment de ses grâces, diffère de nous accorder la grâce entière du salut jusqu'à l'heure de notre mort : *Neque renuens nostras preces differt; sed hac arte, sedulos nos efficiens, ad semetipsum trahere vult.* (S. Chrys. Hom. 50. in gen.) Dieu diffère encore quelquefois de nous donner la sainte persévérance, afin que continuant à le prier, nous nous attachions de plus en plus à lui par les doux liens de l'amour : *Oratio*, dit ce même S. Chrysostôme, *non parvum vinculum est dilectionis in Deum, quæ cum eo colloqui assuefacit.* (S. J. Chrys. in Psalm. 4.) O combien la prière, par laquelle nous recourons sans cesse à Dieu,

combien l'attente des grâces que nous désirons de sa miséricorde, sont un foyer ardent et un lien puissant d'amour pour nous enflammer et nous unir plus étroitement à lui !

Mais jusqu'à quand faut-il prier ? Toujours, répond le même saint, jusqu'à ce que nous recevions la sentence favorable du salut éternel, ce qui veut dire, jusqu'à la mort : *Non desistas*, dit le saint, *donec accipias*. (Id. Rom. 24. in Matth. 7.) Et il ajoute que celui qui dit : Je ne me laisserai point de prier que je ne sois sauvé, se sauvera certainement : *Si dixeris : Nisi accepero, non recedam, prorsus accipies*. L'apôtre écrit que plusieurs courent dans la lice, mais qu'un seul remporte le prix de la course. *Nescitis quod ii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium? sic currite ut comprehendatis*. (I. Cor. ix. 24.) La prière ne suffit donc pas pour se sauver, mais il est nécessaire de prier continuellement, jusqu'à ce que nous recevions la couronne que Dieu promet seulement à ceux qui continuent à le prier jusqu'à la fin.

Si donc nous voulons nous sauver, nous devons faire ce que faisait David, qui tenait toujours ses yeux tournés vers le Seigneur, pour implorer son secours, afin d'être victorieux de ses ennemis : *Oculi mei semper ad Dominum, quia ipse evellet de laqueo pedes meos*. (Psalm. xxiv. 15.) Comme le démon ne cesse de nous tendre des embûches pour nous dévorer, selon les paroles de S. Pierre : *Adversarius vester diabolus sicut leo rugiens, circuit, quærens quem devoret*, (I. Pet. v. 8.) ainsi nous devons avoir toujours les armes à la main pour lui résister, et dire avec le prophète royal : *Persequar inimicos meos, et non convertar, donec deficiant*. (Ps. xvii. 4.) Je ne me laisserai point de combattre, jusqu'à ce que je voie mes ennemis en déroute. Mais

comment pourrons-nous remporter cette victoire si difficile et si importante pour nous ? *Perseverantissimis precibus*, répond S. Augustin : avec la seule prière, mais une prière persévérante. Et jusqu'à quand ? Jusqu'à ce que le combat soit fini : *Sicut nunquam deficit pugna*, dit S. Bonaventure, *sic nunquam cessemus petere misericordiam*. (Serm. 27. de Conf.) Comme nous devons continuellement combattre, ainsi nous devons continuellement demander à Dieu les secours nécessaires pour n'être point vaincus. Malheur, dit le sage, à celui qui se lasse de prier dans ce combat : *Vae his, qui perdiderunt sustinentiam* (Eccl. II. 15.) Nous nous sauverons, dit l'apôtre, mais seulement à cette condition : *Si fiduciam, et gloriam spei, usque ad finem retineamus*. (Hebr. III. 6.) Si nous sommes constans à prier jusqu'à la mort.

Fortifiés par la miséricorde de Dieu et par la vertu de ses promesses, disons donc avec le même apôtre : *Quis ergo separabit nos a charitate Christi ? Tribulatio ? an angustia ? ... an periculum ? an persecutio ? an gladius ?* (Rom. VIII. 35.) Qui pourra me séparer de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce la tribulation ? le péril de perdre les biens de ce monde ? les persécutions des hommes ou des démons ? les tourmens des tyrans ? *In his omnibus superamus*, (ces mots de S. Paul nous encouragent) *propter eum qui dilexit nos*. (Ibid. 37.) Non, disait-il, aucune tribulation, aucun chagrin, aucun péril, aucune persécution, aucun tourment ne pourra jamais nous séparer de l'amour de Jésus-Christ ; parce qu'avec son secours, nous surmonterons tout, en combattant pour l'amour de ce Seigneur qui a donné la vie pour nous. Le père Hippolyte Durazzo, au moment où il se décida à quitter la prélature romaine pour se donner tout à Dieu, en entrant, comme il fit, dans

la compagnie de Jésus, craignant d'être infidèle, à raison de sa faiblesse, disait à Dieu : *Non me deseras*. Seigneur, maintenant que je me suis donné tout à vous, par pitié ne m'abandonnez pas ? Il entendit à l'instant la voix de Dieu, qui lui disait au fond de son cœur : *Tu non me deseras*. Et toi plutôt, lui disait Dieu, je te recommande de ne pas m'abandonner. Enfin, le serviteur de Dieu, se confiant en sa bonté et en son secours, conclut de cette manière : Donc, ô mon Dieu ! vous ne m'abandonnerez pas, et moi je ne vous abandonnerai point.

Si nous ne voulons donc pas que Dieu nous délaisse, nous ne devons jamais cesser de le prier qu'il ne nous abandonne pas. De cette manière, il ne nous abandonnera certainement pas, et ne permettra jamais que nous le perdions, ni que nous nous séparions de son saint amour. Et, pour cette fin, nous ne devons pas seulement demander la persévérance finale et les grâces nécessaires pour l'obtenir, mais nous devons solliciter en même temps, par anticipation, la grâce d'être toujours constans à prier ; et c'est là le grand don qu'il a promis à ses élus par la bouche du prophète : *Et effundam super domum David, et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum*. (Zach. XII. 10.) Ah ! quelle grande grâce est l'esprit de prière, c'est-à-dire, la grâce que Dieu accorde à une ame de prier toujours. Ne nous laissons donc point de demander à Dieu cette grâce et cet esprit de prière ; parce qu'en priant sans cesse, nous obtiendrons certainement du Seigneur la persévérance et tous les autres dons que nous désirons, puisqu'il ne peut manquer à la promesse qu'il nous a faite, d'exaucer ceux qui le prient : *Spe enim salvi facti sumus*. (Rom. VIII. 24.) Avec cette espérance de prier toujours,

nous pouvons nous regarder comme sauvés : *Hujus nobis urbis fiducia latum præbebit ingressum*. Cette espérance, disait le vénérable Bède, nous donnera l'entrée dans la cité du paradis. (Beda. Serm. 18. de Sanct.)

DEUXIÈME PARTIE.

ON DÉMONTRE QUE LA GRACE DE LA PRIÈRE EST
DONNÉE A TOUS LES HOMMES, ET L'ON TRAITE DE LA
MANIÈRE ORDINAIRE DONT LA GRACE OPÈRE.

INTRODUCTION.

La prière étant donc supposée nécessaire pour obtenir le salut, comme nous l'avons prouvé dans le chapitre I de la première partie, nous devons, en conséquence, regarder aussi comme certain que nous avons tous l'aide de Dieu pour prier actuellement, sans avoir besoin pour cela d'autre grâce spéciale, et qu'avec la prière nous pouvons obtenir toutes les autres grâces qui sont nécessaires pour observer les préceptes, et ainsi acquérir la vie éternelle. De sorte que ceux qui se perdent ne peuvent s'excuser sur ce qu'ils ont manqué des secours nécessaires pour se sauver. Comme dans l'ordre de la nature Dieu a voulu que l'homme naquît nu et dans le besoin de plusieurs choses nécessaires à la vie, mais lui a donné des mains et une raison pour se vêtir et pourvoir à toutes ses autres nécessités; de même dans l'ordre surnaturel, l'homme naît impuissant à obtenir le salut éternel par ses propres forces; mais le Seigneur, par sa bonté, accorde à chacun

la grâce de la prière , avec laquelle il peut obtenir toutes les autres grâces qui sont nécessaires pour observer les préceptes et opérer son salut.

Mais avant d'en venir à faire connaître ce point important , il est utile d'établir deux préliminaires. 1° Que Dieu veut que tous les hommes se sauvent , et que c'est pour cela que Jésus-Christ est mort pour tous. 2° Que Dieu , de son côté , donne à tous les hommes les grâces nécessaires pour se sauver , et que tous ceux qui correspondent à ces grâces se sauvent.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIER PRÉLIMINAIRE.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et c'est pourquoi Jésus-Christ est mort pour le salut de tous.

Dieu aime toutes ses créatures : *Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti.* (Sap. xi. 25). L'amour ne peut rester oisif : *Habet omnis amor vim suam.* (S. Aug. in Ps. 121.) D'où il suit que l'amour apporte nécessairement avec soi la bienveillance, et qu'ainsi l'amant ne peut cesser de faire du bien à la personne aimée autant qu'il le peut : *Amor, quæ bona illi esse credit quem amat, ea studet efficere,* dit Aristote. (1. Rhetor.) Si donc Dieu aime tous les hommes, il veut par conséquent que tous acquièrent la vie éternelle qui est le sommaire et l'unique bien de l'homme, puisqu'elle est la seule fin pour laquelle Dieu l'a créé : *Habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem vero vitam æternam.* (Rom. vi. 21.) Cette doctrine que, Dieu veut sauver tous les hommes et que Jésus-Christ est mort pour leur salut, est aujourd'hui la doctrine certaine et catholique de l'Église, comme disent les théologiens, *Petau, Gonet, Gotti*, et plusieurs autres avec *Tournely*, qui ajoute que c'est une doctrine presque de foi. D'où il suit que les prédestinatiens furent condamnés avec raison ; car, entr'autres erreurs, comme on peut le voir dans *Noris, Petau*, et plus en détail dans *Tournely*, (Tournel. Præl. theol. t. 5. q 5. ubi agit de Prædest. p. 109.) ils disaient que Dieu ne veut

point sauver tous les hommes, comme l'atteste Hincmar, archevêque de Reims dans une épître à Nicolas I^{er}, lorsqu'il dit : *Veteres predestinatiani dixerunt, quoniam non vult Deus omnes salvos fieri, sed tantum eos qui salvantur.* Ils furent condamnés d'abord par le concile d'Arles, en 475, où il fut dit : *Anathema illi qui dixerit, quod Christus non pro omnibus mortuus sit, nec omnes homines salvos esse velit.* Ensuite dans celui de Lyon, en 4409, où Lucidus fut contraint de se rétracter par cette déclaration : *Damno eum qui dicit, quod Christus non mortem pro omnium salute suscepit.* Et de même, dans le 9^e siècle, Cotescale, qui renouvela la même erreur, fut condamné par le concile de Quercy, dans lequel il fut décidé, à l'article 3 : *Deus omnes homines sine exceptione vult salvos fieri, licet non omnes salventur.* Et à l'article 5 : *Nullus est pro quo (Christus) passus non fuerit, licet non omnes ejus mysterio redimantur.* Enfin, la même erreur fut condamnée dans les propositions 42 et 50 de Quesnel, dans l'une desquelles il était dit : *Quando Deus vult salvare animam, effectus indubitabilis sequitur voluntatem Dei;* et dans l'autre : *Omnes quos Deus vult salvare per Christum, salvantur infallibiliter.* Ces propositions furent justement condamnées, parce qu'elles faisaient entendre que Dieu ne veut point le salut de tous les hommes; car dire que Dieu sauve infailliblement ceux qu'il veut sauver, c'était donner lieu de conclure que Dieu ne veut point le salut de tous les fidèles, encore moins celui de tous les hommes.

La même doctrine fut clairement exprimée par le concile de Trente (Sess. 6. c. 2.), où il est dit que Jésus-Christ est mort *ut omnes adoptionem filiorum reciperent;* et au chapitre 3 : *Verum, etsi ille pro omnibus mortuus est, non omnes tamen mortis ejus beneficium recipiunt.* Le concile

suppose donc comme certain que le Sauveur n'est pas mort seulement pour les élus, mais qu'il est mort aussi pour tous ceux qui, par leur faute, ne reçoivent point le bienfait de la rédemption. Il ne sert de rien de répondre que par ces paroles le concile a voulu seulement dire que Jésus-Christ a donné au monde un prix suffisant pour sauver tous les hommes, puisqu'alors on pourrait affirmer dans ce sens qu'il est mort aussi pour les démons. Ajoutons à cela que le concile a voulu ici reprouver l'erreur des novateurs qui ne niaient point que le sang de Jésus-Christ fût suffisant pour nous sauver tous, mais qui disaient qu'il n'avait pas été répandu ni donné, en effet, pour tous : c'est cette erreur qu'a voulu condamner le concile, lorsqu'il a dit que le Sauveur est mort pour tous. De plus, il ajoute au chapitre 6, que les pécheurs se disposent à la justification par l'espérance en Dieu, en vue des mérites de Jésus-Christ : *In spem eriguntur, fidentes Deum sibi propter Christum propitium fore*. Or, si Jésus-Christ n'avait point appliqué les mérites de sa passion à tous les hommes, il en résulterait que personne ne pouvant être certain, à moins d'une révélation, d'être du nombre de ceux à qui le Rédempteur a voulu appliquer le fruit de ses mérites, aucun pécheur, par là même, ne pourrait se disposer par une telle espérance, puisqu'aucun n'aurait un fondement certain, indispensable cependant, pour espérer que Dieu veut sauver tous les hommes et pardonner à tous les pécheurs bien disposés, par les mérites de Jésus-Christ. C'est encore l'erreur condamnée dans Baïus, qui soutenait que Jésus-Christ n'était mort que pour les élus. Elle a été aussi condamnée dans la cinquième proposition de Jansénius : *Semipelagianum est, dicere Christum pro omnibus omnino hominibus mortuum esse, aut sanguinem fudisse*. Et Inno-

cent X, dans sa constitution de l'an 1685, déclara expressément que c'est une proposition impie et hérétique que de dire que Jésus-Christ est mort seulement pour le salut des élus.

Mais, d'un autre côté, les Écritures, d'accord avec les saints pères, nous assurent que Dieu veut sincèrement, et d'une vraie volonté, le salut de tous les hommes, et la conversion de tous les pécheurs tant qu'ils vivent sur la terre. Nous en avons d'abord un témoignage exprès en S. Paul : (I. Tim. II. 4.) *Qui omnes homines vult salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire.* Il est vrai que S. Augustin et S. Thomas rapportent différentes interprétations que quelques-uns ont données à ce texte; mais ces deux saints docteurs l'ont entendu de la volonté expresse qu'a Dieu de sauver tout le monde sans exception. En parlant de S. Augustin, nous verrons plus loin que tel a été son sentiment; c'est pourquoi S. Prosper rejette, comme une chose injurieuse au saint docteur, la prétention que S. Augustin ait jamais supposé que le Seigneur n'a pas la volonté de sauver tous et chaque homme en particulier : ce saint, qui était un de ses plus fidèles disciples, écrit : *Sincerrime credendum atque profitendum est, Deum velle omnes homines salvos fieri; siquidem apostolus (cujus hæc sententia est) sollicitè præcepit ut Deus pro omnibus supplicetur.* (S. Prosp. Resp. ad 2. object. Vincent.) L'argument par lequel le saint le prouve, est clair, puisque S. Paul, au lieu cité, dit premièrement : *Obsecro igitur primum omnium fieri obsecrationes...*, *pro omnibus hominibus;* et il ajoute ensuite : *Hoc enim bonum est et acceptum coram Salvatore nostro Deo, qui omnes homines vult salvos fieri.* Donc, l'apôtre veut qu'on prie pour tous, par la raison que Dieu veut les sauver tous. Et S. Jean Chrysostôme se sert de ce même raisonne-

ment. (Chrys. in I. Thim. 2. Hom. 7.) *Si omnes ille vult salvos fieri, merito pro omnibus oportet orare. Si omnes ipse salvos fieri cupit, illius et tu concorda voluntati.* Et si S. Augustin, disputant avec les semi-pélagiens, semble quelque part interpréter diversement le texte cité, en disant que Dieu ne veut pas sauver tous les hommes, mais seulement quelques-uns; le savant Petau remarque très-bien que le saint parlait alors d'une manière incidente, et ne traitait pas à fond cette matière; ou qu'il a parlé simplement de la grâce de volonté absolue et victorieuse, par laquelle Dieu veut absolument le salut de quelques-uns, le saint ayant dit à ce propos : *Omnipotentis voluntas semper invicta est.* (Aug. in Enchirid. c. 102. n. 16.) C'est ainsi que S. Thomas (Thom. 1. Sent. q. 49. a. 1.) concilie le sentiment de S. Augustin avec celui de S. Damascène, qui tient que Dieu veut sauver tous les hommes en général et chacun en particulier, par une volonté antécédente : *Deus precedenter vult omnes salvari, ut efficiat nos bonitatis suæ participes, ut bonus; peccantes autem puniri vult, ut justus.* (S. Damasc. l. 2. de Fid. c. 2.) S. Augustin, au contraire, comme nous l'avons dit, semble quelque part d'un avis différent. Mais S. Thomas les concilie, en disant que S. Damascène a parlé de la volonté antécédente, par laquelle Dieu veut sauver tous les hommes, tandis que S. Augustin a parlé de la volonté conséquente. S. Thomas, dans l'endroit cité, explique ensuite ce que c'est que cette volonté antécédente et conséquente de Dieu. Il dit : *Voluntas antecedens est, qua (Deus) omnes homines salvos fieri vult... Consideratis autem omnibus circumstantiis personæ, sic non invenitur de omnibus bonum esse quod salventur; bonum enim est eum qui se preparat, et consentit salvari, non vero nolentem et resistantem, etc..., et hæc dicitur volun-*

tas consequens, eo quod præsupponit præscientiam operum, non tanquam causam voluntatis, sed quasi rationem voliti.

Ainsi S. Thomas est du même sentiment, savoir, que Dieu veut sauver tous les hommes en général et chacun en particulier, et il le confirme dans plusieurs autres endroits. Sur ces paroles : *Eum qui venit ad me non ejiciam*, il invoque l'autorité de S. Chrysostôme pour faire dire au Seigneur : *Secundum Chrysostomum : si ergo pro salute hominum incarnatus sum, quomodo eos debeo ejicere? et hoc est quod elicit : ideo non ejicio, quia descendi de caelo, ut faciam voluntatem patris, qui vult omnes salvos fieri.* (Thom. c. 6. Jo. lect. 4.) Et ailleurs : *Deus voluntate sua liberalissima dat (gratiam) omnî præparanti se.* (I. Tim. 2. *Qui vult omnes homines salvos fieri.*) *Et ideo gratia Dei nulli deest, sed omnibus quantum in se est se communicat.* (S. Thom. in cap. 12. ad Hebr. ad verb. compl. ne quis. etc.) Et ailleurs il le déclare plus expressément encore, en expliquant le texte déjà cité de S. Paul, (1. Tim. 2.) *Qui vult omnes homines salvos fieri*, le saint docteur dit : *In Deo salus omnium hominum secundum se considerata habet rationem ut sit volibilis, et sic ejus voluntas est antecedens; sed si consideretur bonum justitiæ, et quod peccata puniantur, sic non vult, et hæc est voluntas consequens.* On voit par là que le docteur angélique a été constant à déclarer ce qu'il entendait par la volonté antécédente et la volonté conséquente; puisqu'il confirme ici ce qu'il avait dit déjà sur ces opinions, comme nous l'avons rapporté tout à l'heure. Il ajoute seulement ici la parabole du marchand qui veut antécédemment sauver ses marchandises; mais qui, la tempête survenant, les abandonne toutes pour sauver sa vie. C'est ainsi, dit le saint, que Dieu, voyant l'iniquité de plusieurs, veut les punir pour le bien de sa justice, et ne veut point conséquem-

ment les sauver ; mais antécédemment, c'est-à-dire en soi, il veut d'une volonté vraie et absolue le salut de tous. Ainsi, dit-il ailleurs, la divine volonté de sauver tous les hommes est absolue en elle-même, elle est seulement conditionnelle quant à l'objet voulu, savoir, si l'homme veut correspondre, comme le bon ordre l'exige, à obtenir le salut. *Nec tamen, dit-il, est imperfectio ex parte voluntatis divinæ, sed ex parte voliti, quod non accipitur cum omnibus circumstantiis, quæ exiguntur ad rectum ordinem in salutem.* (S. Thom. Sent. dist. XLVI. q. 1. ad. 2.) On ne peut objecter ce que dit le saint dans la Somme, (Thom. 1. p. 4. 25. a. q.) où il semble insinuer que Dieu prédestine certaines personnes à la gloire et laisse les autres, avant toute prescience de mérite, puisqu'en se faisant à lui-même (Ad. 3) l'objection suivante: *Electio quamdam discretionem importat; sed vult omnes salvos fieri; ergo prædestinatio, quæ præordinat homines in salutem, est absque electione.* Il répond ainsi: *Ad tertium dicendum, quod, supra sicut dictum est. (Quæst. 19. art. 6.) Deus vult omnes homines salvos fieri antecedenter, quod non est simpliciter velle, sed secundum quid; non autem consequenter, quod est simpliciter velle.* Et dans la question citée, (19. art. 6. ad. 4.) le saint déclare de nouveau et plus distinctement ce qu'il entend par volonté antécédente et conséquente, lorsqu'il dit: *Judex antecedenter vult omnem hominem vivere, sed consequenter vult homicidam suspendi. Similiter Deus antecedenter vult omnem hominem salvari; sed consequenter vult quosdam damnari secundum existentiam suæ justitiæ. Neque tamen id quod antecedenter volumus, simpliciter volumus, sed secundum quid; quia voluntas comparatur ad res, secundum quod in seipsis sunt; in seipsis autem sunt in particulari. Unde simpliciter volumus aliquid, secundum quod*

volumus illud, consideratis omnibus circumstantiis particularibus, quod est consequenter velle. Et enfin, il conclut : *Et sic patet, quod quicquid Deus simpliciter vult, fit; licet illud quod antecederet vult, non fiat.* C'est ainsi que le maître angélique distingue en Dieu deux volontés, l'antécédente et la conséquente : par la première, il veut véritablement que tous les hommes soient sauvés; cependant il ne veut pas qu'ils soient sauvés, simplement ou absolument, mais *secundum quid*, c'est-à-dire, selon les causes particulières, telles qu'elles sont en elles-mêmes; en un mot, selon les circonstances de mérite ou de démérite; par la volonté conséquente, il veut sauver simplement ceux qui sont dignes de la gloire, eu égard aux circonstances particulières de leur correspondance à la grâce.

On ne peut opposer non plus ce que dit S. Thomas à l'art. vi de la même question xxiii, part. 1^{re}, savoir que la prescience des mérites n'est point cause de la prédestination; puisqu'il distingue en cet endroit la gloire qui se donne pour les mérites, et la grace que Dieu donne pour mériter la gloire; il conclut très-bien que la prédestination à la grâce précède tout mérite; mais il ne dit point la même chose de la prédestination à la gloire, et c'est ce que le saint avait expressément déclaré ailleurs, en disant : (S. Thom. in Epist. ad Rom. 8.) *Circa ordinem autem prescientie et predestinationis, dicunt quidam, quod prescientia meritorum bonorum et malorum est ratio predestinationis et reprobationis, ut scilicet intelligatur, quod Deus predestinet aliquos quia prescit bene operaturos; et secundum hoc littera legitur: quos prescivit conformes fieri imaginis filii sui, hos predestinavit. Et hoc quidem rationabiliter diceret, si predestinatio respiceret vitam eternam, quae datur meritis.* Il parle ainsi de la prédestina-

tion à la gloire; mais parlant ensuite de la prédestination à la grâce, il ajoute immédiatement : *Sed sub prædestinatione cadit omne beneficium salutare, ab æterno divinitus præparatum. Unde ponere quod aliquid meritorium ex parte nostra præsupponatur, cujus præscientia sit causa prædestinationis, nihil est aliud quam gratiam ponere dari ex meritis nostris, et quod principium bonorum operum est ex nobis, et consummatio est ex Deo.* Et puis il continue de parler de la grâce. Le saint nie donc justement que la prédestination à la grâce nous soit donnée pour nos mérites, puisqu'il est certain, selon tous les catholiques, que Dieu nous donne sa grâce gratuitement, sans regard ni prévision de nos mérites; mais quant à la prédestination à la gloire, le saint accorde que la prescience des mérites est le fondement, soit de cette prédestination, soit de la condamnation à la peine éternelle; autrement le saint n'aurait pu enseigner, comme il l'a fait si souvent, que Dieu veut, d'une volonté vraie et sincère, sauver tous les hommes en général, et chacun d'eux en particulier. Et en vérité je ne conçois point comment ceux qui soutiennent que Dieu prédestine certains hommes au salut, et certains autres à la damnation, sans égard à leurs mérites, peuvent dire ensuite qu'il veut les sauver tous; à moins qu'ils n'entendent par là que la volonté de Dieu, au lieu d'être véritable et sincère, est une volonté métaphorique! Je ne comprends point, dis-je, comment on pourrait soutenir que Dieu veut sauver tous les hommes et les rendre participans de la gloire, lorsqu'il aurait exclu la plupart d'entr'eux de la gloire, antécédemment à tous leurs démérites, et quand la sentence de l'apôtre est pourtant décisive et absolue : *Deus vult omnes homines salvos fieri.* Ces paroles prises dans le sens propre si-

gnifient que Dieu veut véritablement sauver tous les hommes, et c'est d'ailleurs une règle généralement reçue de ne pas détourner les paroles de l'Écriture à un sens étranger, à moins que le sens littéral ne répugne à la foi, ou aux bonnes mœurs. C'est ce que veut dire S. Bonaventure, lorsqu'il écrit : *Dicendum quod, cum apostolus dicat, quod Deus vult omnes homines salvos fieri, necesse debemus concedere quod Deus velit.* (S. Bonav. 1. Sen. dist. xiv. a. 1. q. 1.)

Mais voyons d'autres textes qui prouvent la même chose. Le Seigneur dit par Ezéchiel (xxxvi. 11) : *Vivo ego, dicit Dominus; nolo mortem impii, sed ut convertatur a via sua, et vivat.* Il ne dit pas seulement qu'il ne veut point la mort, mais encore qu'il veut la vie du pécheur; et il jure, comme l'observe Tertulien, pour que sa parole reçoive plus de croyance : *Jurans etiam, vivo dicens, cupit sibi credi.* (Tert. de Pœnit. cap. 4.)

De plus, David nous dit : *Quoniam ira in indignatione ejus, et vite in voluntate ejus.* (Ps. xxix. 8.) S'il nous punit, c'est parce que nos péchés excitent son indignation; quant à sa volonté, il ne veut point notre mort, mais notre vie. S. Basile, expliquant précisément ce texte, dit : *Et vita in voluntate ejus; quid ergo dicit? Nimirum, quod vult Deus omnes vite fieri participes.* De plus, le même prophète dit : *Deus noster, Deus salvos faciendi, et Domini Domini exitus mortis.* (Ps. lxxvii. 22.) Bellarmin commente ce passage ainsi : *Hoc est illi proprium, hæc est ejus natura; Deus noster est Deus salvans, et Dei nostri sunt exitus mortis, id est liberatio a morte.* Il est donc de la nature propre de Dieu de sauver tous les hommes, et de les délivrer tous de la mort éternelle.

En outre, le Seigneur dit : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Matth xi. 28.)

S'il nous appelle tous au salut, il veut donc nous sauver tous. S. Pierre ajoute : *Nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.* (II. Pet. III. 9.) Il ne veut la damnation d'aucun, mais il veut que tous (*omnes*) fassent pénitence et, par là, obtiennent leur salut. Et de quoi nous servirait, dit Tertullien, que Dieu ne nous eût pas créés pour l'enfer, si en nous créant, il nous avait séparés du nombre des élus; puisque la séparation d'avec les élus entraîne nécessairement la perte du salut et la damnation, n'y ayant pas de milieu entre l'un et l'autre? *Quis crit enim, dit-il, exitus segregatorum? nonne amissio salutis?*

Le Seigneur dit encore : *Sto ad ostium, et pulso; si quis aperuerit, intrabo.* (Apoc. III. 20.) *Quare moriemini, domus Israël? Revertimini et vivite.* (Ezech. XXI. 51.) *Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci?* (Isa. V. 5.) *Quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti?* (Math. XXIII. 57.) Comment le Seigneur pourrait-il dire qu'il frappe continuellement le cœur des pécheurs? comment nous exhorterait-il à nous jeter dans ses bras? comment nous reprocherait-il qu'il n'a pu faire plus qu'il n'a fait pour nous sauver? comment dirait-il qu'il a voulu nous recevoir comme ses enfants, s'il n'avait une vraie volonté de nous sauver tous? Bien plus, S. Luc rapporte que J.-C., voyant de loin Jérusalem, et considérant la perte de ce peuple en punition de ses péchés : *Videns civitatem, flevit super illam.* (Luc. XIX. 41.) Pourquoi pleura-t-il alors, dit Théophilacte avec S. Chrysostôme, en voyant la ruine des Hébreux, si ce n'est parce qu'il désirait véritablement leur salut? Or, comment pourrait-on dire que le Seigneur ne veut point sauver tous les hommes, après tant de témoignages par lesquels le Seigneur nous manifeste la volonté qu'il a

de les voir tous sauvés? *Quod si ista*, dit Petau (tom. 1. l. 10. c. 15. n. 5.) *Scripturæ loca, quibus hanc suam voluntatem, tam illustribus ac sæpe repetitis sententiis, imo lacrymis, ac jurejurando testatus est Deus, calumniari licet, et in contrarium detorquere sensum, ut (præter paucos), genus humanum omne perdere statuerit, nec eorum servandam voluntatem habuerit; quid est adeo disertum in fidei decretis, quod simili ab injuria et cavillatione tutum esse possit? Dire que Dieu ne veut point sauver tous les hommes, selon cet illustre écrivain, c'est une injure et une dérision, dirigées contre les maximes les plus claires de la foi. Et le cardinal Sfondrate dit : *Plane qui aliter sentiunt, nescio, an ex Deo vero Deum senicum faciunt, quales sunt qui reges in theatro se fingunt, cum tamen nihil minus quam reges sint.* (Nodus Prædest. part. 1. § 1.)*

Cette vérité, que Dieu veut sauver tous les hommes, est aussi confirmée par l'autorité des saints pères; on ne doute pas que tous les pères de l'Église grecque ne soient du même sentiment que ceux de l'Église latine, et ne s'accordent à dire que Dieu veut que tous et chacun des hommes soient sauvés; tels sont S. Justin, S. Basile, S. Grégoire, S. Cyrille, S. Méthodius, S. Chrysostôme, tous cités par Petau. Mais voyons ce qu'en disent aussi les pères latins. S. Jérôme (Com. in cap. 1. ad Ephes.) : *(Deus) vult salvare omnes; sed quia nullus absque propria voluntate salvatur, vult nos bonum velle, ut cum voluerimus, velit in nobis et ipse bonum implere consilium.* Et ailleurs (In cap. LXIII. Isaïæ) : *Voluit itaque Deus salvare cupientes, et provocavit ad salutem, ut voluntas haberet præmium; sed illi credere noluerunt.* S. Hilaire (Epist. ad August.) : *Omnes homines Deus salvos fieri velit, et non eos tantum qui ad Sanctorum numerum pertinebant, sed omnes*

omnino, ut nullus habeat exceptiones. S. Paulin. (Epist. xxiv. ad Sev. num. 9) : Omnibus dicit Christus : Venite ad me, etc. Omnem enim, quantum in ipso est, hominem salvum fieri vult, qui fecit omnes. S. Ambroise. (De libr. parad. cap. viii.) : Etiam circa impios suam ostendere debuit voluntatem, et ideo nec proditorem debuit præterire, ut adverterent omnes quod in electione etiam proditoris sui salvandorum omnium præ-tendit... Et quod in Deo fuit, ostendit omnibus quod omnes voluit liberare. L'auteur de l'ouvrage qui porte le titre de Commentaire de S. Ambroise, et qu'on croit être, comme dit Petau, du diacre Hilaire, en parlant du texte de S. Paul, qui vult omnes homines, etc., fait cette question : Mais puisque Dieu veut sauver tous les hommes, et que d'ailleurs il est tout puissant, pourquoi y en a-t-il tant qui ne se sauvent pas? Et il répond : Vult illos salvari, si et ipsi velint; nam utique qui legem dedit, neminem exclusit a salute... Hæc medicina non proficit invitis. (Ap. pet. loco. citato.) Il dit que le Seigneur n'a exclu personne du salut, et qu'il donne à tous la grâce pour les sauver; mais à condition qu'ils voudront y correspondre, parce que la grâce de Dieu ne porte aucun secours à celui qui la refuse. S. Chrysostôme. (Homil. 44. de longit. præm.) : Cur igitur non omnes salvi fiunt, si vult (Deus) omnes salvos esse? Quoniam non omnium voluntas illius voluntatem sequitur; porro ipse neminem cogit. S. Augustin. (De Spirit. et Litt. cap. 5.) : Vult Deus omnes homines salvos fieri; non sic tamen, ut eis liberum adimat arbitrium. S. Augustin tient la même doctrine en plusieurs autres endroits de ses ouvrages que nous rapporterons plus tard en peu de mots.

Il est donc clair, et par l'Écriture et par les saints pères, que Jésus-Christ est mort pour chacun des hommes Grande fut sans doute la ruine que le péché d'Adam causa

à tout le genre humain ; mais Jésus-Christ, par la grâce de la rédemption, a réparé tous les dommages qui nous ont été faits par le péché d'Adam. C'est pourquoi le concile de Trente (Sess. 5. in Decr. de Pecc. orig. cap. v.) nous déclare que le baptême rend l'ame pure et sans tache, et que la concupiscence qui demeure en elle, n'y reste point pour leur perte, mais pour leur mériter une plus riche couronne, s'ils refusent d'y consentir. *In renatis enim nihil odit Deus.... Innocentes, immaculati, puri, ac Deo dilecti effecti sunt.... Manere autem in baptizatis concupiscentiam vel fomitem, hæc sancta synodus fatetur et sentit : quæ cum ad agonem relicta sit, nocere non consentibus non valet ; quinimo, qui legitime certaverit, coronabitur.* Bien plus, comme dit S. Léon, (Sermo. 1. de Ascens.) *Ampliora adepti (sumus) per Christi gratiam, quam per diaboli amiseramus invidiam.* Le gain que nous a procuré la rédemption de Jésus-Christ a été plus grand que le dommage que nous avons souffert par le péché d'Adam. Et l'apôtre l'a nettement déclaré, lorsqu'il a dit : *Non sicut delictum, ita et donum. Ubi autem abundavit delictum, superabundavit et gratia.* (Rom. v. 15. 20.) Le Sauveur lui-même nous l'a fait comprendre : *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius hæbeant.* (Jo. x. 10.) David et Isaïe l'avaient déjà prédit autrefois ; le premier a dit : *Et copiosa apud eum redemptio.* (Ps. cxxix.) Et le second : *Suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis.* (Is. xlii.) L'interprète s'exprime ainsi, au sujet de ces paroles : *Deus ita dimisit Ecclesiæ iniquitates per Christum, ut duplicia, id est multiplicia bona, susceperit pro pœnis peccatorum quas merebatur.* (Ap. Corn. a Lap. in loc. cit. Isa.)

Or, que notre Sauveur soit mort pour tous les hommes, comme nous l'avons déjà dit, et qu'il ait offert à son Père

éternel l'œuvre de sa rédemption pour le salut de chaque homme, nous en trouvons l'assurance dans les divines Écritures : *Venit filius hominis salvare quod perierat.* (Matth. xviii. 41.) *Qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus.* (I. Tim. ii. 6.) *Pro omnibus mortuus est Christus, ut et qui vivunt, non jam sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* (II. Cor. v. 15.) *In hoc enim laboramus et maledicimur, quia speramus in Deum vicum, qui est salvator omnium hominum, maxime fidelium.* (I. Tim. iv. 10.) *Et ipse est propitiatio pro peccatis nostris; non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi.* (I. Jo. ii. 2.) *Charitas enim Christi urget nos, existimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt.* (II. Cor. v. 14.) Je m'arrête seulement à ce dernier passage, et je demande comment l'apôtre pourrait-il conclure que tous étaient morts, de ce que Jésus-Christ est mort pour tous, s'il n'avait tenu pour certain que Jésus-Christ était véritablement mort pour tous? D'autant mieux que S. Paul déduit de cette raison l'amour qui doit embraser nos âmes à l'égard de ce divin Sauveur. Mais pour expliquer le désir et la volonté que Dieu a de sauver tous les hommes, le texte suivant du même apôtre est surtout peremptoire (Rom. viii. 32.) : *Qui etiam proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum.* Mais les paroles suivantes sont plus fortes encore : *Quomodo non etiam cum illis omnia nobis donavit?* Si Dieu nous a tout donné, comment pourrions-nous craindre après cela qu'il nous ait refusé l'élection à la gloire? Et s'il nous a donné son propre fils, dit le cardinal Sfondrate, comment nous refuserait-il la grâce du salut? *Hic diserte nos instruit, dit cet auteur en parlant de S. Paul, Deum nos certos facere non negaturum minus, qui dedit majus : non negaturum gratiam ad salvandum, qui dedit*

filium ut salvaremur. (Nod. Prædest. vid. p. 1. § 2. n. 1.) Et en vérité, comment l'apôtre pouvait-il dire que Dieu nous a tout donné en nous donnant son fils, s'il avait cru que le Seigneur eût exclu plusieurs hommes de la gloire, qui est l'unique bien et l'unique fin pour laquelle il nous a créés? Le Seigneur aurait donc accordé tout à cette multitude d'hommes, et leur aurait refusé la meilleure chose, qui est la béatitude éternelle, sans laquelle ils ne peuvent qu'être éternellement malheureux, puisqu'il n'y a point de milieu? A moins que nous ne disions une chose encore plus inconvenante, comme le remarque Petrocorense, savoir : que Dieu donne à tous les hommes la grâce pour arriver à la gloire, mais qu'il en refuse l'entrée à un grand nombre; qu'il donne les moyens et refuse la fin.

Du reste, tous les saints pères s'accordent à dire que Jésus-Christ est mort pour obtenir le salut éternel à tous les hommes. S. Jérôme (Com. in 2. ad Cor. cap. v.) : *Christus pro omnibus mortuus est; solus inventus est, qui pro omnibus, qui erant in peccato mortui, offerretur.* S. Ambroise (In Ps. LXXII) : *Venit (Christus) ut vulnera nostra curaret; sed quia non omnes medicinam expetunt... ideo volentes curat, non adstringit invitos.* Et ailleurs (Lib. II. De Abel. cap. 5.) : *Omnibus opem sanitatis detulit, ut quicumque perierit, mortis suæ causas sibi adscribat, qui curari noluit, cum remedium haberet. Christi autem manifesta in omnes predicatur misericordia, qui omnes homines salvos fieri vult.* Il dit plus clairement ailleurs (In Ps. cxviii. v. 5.) : *Non ad unum quidem, non ad paucos, sed ad omnes, testamentum suum scripsit Jesus; omnes scripti heredes sumus; testamentum commune est, et jus omnium; hæreditas universorum, et soliditas singulorum;* remarquez ces paroles : *Omnes scripti heredes sumus.* Ainsi le Rédempteur nous a tous inscrits

comme héritiers du ciel. S. Léon (Serm. i. De Nativ. Dom. c. 1.) : *Sicut Christus nullum a reatu liberum reperit, ita liberandis omnibus venit.* S. Augustin (Tr. xii. in Jo. circa. fin.), sur cette parole de S. Jean (cap. iii. v. 17.) : *Non enim misit Deus filium suum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum*, dit : *Ergo, quantum in medico est, sanare venit ægrotum.* Remarquez ces mots : *Quantum in medico est*; donc, quant à lui, Dieu veut le salut de tous les hommes; mais il ne peut guérir, comme ajoute S. Augustin, celui qui ne veut pas être guéri. *Sanat omnino ille, sed non sanat invitum; quid enim te beatius, quam ut tanquam in manu tua vitam, sic in voluntate tua sanitatem habeas?* Alors donc que le saint dit *sanat*, il parle des pécheurs qui sont infirmes, et incapables d'arriver au salut par leurs propres forces; en disant *omnino*, il déclare qu'il ne manque rien de la part de Dieu pour que les pécheurs se guérissent et se sauvent. Disant ensuite *in manu tua vitam, sic in voluntate tua sanitatem habeas*, il déclare que Dieu, de sa part, veut les sauver tous; sans quoi l'acquisition de la santé et de la vie éternelle ne seraient point en notre pouvoir. Et ailleurs (Aug. Serm. cix. De Temp.) : *Qui nos tanto pretio redemit, non vult perire; nec enim emit quos perdat, sed emit quos vivificet.* Il nous a tous rachetés, pour nous sauver tous. Et enfin il nous excite tous à espérer la béatitude éternelle, par cette célèbre sentence : *Erigat se humana fragilitas; non dicat, non ero beatus.... Plus est quod fecit (Christus) quam quod promisit. Quid fecit? Mortuus est pro te. Quid promisit? Quod vives cum illo.* Quelques-uns ont prétendu que Jésus-Christ a offert son sang pour tous, afin de leur obtenir la grâce, mais non le salut. Mais Petrocorense ne peut souffrir cette opinion, et s'élevant contre ceux qui la soutiennent, il

s'écrie : *O contentiosam nugacitatem ! Quomodo Dei sapientia medium salutis voluit, et non finem ?* (Petrocor. tom. I. l. 3. cap. 4.) S. Augustin, parlant contre les Juifs, dit encore : *Agnoscite latus quod pupugistis, quoniam et per vos, et propter vos apertum est ?* (Lib. II. De Symb. ad Cat. cap. 8.) Si Jésus-Christ n'avait véritablement donné son sang pour tous les hommes, les Juifs auraient pu répondre à S. Augustin, qu'il était vrai qu'ils avaient ouvert le côté du Seigneur, mais qu'il n'avait point été ouvert pour eux.

D'ailleurs, S. Thomas ne doute point que Jésus-Christ ne soit mort pour tous les hommes, et il en conclut que Dieu veut les sauver tous. (Ad. I. Tim. lect. 1.) *Christus Jesus est mediator Dei et hominum, non quorundam, sed inter Deum et omnes homines; et hoc non esset, nisi vellet omnes salvare.* Cette doctrine, comme nous l'avons déjà dit plus haut, est confirmée par la condamnation de la cinquième proposition de Jansénius, où il était dit : *Semipelagianum est dicere, Christum pro omnibus hominibus mortuum esse aut sanguinem fudisse.* Le sens de cette proposition, d'après le contexte des autres propositions condamnées, et les principes connus de Jansénius, est celui-ci : Jésus-Christ n'est pas mort pour nous mériter à tous la grâce suffisante au salut, mais seulement pour la mériter aux prédestinés, comme Jansénius le dit expressément en un autre endroit, où il déclare : *Nullo modo ejus (scil. Augustini) principiis consentaneum est, ut Christus, Dominus vel pro infidelium in infidelitate morientium, vel pro justorum non perseverantium salute mortuus esse, et sanguinem fudisse sentiatur.* (Jans. de Grat. Christi, cap. 21.) Le sens catholique contraire est donc celui-ci : Il n'est point semi-pélagien, mais il est juste de dire que Jésus-

Christ est mort pour mériter, non-seulement aux prédestinés, mais à tous les hommes, et même aux réprouvés, la grâce d'arriver, selon l'ordre actuel de la providence, à la vie éternelle.

D'ailleurs, que Dieu veuille, de sa part, véritablement le salut de tous les hommes, et que Jésus-Christ soit mort pour le salut de tous, c'est ce que nous assure le précepte de l'espérance que le Seigneur nous impose à tous. La raison en est évidente : S. Paul appelle l'espérance chrétienne une ancre sûre et inébranlable pour l'âme. *Qui confugimus ad tenendam propositam spem, quam sicut anchoram habemus anime tutam ac firmam.* (Hebr. vi. 18.) Or, d'où nous viendrait cette ancre sûre et solide de notre espérance, sinon de la vérité que Dieu veut nous sauver tous ? *Qua fiducia, dit Petrocorense (tom. I. c. 5. q. 4.), divinam misericordiam sperare poterunt homines, si certum non sit quod Deus salutem eorum omnium velit? Qua fiducia Christi mortem Deo offerre, ut indulgentiam consequantur, si incertum est an pro ipsis oblata sit?* Le cardinal Sfondrate dit que si Dieu avait choisi les uns pour la vie éternelle, et en avait exclu les autres, nous aurions un plus grand motif de désespoir que d'espérance, en voyant qu'en effet le nombre des élus est bien plus petit que celui des réprouvés : *Nemo firmiter, dit cet auteur, sperare posset, dum ei plura desperandi quam sperandi fundamenta suppetunt; nam multo plures sunt reprobi, quam electi.* Et si Jésus-Christ n'était point mort pour le salut de tous les hommes, comment pourrions-nous avoir un fondement certain d'espérer le salut par les mérites de Jésus-Christ, sans une révélation spéciale ? Mais S. Augustin n'en doute nullement, lorsqu'il dit : *Omnis namque spes et fidei certitudo mihi est in pretioso sanguine Christi, qui effusus est propter nos, et propter nos-*

tram salutem. De sorte que le saint mettait toute son espérance dans le sang de Jésus-Christ, parce que la foi l'assurait que Jésus-Christ était mort pour le salut de tous les hommes. Mais nous aurons lieu d'examiner plus à fond cette raison tirée de l'espérance, dans le chap. III, lorsque nous parlerons du point principal, savoir, que la grâce de la prière est donnée à tous les hommes.

Cependant, il reste ici à résoudre l'objection qui est faite au sujet des enfans qui se perdent en mourant avant le baptême et l'usage de raison. Si Dieu veut sauver tous les hommes, dit-on, comment les petits enfans périssent-ils sans que ce soit de leur faute, étant privés de tout secours divin pour arriver au salut? Il y a deux réponses à donner, l'une meilleure que l'autre. Je les réduis à peu de mots : On répond premièrement, que Dieu, par la volonté antécédente, veut sauver tous les hommes, et qu'à cet effet il a donné les moyens universels pour les sauver tous; ces moyens n'ont pas cependant toujours leurs effets, soit par la pure volonté de ceux qui refusent de s'en servir, soit parce que d'autres ne peuvent pas s'en servir par suite des causes secondes, comme, par exemple, la mort naturelle des petits enfans, cause dont Dieu n'est pas tenu d'arrêter le cours, ayant disposé toutes choses selon le juste jugement de sa providence générale. Tout cela se rapporte à ce que dit S. Thomas (1. p. q. 22. a. 2. ad. 2.), que Jésus-Christ a offert ses mérites pour tous les hommes, et que pour tous il a institué le baptême. Ensuite, quant aux enfans qui meurent sans baptême, l'application de ce moyen de salut n'est point empêchée par la volonté directe de Dieu, mais par une volonté purement permissive, puisqu'étant le régulateur général de toutes choses, il ne doit point troubler l'ordre général pour pourvoir à l'ordre particulier.

La seconde réponse consiste à dire, qu'il y a une différence entre périr et n'être point bienheureux ; car la béatitude éternelle étant un don tout gratuit, la privation de ce bonheur n'a point le caractère d'une peine. Nous regardons comme très-juste le sentiment de S. Thomas (Id. de Malo, q. 5. a. 2.), qui dit que les petits enfans morts dans leur enfance n'ont ni la peine du dam, ni la peine du sens. *Quia pœna sensus respondet conversioni ad creaturas, et in peccato originali non est conversio ad creaturam, puisqu'il n'y a point de faute personnelle ; et ideo peccato originali non debetur pœna sensus*, parce que le péché originel ne suppose aucun acte. Les adversaires opposent à ce sentiment la doctrine de S. Augustin, qui donne à entendre quelque part que les enfans sont condamnés même à la peine du sens. Mais ailleurs le saint déclare qu'en ce point il se trouvait dans une grande incertitude. Voici ses paroles : *Cum ad pœnam ventum est parvulorum, magnis (mihi crede) angustiis arctor, nec quidquid respondendum penitus invenio.* (Aug. l. v. Contr. Jul. c. viii. et Epist. xxviii. ad Hieron.) Et il écrit ailleurs qu'on pourrait dire que ces enfans ne recoivent ni récompense ni peine : *Non enim timendum est, ne non potuerit esse sententia media inter præmium et supplicium, cum sit vitu media inter peccatum et recte factum.* (Id. lib. v. de lib. Arb. c. 25.) Et S. Grégoire de Nazianse l'a dit depuis avec assurance : *Parvuli nec cœlesti gloria, nec suppliciis à justo judice afficiuntur.* (S. Greg. Naz. Serm. in v. Lavaer.) S. Grégoire de Nysse partage cet avis. *Immatura mors infantium demonstrat neque in doloribus et moestitia futuros eos, qui sic vivere desierunt.* (Greg. Nys. de Infant.)

Quant à la peine du dam, quoique les enfans soient exclus de la gloire, le maître angélique, qui a le plus ap-

profondi cette matière, enseigne que personne ne s'afflige de la privation d'un bien dont il est incapable de jouir; d'où il résulte que, comme aucun homme ne s'afflige de ne pouvoir voler, ou de n'être point empereur quand il est né simple particulier; ainsi les petits enfans ne s'affligent point d'être privés de la gloire qu'ils n'ont jamais été capables de posséder, puisqu'ils n'avaient le droit d'y prétendre, ni par leur nature, ni par leurs mérites propres. S. Thomas ajoute ailleurs (De Mal. q. 5. a. 2.) une autre raison de ceci, lorsqu'il dit que la connaissance surnaturelle de la gloire ne peut s'obtenir que par le moyen de la foi actuelle, qui surpasse toute connaissance naturelle; d'où il suit que les petits enfans ne peuvent avoir aucune peine de la privation de la gloire, puisqu'ils n'ont jamais eu aucune connaissance surnaturelle. Il dit encore, à l'endroit déjà cité, que ces enfans, non-seulement ne s'affligent point d'avoir perdu la gloire éternelle, mais qu'ils jouissent de leurs biens naturels, et jouissent même en quelque sorte de Dieu, autant que le permettent la connaissance et l'amour naturels : *Imo magis gaudebunt de hoc quod participabunt multum de divina bonitate et perfectionibus naturalibus.* (Id. II. Sent. dist. 55. q. 1. a. 2.) Et il ajoute ensuite que quoique ces enfans soient séparés de Dieu, quant à l'union de la gloire, cependant, *Illi conjunguntur per participationem naturalium bonorum, et ita etiam de ipso gaudere poterunt naturali cognitione et dilectione.* (Id. loc. cit. infra ad 5.)

CHAPITRE II.

DEUXIÈME PRÉLIMINAIRE.

Dieu donne communément la grâce nécessaire à tous les justes pour observer les préceptes, et à tous les pécheurs pour se convertir.

Si donc Dieu veut sauver tous les hommes, il donne par conséquent à tous les grâces et les secours nécessaires pour parvenir au salut ; sans quoi on ne pourrait point dire qu'il a une volonté véritable de les sauver tous. *Antecedentis voluntatis*, dit S. Thomas (I. Sent. dist. lib. q. 1. a. 1.), *qua Deus vult omnium salutem, effectus est ordo naturæ in finem salutis, et promoventia in finem omnibus communiter proposita, tam naturæ, quam gratuita.* Il est certain, malgré les blasphèmes de Luther et de Calvin, que Dieu n'impose point une loi dont l'observation soit impossible. D'un autre côté, il est certain, comme le déclare Innocent I contre les pélagiens, que, sans le secours de la grâce, il est impossible d'observer la loi : *Necesse est ut quo (scil. Deo) auxiliante vincimus, eo non adjuvante vincamur.* (In. I. in Epist. ad conc. Carthag.) Le pape Célestin déclara la même chose. (Epist. ad Gallas, num. 6.) Donc, si Dieu donne à tous les hommes une loi qu'ils peuvent observer, il donne aussi à tous, en conséquence, les grâces nécessaires à son observation, ou d'une manière médiate, ou d'une manière immédiate, par le moyen de la prière, comme le

concile de Trente l'a déclaré d'une manière évidente : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.* (Sess. 6. cap. 15.) Autrement, si Dieu nous refusait la grâce prochaine et éloignée pour accomplir la loi, ou la loi serait donnée en vain, ou le péché serait nécessaire; et si le péché était nécessaire, il cesserait d'être péché, comme nous le démontrerons tout à l'heure plus au long.

Et c'est là le sentiment commun des pères. Voyons-en la preuve. S. Cyrille d'Alexandrie dit (Lib. 2. de Juda, pag. 77.) : *Quod si (quis) perinde, atque alii, et ex æquo, cum ipsis divinæ gratiæ opibus præditus propria voluntate delapsus est; quomodo non cum servasse dicitur Christus, qui, quantum ad cavendi peccati auxilia concessa pertinet, hominem liberavit?* Comment, dit le saint, ce pécheur qui a reçu également avec les autres, qui sont demeurés fidèles, les secours de la grâce, et a voulu pécher de propos délibéré, comment peut-il se plaindre de Jésus-Christ, qui l'a délivré, quant à lui, par les secours qu'il lui a accordés? S. J. Chrysostôme demande (Homil. 16. in Epist. ad Rom.) *Undenam alii vasa iræ, alii misericordiæ sunt?* et il répond : *Ex libera sua utriusque voluntate; nam Deus, cum sit valde bonus, in utrisque parem benignitatem ostendit.* Parlant ensuite de Pharaon, que l'Écriture appelle un cœur endurci, il ajoute : *Si salutem Pharaon non est adeptus, totum id illius voluntati tribuendum est, cum nihil minus, quam qui salutem assecuti sunt, concessum illi fuerit.* Et ailleurs, (Homil. xxxii.) parlant de la demande de la mère des enfans de Zébédéc, sur ces mots : *Non est meum dare vobis, etc.* il dit : *Hoc illum (Christum) significare voluisse, non suum esse tantummodo dare, sed et certantium esse capere; nam si istud ex se uno penderet,*

omnes utique salvi essent homines. S. Isidore de Peluse (Lib. 2. Epist. 260.) : Etenim serio, et modis omnibus (Deus) vult eos adjuvare qui in vitio voluntantur, ut omnem eis excusationem eripiat. S. Cyrille de Jérusalem (Catech. 18.) : Ad æternæ vitæ januam (Dominus) aperuit, ut omnes ea, quantum in ipso est, nullo impedimento potiantur.

Mais la doctrine de ces pères grecs ne plaît point à Jansénius, qui a la témérité d'assurer que les pères grecs ont parlé de la grâce très-imparfaitement : *Nulli imperfectius de gratia quam Græci locuti sunt.* (Tom. 5. lib. 5. c. 10. 1. de Grat. Christi.) Nous ne devons donc point suivre la doctrine des pères grecs sur la grâce, quoiqu'ils soient les premiers docteurs et les colonnes de l'Église? Peut-être que la doctrine des pères grecs, dans cette importante matière, est différente de celle de l'Église latine? Il est pourtant certain que la vraie doctrine de la foi est passée de l'Église grecque à l'Église latine; car, comme l'écrit S. Augustin contre Julien, qui s'appuyait sur l'autorité des pères grecs, on ne peut nullement douter que la foi des Latins ne soit la même que celle des Grecs. Et qui devons-nous suivre? Peut-être les erreurs de Jansénius, condamnées auparavant par l'Église comme hérétiques, lui qui a eu l'audace d'avancer que les justes mêmes manquent de la grâce suffisante pour accomplir les préceptes, et que l'homme mérite et démérite, quoiqu'il opère par nécessité, toutes les fois qu'il n'est point forcé par la violence : ces erreurs et beaucoup d'autres sont nées du faux système qu'il s'était fait de la délectation relativement victorieuse, dont nous parlerons longuement en le réfutant au chapitre III.

Mais puisque Jansénius n'est point satisfait des pères grecs, voyons ce qu'en disent les latins. Or, ils sont d'accord en tout. S. Jérôme (Epist. ad Cypr.) dit : *Nihil boni operis*

(homo) agere potest absque eo, qui ita concessit liberum arbitrium, ut suam per singula opera gratiam non negaret. Remarquez ces mots : *Per singula opera gratiam non negaret*. S. Ambroise (in Ps. 118. ad vers. 89.) : *Quia enim venit, et januam pulsat, vult semper intrare, sed in nobis est quod non semper ingreditur*. S. Léon (Serm. 16. de Pass.) : *Juste instat præcepto, qui præcurrit auxilio*. S. Hilaire. (Lib. 1. de Trin. in fine.) : *Nunc per unum in omnes donum justificationis gratia abundavit*. Innocent I (I. Epist. ad conc. Carthag.) : *Quotidiana præstat (homini) remedia, quibus, nisi freti vitamur, nequaquam humanos vincere poterimus errores*. S. Augustin (Lib. 5. de Lib. Arb. cap. 19. n. 53.) : *Non tibi deputatur ad culpam quod invitus ignoras, sed quod negligis quærere quod ignoras. Neque illud quod vulnerata membra non colligis, sed quod (remarquez) volentem sanare contemnis. Ista tua propria peccata sunt: nulli enim homini ablatum est scire utiliter quærere*. Et ailleurs (Id. lib. 3. cap. 22. num. 65.) : *Quod ergo ignorat (anima) quid sibi agendum sit, ex eo est quod nondum accepit; sed hoc quoque accipiet, si hoc quod accepit bene usa fuerit: accepit autem, ut pie ac diligenter quærat, si volet*. Remarquez ces paroles : *Accipit autem, ut pie ac diligenter quærat*. Ainsi, chacun reçoit au moins la grâce éloignée, et s'il en profite bien, il recevra ensuite la grâce prochaine, pour opérer le bien qu'il ne pouvait faire auparavant. Et tout ceci, le saint docteur le fonde sur ce principe, que personne ne pèche en ce qu'il ne peut éviter. Donc, ajoute-t-il, si l'homme pèche en quelque chose, il pèche seulement en tant qu'il a pu l'éviter avec la grâce du Seigneur qui ne manque à personne. *Neminem peccare in eo quod nullo modo caveri potest. Peccatur autem; caveri igitur potest, sed opitulante illo, qui non potest*

falli. Raison évidente, qui prouve clairement, comme nous l'examinerons tout à l'heure, en parlant du péché d'obstination, que si la grâce nécessaire pour observer les préceptes ne nous était point donnée, il n'existerait point de péché,

S. Thomas enseigne la même doctrine en plusieurs endroits. Il dit, en expliquant le texte de l'apôtre : *Qui vult omnes homines salvos fieri : Et ideo gratia nulli deest, sed omnibus (quantum in se est), se communicat, sicut nec sol deest oculis cæcis.* (S. Thom. in Epist. ad Hebr. cap. XII. lect. 3.) Ainsi, comme le soleil répand sa lumière sur tous les hommes, et que ceux-là seulement en sont privés, qui s'aveuglent volontairement ; de même Dieu communique à tous les hommes la grâce nécessaire à l'observation de la loi, et si quelques-uns se perdent, c'est seulement parce qu'ils ne veulent point en profiter. S. Thomas dit ailleurs : *Hoc ad divinam providentiam pertinet, ut cuilibet provideat de necessariis ad salutem, dummodo ex parte ejus (savoir de l'homme) non impediatur.* (Id. Quæst. XIV. de Veritate art. II. ad 1.) Si donc Dieu donne à tous les grâces nécessaires pour le salut, supposé que la grâce actuelle soit nécessaire pour observer la loi et vaincre les tentations, il s'en suit nécessairement qu'il donne à tous la grâce actuelle pour opérer le bien, ou immédiatement, ou médiatement ; mais sans qu'il soit besoin d'autre grâce pour mettre en exécution le moyen (comme serait la prière), afin d'obtenir la grâce prochaine actuelle. Et ailleurs, sur ces paroles de S. Jean : *Nemo venit ad me, etc.*, le même père dit : *Si non elevatur (cor humanum) non est defectus ex parte trahentis, qui, quantum in se est, non deficit, sed est propter impedimentum ejus qui trahitur.* Scot dit la même chose : *Vult omnes ho-*

mines salvare, quantum est ex parte sui, et voluntate sua antecedente, pro qua dedit eis dona communia sufficientia ad salutem. (Scotus 1. sent. dist. 46. Quæst. un. ad 1. Arg.) Et le concile de Cologne : *Quamquam nemo convertatur nisi tractus per patrem, attamen nemo excusationem prætextat quod non trahatur; ille semper stat ante ostium, pulsans per internum et externum verbum.*

Si les saints pères ont parlé ainsi, ce n'est point par hasard, mais c'est qu'ils se fondaient sur la divine Écriture; car le Seigneur nous assure clairement, en plusieurs endroits, qu'il ne se lasse jamais de nous assister par sa grâce, si nous voulons nous en servir, soit pour persévérer quand nous sommes justes, soit pour nous convertir quand nous sommes pécheurs. *Sto ad ostium et pulso; si quis mihi aperuerit, intrabo.* (Apoc. III. 20.) Le cardinal Bellarmin fait un beau raisonnement sur ce texte, lorsqu'il dit que le Seigneur, sachant que l'homme ne peut ouvrir sans sa grâce, frapperait vainement à la porte de son cœur, s'il ne lui avait auparavant accordé la grâce d'ouvrir à volonté. C'est justement ce qu'enseigne S. Thomas (In cap. XII. Epist. ad Hebr. ad verba: contemplantes, etc.) expliquant le même texte: il dit que Dieu donne à chacun les grâces nécessaires au salut, afin que celui qui a la volonté d'y correspondre en profite: *Deus voluntate sua liberalissima dat eam (gratiam) omni præparanti se* (Apoc. III. *Ecce sto ad ostium et pulso*), *et ideo gratia Dei nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat.* Ajoutant ailleurs (Quæst. XIV. de Verit. art. XI. ad 1.): *Hoc ad divinam providentiam pertinet, ut cuilibet provideat de necessariis ad salutem.* Ainsi, comme l'a écrit S. Ambroise (In Ps. CXVIII ad vers. 89.), le Seigneur frappe à la porte, parce qu'il veut véritablement

entrer ; cependant il n'entre pas , ou bien il ne demeure pas en notre ame , ou parce que nous lui en refusons l'entrée , ou parce que nous le repoussons lorsqu'il y est déjà. *Quia enim venit et januam pulsat, vult semper intrare; sed in nobis est quod non semper ingreditur, non semper manet.*

Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ et non feci ? an expectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas ? (Isa. v. 4.) Bellarmin dit sur ce passage : (tom. iv. lib. 1. cap. 11.) *Si non dedisset facultatem ad faciendas uvas, quorsum diceret Dominus, expectavi ?* Et si Dieu ne donnait point à tous la grâce nécessaire pour se sauver, il n'aurait pu dire aux Hébreux : *Quid debui ultra facere ?* parce que ceux-ci auraient pu lui répondre que, s'ils n'avaient point produit de fruit, c'est parce qu'il leur manquait le secours nécessaire à cet effet. C'est ce que dit Bellarmin à l'endroit cité, sur ces paroles de Jésus-Christ : *Quoties volui congregare filios tuos..., et noluiti ?* (Math. 25.) *Quomodo voluit, demande le cardinal, ut quæeratur a nolentibus, si eos non juvit, ut possint velle ?*

Suscepimus, Deus, misericordiam tuam, in medio templi tui. (Ps. XLVII. 10.) S. Bernard commente ainsi ces paroles : *In medio enim templi misericordia est, non in angulo, aut in diversorio, quia non est personarum acceptio apud Deum; in communi posita est, offertur omnibus, et nemo illius expers, nisi qui renuit.* (Serm. in Purif. V. Mariæ.)

An divitias bonitatis ejus contemnis ? ignoras quia benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit ? (Rom. II. 4.) Voilà comment le pécheur néglige , par sa malice, de se convertir, en méprisant les richesses de la divine bonté qui l'appelle et ne cesse de l'exhorter par sa grâce à se conver-

tir. Dieu aime le pécheur tout en baissant le péché, et il ne lui refuse pas, tant qu'il vit, les secours nécessaires pour son salut. *Parcis autem omnibus, quoniam tua sunt, Domine, qui amas animas.* (Sap. xi. 27.)

Par où l'on voit, dit le cardinal Bellarmin, que Dieu ne refuse point sa grâce pour résister aux tentations, même aux pécheurs les plus aveugles et les plus obstinés. *Auxilium ad novum peccatum vitandum semper omnibus adest, vel immediate, vel mediate, (savoir par le moyen de la prière) quo possint a Deo majora præsidia impetrare, quibus adjuti peccata vitabunt.* (Bellarm. t. iv. Contr. 5. l. 2. p. 7.) C'est ce que dit le Seigneur par la voix de son prophète Ézéchiel : *Vivo ego, dicit Dominus, nolo mortem impij, sed ut convertatur impius a via sua, et vivat.* (Ezech. xxxiii. 11.) S. Pierre dit la même chose : *Agil patieniter propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.* (II. Pet. iii. 9.) Si Dieu veut donc que tous les hommes se convertissent actuellement, il faut supposer, de nécessité, qu'il leur donne à tous la grâce qui leur est nécessaire pour opérer actuellement leur conversion.

Il y a, je le sais, quelques théologiens qui prétendent que Dieu refuse même la grâce suffisante à certains pécheurs obstinés. Ils s'appuient, entre autres, sur ces paroles de S. Thomas : *Quamvis autem illi, qui in peccato sunt, vitare non possint per propriam potestatem, quin impedimentum gratiæ præsentent vel ponant, ut ostensum est, nisi auxilio gratiæ præveniantur; nihilominus tamen hoc eis imputatur ad culpam, quia hic defectus ex culpa præcedente in eis relinquitur; sicut ebrius ab homicidio non excusatur, quod per ebrietatem commisit, quum sua culpa incurrit. Præterea, licet ille qui est in peccato, non hoc in propria potestate, quod omnino vitet peccatum, habet; habet tamen potes-*

tatem nunc vitare hoc vel illud peccatum, ut dictum est; unde, quodcumque committit, voluntarie committit, et ita non immerito ei imputatur ad culpam. (S. Thom. I. contr. Gent. c. 100.) De là ils prétendent que le saint a dit que certains pécheurs peuvent bien éviter des fautes particulières, mais non pas tous les péchés en général, parce que leurs fautes antécédentes les ont rendus indignes de recevoir la grâce actuelle.

Nous répondons que S. Thomas ne parle pas ici de grâce actuelle, mais de grâce habituelle ou sanctifiante, sans laquelle le pécheur ne peut demeurer long-temps sans tomber dans de nouveaux péchés, comme S. Thomas l'enseigne lui-même en plusieurs endroits. (Quæst. xxiv de Verit. a. 12. et 1. 2. q. 109. a. 8.) Et l'on voit évidemment que le saint entend la même chose dans le passage ci-dessus, si l'on examine soigneusement les mots dont il se sert, et que nous allons commenter avec attention, pour connaître le vrai sentiment de ce docteur. Le titre du chapitre 100 est celui-ci : *Quod homo in peccato existens sine gratia peccatum evitare non potest.* Ainsi, le titre même explique que la pensée du saint docteur était la même que dans les autres passages déjà cités. Il dit ensuite (Id. cit. lib. contr. Gent. cap. 100) : *Cum enim mens hominis a statu rectitudinis declinaverit, manifestum est, quod recessit ab ordine debiti finis..... Quodcumque igitur aliquid conveniens inordinato fini, repugnans fini debito eligetur, nisi reducatur ad debitum ordinem, ut finem debitum omnibus præferat, quod est gratiæ effectus; dum autem eligitur aliquid quod repugnat ultimò fini, impedimentum præstat gratiæ quæ dirigit in finem; unde manifestum est, quod post peccatum non potest homo abstinere ab omni peccato, antequam per gratiam ad debitum ordinem re-*

ducatur... Unde apparet stulta opinio pelagianorum, qui dicebant, hominem in peccato existentem sine gratia posse peccatum vitare. Et il place à la suite ces paroles rapportées ci-dessus : *Quamvis autem illi*, etc., dont se servent nos adversaires. Ainsi, premièrement, l'intention de S. Thomas n'est point de prouver que certains pécheurs sont privés de toute grâce actuelle, et que, ne pouvant éviter le péché, ils pèchent, et cependant sont dignes de châtiement ; mais son dessein est de prouver contre les pélagiens que l'homme qui ne possède pas la grâce sanctifiante ne peut s'empêcher de tomber dans le péché. Et l'on ne peut douter que le saint ne parle ici de la grâce sanctifiante, puisqu'il n'y a que cette grâce qui mette l'âme en état de rectitude ou de justice. Or, il entend parler de cette même grâce lorsqu'il dit ensuite : *Nisi auxilio gratiæ præveniantur* ; ce qui veut dire que si le pécheur n'est prévenu ou façonné par la grâce, et s'il est dépourvu de cette rectitude par laquelle on regarde Dieu comme sa dernière fin, il ne peut plus éviter de commettre de nouveaux péchés. C'est ainsi que l'entendent les thomistes, comme le dit Ferari et le père Gonet, (tom. iv. tract. 8. art. 6. § 4.) expliquant le même passage. Mais, sans recourir aux autres, croyons-en ce que dit S. Thomas lui-même dans la *Somme*, (l. II. q. 109. a. 8.) où il parle sur le même sujet, et où il produit *identiquement* les mêmes raisons, avec les mêmes mots dont il s'était servi dans son livre *Contra gentes* (chap. 160.) Or, ici il ne parle expressément que de la seule grâce habituelle ou sanctifiante.

Et il était impossible que le saint docteur l'entendit autrement, puisqu'ailleurs il enseigne, d'une part, que la grâce divine ne manque jamais à personne, comme il le

dit dans son commentaire sur S. Jean (cap. 1. lect. 5. ad verb. erat lux.) : *Sed ne credas effectum ipsum esse ex remotione veræ lucis, hoc excludens evangelista subdit: Erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem. Illuminat scilicet verbum, quantum de se est, quia ex parte sua nulli deest, imo vult omnes homines salvos fieri. Quod si aliquis non illuminatur, ex parte hominis est avertentis se a lumine illuminante.* Et d'autre part, il enseigne qu'il n'y a aucun pécheur si corrompu et si abandonné de la grâce, qu'il ne puisse vaincre son obstination et s'unir à la volonté divine; ce qu'il ne peut assurément faire sans le secours de la grâce : *In statu viæ nullus est qui mentis obstinationem non possit reponere, et sic divinæ voluntati se conformare.* (1. Sent. dist. 48. q. 1. a. 3. ad 40.) Il dit ailleurs : *Quamdiu manet homini usus liberi arbitrii in hac vita... potest se præparare ad gratiam de peccatis dolendo.* (Id. in 4. Sent. dist. 20. q. 1. a. 1. q. 1.) Sans le secours de la grâce, il n'y a pas de componction. Il dit encore : *Aliquis homo in statu viæ non potest esse ita obstinatus in malo, quin ad suam liberationem cooperari possit.* (In cap. 12. ad Hebr. lect. 5.) S'il faut coopérer, il faut nécessairement une grâce à laquelle on coopère. Il dit encore sur ces paroles de S. Paul : *Vult omnes salvos fieri, etc. Deus, quantum in se est, paratus est omnibus dare gratiam, ... illi ergo soli gratia privantur, qui in seipsis gratiæ impedimentum præstant, et ideo excusari non possunt, si peccent.* (Ibid. c. 6. in fin.) Il dit encore sur le même texte : *Ideo gratia Dei nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat.* (Id. lib. 5. contr. Gent. c. 159.)

Et lorsque le saint dit : *Paratus est omnibus dare gratiam*, il n'entend point parler de la grâce actuelle, comme nous l'avons vu ci-dessus, mais seulement de la grâce

sanctifiante. C'est donc avec raison que le cardinal Gotti réfute certains auteurs qui disent que Dieu tient préparés entre ses mains les secours suffisans pour le salut, mais qu'il ne les donne point à tous effectivement. De quoi servirait-il au malade, dit ce savant auteur, que le médecin tint les remèdes préparés, s'il ne les lui faisait prendre? (Card. Gott. tom. 1. Theol. Tract. 5. q. 2.) Parlant ensuite sur notre sujet, il conclut qu'il faut nécessairement dire : *Deum nedum offerre, se etiam conferre singulis hominibus, et infidelibus, et induratis, auxilia sufficientia, vel proxima, vel saltem remota, ad observanda præcepta.* Du reste, S. Thomas dit, (5. p. q. 86. a. 1.) qu'il n'y a que les péchés des démons et des damnés qui ne peuvent s'effacer par la pénitence, mais qu'au contraire : *Dicere quod aliquod peccatum sit in hac vita, quo quis penitere non possit, erroneum est... quia per hoc derogaretur virtuti gratiæ.* Si la grâce manquait à un homme, il ne pourrait pas assurément se repentir. En outre, comme nous l'avons vu ci-dessus, S. Thomas enseigne expressément la même chose en plusieurs endroits, particulièrement dans son commentaire sur le chapitre 12 de S. Paul aux Hébreux, savoir, que Dieu, de son côté, ne refuse à personne la grâce nécessaire pour se convertir; il dit : *Gratiæ Dei nulli deest, sed omnibus, quantum in se est, se communicat.* C'est donc justement que le docte auteur de la théologie à l'usage du séminaire, *Petrocorensis*, assure que : *Non nisi ergo calumniose sancto Thomæ imputari potest quod peccatores aliquos a Deo totaliter describacherit.* (Tom. I. cap. 5. quæst. 4.) Le savant cardinal Bellarmin, parlant sur ce sujet, distingue, et dit avec sagesse que tous les pécheurs ont, en tout temps, au moins la grâce médiate pour éviter les nouveaux péchés : *Auxilium*

necessarium ac sufficiens ad vitanda peccata omnibus hominibus, et omni tempore, vel mediate, vel immediate, a divina benignitate preestatur, .. dicimus vel mediate, quoniam certum est aliquos non habere auxilium, quo possint immediate evitare peccatum; tamen habere auxilium, quo possint a Deo majora præsidia impetrare, quibus adjuti peccata vitabunt. (Tom. 4. controv. 5. o. 2. c. 5.) Quant à la grâce de conversion, il dit qu'elle n'est pas donnée au pécheur en tout temps, mais qu'aucun ne demeurera abandonné de telle manière, *ut certo et absolute per omnem vitam destituatur auxilio Dei, et de salute desperare possit.*

Les théologiens thomistes, ses disciples, tiennent la même doctrine. Le savant père Dominique Soto dit (lib. 1. de Nat. et Grat. c. 18.) : *Certo certior sum, quin vero certissimos credo semper fuisse sanctos doctores, qui fuerint hoc nomine digni, neminem unquam a Deo fuisse derelictum in hac mortali vita.* La raison en est évidente, c'est que si le pécheur était tout-à-fait abandonné de la grâce, ou bien les péchés qu'il continuerait de commettre ne pourraient plus lui être imputés, ou bien il resterait obligé à des devoirs qu'il ne pourrait accomplir; mais c'est une règle indubitable de S. Augustin, qu'on ne pèche jamais en ce qu'on ne peut éviter : *Neminem peccare in eo quod nullo modo caveri potest.* (De Nat. et Grat. l. 1. c. 18.) Et cela est conforme à ce que dit l'apôtre : *Fidelis autem est Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* (I. Cor. x. 13.) Ce *proventum* est le secours divin que Dieu donne toujours à ceux qui sont tentés, pour qu'ils résistent à la tentation, comme l'explique S. Cyprien : *Faciet cum tentatione facultatem evadendi.* (S. Cypr.) Et comme le fait voir plus clairement *Primasius* : *Illud faciet*

provenire, quod poterimus sustinere; id est, in tentatione roborabit gratiæ præsidio, quo possitis eam sustinere. S. Thomas et S. Augustin s'accordent à dire que Dieu serait injuste et cruel, s'il obligeait quelqu'un à un précepte qu'il ne pût accomplir. S. Augustin dit : Peccati reum tenere quemquam, quia non fecit quod facere non potuit, summæ iniquitatis est. (L. 2. de Anim. c. 12. n. 17.) Et S. Thomas dit aussi : Deus non est magis crudelis, quam homo; sed homini imputatur ad crudelitatem, si obliget aliquem per præceptum ad id quod implere non possit; ergo id de Deo nullatenus est æstimandum. (In 2. Sent. dist. 28. q. 1. art. 5.) Il en est autrement, dit ensuite le saint, lorsque ex ejus negligentia est, quod gratiam non habet, per quam potest servare mandata. (Quæst. 24. de Veritate, art. 14. ad 2.) Ce qui peut proprement signifier, lorsque l'homme néglige de se servir de la grâce éloignée de la prière, avec laquelle il peut obtenir la grâce prochaine pour observer le précepte, selon ce qu'enseigne le concile de Trente (Sess. 6. cap. 15.) : Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.

S. Augustin confirme en plusieurs endroits ce qu'il a dit, savoir, qu'il n'y a point de péché dans ce qu'on ne peut éviter. Dans un endroit, il dit : *Sive autem iniquitas, sive justitia, si in potestate non esset, nullum præmium, nulla pœna esset. (S. Ang. lib. 12. cont. Faust. c. 78.)* Dans ses rétractations (lib. 1. cap. 15.), il dit : *Si denique his abstinendi ab opere suo potestas nulla conceditur, nullum peccatum eorum tenere possumus.* Il dit encore (Homil. 12. de 50.) : *Dat quidem ille (le démon) consilium, sed, Deo auxiliante, nostrum est eligere vel repudiare quod suggerit; et ideo cum per Dei adjutorium in potestate*

tua sit, quare non magis Deo, quam ipsi obtemperare deliberas? Et encore (id. §. 2. de Anim. cap. 11. n. 14.) : Ex eo igitur quod non accepit, nullus est reus. Et enfin (cap. 11. id.) : Nemo vituperatione dignus, qui id non facit quod facere non potest. S. Jérôme tient la même doctrine : Nec ad virtutes, nec ad vitia necessitate trahimur; alioquin ubi necessitas est, nec damnatio, nec præmium est. (Lib. 2. contra Jov.) Tertullien : Non enim ponretur lex ei qui non habet obsequium debitum legi in sua potestate. (Lib. contr. Marcian. c. 2.) Marc l'ermite : Occulta nobis opitulatur gratia; verum in nobis situm est agere, vel non agere bonum pro potestate. S. Irénée, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Jean Chrysostôme et plusieurs autres, disent la même chose.

Ce que dit S. Thomas (2. 2. q. art. 4 ad 1.), que la grâce est refusée à quelques-uns en punition du péché originel, ne fait pas difficulté : *Auxilium (gratiæ) quibuscumque datur, misericorditer datur; quibus autem non datur, ex justitia non datur, in pœnam præcedentis, aut saltem originalis peccati, ut Augustinus dicit. (S. Aug. lib. de Corrupt. et Grat. c. 5. 6. alias 11.)* Puisque le savant cardinal Gotti répond très-bien que S. Augustin et S. Thomas parlent de la grâce prochaine actuelle, nécessaire pour accomplir les préceptes de la foi et de la charité, dont S. Thomas parle en effet à l'endroit que nous venons de citer : mais ils ne prétendent pas pour cela nier que le Seigneur ne donne à chacun la grâce intérieure avec laquelle il peut, au moins médiatement, obtenir celle de la foi et du salut; puisque ces saints docteurs, comme nous l'avons vu ci-dessus, ne doutent point que Dieu n'accorde à tous les hommes au moins la grâce éloignée autant qu'il est nécessaire pour satisfaire aux préceptes.

On peut encore joindre à ces autorités celle de S. Prosper, qui dit (De Vocat. Gen. cap....) : *Adhibita semper est universis hominibus quædam supernæ mensura doctrinæ, quæ etsi parcioris gratiæ fuit, sufficit tamen quibusdam ad remedium, omnibus ad testimonium.*

Et on ne pouvait l'entendre autrement; car s'il était vrai que quelque homme péchât parce qu'il ne recevrait pas même la grâce suffisante éloignée, à cause du péché originel, qui, dans ce cas, leur serait imputé à coup sûr, on pourrait dire que pour pécher, il suffit d'avoir cette liberté de la volonté que nous avons eue interprétativement dans le péché d'Adam; mais ce sentiment ne peut se soutenir, puisqu'il a été expressément condamné dans la première proposition de Michel Baius, qui disait : *Ad peccatum formale, et ad demerendum, sufficit illa libertas, qua voluntarium ac liberum fuit in causa sua, peccato originali, et libertate Adam peccantis.* Nous pouvons alléguer contre cette proposition ce que dit le cardinal Bellarmin (Bell. cont. lib. 2. de Grat. et Lib. Arbit. cap. 7.), que pour commettre un péché personnel, distinct du péché d'Adam, il faut un nouvel exercice de la volonté, et une liberté distincte de celle d'Adam, sans quoi, le péché n'est point distinct, selon la doctrine de S. Thomas, qui enseigne : *Ad peccatum personale requiritur potentia absoluta personalis.* (In 2. Sent. Dist. 20. q. 1. a. 2. in Corp.) Au surplus, à l'égard des baptisés, le concile de Trente a déclaré qu'il ne reste plus rien de damnable en eux : *In renatis nihil odit Deus, quia nihil est damnationis iis qui vere conscripti sunt in Christo, per baptismum in mortem.* Et il ajoute que la concupiscence ne demeure point dans l'homme comme peine, *sed ad agonem relicta est, quæ nocere non consentientibus non valet.* (Sess. 5. in Decr. de Pecc. Orig.)

La concupiscence qui demeure serait très-nuisible à l'homme, si, à cause d'elle, Dieu lui refusait jusqu'à la grâce éloignée pour obtenir le salut.

De tout ce que nous venons de dire, plusieurs théologiens concluent que, dire que Dieu refuse à quelqu'un la grâce suffisante pour accomplir les préceptes, serait parler contre la foi; puisque, dans ce cas, Dieu commanderait l'impossible. Ainsi le père Nuguez dit : *Deus nunquam denegat auxilium sufficiens ad implenda præcepta, alias nullo pacto possent impleri, et sic rediret Lutheri hæresis, quod Deus obligavit hominem ad impossibile.* (1. 2. quæst. 106. art. 8.) Et il ajoute encore ailleurs : *Fidei est, ita ut oppositum sit hæresis manifesta, quod omnis homo, dum est in via, non potest pœnitentiam agere de peccatis.* Et le père Ledesma : *Certum est secundum fidem, quod non est peccatum quod non est in omni libera potestate.* (Ledesm. de Aux. quæst. unic. art. 19.)

Juenin dit que le pécheur devient coupable par la liberté d'exercice, lorsqu'il choisit volontairement tel ou tel péché, bien qu'il pèche alors nécessairement étant privé de la grâce actuelle qui est suffisante pour éviter tout péché. Mais cette doctrine qu'un homme tombé pèche, n'ayant d'autre liberté que celle de choisir le péché qu'il veut commettre, et se trouvant nécessité à pécher, fait justement horreur au savant monseigneur de Salem, archevêque de Vienne, en France, qui dit, dans son livre intitulé *Jansenius redivivus : Quis patietur audire posse hominem lapsum, absente gratia, non alia gaudere libertate, præter eam, qua cum necessitate ad peccandum potest unum præ alio eligere?* (Pag. 115.) Il en résulterait qu'un condamné à mort, qui n'a d'autre liberté que celle de choisir pour son supplice le poison, le fer ou le feu, de-

vrait être réputé mourir volontairement et librement, parce qu'il ferait ce choix ! Et comment pourrait-on jamais imputer un péché à celui qui serait dans la nécessité de le commettre d'une manière ou d'autre ? La deuxième proposition de Baius qui fut condamnée, portait : *Homo peccat etiam damnabiliter in eo quod necessario facit*. Où est la liberté, lorsqu'il y a nécessité de pécher ? Jansénius répond que pour pécher, il suffit de la liberté de volonté que nous avons eue interprétativement, dans le péché d'Adam. Mais cette doctrine fut encore condamnée dans la première proposition de Baius : *Ad peccatum formale, et ad demerendum, sufficit illa libertas, qua voluntarium ac liberum fuit in causa sua, peccato originali et libertate Adami peccantis*.

Nos adversaires reprennent que le pécheur abandonné de la grâce, quoiqu'il ne puisse éviter tous les péchés mortels, *collective*, ou en général, peut néanmoins éviter chaque péché, *distributive*, c'est-à-dire en détail, *per simplicem suspensionem seu negationem actus*, comme ils s'expriment. Mais on ne peut admettre ce sentiment, par plusieurs raisons : 1° Parce que l'assaut d'une tentation violente, qui requiert de grands efforts pour être surmonté, ne peut généralement être vaincu, comme disent tous les théologiens, sans le secours de la grâce, ou du moins, sans que l'homme tenté ne s'attache à une autre passion vicieuse et opposée ; ainsi un pécheur privé de la grâce serait alors nécessité, sans remède, à pécher d'une manière ou d'une autre : cette doctrine fait horreur, comme nous l'avons vu plus haut. 2° Lorsqu'une forte concupiscence de péché sollicite à un genre de faute, il n'arrive pas toujours, ou plutôt, il arrive rarement, qu'il y ait un autre motif désordonné en sens contraire, assez fort pour déterminer l'homme à refuser son consentement à la première tentation. Ainsi,

Lorsque ce motif opposé ne se fait point sentir, le pécheur serait nécessité à commettre le péché particulier pour lequel il éprouve de l'inclination. 5° S'abstenir du péché *per simplicem negationem actus*, comme disent nos adversaires, peut tout au plus se comprendre dans les préceptes négatifs; mais cela ne peut aucunement avoir lieu, comme l'observent Tournely et Gotti, dans le moment où oblige quelque précepte positif d'accomplir un acte surnaturel, comme sont les actes de foi, d'espérance, d'amour, et de contrition; puisque ces actes étant surnaturels, il faut nécessairement un secours surnaturel pour les bien produire; de sorte, qu'au moins dans ce cas, si l'homme n'était aidé du secours de la grâce, il pécherait nécessairement, faute de remplir les préceptes divins, bien qu'il ne pût éviter le péché. Mais soutenir une telle chose, dit le père Bannèz, c'est contraire à la foi. (In 1. p. q. 25. a. 5.) *Quotiescumque aliquis peccat* (ce sont ses paroles), *necesse est, ut ille de facto receperit divinam inspirationem. Hæc conclusio asseritur a nobis certa secundum fidem, quia nemo peccat, propter quod non facit quod facere non potest, ut certum est secundum fidem; sed homo cui nihil aliud datum est, quam quod ad naturam humanam pertinet, non habet unde possit operari supra naturam; ergo non peccat non operando aliquid supernaturale.*

Il ne sert de rien qu'on dise que si le pécheur est privé de la grâce, c'est par sa faute, et qu'en conséquence il pèche, quoiqu'abandonné; car le cardinal Gotti répond que le Seigneur peut justement punir le pécheur pour les fautes qu'il avait commises auparavant, mais non pour la transgression ultérieure des préceptes qu'il ne peut plus accomplir. Si un domestique, dit cet auteur, était envoyé quelque part, et que, par sa faute, il tombât dans un

fossé, son maître aurait le droit de le punir pour sa chute, aussi bien que pour la faute suivante de sa désobéissance, dans le cas où le serviteur refuserait d'employer les moyens, tels que la corde ou l'échelle, qu'il lui fournirait pour sortir du fossé; mais supposé que le maître ne lui présentât aucun secours pour sortir, ce serait un tyran s'il voulait forcer le serviteur à continuer son chemin, et s'il le punissait au cas contraire. Il conclut enfin : *Cum ergo homo peccando in foveam lapsus impotens factus sit prosequendi iter ad æternam salutem, esto ipsum possit ob talem culpam puniri, et similiter si gratiam qua fiat potens oblatam respuet; sed si Deus ipsum in sua impotentia relinquere velit, non poterit, nisi injuste, obligare, ut viam percurrat, et nisi percurrat punire.* (Theol. t. 1. q. 2. dub. 3. § 5. n° 22. p. 261.)

On nous oppose plusieurs textes de l'Écriture, où il semble qu'il est question de cet abandon de Dieu : *Excæca cor populi hujus... ne forte videat, et convertatur, et sanem eum.* (Is. vi. 10.) *Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam.* (Jer. li. 9.) *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum, et non intrent in justitiam tuam.* (Ps. lxxviii. 28.) *Propterea tradidit illos in passiones ignominie.* (Rom. i. 26.) *Ergo (Deus) cujus vult miseretur, et quem vult indurat.* (Rom. ix. 18.), et d'autres semblables passages, auxquels il est facile de répondre, comme on le fait d'ordinaire, que souvent l'Écriture appelle opérations les permissions divines; ainsi, pour ne point blasphémer avec Calvin, en disant que Dieu prédestine positivement et détermine plusieurs hommes à pécher, il faut dire que Dieu permet que certains pécheurs, en punition de leurs péchés, soient, d'un côté, assaillis par de violentes tentations, châtimement dont nous demandons à Dieu d'être

délivrés dans ces paroles du *Pater noster*, et ne nos inducas in tentationem, et que de l'autre côté, ils restent moralement abandonnés dans leurs péchés; de sorte que leur conversion et la résistance qu'ils pourront faire aux tentations, quoi qu'elles ne soient point impossibles et désespérées, sont néanmoins, par leur faute, et à cause de leurs mauvais antécédens, choses très-difficiles; car étant tombés dans une vie si relâchée, ils n'auront que des désirs et des mouvements très-faibles, et en petit nombre, pour résister à leurs mauvaises habitudes et se remettre dans la voie de salut. Et voilà l'obstination imparfaite dans laquelle le pécheur demeure endurci, et dont parle S. Thomas. (Quæst. 24. de Verit. art. 11.) *Induratum esse eum, qui non de facili possit cooperari ad hoc quod excat de peccato; et hæc est obstinatio imperfecta, quia aliquis potest esse obstinatus in statu viæ, dum scilicet habet ita firmatam voluntatem in peccato, quod non surgunt motus ad bonum nisi debiles.* D'un côté, l'ame obscurcie; la volonté endurcie aux divines inspirations, et attachée aux plaisirs des sens, ensorte qu'elle méprise et prend en dégoût les biens de la grâce; les passions et les appétits sensitifs qui dominant l'ame par la longue habitude qu'elle en a prise; d'autre part, les lumières et les invitations de Dieu, qui sont peu efficaces, en raison du mépris et du mauvais usage que l'ame en a fait, jusque-là qu'elle éprouve une certaine aversion pour les avertissements intérieurs, parce qu'elle craint d'être troublée dans ses jouissances sensibles, qui sont ses délices; toutes ces choses constituent enfin l'abandon moral, où le pécheur étant une fois tombé, ne peut qu'avec une difficulté extrême sortir de son malheureux état, ni se réduire à mener une vie réglée.

Pour sortir et passer tout d'un coup d'un tel désordre

dans la voie du salut, il faudrait une grâce abondante et extraordinaire; mais Dieu l'accorde rarement aux pécheurs obstinés. Il l'accorde cependant à quelques-uns, dit S. Thomas (Lib. III, contr. Gen. c. 161), lorsqu'il les choisit pour en faire des vases de miséricorde, selon ce qu'écrivit l'apôtre, afin de manifester sa bonté; mais il la refuse avec justice aux autres, et les abandonne dans leur malheureux état, pour donner une preuve ostensible de sa justice et de sa puissance. *Interdum, dit l'ange de l'école, ex abundantia bonitatis suæ etiam eos qui impedimentum gratiæ præstant auxilio suo prævenit, convertens eos, etc.; — et sicut non omnes cæcos illuminat, nec omnes languidos sanat, ita non omnes qui gratiam impediunt, auxilio suo prævenit, ut convertantur... Hinc est quod apostolus dicit: (Rom. 9.) Deus volens ostendere iram, et notam facere potentiam suam, sustinuit in multa patientia vasa iræ, apta in interitum, ut ostenderet divitias gloriæ suæ in vasa misericordiæ, quæ præparavit in gloriam. Le saint docteur ajoute ensuite: Cum autem Deus hominum qui in eisdem peccatis detinentur, hos quidem præveniens convertat, illos autem sustineat, sive permittat secundum ordinem rerum procedere, non est ratio inquirenda, quare hos convertat et non illos. Hinc est quod apostolus dicit: An non habet potestatem figulus lutæ ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam?*

Pour terminer cette matière, nous nions donc l'abandon moral de quelques pécheurs obstinés, de sorte que leur conversion soit moralement impossible, c'est-à-dire extrêmement difficile, et cela suffit bien, ce me semble, aux bonnes intentions que paraissent avoir nos adversaires en soutenant leur cause, c'est-à-dire de mettre un frein aux excès des pécheurs, et de les déterminer à se convertir

avant de tomber dans un état si déplorable. Mais c'est une cruauté, comme dit la théologie de Petrocorense, de vouloir leur enlever toute espérance et leur fermer entièrement la voie du salut, en soutenant qu'ils sont tombés dans un abandon total, de telle sorte qu'ils soient privés de toute grâce actuelle pour éviter les nouvelles chutes, et pour se convertir, au moins médiatement, par le moyen de la prière qui n'est refusée à aucun homme vivant, comme nous le ferons voir au chapitre suivant, et avec laquelle ils peuvent obtenir des secours abondans pour rentrer dans la voie du salut; car la crainte de l'abandon total, outre qu'elle les conduirait au désespoir, les pousserait encore au relâchement, attendu qu'ils se croiraient totalement privés de la grâce, et qu'ainsi, il ne leur resterait plus aucune espérance d'éviter la damnation éternelle.

CHAPITRE III.

On expose et l'on réfute le système de Jansénius touchant la délectation relativement victorieuse.

Nous démontrerons dans le chapitre suivant, comme nous l'avons annoncé, que la grâce de la prière est donnée à tous les hommes; mais cette doctrine déplaît à Jansénius, qui en vient jusqu'à dire que c'est un délire : *Hallucinatio est, qua putant semper adesse homini gratiam, ut petant*; (De Grat. Christ. l. 5. c. 15.) tandis que, d'après son système, il soutient que, même pour prier, il est nécessaire d'avoir la délectation relativement victorieuse,

qui n'est point donnée à tous ; et c'est pourquoi il ajoute que tous n'ont pas la grâce suffisante, ni le pouvoir d'accomplir les commandemens, parce que même la grâce éloignée, nécessaire pour prier, ou du moins pour prier comme il faut, manque à un grand nombre : *Cum ergo* (poursuit Jansénius) *plurimi, vel non petant gratiam illam qua possint præcepta adimplere, vel non ita petant ut necessarium est, nec omnibus gratiam, vel ferventer petendi, vel omnino petendi, Deus largiatur, apertissimum est fidelibus multis desse illam sufficientem gratiam, et consequentem illam perpetuam, quam quidam prædicant, faciendi præcepti potestatem.* (De Grat. Christ. c. 14. circ. fin.) Ainsi avant d'en venir à prouver notre doctrine, il est nécessaire de réfuter son système pernicieux, d'où découlent toutes ses autres erreurs, et de démontrer que c'est lui, et non les autres, qui est tombé dans le délire.

Les cinq propositions de Jansénius, condamnées comme hérétiques par l'Église, sont connues de tout le monde. Or, comme le prouve Tournely (Præl. theol. t. 5. p. 1. q. 5. pag. 255), toutes ces propositions naissent de son système de la *Délectation prépondérante*, sur lequel Jansénius fonde toute sa doctrine. Le père Ignace Graveson dit la même chose : *Ex hac infesto principio Jansenium ejusque discipulos has erroneas deducere consecutiones* (savoir les cinq propositions), *quæ cum illo principio arctissimo vinculo colligatæ coherent.* (Graves. class. 1. ep. 1. p. 9.) Le père Berti dit aussi que c'est *ex principio duarum delectationum invincibilium tanquam ex radice fluere alios fere omnes Jansenii errores, ac præsertim quinque damnatæ propositiones.* (Berti. c. 1. p. 2. apoll. diss. 4. § 8. n. 14.) Et le père Fortunat de Brescia, dans son ouvrage nouvellement imprimé, sous le titre : *Cornelii Jansenii sys-*

tema confutatum, etc., démontre évidemment que si l'on admettait le système de Jansénius, on devrait admettre aussi les cinq propositions condamnées.

Exposons donc distinctement le système de Jansénius. Il dit que la volonté de l'homme, depuis le péché d'Adam, ne peut opérer d'une autre manière qu'en suivant la délectation de la grâce qu'il appelle *céleste*, ou la délectation de la concupiscence, qu'il nomme *terrestre*, selon que l'une ou l'autre prévaut. Et ainsi, quand la délectation céleste est plus grande, alors elle l'emporte nécessairement; si, au contraire, c'est la délectation terrestre qui a la prépondérance, la volonté doit alors nécessairement céder.

Et ici, il faut observer que Jansénius ne parle point de la délectation délibérée, ou, si l'on veut, conséquente, car dans ce cas il se trouverait d'accord avec tous les docteurs catholiques, puisqu'il est vrai que quand la délectation est délibérée et suivie sans nécessité, mais librement par la volonté, alors certainement il faut que la volonté opère selon la délectation; mais Jansénius entend parler de la délectation indélibérée. Et ainsi s'explique le texte célèbre de S. Augustin : *Quod amplius delectat, secundum id operemur necesse est.* (S. Aug. Epist. ad Galat. cap. 5.) Ce texte, comme nous le ferons voir plus loin, doit s'entendre nécessairement de la délectation délibérée et conséquente; mais Jansénius l'entend faussement (et sur cela il fonde toute sa doctrine) de la délectation indélibérée, et antécédente à tout acte de la volonté. D'où il suit, selon lui, qu'il n'y a plus de grâce suffisante, parce que, ou elle est d'un moindre poids et elle ne peut suffire; ou elle surmonte la concupiscence, et, dans ce cas, elle est nécessairement efficace; car il fait consister

toute l'efficacité de la grâce dans une simple prépondérance relative de la délectation indélébile : *Non erit sufficiens gratia* (ce sont ses propres paroles), *sed vel efficax, vel ita inefficax, ex qua operatio nequidem sequi potest.* (Lib. 4. de Grat. Christi. cap. 10.)

Or, un tel système posé, les cinq propositions condamnées en dérivent nécessairement comme autant de conclusions. Laissons les autres pour ne nous occuper ici que de la première et de la troisième, qui sont plus dans notre sujet. Il est dit dans la première : *Aliqua Dei præcepta hominibus justis, volentibus et conantibus, secundum præsentem quas habent vires, impossibilia sunt; deest quoque illis gratia, qua possibilia fiunt.* Donc, dit Jansénius, certains préceptes sont impraticables aux justes même qui veulent et s'efforcent de les accomplir, en tant que la grâce qui surmonte leur concupiscence leur est refusée : *Nisi major, dit-il, fuerit cœlestis delectatio quam terrena, fieri non potest, quin propriæ voluntatis infirmitate vincamur.* (Jans. I. iv. de Gratia Christi, caput 6.) Et ailleurs : *Vigente enim delectatione carnali, impossibile est, ut virtutis consideratio prævaleat.* (Id. ibid. l. 9.) La grâce, disait Jansénius, en parlant absolument et en la considérant séparément de l'acte et des circonstances, la grâce, quelque suffisante qu'elle fût pour exciter la volonté au bien ; néanmoins, en parlant relativement, c'est-à-dire, lorsque la délectation céleste est surpassée par la délectation charnelle, laquelle l'emportant sur la grâce, est toujours unie à l'acte ; alors la grâce est tout-à-fait insuffisante pour obtenir le consentement de la volonté. Et, comme dit sagement le père Graveson, la puissance absolue que l'homme aurait, en vertu de la grâce, pour observer les préceptes, lorsqu'elle dérive d'une grâce in-

férieure à la concupiscence, n'est plus, relativement à l'acte, une puissance, mais une véritable impuissance, de sorte que la volonté ne peut alors aucunement opérer le bien, comme un moindre poids n'en peut entraîner un plus lourd.

Mais alors comment l'homme pourra-t-il être inculpé s'il manque au précepte, tandis qu'il n'a pas au moins le secours suffisant pour l'accomplir? L'objection est si manifeste, que le même Jansénius ne peut se dispenser de se la faire à lui-même, en disant : *Quomodo non sint excusati, qui illo adjutorio carent, quandoquidem sine illo præceptum implere non possent?* (Jans. lib. II. de Gr. Christ. cap. 15.) Voyons comment il y répond. La difficulté est grande, c'est pourquoi il cherche à s'en tirer de plusieurs manières. Il répond premièrement que l'impuissance excuse quand l'homme a voulu accomplir le précepte et qu'il ne l'a pu; mais non quand il ne l'a point voulu. Mais on répond à Jansénius que lorsque la volonté (selon son principe) doit nécessairement céder à la délectation indéléberée de la concupiscence, parce que celle-ci l'emporte sur la grâce, alors il est physiquement impossible à l'homme de vouloir accomplir le précepte, puisqu'en supposant la prépondérance charnelle, la grâce n'a plus de vertu active suffisante pour la vaincre. Jansénius lui-même n'en doute point, puisqu'il dit que la délectation supérieure détermine d'une manière intrinsèque, et porte invinciblement la volonté à y acquiescer, pendant que cette même volonté demeure tout-à-fait privée de la puissance relative pour résister. *Quo fit*, dit le père Graveson, *ut hæc necessitas, in doctrina Jansenii ejusque discipulorum, non sit necessitas moralis, sed antecedens et invincibilis, quæ citra apertam hæresim admitti non potest.*

Et Jansénius dit que sans la délectation prépondérante de la grâce, il est aussi impossible à l'homme de remplir les préceptes, qu'il est impossible de voler sans avoir des ailes, de voir lorsqu'on est aveugle, d'entendre lorsqu'on est sourd et de marcher lorsqu'on a les jambes rompues. *Sine qua non magis potest homo bene operari, quam volare sine alis* (de Grat. l. II. cap. 15.); et ailleurs : *Quam homini cæco, ut videat; vel surdo, ut audiat; vel tibiis fracto, ut recte gradiatur.* (Id. ibid. lib. II. cap. 2.) Il en serait de même de celui qui aurait des yeux, mais qui serait privé de lumière, car il est aussi physiquement impossible à un aveugle de voir sans yeux qu'à celui qui a des yeux de voir sans lumière, puisque toute l'impossibilité physique n'est autre que celle qui surpasse les forces naturelles.

Ainsi on voit combien est peu solide cette première réponse de Jansénius. Examinons la seconde, qui est encore moins solide que la première. Il dit que les préceptes sont possibles à l'homme, dans ce sens que Dieu peut lui donner des grâces pour les lui faire observer. *Omnes homines dicuntur posse credere, posse diligere Deum..., hæc enim potestas non est aliud, nisi flexibilis capacitas, per quam possunt suscipere fidem, et charitatem.* (Id. lib. III. c. 15.) Ainsi, selon Jansénius, l'homme pèche en transgressant les préceptes, dans ce sens qu'il est capable de recevoir la grâce pour les observer. Mais, de cette manière, nous disons que même l'aveugle peut voir et le sourd entendre, puisque Dieu peut leur donner la vue et l'ouïe; toutefois en attendant, à moins que Dieu ne l'accorde, il est physiquement impossible à l'aveugle de voir et au sourd d'entendre. Ainsi, dire que pour déclarer possible un précepte il suffit qu'il soit possible à l'homme au cas où Dieu lui donnerait

le pouvoir de l'accomplir, c'est tenir un langage vain ou trompeur dans le but de cacher la vérité ; car , je le demande, quel secours un homme peut-il recevoir de cette grâce qu'il pourrait avoir, mais qu'il n'a pas en effet présentement ? C'est comme si l'on disait : l'homme pourrait observer tous les préceptes s'il pouvait les observer ; mais il ne le peut maintenant. Lorsque le malade , dit S. Augustin , a besoin de remèdes pour se guérir, il ne pourra jamais , quoiqu'il le veuille , obtenir la guérison sans ces remèdes. *Nec tamen cum vult, potest, sed cum fuerit, adhibita curatione, sanatus.* (S. Aug. de Grat. surt. c. III. resp. ad. 3. Rat.)

Jansénius donne une troisième réponse, en disant que toute la liberté de l'arbitre consiste dans la complaisance et la connaissance de l'objet délectable : voici ses paroles ; *Quapropter lustratis fundamentis Augustini, quibus tota doctrina de arbitrii libertate nititur, nihil aliud existimamus quam cognitionem ac delectationem, seu delectabilem objecti complacentiam esse id quod tantam potestatem in liberum arbitrium habet, ut eam faciat velle, vel nolle..... de cognitione hic non multum solliciti sumus ; illam enim ad volendum esse necessariam vix quisquam dubitat.* (Jans. t. III. l. 7. de Grat. c. 3.) Ainsi, selon Jansénius , la liberté de l'homme consiste en la complaisance de la délectation comme dans la connaissance de l'objet, ou dans le jugement indifférent, par lequel l'homme connaît le bien et le mal de l'action , comme , par exemple , dans l'homicide on connaît le mal de la faute et le plaisir de la vengeance. C'est pourquoi il dit ailleurs que les impies pèchent seulement en ce qu'ils connaissent la malice du péché par le moyen de la loi. *Profertur primus effectus legis dare cognitionem peccati.* (Lib. I. cap. 7. de Grat.) Se servant du

texte de S. Paul : *Peccatum non cognovi nisi per legem*. Calvin l'avait dit déjà avant lui : *Finis ergo legis est, ut reddatur homo inexcusabilis; nec male hoc modo definietur, quod sit conscientiae cognitio inter justum et injustum discernentis ad tollendum ignorantiae praetextum*. (Calv. lib. II, Instit. c. 2. n. 22.) Mais nous répondons que le jugement indifférent, c'est-à-dire la connaissance du bien et du mal, qui appartient seulement à l'entendement, ne peut jamais constituer la liberté de l'arbitre qui appartient toute à la volonté; puisque la liberté ne consiste que dans le choix libre que fait la volonté de vouloir ou de ne point vouloir une chose.

Jansénius produit une quatrième réponse; mais elle est plus inconvenante et plus faible encore que les trois autres. Il dit que pour pécher il n'est point besoin de la liberté d'indifférence, de sorte que l'homme soit libre de toute nécessité de pécher; mais qu'il suffit d'avoir la liberté d'exercice, ou si l'on veut, d'élection, par laquelle on puisse s'abstenir du péché auquel excite la concupiscence, en en commettant un autre : *Qua quis, ce sont ces paroles, potest facere, et ab eo, saltem aliud perpetrando, abstinere*. (Jans. de Statu nat. lapsæ, lib. 4. cap. 2.) Par cette doctrine, il place l'homme dans une telle nécessité que, pour éviter un péché, il doit nécessairement en commettre un autre; et il dit qu'une telle liberté le rend coupable, quoiqu'il soit nécessité à pécher d'une manière ou d'une autre. Voilà comment il l'explique plus clairement ailleurs : *Arbitrium lapsorum hominum nullo modo in peccando desinit esse liberum, quamvis generali quadam peccandi necessitate vinciatur; erit enim liberum quoad exercitium, ut loquuntur, necessitatum quoad specificationem*. (Id. ibid. cap. 19.) On pourrait reproduire contre cette réponse

tout ce que nous avons dit ci-dessus contre Juenin (au chap. 2. pag. 127.) Celui-ci veut aussi que certains pécheurs, quoique privés de la grâce suffisante, pèchent purement par cette liberté d'exercice. Et, nous l'avons dit, quelle espèce de liberté est celle par laquelle un homme, juste ou pécheur, peut se dire coupable, quoi qu'il soit nécessité de pécher d'une manière ou d'autre ? Le docteur angélique assure qu'il est hérétique de dire que la volonté mérite ou démerite lorsqu'elle opère par nécessité, encore qu'elle ne soit point contrainte d'agir : *Quidam posuerunt, quod voluntas hominis ex necessitate moveatur ad aliquid eligendum; nec tamen ponbant, quod voluntas cogeretur. Hæc autem opinio est hæretica; tollit enim rationem meriti et demeriti in humanis actibus; non enim videtur esse demeritorium vel meritorium, quod aliquis sic ex necessitate agit quod vitare non possit.* (S. Thom. de Malo q. 6. art. 1.) Au surplus, lorsqu'un homme est nécessité à commettre tel ou tel péché, selon ce que disent tous les théologiens, en choisissant le moindre, quoiqu'il le choisisse volontairement, il ne pèche point, parce qu'il est privé de la liberté nécessaire pour que l'acte lui soit imputé à péché. Ainsi, pour parler du cas qui nous occupe, lorsqu'à raison de la concupiscence supérieure à la grâce, l'homme s'attacherait au moindre péché, il ne pécherait point.

Mais, mettant à part toutes ces réflexions, la réponse directe à la difficulté est qu'en supposant le principe de Jansénius au sujet de la délectation relativement victorieuse, cette liberté d'exercice, qui consiste à s'abstenir d'un péché pour en commettre un autre, ne peut nullement exister. Son principe est, comme nous l'avons expliqué plus haut, que, quand la délectation terrestre

surpasse la délectation céleste, alors la volonté est nécessairement déterminément à y consentir, selon qu'elle y est physiquement poussée. C'est pourquoi il dit quelque part que la délectation supérieure est l'indifférence de la volonté, puisque, comme le poids entraîne le bassin de la balance, qui était auparavant en équilibre, de même la délectation pousse la volonté à accepter le plaisir auquel elle l'excite. *Cum hoc efficiat (carnalis delectatio) blanditiis motus sui, ut qui ad agendum et non agendum ante motum esset indifferens, ipso motu libidinis in alteram partem, instar æquilibrii cui pondus additur, impellatur* (Id. lib. 7. de Grat. Christ. cap. 8.) Il dit la même chose dans un autre endroit, où, repoussant ceux qui veulent que la délectation supérieure incite moralement, il assure qu'elle n'agit pas ainsi, mais qu'elle excite physiquement et prédétermine la volonté à embrasser l'objet proposé. *Siquidem moralis prædeterminatio illa dicitur, quæ tantum se habet ex parte objecti, quemadmodum facit ille qui consulit, præcipit, rogat; sed hæc (delectatio) se habet in ipsa potentia voluntatis, quam propriæ suæ suavitatis magnitudine ad volendum applicat, et applicando determinat, ut pote causans in eo hoc ipsum, ut se determinet, ideoque prædeterminat.* (Id. de Grat. Christ. cap. 8.) Ainsi, selon Jansénius, la délectation prédétermine la volonté à embrasser l'objet auquel elle la porte, avant que la volonté se détermine elle-même. Que ce soit le véritable sentiment de Jansénius, le docte Diroys n'en doute nullement, car il dit que Jansénius ne diffère point des *physiognomistes*, qui soumettaient la volonté de l'homme à l'influence des planètes, de sorte que, *voluntas determinatur ad electionem sui finis aliqua impressione, quæ illius determinationem antecedit.* (Diroys. de Just. Cond. prop. 5. Jans. c. 5.) L'archevê-

que de Vienne, auteur du livre *Baianismus Jansenismus-que redivivus*, assure la même chose : *Jansenistas contendere delectatione gradibus superiori, voluntatem invincibiliter determinari ad operandum, absque ullo respectu ad futuram ipsius voluntatis determinationem.* (Bajan. et Jans. Rediv. Append. p. 6.)

Ceci supposé, où est encore la liberté d'exercice ? puisque la délectation prépondérante, selon Jansénius, prédétermine la volonté à l'accepter ; de telle manière que, comme le moindre poids doit céder au plus fort dans la balance, de même il est nécessaire que la volonté cède à la délectation relativement victorieuse : donc, si quelqu'un, par exemple, est poussé par la délectation à prendre le vêtement d'autrui, il est vrai qu'il pourra s'abstenir de ce vol par l'estime qu'il a pour lui-même ; mais dans le cas où ce sentiment n'existe pas, ou se trouve inférieur à la délectation de voler, l'estime est vaincue, et voilà qu'alors toute liberté d'exercice cesse certainement.

Mais passons maintenant à la troisième proposition de Jansénius, qui dit : *Ad merendum et demerendum in statu nature lapsæ, non requiritur in homine libertas a necessitate, sed sufficit libertas a coactione.* Jansénius dit donc que pour mériter ou pour démériter il n'est pas nécessaire d'avoir la liberté d'indifférence, qui exclut la nécessité ; mais qu'il suffit que la volonté ne répugne pas : et il va jusqu'à avancer que c'est un paradoxe de dire que l'acte de la volonté est libre dans ce sens qu'elle peut accepter ou refuser. Cette proposition, qui est condamnée aussi comme hérétique, dérive également du même système ; car, supposé que la volonté, quand elle est excitée par la délectation prépondérante, doit lui obéir nécessairement, il s'en suit d'absolue nécessité qu'il est suffisant pour mériter

ou pour démériter que l'homme veuille consentir à la délectation, quoiqu'il ne puisse s'empêcher de le vouloir, et qu'il y soit physiquement nécessité. Doctrine que le P. Serry appelle avec raison monstrueuse. *Stare meritum posse cum agendi necessitate.* (P. Serry, Præl.) S. Thomas l'avait déjà appelée hérétique; qu'on me permette de reproduire son texte, cité déjà plus haut : *Quidam posuerunt quod voluntas hominis ex necessitate moveatur ad aliquid eligendum; nec tamen ponebant quod voluntas cogeretur. Hæc autem opinio hæretica est; tollit enim rationem meriti ac demeriti in humanis actionibus; non enim videtur esse meritorium vel demeritorium quod aliquis sic ex necessitate agit quod evitare non possit.*

Et c'est avec raison qu'il l'appelait hérétique, car elle est contraire à toutes les divines Écritures : *Fidelis autem est Deus*, dit saint Paul, *qui non patietur vos tentari supra id quod potestis; sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.* (I. Cor. X. 13.) Mais Jansénius veut que l'homme soit quelquefois tellement abandonné de la grâce, qu'il ne puisse résister à la tentation, et qu'il soit nécessité d'y céder. Moïse dit au peuple : *Mandatum hoc quod ego præcipio hodie, non supra te est.* (Deut. III. 14.) *Beatus qui potuit transgredi, et non est transgressus; facere mala, et non fecit.* (Eccli. XXXI. 10.) Il ne suffit donc pas pour mériter, que l'homme opère volontairement, mais il est encore nécessaire qu'il opère librement, c'est-à-dire, qu'il puisse s'abstenir d'accomplir les préceptes, et qu'il ne soit point nécessité à le faire. C'est la même chose, en sens contraire, touchant le péché, savoir, qu'il ait la grâce pour s'en abstenir, et que ce soit par sa faute qu'il ne s'en abstienne pas. Il ne sert de rien de dire, comme répond l'impie Théodore de

Bèze, qu'une telle nécessité dépend non point de la nature, mais du péché originel, par lequel l'homme s'est privé volontairement de la liberté, et que pour cela, il est châtié justement, lorsqu'il pèche, quoiqu'il pèche par nécessité; puisqu'on lui répond que si un serviteur, par sa faute, se rompait les jambes, son maître serait injuste si, après lui avoir pardonné cette faute, il voulait l'obliger à courir, et s'il le punissait en cas de refus. *Peccati reum, dit S. Augustin, tenere quemquam, quia non fecit quod facere non potuit, summæ iniquitatis est et insanicæ.* (S. Aug. de Duab. Anim. c. 17. alias 12.)

En outre, supposé que l'homme méritât ou déméritât en opérant par nécessité, sans puissance relative à l'acte contraire, je ne saurais comment accorder cela avec les autres passages des divines Écritures qui disent : *Optio vobis datur; eligite hodie quod placet, cui servire potissimum debeatis, utrum diis Amorrhæorum... Ego autem et domus mea serviemus Domino.* (Jos. xxiv. 15.) Il ne peut y avoir de liberté d'élection là où l'on opère par nécessité et sans liberté; aussi ce texte prouve clairement que l'homme est libre de la nécessité. Le savant Pétau dit, sur ce passage : *Plena utrius vis eligendi potestas ostenditur, ut quasi suspensa et in medio posita voluntas, alterum quod volet e duobus asciscat.* (Pet. Lib. de Opif. sex. dier. c. 2. n. 7.) La même chose est exprimée dans d'autres endroits de l'Écriture : *Testes invoco hodie cælum et terram, quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem. Elige ergo vitam, ut et tu vivas, et semen tuum.* (Deut. xxx. 19.) *Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui. Adjecit mandata et præcepta sua... Ante hominem vita et mors, bonum et malum; quod placuerit ei, dabitur illi.* (Eccli. xv. 14.) Pétau, parlant sur ce texte, ajoute :

Si l'Écclésiastique avait à décider le point en question, comment pourrait-il exprimer plus clairement la liberté dont l'homme jouit à l'égard de la nécessité? *Non potuit expressioribus vocibus, si inter nos viveret, ac de vita nostra judicaret, quam is hic fecit, ut libertatis humanæ, arbitriique liberi naturam ac proprietatem describeret.* (Pétau. loc. mox cit. n. 5.) Les autres passages de la sainte Écriture disent la même chose : *Vocavi et renuistis.* (Prov. i. 24.) *Ipsi fuerunt rebelles lumini.* (Job. xxiv. 13.) *Expectavi ut faceret uvas, et fecit labruscas.* (Isa. v. 2.) *Vos semper Spiritui sancto resistitis.* (Act. vii. 51.) Appeler, éclairer l'esprit, porter la volonté au bien, ce sont là certainement des œuvres de l'Esprit-Saint; mais comment peut-on dire qu'on résiste aux invitations, qu'on est rebelle à la lumière et qu'on résiste à la grâce, quand on est privé de la grâce prépondérante, et qu'on doit par là même céder à la concupiscence qui l'emporte?

Mais comment se fait-il, dit Jansénius, que ce que je dis ait été dit avant moi par S. Augustin, savoir, que nous devons nécessairement faire ce qui nous plaît le plus, selon le texte souvent répété du saint : *Quod amplius delectat, id operemur necesse est.* (Aug. in Ep. ad Gal. ii. 49.) Avant de répondre à Jansénius, il est nécessaire de remarquer que S. Augustin, ayant à réfuter de son temps plusieurs hérésies qui avaient cours sur le sujet de la grâce, hérésies toutes différentes les unes des autres, fut obligé d'en parler diversement et longuement; c'est pour cette raison qu'il est obscur en plusieurs endroits, d'où il est résulté, non seulement, que toutes les écoles catholiques se sont vantées de l'avoir pour maître, quoiqu'elles aient chacune des opinions différentes, mais que Calvin et Jansénius eux-mêmes, dont les erreurs ont été condamnées par

l'Église, ont osé invoquer son appui. Calvin écrivant contre Pighius dit : *Nos nihil quam Augustinum sequimur... Etiam si crepet Pighius, nobis extorquere hoc non potest, quin Augustinus sit noster.* (Calv. l. 5. de Lib. Arb. adv. Pighium.) Jansénius ensuite cite S. Augustin, comme son unique maître, tellement qu'il ne donne à son ouvrage que le nom *d'Augustinus*, et tous les Jansénistes ne veulent porter d'autre nom que celui *d'Augustiniens*. De cette prémisse, je ne veux conclure autre chose, si ce n'est que plusieurs passages de S. Augustin, si l'on ne veut pas errer, ont besoin d'explication, et qu'il faut les comparer avec ses autres textes, dans lesquels le Saint expose son véritable sentiment. Venons maintenant à la question.

Nous avons déjà donné à entendre ci-dessus que la susdite doctrine de S. Augustin ne doit ni ne peut s'entendre de la délectation indélibérée, et antécédente à toute coopération de la volonté humaine; mais qu'elle doit s'entendre de la délectation délibérée et conséquente; puisque du moment que l'homme consent librement à la délectation, il est certainement nécessaire qu'il agisse en conséquence. Et cela se prouve par ce que dit le saint docteur dans d'autres passages, où il confond la délectation avec l'amour, ou, pour mieux dire, il explique que la délectation supérieure n'est autre chose que cet amour délibéré et cette affection qui prédomine en nous par notre propre choix; selon laquelle, une fois que nous nous y complaisons volontairement, il est nécessaire que nous opérions. Ainsi, le saint ne veut dire autre chose, en substance, sinon qu'il est nécessaire que la volonté opère selon ce qu'elle aime le plus avec délibération; lorsqu'il dit quelque part, que la délectation est comme un poids qui attire l'âme à elle : *Delectatio quippe est quasi*

pondus animæ. (S. Aug. Dem. I. 6. n. 29. tom. 1.) Il dit ailleurs que ce poids qui attire l'âme est l'amour propre : *Amor meus, pondus meum.* (Id. Conf. I. 13. c. 10.) Il explique plus clairement ailleurs sa pensée, lorsqu'il dit que notre attention devrait se porter, *ut nos ita Deo opitulante ordinemus, ut inferioribus non offendamur, solis autem superioribus delectemur.* (Id. 1. 6. de Music. n. 29. t. 1.) Voilà comment il parle clairement de la délectation délibérée, et librement acceptée : il dit la même chose dans un autre passage : *Quid est voluptate trahi? Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui* (vide ibid.) Dans un autre : *Videte quomodo trahit pater; docendo delectat, non necessitatem imponendo.* (Id. in Jo. tract. 26. num. 24. tom. 3.) Et dans un autre encore : *Si frui delectaverit, delectatio illicita refrænanda est; velut cum jejunamus, palati appetitus assurgit; non fit nisi delectatione, (savoir indélibérée) sed eam dominantis rationis jure cohibemus.* (Vid. ibid.) Ainsi, selon S. Augustin, la délectation qui excite aux choses illicites, peut être librement réprimée par l'homme, avec le secours de la raison et l'aide de la grâce. De là, le saint nous exhorte : *Justitia sic delectet, ut vincat etiam licitas delectationes.* (Ibid.) Ceci devient plus évident, si nous faisons attention à ce que dit le saint docteur au sujet du texte controversé; car, après avoir dit au même endroit : *Quod amplius delectat, secundum id operemur necesse est,* il ajoute : *manifestum est certe secundum id nos vivere, quod sectati fuerimus; sectabimur autem quod (remarqucz) dilexerimus. Itaque si ex adverso existant duo, præceptum justitiæ, et consuetudo carnalis, et utrumque diligitur, ibi sectabimur quod amplius dilexerimus.* (Id. in Ep. ad Gal. num. 54.) Ainsi, lorsque le saint dit qu'il est nécessaire que nous opérons

selon ce qui nous plaît le plus, il n'entend dire autre chose, sinon que la volonté doit nécessairement agir selon l'objet qu'elle aime le plus. Il ne sert de rien de dire avec Jansénius qu'on aime plus ce qui nous donne plus de délectation ; puisque ceci n'est pas toujours vrai, et que S. Augustin, dans ses confessions, parlant de lui-même, le contredit : *Non faciebam quod et incomparabili affectu magis placebat, et mox ut vellem possem.* (S. Aug. vid. Conf.) Par ces paroles, il nous donne à entendre qu'il était déjà excité de Dieu, pour faire le bien avec une affection indélébérée, affection *incomparable*, par laquelle la vertu lui plaisait déjà plus que la vie, vertu qu'il aurait bien pu pratiquer s'il l'avait voulu ; mais, résistant à la grâce, il repoussait la vertu et s'abandonnait au vice.

En outre, si S. Augustin avait cru qu'il fût nécessaire d'opérer selon la délectation la plus grande, il n'aurait pu dire : *Titillat delectatio illicita concupiscentiæ, pugna, resiste, noli consentire; et impletur hic: Post concupiscentias tuas non eas.* (Aug. serm. 155. alias. 6. de verb. ap. c. 9.) En outre, il dit ailleurs que de deux personnes qui ont une tentation impure, il arrive quelquefois que l'une succombe et que l'autre résiste; et pourquoi? Parce que l'une veut, dit-il, être chaste et que l'autre ne le veut point : *Si eadem tentatione ambo tententur, et unus ei ccedat atque consentiat, alter perseveret; quid aliud apparet, nisi unum voluisse, alterum noluisse a castitate deficere?* (Id. l. 12. de Civ. Dei. c. 6.) En outre, le saint ayant dit qu'il est nécessaire que nous agissions selon l'impression la plus délectante, on peut douter, s'il a voulu parler de la délectation délibérée ou indélébérée. Or, nous disons : Si le saint avait voulu parler de la délectation indélébérée, il aurait dû nier, conséquemment, que, pour que

la volonté se trouve entièrement libre, il soit nécessaire qu'elle se trouve exempte, non-seulement de la violence, mais encore de la nécessité. Mais nous lisons que le saint enseigne le contraire en mille endroits, lorsqu'il dit que l'homme, soit qu'il fasse le bien, soit qu'il commette le mal, agit toujours sans nécessité : donc, lorsqu'il parle de la délectation victorieuse prédominante, il faut nécessairement l'entendre de la délectation délibérée et conséquente. Et quels sont ces passages ? Les voici, il y en a mille : *Voluntas nostra, nec voluntas esset, nisi esset in potestate nostra; non enim nobis est liberum, quod in potestate non habemus.* (Id. lib. 5. de Lib. Arbit. n. 8. alias. c. 5.) Et ailleurs, faisant allusion au chapitre sept de l'Évangile selon S. Matthieu, où il est parlé des bons fruits qui sont le produit des bons arbres, et des mauvais fruits qui naissent des arbres mauvais ; il dit : *Hoc ergo Dominus dicens : Facite hoc, aut facite illud, ostendit esse in potestate (hominum) quid facerent... Qui enim non vult servare legem, in potestate ejus est si velit.* (S. Aug. 1. 2. de Act. Cum. Fel. Manich. c. 3. etc.) Calvin répond à cela, que S. Augustin parlait ici de l'homme dans l'état d'innocence ; mais le cardinal Bellarmin le reprend fort à propos, (Lib. 5. de Lib. Arbitrio, c. 27.) en disant que le saint parlait ici de cet Évangile, où le Seigneur faisant des reproches aux Juifs, leur disait : *A fructibus eorum cognoscetis eos.* D'où il suit, dit-il, qu'on ne peut pas dire que S. Augustin parlait ici d'Adam. Et ce que le saint disait contre les manichéens, il le répétait en écrivant aux pélagiens : *Ubi dicitur, noli hoc, et noli illud, et ubi ad aliquid faciendum, vel non faciendum, in divinis monitis opus voluntatis exigitur, satis liberum demonstratur arbitrium.* (Aug. de Gratia et Lib. Arb. n. 4. alias. c. 2.) Jan-

sénius, le grand partisan de Calvin, reprend ici, que S. Augustin parle de la nécessité produite par la violence, et non de la simple nécessité. Mais Jansénius se trompe de même, puisque le saint ne différait point des pélagiens en ceci, et qu'il leur accordait bien que l'arbitre était libre même de l'action coactive, comme de la simple nécessité; voilà ce qui lui fait dire contre Julien : *Liberum in hominibus esse arbitrium, utrique dicimus. Liberum autem esse quemquam ad agendum bonum sine adiutorio Dei, etc... vos dicitis; hinc estis pelagiani.* (S. Aug. l. 2. de Nuptiis, etc. n. 8. alias. c. 3.) Donc, lorsque S. Augustin disait *utrique dicimus*, il admettait la même liberté de faire et de ne faire pas qu'établissaient les pélagiens, qui certainement la voulaient admettre exempte de toute nécessité. Ainsi, il n'y a plus de doute que le saint docteur ne fût persuadé que l'arbitre était libre, non seulement de la violence, mais encore de toute nécessité; seulement, il contredisait les pélagiens en ce qu'ils voulaient que l'arbitre fût libre d'opérer le bien, même sans le secours de la grâce.

En outre, S. Augustin parlant de la liberté de la volonté et de l'efficacité de la grâce, dit que ces deux choses sont difficiles à concilier entr'elles : *Ista quæstio, ubi de arbitrio voluntatis, et de gratia disputatur, ita est ad discernendum difficilis, ut quando defenditur liberum arbitrium, negari gratia Dei videatur, quando autem asseritur Dei gratia, liberum arbitrium putetur auferri.* (Id. De Orat. Ch. n. 52. Alias cap. 47.) Si S. Augustin avait supposé que la volonté ne fût point libre de la simple nécessité, mais seulement de la violence, il n'aurait point été difficile, mais il eût été très-facile de comprendre l'opération de la grâce; lors donc qu'il assurait que c'était une chose

difficile à concilier, c'était seulement en tant que la grâce efficace obtient certainement l'effet des bonnes œuvres, et, qu'au contraire, la volonté, agissant librement, opérerait sans aucune nécessité qui la déterminât positivement à ne pouvoir ni faire ni vouloir que les actes auxquels elle était portée par la grâce. Du reste, le saint docteur regardait comme certain que, dans l'observance des préceptes, l'homme, avec le secours de la grâce ordinaire, avait la liberté suffisante pour les accomplir, ou, au moins, pour obtenir le secours nécessaire pour les mettre en pratique. Sans quoi, comme il le dit lui-même, Dieu ne lui eût point imposé de tels préceptes : *Neque enim imperaret hoc Deus, ut faceremus, si impossibile judicaret, ut hoc ab homine fieret.* (S. Aug. Enar. in Psalm. 56. n. 1.)

Remarquons d'autres textes de S. Augustin, où il confirme le même sentiment, savoir, que la volonté de l'homme est libre de toute nécessité : *Non enim peccatum esset, quod non fieret voluntate; ac per hoc et poena injusta esset, si homo non haberet liberam voluntatem, hoc est, si necessario tam bene quam male operaretur.* (Id. De Lib. Arb. c. 1.) Il dit ailleurs. *Quis enim non clamet stultum esse, præcepta dare ei, cui liberum non est quod præcipitur facere; et iniquum esse cum damnare, cui non fuit potestas complere jussa.* (Id. Lib. De Fid. Contr. Manich. c. ix. 10.) Et ailleurs : *Motum quo voluntas ab incommutabili bono deflectit, si natura vel necessitate existit, culpabilem esse nullo pacto posse.* (Id. De Spir. et Litt. c. 34) Et, après avoir dit que la grâce qui prévient est nécessaire pour opérer le bien, il ajoute : *Consentire autem vocationi Dei, vel ab ea dissentire, propriæ voluntatis est.* (Id. Ib.) Il enseigne clairement par ce texte que la volonté peut librement obéir ou résister à la grâce. Il ne sert de

rien de dire avec Jansénius que S. Augustin ne veut dire autre chose par là, sinon que l'acte de consentir ou de résister à la grâce est l'acte propre de la volonté; car on ne pourra jamais s'imaginer que le saint docteur ait voulu se charger inutilement de prouver que le consentement et le renoncement sont le propre de la volonté, et non de l'intelligence, chose que l'homme, même le plus rustique, sait distinguer. D'autant mieux que le saint dit d'abord dans le texte cité : *Neminem habere in potestate quid ei veniat in mentem*; et il écrit ensuite les paroles que nous avons rapportées : *Consentire autem, etc.*, où l'on voit, sans le moindre doute, qu'il parle de puissance libre, que la volonté possède de vouloir ou de ne vouloir pas ce qui lui vient dans l'esprit. Il dit encore ailleurs : *Nemo nisi Deus facere arbores potest, sed habet unusquisque in voluntate, aut eligere quæ bona sunt, aut quæ mala, etc. Hoc ergo Dominus dicens : Aut facite hoc, aut facite illud, ostendit esse in potestate quid facerent.* (S. Aug. l. 2. De Act. Cum. Fel. Manich. cap. 4.) L'on voit très-clairement par tout cela que S. Augustin était très-éloigné du sentiment de Jansénius, savoir, que la volonté de l'homme n'est point libre de la nécessité dans l'opération, et d'autant moins, que la volonté est obligée par nécessité à suivre la délectation supérieure qui la meut et la détermine invinciblement par son impulsion.

Mais pour conclure, selon notre intention, qui est de prouver que le Seigneur nous donne à tous la grâce, soit prochaine, soit éloignée de la prière, pour que nous puissions observer les commandemens, puisque s'il ne nous la donnait point, il n'aurait point le droit d'imputer à péché nos transgressions; il suffit de voir quelles sont les propositions contradictoires aux deux propositions

citées de Jansénius. Il disait dans la première : *Aliqua Dei præcepta hominibus justis, volentibus et conantibus, secundum præsentem quas habent vires, sunt impossibilia; deest quoque illis gratia, qua possibilia fiant.* La proposition catholique contraire à cette erreur, est donc celle-ci : Il n'y a aucun précepte de Dieu qui soit impraticable, au moins aux justes, qui veulent les observer, et qui s'efforcent de le faire ; la grâce prochaine ou du moins éloignée, avec laquelle ils peuvent les observer, ou bien avec laquelle ils peuvent demander, au moins médiatement, les secours nécessaires pour les accomplir, leur est toujours donnée, même selon leurs forces actuelles. Et il est besoin d'observer encore ici, que pour éviter l'erreur condamnée, il ne suffit point d'admettre la possibilité absolue d'observer le précepte, parce que les jansénistes l'admettent aussi ; mais qu'il faut encore admettre la possibilité même relative à la délectation terrestre actuelle, qui surmonte celle que la grâce nous donne, pour observer le précepte, lorsqu'il nous oblige, ou au moins, pour obtenir la grâce nécessaire afin de l'observer : car c'est précisément en cela que consiste l'erreur de Jansénius, qu'il nie la possibilité relative, et non la possibilité absolue.

La troisième proposition de Jansénius disait : *Ad merendum et demerendum in statu naturæ lapsæ, non requiritur in homine libertas a necessitate, sed sufficit libertas a coactione.* La proposition catholique contradictoire est donc celle-ci : Pour mériter et pour démériter, même dans l'état de la nature déchue, autant pour les justes que pour les pécheurs, il est nécessaire d'avoir la liberté, non-seulement une liberté exempte de violence, mais encore de simple nécessité ; car, selon la doctrine catholique, ce qui est volontaire, lorsqu'il est

nécessaire , n'est point libre de cette liberté qui suffit pour mériter ou pour démériter durant cette vie ; mais pour mériter ou pour démériter , il faut que la volonté soit libre de toute nécessité qui la force à consentir déterminément à l'une des deux choses proposées.

En un mot, le P. Fotuné de Brescia, homme célèbre entre les savans modernes , et que Muratori loue particulièrement , dit dans son nouvel ouvrage sous le titre : *Cornelii Jansenii systema confutatum* , que , si le système de Jansénius était vrai , il en résulterait , ou que la loi de Dieu serait une loi vaine , ou qu'elle serait injuste ; puisque , selon un tel système , si la délectation céleste a le dessus , alors la volonté , encore qu'il n'y eût point de loi , est forcée de suivre déterminément l'impulsion de la délectation , et ainsi la loi serait donnée en vain. Que si la délectation terrestre a la prépondérance , la loi serait alors injuste , puisqu'elle imposerait à l'homme un précepte physiquement impossible ; car alors , la volonté doit nécessairement céder à la tentation. Et de cette manière toutes les menaces et tous les avertissemens que nous fait l'Écriture sainte seraient inutiles ; et il n'y aurait aucune action humaine qui méritât ni châtement ni récompense , puisqu'elles seraient toutes opérées par nécessité. D'où il suit que nous pourrions répondre ce qu'écrivait Eusèbe contre les fatalistes , à celui qui nous exhorterait à bien vivre : *Non sunt potestates hæc meæ, ô doctor; faciam enim si fata volunt* , c'est-à-dire si la délectation terrestre ne devient point prépondérante , *Aderit necessario quod fatatum est*. Je dois nécessairement suivre la délectation prédominante. En outre, il dit , qu'en admettant un tel système il faudrait encore admettre le manichéisme qui établissait deux principes , l'un bon , l'autre mauvais , et

par lequel on soutenait que, toutes les actions provenant de l'un ou de l'autre principe, l'homme était obligé nécessairement à suivre celui qui avait le dessus. Il ne sert de rien de dire que cette nécessité, dans le système de la délectation victorieuse, ne dérive point du bon ni du mauvais principe, comme le voulaient les manichéens, mais qu'il dépend du péché d'Adam qui en fut la cause; parce que nous ne demandons point par quel principe la volonté opère lorsqu'elle est mue, mais si la volonté, depuis le péché d'Adam, est demeurée libre de la nécessité d'opérer; c'est ce que nie le parti janséniste, qui veut que la volonté mérite ou démérite, quoiqu'elle soit forcée de vouloir ce à quoi la délectation supérieure la détermine. Mais, comme le remarque bien le P. de Brescia, les ouvrages d'Arnauld, d'Irénéus, de Vendroc, et des autres Jansénistes, furent seulement condamnés, parce qu'ils établissaient les deux délectations invincibles selon le degré de force, système qui appartient à Jansénius. C'est encore à cause de cela que la théologie de Juénin a été défendue; car, quoiqu'il n'ait point embrassé le système que nous combattons, néanmoins il a eu l'imprudence de parler avec trop d'obscurité sur ce sujet, lorsqu'il a dit : *Natura physica gratiæ efficacis non in alio posita est, quam in victrici delectatione, qua mens circa bonum afficitur.* (Juven. Inst. Theol. t. 5. p. 6. Diss. 1. Art. 3.) Il ne dit point au reste *relative victrici*, mais il prouve ensuite sa proposition avec la doctrine la plus souvent citée de S. Augustin, *Quod amplius nos delectat, secundum id operemur necesse est*; et c'est à cause de cela que son ouvrage a été si long-temps défendu, et qu'il n'a enfin été permis que depuis qu'on y a ajouté un abrégé intitulé : *La vraie doctrine de l'Église*, extraite

de la théologie du savant Honoré Tournely, qui a réfuté d'une manière complète et excellente le système ci-dessus. Le P. de Brescia conclut enfin en disant : *Manifestum relinquitur et Jansenianum systema illis (savoir à Luther, à Calvin et à Jansénius) plane favere; indeque a viro catholico sine crimine violatae fidei propugnari nullatenus posse. Non enim tuta fide salvaque religione defendi potest systema, cujus, fundamentalibus admissis principiis, damnata dogmata necessum est approbare* (Corn. Jans. syst. Conf. p. 11. n. 45 et alias p. 346. n. 259.) Et Tournely dit la même chose : *Cum Ecclesia quinque propositiones damnaverit, in sensu Jansenii, necesse est illas damnatas fuisse in ipso Jansenii systemate, delectationis scilicet superioris ac relative victricis, quæ totius systematis fundamentum est.* (Tourn. Prælect. theol. t. 3. q. 3. in prop. 5. Jans. q. 2. inf. n. 4.) Et parlant des deux systèmes, l'un de la délectation absolument victorieuse, et l'autre de la délectation relativement victorieuse, il dit ainsi : *Novimus quidem orthodoxos theologos, qui vim gratiæ efficacem colligunt ex ipsius delectatione absolute ac simpliciter victrice, quique in gratia sufficiente pares vires agnoscunt ad oppositam actualem cupiditatem superandam. Verum qui gratiam velint esse victricem relative ex superioritate graduum, quippe non aliam sufficientem admittunt gratiam, quam viribus inferiorem oppositæ superiori concupiscentiæ, non alios quam Jansenii systematis defensores novimus.* (Id. t. 3. p. 2. q. 9. a. 2. objec. 6.) Les jansénistes disent : Qu'on nous accorde que la délectation est certainement victorieuse, parce qu'elle est supérieure en force, et cela nous suffit. Voilà comment parle l'un d'entr'eux, savoir l'abbé de Bourzeis : *Nobis enim sufficit quod hæc sola nobis veritas concedatur, nimirum quoties gratiæ*

Dei consentimus, id oriri semper ex eo quod rectus amor, quem Deus nobis inspirat, viribus superior est perverso amore; et quia viribus superior est, idcirco eum certissime superare (Ab. de Bour. collat. 4. c. 30.)

Ainsi pour conclure, nous n'entendons point réprover ici le sentiment qui dit que la volonté, même lorsqu'elle se livre à l'impulsion de la délectation supérieure, opère néanmoins toujours librement, c'est-à-dire, sans nécessité, et avec une puissance, non pas hypothétique, mais réelle, d'opérer le contraire. Mais nous rejetons seulement l'avis de ceux qui veulent que, lorsqu'une des deux délectations, terrestre ou celeste, est victorieuse, il ne reste plus de puissance à l'homme pour résister, ni pour vaincre, par cette raison que l'une est supérieure à l'autre, et que la force plus grande l'emporte sur la plus petite.

Je ne peux néanmoins m'empêcher de dire sur ce sujet, le doute que j'éprouve en réfléchissant à ce système de la délectation relativement victorieuse. Ses défenseurs, au nombre desquels se trouve Jean Laurent Berti, (Aug. Syst. vindic. diss. 5. c. 3. n. 4.) disent que l'efficacité de la grâce, telle qu'ils l'établissent, ne diffère point, en substance, de l'efficacité telle que l'enseignent les thomistes, quoique posée sur des principes différens; puisque les thomistes font consister l'efficacité de la grâce dans la prédétermination physique, et que ceux-ci la font consister dans la délectation prépondérante. Ce que fait, disent-ils, la prédétermination dans l'acte second, en sollicitant la liberté de l'arbitre à consentir, la délectation le fait de même. Du reste, l'un et l'autre système enseigne également qu'il reste en l'homme la puissance de l'acte premier, pour opérer en opposition, de sorte que la volonté opère

toujours librement et sans être forcée par la nécessité.

Mais je réfléchis que , comme les principes de ces deux systèmes diffèrent, de même les raisons et les conséquences en sont différentes. La raison de l'efficacité, selon les thomistes , est celle-ci : parce que la volonté créée est, par elle-même , une puissance passive, il s'en suit que pour en venir à l'acte de l'opération , il est nécessaire qu'elle soit excitée de Dieu , qui est le premier agent , et la première cause libre , qui applique et détermine la puissance à l'acte par la prédétermination. Voilà pour ce qui regarde l'acte ; mais quant à la puissance , les thomistes disent que l'homme a la grâce de la puissance toute complète , et prochainement disposée à faire le bien. Ainsi dit le P. Gonet : *Gratia , quæ dat posse , dat totum complementum , et totam virtutem , seu sufficientiam quæ requiritur ex parte actus primi.* (Gon. Man. t. 4. trac. 7. cap. 10.) Ainsi dit encore le cardinal Gotti : *Gratia sufficiens dat posse proximum et expeditum in ratione potentiæ.* (Gotti. t. 2. de Gratia dub. b. § 2.) Et enfin , ainsi disent tous les autres thomistes ; et s'il semble que quelqu'un d'entr'eux parle d'une autre manière , c'est lorsqu'il ne parle pas de l'acte premier , mais du second.

Au contraire , la raison du principe de ceux qui soutiennent le sentiment de la délectation supérieure en degrés , est celle-ci : parce que , disent-ils premièrement, dans l'état de la nature innocente , la seule grâce suffisante suffisait à l'homme pour faire le bien , puisque le libre arbitre étant encore sain et dans un équilibre parfait , il pouvait bien opérer avec le seul secours de la grâce suffisante, sans avoir besoin de la grâce efficace. Mais actuellement , depuis la chute d'Adam , la volonté étant demeurée lésée , et portée au mal , elle a besoin de

la grâce efficace, qui, par le moyen de la délectation victorieuse, l'applique à mettre les bonnes œuvres en action. Mais selon cette raison du système, supposé que la volonté de l'homme soit demeurée tellement infirme, qu'elle ait besoin de la grâce efficace pour opérer actuellement, on ne peut point dire que l'homme ait plus de vigueur en vertu de la grâce suffisante même à l'égard du premier acte, et ni en sens composé, ni en sens divisé, la puissance entière n'est point prochainement déterminée à observer les préceptes, ou pour faire une bonne œuvre quelconque même médiatement, par laquelle il puisse se disposer à recevoir ensuite le secours majeur pour accomplir la loi.

Je sais que les auteurs de ce sentiment ne refusent pas d'accorder ceci, lorsqu'ils disent que présentement la grâce suffisante ne donne point la force entière et telle qu'il la faut. *Gratia sufficiens*, écrit le P. Maccdo, qui est un de ces auteurs, *non dat potentiam proximè completam et expeditam*. (P. Franc. Maced. Scrin. p. 88. et 89.) Et parlant ailleurs de la grâce d'Adam dans l'état d'innocence et de celle d'Adam déchu, il dit : *Prima supposebat (gratiam) expeditam et liberam, secunda impeditam et servam*. (Id. cort. p. 203.)

Mais supposé que la grâce inférieure à la concupiscence ne donne point la puissance entière et nécessaire pour observer les préceptes, elle ne peut plus en vérité prendre le nom de suffisante. C'est ainsi en effet que le P. Berti, qui défend un tel principe, de la délectation relativement victorieuse, ne trouve point de difficulté à nous accorder encore qu'une telle grâce inférieure doive être appelée petite et inefficace, au lieu de suffisante. Ainsi, selon ce système, ceux qui ne reçoivent point de Dieu la

grâce efficace par le moyen de la délectation relativement victorieuse, n'ont pas même la grâce suffisante pour accomplir les préceptes. Voilà ce qu'écrivit le P. Berti dans la défense qu'il fait de son système. Il y expose premièrement les trois oppositions que lui font ses adversaires, en disant : *Tria sunt quæ jansenianum redolent dogma, et quinque damnatarum propositionum sunt fons et origo, a quibus novi janseniani, quos inter eminent duo haud dubio spurii augustinenses (savoir le P. Bellelli et le P. Berti.) minime abhorrent. Horum primum est, quod non tantum in delectatione victrici reponunt gratiam efficientem, sed in delectatione victrici relativa, etc. Alterum, quod negant in delectatione inferioris gradus potentiam (proxime expeditam), ad hanc requirentes ex parte potentiae et actus primi robustiorem delectationem; ideoque gratia inefficax (sive adjutorium sine quo ab ipsis deprædicatum) non est vera gratia sufficiens, neque molinistico sensu, neque thomistico, cum gratia sufficiens communi sensu catholicorum conferat ipsam potentiam proxime expeditam. Tertium, quod hinc consequitur, veram gratiam sufficientem e medio tollunt, a cujus etiam nomine fraudulenter abhorrent; illam potius inefficacem, quam sufficientem appellantes. C'est ce que lui opposent ses adversaires: voici comment il leur répond. Ego vero firmissime et absque ulla hæsitacione pronuntio tria doctrinae capita nuperrime commemorata nequaquam erronea esse, nec damnatarum propositionum principia: sed aliquos Jansenii quidem refutandi zelo permotos, sed propriae sententiae præjudicio abreptos, quid catholicum sit, quid erroneum ac damnatum minime distincisse, atque ex horum lucubrationibus causam arripuisse scio anonymum (c'est l'archevêque de Vienne). Et si qui alii sunt, curtæ eruditionis, et pinguis Minervæ homines, inconcussa Augustini dogmata*

(*quæ, velint, nolint, sunt eadem ac nostra*) *tanquam portenta hæresum calumniandi.*

Or, je confesse que je suis justement du nombre de ceux qui ont peu de science et un esprit grossier, parce que je ne vois pas comment on pourra accorder une telle opinion avec l'autorité de la sainte Ecriture : *Fidelis autem est Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (I. Cor. x. 13.) *Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci?* (Is. v. 3.) *Vos semper Spiritui sancto resistitis.* (Act. vii. 51.) avec la doctrine des saints pères, et spécialement avec celle de S. Augustin que nous avons rapportée ci-dessus; et finalement, avec la raison, puisque je ne puis comprendre comment Dieu même, dans l'état actuel de la nature déchue, mais réparée surabondamment par Jésus-Christ en l'opération de la rédemption humaine; je ne puis comprendre, dis-je, comment Dieu pourrait, avec justice, exiger des hommes l'observation des préceptes, et leur infliger un châtiment pour les transgressions, dans le cas où le système ci-dessus énoncé serait vrai; car il rejette la puissance entière et prochainement nécessaire, qui, si elle n'est complète, ne sera jamais une vraie et libre puissance, et, par conséquent, il refuse à plusieurs la grâce suffisante, même dans le premier acte, pour observer les préceptes qui leur sont imposés, ou même pour employer les moyens, comme serait la prière, afin d'obtenir, au moins médiatement, les secours plus grands qui sont nécessaires pour pouvoir les accomplir.

CHAPITRE IV.

Dieu donne à tous les hommes la grâce nécessaire pour prier, s'ils le veulent, la grâce suffisante qui est commune à tous hommes suffisant à cet effet.

Ce principe, que Dieu veut sauver tous les hommes, et que, quant à lui, il leur donne à tous les grâces nécessaires pour arriver au salut, étant posé, disons que la grâce de pouvoir prier actuellement est donnée à tout le monde, sans qu'il soit nécessaire d'une nouvelle grâce à cet effet, et qu'avec la prière, nous pouvons ensuite obtenir tous les autres secours pour observer la loi, et pour nous sauver. Mais remarquez qu'en disant, sans qu'il soit besoin d'autre secours, on n'entend pas que la grâce ordinaire suffise à la prière, sans le secours de la grâce qui aide, parce que, pour exciter quelqu'un à la piété, il est nécessaire qu'il y ait encore la grâce qui aide, ou si l'on veut, coopérante, outre la grâce excitante; mais cela veut dire que la grâce ordinaire donne à chacun le pouvoir de prier actuellement, sans qu'il soit besoin d'avoir une nouvelle grâce qui prévienne et détermine, physiquement ou moralement, la volonté de l'homme à produire l'acte de la prière. C'est pourquoi nous citerons ici nombre de théologiens remarquables qui enseignent cette doctrine comme étant une doctrine certaine, et nous la prouverons ensuite par l'autorité et par la raison : Isambert (Lib. III. q. 111. disp. 4. a. 5.), le cardinal du Perron (Rep.

lib. II. obser. 3. c. 2.), Alphonse Lemoine (Disp. de Dono grat. an. 1650. cont. Arn.), et Honoré Tournély plus longuement encore (Præf. Theol. t. III. q. 7. a. 4. concl. 5. pag. 553.) tiennent tous cette doctrine, et prouvent que nous pouvons tous prier actuellement avec la seule grâce ordinaire, sans avoir besoin d'autre secours; et qu'avec la prière nous pouvons obtenir toutes les autres grâces nécessaires à l'observation des choses, même les plus coûteuses et les plus difficiles.

Le très-éminent cardinal de Noris (Opusc. sans. eror. calum. subl.; vid. c. 1. et 2.) tient la même doctrine, et prouve spécialement que l'homme, s'il le veut, sans aucun autre secours que celui de la seule grâce ordinaire, peut observer les préceptes qui lui sont imposés. Voici comment il le prouve. *Manifestum est potentiam ad orandum debere esse proximam in justo sive fidei; nam si fidelis sit in potentia remota ad simpliciter orandum (non enim hic de fervida oratione loquor) non habebit aliam potentiam proximam pro impetranda oratione, alias procederetur in infinitum.* Supposé que, pour observer la loi et pour se sauver il est nécessaire de prier, comme nous l'avons prouvé au commencement en parlant de la nécessité de la prière, ce savant auteur dit sagement que chacun a la puissance prochaine pour prier, afin d'obtenir, par la prière, la puissance prochaine pour opérer le bien: c'est pour cela que tous peuvent prier avec la seule grâce ordinaire, sans avoir besoin d'aucun autre secours. Autrement, si l'on avait besoin d'une autre puissance pour avoir la puissance prochaine à l'acte de la prière, il faudrait encore une autre grâce de puissance, et ainsi de suite à l'infini, et il cesserait d'être au pouvoir de l'homme de coopérer à son salut.

Le même auteur confirme plus distinctement ailleurs la doctrine ci-dessus, lorsqu'il dit : *Etiam in statu naturæ lapsæ datum adjutorium* (qui est la grâce suffisante, commune à tous les hommes) *sine quo, secus ac Janse-nius contendit; quod quidem adjutorium efficit in nobis actus debiles, nempe orationes minus fervidas pro adimplendis mandatis; in ordine ad quorum executionem, adjutorium sine quo est tantum auxilium remotum, impetratorium ta-men auxilii quo, sive gratiæ efficacis, qua mandata im-plantur.* (De Noris. Ibid. cap. 1. §. 1.) Ainsi l'éminent cardinal de Noris regarde comme une chose certaine que nous avons tous, dans l'état de la vie présente, le secours *sine quo*, savoir la grâce ordinaire, qui, exempte de tout autre secours, produit la prière, par laquelle s'obtient la grâce efficace qui fait observer les préceptes. De là, on conçoit facilement l'axiôme universellement reçu dans les écoles : *Facienti quod in se est Deus non denegat gratiam.* C'est-à-dire que l'homme qui prie, faisant un bon usage de la grâce suffisante avec laquelle il peut observer les préceptes faciles, comme est la prière, reçoit toujours de Dieu la grâce efficace pour observer les préceptes les plus difficiles.

Cette doctrine est encore celle de Louis Thomassin. (Thomassin. in Trac. cons. schol. de grat. c. 8. tract. 5.) Cet auteur s'étonne d'abord qu'il y ait des hommes qui osent soutenir que la grâce suffisante ne suffit point en effet pour opérer quelque bonne œuvre et pour éviter quelque œuvre mauvaise : il dit : *Si enim hæc auxilia vere auxilia sunt, et proximam dant potestatem, qui fit, ut ex innumerabili hominum, qui ita juvantur, multitudine, præceptum observat nemo? Aut quomodo vere sufficientia sunt, si præterea gratia efficax est necessaria? Non habet po-*

testatem sufficientem, cui deest auxilium necessarium, quod in ejus potestate non est. Il veut dire que la grâce suffisante, pour mériter avec justice d'être appelée suffisante, doit donner à l'homme la puissance prochaine et libre pour mettre le bon acte en exécution. Mais quand pour produire l'action il faut une autre grâce, qui est l'efficace, si l'homme n'a point la grâce efficace, (au moins d'une manière médiate) qui est nécessaire pour arriver à salut, comment pourra-t-on dire que la grâce suffisante lui donne cette puissance prochaine et libre? Tandis que S. Thomas dit : *Deus non deficit ab agendo quod est necessarium ad salutem.* (S. Thom. 1. p. q. leg. a. 2. ad 3.) Il est vrai d'un côté que Dieu n'est point obligé à nous donner sa grâce, parce que les grâces sont un don gratuit ; mais, d'un autre côté, supposé qu'il nous donne les préceptes, il est obligé à nous donner les secours nécessaires pour les mettre en pratique ; et, de même que le Seigneur nous oblige à observer actuellement tous les préceptes au moment qu'il le faut, de même il est obligé de nous donner actuellement encore le secours, au moins médiat ou éloigné, qui nous est nécessaire, sans qu'il nous faille pour cela d'autre grâce que celle qui est commune à tous les hommes. Ensuite Thomassin conclut que, pour accorder ces deux choses que, d'un côté la grâce suffisante suffit à l'homme pour se sauver, et que, de l'autre, la grâce efficace est nécessaire pour observer toute la loi ; il faut dire que la grâce suffisante suffit pour prier et pour faire de semblables actes faciles, et que, par ces actes on obtient ensuite la grâce efficace pour mettre les préceptes difficiles en exécution. Voilà, sans contredit, la même doctrine que celle de S. Augustin, qui enseigne : *Ex ipso, quo firmissime creditur Deum impossibilia non præcipere, hinc ad-*

monemur et in facilibus quid agamus, et in difficilibus quid petamus. (S. Aug. de Nat. et Grat. c. 69. p. 85.) Sur ce texte, le cardinal de Nois, dont nous avons déjà parlé, conclut, après l'avoir cité : *Igitur opera facilia, seu minus perfecta facere possumus, absque eo quod majus auxilium à Deo postulemus; quod tamen in difficilioribus petendum est.* A cette occasion, Thomassin rapporte aussi l'autorité de S. Bonaventure, de Scott, et d'autres auteurs, et il dit : *Omnibus ea placuere sufficientia auxilia vere sufficientia, quibus assentitur quandoque voluntas, quandoque non.* Et il le démontre dans les quatre parties de son ouvrage, apportant l'autorité de l'école durant une longue suite d'années qui commence en 1100.

Habert, évêque de Vabres et docteur en Sorbonne, qui fut le premier à réfuter les erreurs de Jansénius, écrit ainsi : *Censemus primo, quod immediate cum ipso effectu consensus completi (gratia) sufficiens non habet habitudinem, nisi contingenter, vel mediate... arbitramur proinde gratiam sufficientem esse gratiam dispositionis ad efficacem, utpote ex cujus bono usu Deus postea gratiam completi effectus effectivam creatæ voluntati concedat.* (Habert. Theol. Græc. Patr. l. 2. c. 15. n. 7.) Et il avait dit avant ceci : (Id. ibid. c. 6. n. 1.) *Catholici doctores omnes, dari gratiam aliquam vere intrinsecam, quæ possit consensum voluntatis ad bonum elicere, nec tamen propter liberam voluntatis resistantiam eundem aliquando eliciat, omnibus in scholis professi sunt, et profitentur.* Et il cite pour appuyer cette doctrine, Gammache, Duvalle, Isambert, Penerio, le Moyné, et d'autres. Ensuite il poursuit : *Auxilia igitur gratiæ sufficientis sunt dispositiva ad efficacem, et efficacis secundum quid, effectus videlicet incompleti, impetrantis primo remote, proprius, ac tandem proxime, qualis est actus si-*

dei, spei, timoris, atque inter hæc omnia, orationis. Unde celeberrimus Alphonsus Lemoinus gratiam illam sufficientem docuit esse gratiam petendi, seu orationis, de qua toties B. Augustinus. Ainsi, selon le docteur Habert, la grâce efficace diffère de la grâce suffisante, en ce que la première est jointe avec l'effet complet; et que la seconde obtient son effet, *vel contingenter*, parce qu'elle l'obtient ou ne l'obtient pas toujours; *vel mediate*, savoir par le moyen de la prière. Il dit que, de plus, la grâce suffisante dispose l'ame qui en fait un bon usage à recevoir la grâce efficace : c'est pour cette raison qu'il nomme la grâce suffisante, efficace *secundum quid*, savoir, selon l'effet qui commence, mais qui n'est point complet. Il dit enfin que la grâce suffisante est la grâce de prier, dont la faculté est en notre pouvoir, selon S. Augustin. D'où il suit que l'homme n'a point d'excuse lorsqu'il ne fait point le bien pour l'opération duquel la grâce suffisante lui a été donnée. Car avec cette grâce, sans aucun autre secours, ou bien il peut opérer, ou bien il peut, au moins, obtenir le secours majeur pour opérer; et Habert assure que cette doctrine était alors commune parmi les docteurs de la Sorbonne.

Charles du Plessis d'Argentré, docteur aussi en Sorbonne (Duplessis, Dissert. De Multipl. Gen. Grat.), rapporte le sentiment de plus de mille théologiens qui enseignent expressément qu'avec la grâce suffisante on peut opérer les œuvres faciles, et que l'homme opérant avec la grâce suffisante, obtient ensuite les secours abondans pour arriver à une parfaite conversion. Et c'est précisément dans ce sens, comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, qu'il faut entendre ce célèbre axiôme reçu dans l'école, que : *Facientibus quod in se est* (avec la grâce suffisante), *Deus*

non denegat gratiam, savoir, la plus abondante et l'efficace.

Le savant Denis Petau (Petav. Theol. Dogm. t. 1. l. 10. c. 19 et 20. Præsert. c. 19.) prouve longuement qu'avec la seule grâce suffisante l'homme peut bien opérer, et il soutient même que dire le contraire, *monstruosum esset*; car cette doctrine, dit-il, n'est pas seulement la doctrine des théologiens, mais elle est encore celle de l'Église. Il dit enfin que la grâce nécessaire pour observer la loi nous est donnée par la prière, et que le don de la prière nous est accordé dès l'instant où les préceptes nous sont imposés. *Donum istud, quo Deus dat ut justa faciamus, effectum orationis sequitur; et talis effectus legi comes datur.* Or, comme la loi est imposée à tous les hommes, donc le don de prier leur est aussi donné à tous.

L'auteur de la Théologie à l'usage du séminaire de Pétrécroense (Petroc. t. 2. l. 6. q. 3. p. 489.), dit qu'avec la seule grâce suffisante, *aliquis potest benefacere, et aliquando bene facit.* De sorte, ajoute-t-il, que *nihil vetat, ut ex duobus, æquali auxilio præventis, faciliores actus, plenam conversionem præcedentes, sæpissime unus faciat, alius non.* Et il assure que telle est la doctrine de S. Augustin, de S. Thomas, et de leurs premiers disciples, particulièrement du P. Médina qui écrit : (S. Th. In 1. 2. q. 109. a. 10. circ. fin.) *Cum sola gratia sufficienti, aliquando homo convertitur.* Et le père Louis de Grenade assure, comme je l'ai vu dans ses ouvrages, que la même doctrine est commune aux théologiens : *Duo genera auxiliorum theologî statuunt; alterum sufficiens, alterum superabundans; et quidem priori auxilio homines aliquando convertuntur, aliquando converti renuunt.* Et il ajoute, de suite après : *Et quidem prius illud auxilium ad homines quam latissime patet, theologî definiunt.* En outre la Théologie de Pétrécroense dit :

Sic quosdam pietatis actus, nempe humiliter Deum deprecari, cum solo auxilio sufficienti (homo) facere potest, et aliquando facit, quibus se ad ulteriores gratias præparat. C'est, dit-il, l'ordre que suit la divine providence à l'égard des grâces, Ut priorum bono usui posteriores succedant. Et il conclut que la persévérance finale et la pleine et entière conversion se méritent par la prière : Infaillibiliter (homines) promerentur oratione, pro qua sufficiens gratia, quæ nulli non præsto est, plenissime sufficit.

Le cardinal d'Aguirre tient la même doctrine, et suit S. Augustin pas à pas. (Card. d'Aguir. Theol. S. Aus. t. 5. Disp. 175. 176 et 128.) Le père Antoine Boucat, de l'ordre de S. François de Paule (Boucat. Theol. Patr. Diss. 5. Sect. 4. p. 1041. an. 1556.) défend cette proposition : que tous peuvent avec la prière, sans autre secours nouveau, obtenir la grâce de conversion, et en outre, Gammache, Duval, Habert, Lemoyne, citent à ce sujet Pierre de Tarantaise, évêque de Tulle, Godet des Fontaines, Henry de Caen, docteur de Sorbonne, avec monsieur Lygni, professeur royal, qui, tous d'accord, enseignent que la grâce suffisante ne donne pas seulement le moyen de prier, comme disent Lemoine et le professeur Elie, mais qu'elle donne encore le moyen d'opérer les bonnes œuvres faciles. Gaudence Bontemps écrit la même chose, lorsqu'il démontre qu'avec la grâce suffisante on obtient la grâce efficace par le moyen de la prière, qui est un don accordé à tous ceux qui veulent en faire un bon usage. Le cardinal Robert Pullo (Card. Pul. In Summa Sent. p. 6. c. 50.) établit deux grâces, une qui est toujours victorieuse, et une avec laquelle l'homme opère quelquefois, quoique pas toujours : *Alia, dit-il, qua adjutus homo, utrumlibet aut gratiæ cooperans agit, aut ea spreto malum opere non desistit.*

Le docte père Fortuné de Brescia est encore du même sentiment (Corn. Jans. Syst. Conf. Part. 2. pag. 297. n. 225.), il tient que tous les hommes ont la grâce médiate de la prière pour observer les préceptes, et regarde comme une chose hors de doute que S. Augustin a professé les mêmes principes.

Richard de S. Victor (Rich. De Vit. De Erud. Hom. l. 1. c. 30.), enseigne pareillement qu'il y a une grâce suffisante à laquelle l'homme quelquefois est fidèle, et quelquefois résiste. Dominique Soto (Sot. De Nat. et Grat. l. 1. c. 30.), demande pourquoi il arrive que, de deux personnes que Dieu veut convertir, l'une vient à salut par la grâce, et l'autre se perd? et il répond : *Alia ratio reddi non potest, nisi quod alter præbet consensum, et cooperatur, alter vero non cooperatur.* Mathias Felix, qui a écrit contre Calvin (Felic. Dist. 24. cap. 29.), définit ainsi la grâce ordinaire ou suffisante : *Est motio divina, sive instinctum, quo movetur homo ad bonum, nec alicui denegatur. Homines diversimode se habent ad illud instinctum; alii namque acquiescunt, sicque ad gratiam habitualemente congruo disponuntur, quia facientibus quod in se est non desore Deus creditur; alii repugnant.* André Vega dit également (Veg. Lib. 13. cap. 13.) : *Hæc autem auxilia, quæ omnibus dantur, a plerisque inefficacia vocantur, quia non semper habent suum effectum, sed aliquando a peccatoribus frustrantur.* Donc, la grâce suffisante n'a pas toujours son effet, quoiqu'elle l'ait quelquefois.

Le cardinal Gotti, en un endroit de sa Théologie, (Gott. t. 2. Tract. 6. De Grat. Quæst. 1. § 3. n. 19. p. 532.) ne paraît point différer de notre sentiment; puisqu'en se faisant à lui-même cette objection, comment l'homme pourra-t-il persévérer s'il le veut, tandis qu'il n'est point

en son pouvoir de posséder ou de ne posséder pas le secours spécial qui produit la persévérance? il répond que, quoique ce secours spécial ne soit point entre les mains de l'homme, néanmoins, *in potestate hominis tamen dicitur esse, quod ipse per Dei gratiam potest ab eo petere et obtinere; et hoc modo in hominis potestate dici potest esse, ut habeat auxilium ad perseverandum necessarium, illud orationibus impetrando.* D'où il suit que pour justifier que la persévérance est au pouvoir de l'homme, comme il est nécessaire qu'il puisse obtenir par la prière le secours actuellement indispensable à la persévérance, sans qu'il ait besoin d'autre grâce pour cela; de même il est nécessaire encore qu'avec la seule grâce suffisante, commune à tous, il puisse actuellement prier, sans avoir besoin d'autre grâce pour cela, et obtenir, par la prière, la persévérance; sans quoi, l'on ne pourrait pas dire que chacun a la grâce nécessaire, au moins éloignée ou médiate, pour obtenir la persévérance par le moyen de la prière. Que si l'éminent Gotti ne l'entend point ainsi, du moins c'était ainsi que l'entendait S. François de Sales, qui disait que la grâce de prier en effet était donnée à tous les hommes qui voulaient s'en servir, d'où il concluait que la grâce de persévérance était donnée à tous. Le saint expose cette doctrine avec clarté dans son *Théotime* (S. Fr. Sal. t. 2. l. 3. c. 4.), où, après avoir démontré la nécessité de la prière continuelle, pour obtenir le don de persévérance finale, il ajoute : *Or, comme le don de la prière est librement promis à tous ceux qui veulent consentir aux inspirations divines, il suit qu'il est en notre pouvoir de persévérer.* Le cardinal Bellarmin enseigne la même chose, lorsqu'il dit : *Auxilium sufficiens ad salutem pro loco et tempore, mediate vel immediate, omnibus datur...*

dicatur mediate vel immediate, quoniam iis, qui usu rationis utuntur, immitti credimus a Deo sanctas inspirationes, ac per hoc immediate illos habere gratiam excitantem; cui si acquiescere velint, possint ad justificationem disponi, et ad salutem aliquando pertingere. (Bellarm. t. 4. Cont. 3. De Grat. l. 2. c. 3.)

Mais donnons les preuves de cette doctrine. On la prouve : 1° Par l'autorité de l'apôtre, qui nous assure que Dieu est fidèle, et qu'il ne permettra jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, puisqu'il nous donne toujours le secours, ou médiat ou immédiat, par le moyen de la prière, pour que nous puissions résister aux assauts de nos ennemis. *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet cum tentatione proventum, ut possitis sustinere. (I. Cor. x. 13.)* Jansénius dit qu'il faut entendre ce texte seulement des prédestinés ; mais ce commentaire qu'il fabrique n'a pas le moindre fondement ; puisque S. Paul écrit à tous les fidèles de Corinthe qu'il ne pouvait, certes, tous supposer prédestinés : c'est à cause de cela que S. Thomas l'entend généralement de tous, et dit que Dieu ne serait point fidèle, s'il ne nous accordait à tous, en tant qu'il est en lui, les grâces par le moyen desquelles nous puissions arriver au salut : *Non autem videretur esse fidelis si nobis denegaret, in quantum in ipso est, ea per quæ pervenire ad eum possemus. (S. Thom. Lect. 1. in c. 1. Ep. 1. ad Cor.)* On prouve, en outre, cette doctrine par tous les textes de l'Écriture, dans lesquels le Seigneur nous exhorte à nous convertir et à recourir à lui pour lui demander les grâces nécessaires au salut, nous promettant de nous exaucer, si nous agissons ainsi : *Sapientia foris prædicat... dicens, usquequo parvuli diligitis infantiam, et stulti ea, quæ sibi sunt noxia, cupient... Con-*

vertimini ad correptionem meam. En proferam vobis spiritum meum; quia vocavi et renuistis, etc. Ego quoque in interitu vestro ridebo, et subsannabo vos. (Prov. I. 20. 26.) Cette exhortation, dit Bellarmin, serait presque dérisoire, *convertimini*, si Dieu n'accordait au pécheur au moins le secours médiat de la prière, pour qu'il puisse opérer cette conversion qu'il lui demande. Mais on voit dans le même texte qu'il y a une grâce intérieure par laquelle Dieu appelle le pécheur, et lui donne l'aide actuelle pour se convertir, s'il le veut. (*En proferam vobis spiritum meum.*) *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Matth. XI. 28.) *Venite, et arguite me, dicit Dominus; si fuerint peccata vestra sicut coccinum, ut nix dealbabuntur.* (Is. I. 18.) *Petite, et dabitur vobis.* (Matth. VII. 7.) Et le Seigneur nous dit la même chose en mille autres endroits rapportés ci-dessus. Or, si Dieu ne donnait à chacun la grâce de pouvoir recourir à lui, et de le prier actuellement, ce serait en vain qu'il nous inviterait et qu'il nous presserait de recourir à lui par ces paroles : Venez tous, et je vous satisferai : cherchez, et vous trouverez, etc.

On la prouve : 2° Par le texte précis du concile de Trente, dans la session sixième, au chapitre 13. J'engage le lecteur à lire attentivement cette preuve qui, si je ne me trompe, paraît évidente. Les novateurs disaient que l'homme ayant été privé du libre arbitre par le péché d'Adam, sa volonté n'opère plus dans les actes bons, mais qu'elle est excitée passivement à les recevoir de Dieu, sans les produire elle-même; et de là ils concluaient qu'il était impossible que ceux qui n'étaient point mus et prédéterminés par la grâce à faire le bien et à éviter le mal, observassent les préceptes. Le saint con-

cile prononça la sentence, tirée de S. Augustin, contre cette erreur ; la voici : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis.*

Ainsi le concile, afin de prouver contre les hérétiques que les préceptes divins ne sont impraticables pour personne, a déclaré que tous les hommes ont les secours nécessaires pour faire le bien, ou, au moins, la grâce de la prière, avec laquelle on obtient ensuite les secours majeurs pour le faire. Ce qui veut dire que chacun, avec la grâce ordinaire, peut faire les actes faciles, comme est la prière, sans qu'il ait besoin pour cela de grâce extraordinaire ; et, avec la prière, obtenir la force nécessaire pour produire les actes difficiles, selon la doctrine de S. Augustin que nous avons rapportée ci-dessus : *Eo ipso quo id firmissime creditur, Deum justum et bonum impossibilia non potuisse precipere, hinc admonemur, et in facilibus quid agamus, et in difficilibus quid petamus.* (S. Aug. de Nat. et Grat. c. 44. n. 50.) Ainsi, selon le concile, tous les hommes peuvent observer les divins préceptes, au moins par le moyen de la prière, avec laquelle on obtient ensuite les secours nécessaires pour les mettre en pratique. Si Dieu a donc imposé ses préceptes à tous les hommes, et s'il a rendu leur observation possible à tous, au moins médiatement, par la prière, on en doit conclure nécessairement que tous les hommes ont la grâce suffisante pour prier ; car si cette grâce manquait à quelqu'un, il ne pourrait plus accomplir les préceptes. Et de même que Dieu, par le moyen de la prière, donne la grâce actuelle pour opérer le bien, et rend par-là possible l'observation de tous ses préceptes ; de même, il donne encore à tous la grâce actuelle de prier : sans quoi, les préceptes se-

raient impraticables à celui qui n'aurait pas la grâce actuelle de prier, puisqu'il ne pourrait obtenir le secours nécessaire pour les observer, au moins, par le moyen de la prière.

Cette doctrine posée, il ne sert plus de rien de dire que ces paroles : *Monet (Deus) facere quod possis, et petere quod non possis*, s'entendent, non de la prière actuelle, mais du simple pouvoir de prier ; car nous répondons : Si la grâce ordinaire ne donnait que le pouvoir de prier, et si elle ne donnait encore celui de prier actuellement, le concile n'aurait point dit : *Monet facere quod possis, et petere quod non possis*, mais il aurait dit : *Monet posse facere, et posse petere*. Et encore, si le concile n'eût voulu déclarer ici autre chose, sinon que tous les hommes peuvent observer les préceptes, ou qu'ils peuvent tous prier pour demander les grâces nécessaires pour les pouvoir observer, sans l'entendre de la grâce actuelle, il n'aurait point dit : *Monet facere quod possis*, puisque *monet* se rapporte proprement à l'opération actuelle : et il importe peu d'instruire l'esprit, mais il importe de mouvoir la volonté à faire le bien qu'elle peut faire actuellement. Le concile ayant donc dit : *Monet facere quod possis, et petere quod non possis*, a clairement désigné, non-seulement le pouvoir de prier et d'opérer, mais encore l'opération actuelle et la prière actuelle ; car si l'homme, pour opérer et pour prier en effet, avait besoin d'une autre grâce extraordinaire qui lui manque, ne serait-ce pas en vain que le Seigneur l'avertirait de faire ou de demander ce qu'il ne peut ni faire ni demander sans la grâce efficace ? Sur ce sujet, le père Fortuné de Brescia dit fort à propos : Si la grâce actuelle de prier n'était point donnée à tous les hom-

mes, mais que, pour prier, il fût nécessaire d'avoir la grâce efficace, qui n'est point donnée à tous, la prière serait un acte impossible à un grand nombre, qui n'ont pas cette grâce efficace; et ce serait mal à propos qu'on nous dirait que Dieu, *monet petere quod non possis*, parce que, dans ce cas, Dieu nous avertirait de faire une chose à l'accomplissement de laquelle il manque un secours sans lequel elle ne peut s'accomplir. Ainsi l'admonition divine doit s'entendre de l'opération et de la prière actuelles, sans besoin d'aucun autre secours extraordinaire. C'est précisément ce que veut nous faire comprendre S. Augustin, lorsqu'il nous dit : *Hinc admonemur, et in facilibus quid agamus, et in difficilibus quid petamus*; puisqu'il suppose que si tous n'ont pas la grâce pour faire les choses difficiles, ils ont tous du moins la grâce de prier, qui est facile à tous, comme il le suppose également en disant ce qu'a enseigné depuis le concile après lui : *Monet facere quod possis, et petere quod non possis*.

Je ne saurais vraiment comment expliquer d'une autre manière le texte cité du concile de Trente, si la grâce suffisante ne donnait à tous les hommes le pouvoir actuel de prier, sans la grâce efficace, supposée nécessaire à la production de tout bon acte, par nos adversaires. Et, cette nécessité supposée, comme ils le veulent, je ne saurais comprendre comment cet autre enseignement du concile pourrait s'appliquer : *Deus sua gratia semel justificatos non deserit, nisi prius ab eis deseratur*. (Sess. 6. c. 11.) Si la grâce suffisante ordinaire ne suffisait point, dis-je, pour prier actuellement, mais qu'il fût nécessaire d'avoir encore la grâce efficace, qui n'est point commune à tous, il en résulterait que, quand le juste serait tenté de com-

mettre le premier péché mortel , et que Dieu ne lui donnerait point la grâce efficace , au moins celle de prier , pour obtenir la force de résister , si ce juste ne résistait point à la tentation , on n'aurait pas alors le droit de dire que c'est le juste qui a abandonné Dieu , mais il faudrait dire que c'est Dieu qui a abandonné le juste , parce que la grâce efficace , nécessaire pour résister à la tentation , lui a manqué.

Nos adversaires nous opposent un certain passage de S. Augustin , où il semble dire que la grâce de la prière n'est pas donnée à tous les hommes : *Nonne aliquando ipsa oratio nostra sic tepida est , vel potius frigida , et pene nulla , et ita nulla , ut neque hoc in nobis cum dolore advertamus , quia si hoc nolemus , jam oramus ?* (S. Aug. l. de Div. Quæst. ad Simp. q. 2. n. 21.) Mais le cardinal Sfrondate répond sagement , lorsqu'il dit (Card. Sfrond. Nod. Præd. p. 1. § 2. n. 51. p. 105.) : *Aliud est peccatores non orare , aliud non habere gratiam qua orare possint.* S. Augustin ne dit pas que la grâce de prier comme il faut ne soit pas donnée à tous les hommes ; il dit seulement que quelquefois nos prières sont tellement froides qu'elles n'ont presque nulle valeur , non que le secours divin nous manque pour les rendre meilleures ; mais parce que de notre faute , elles deviennent nulles devant Dieu. Le cardinal de Noris écrit aussi touchant ce passage de S. Augustin , qu'avec la prière tiède on obtient au moins la grâce de faire des prières plus ferventes , et , qu'ensuite , avec celles-ci , on obtient la grâce efficace pour observer les préceptes. *Colligo ipsam et tepidam orationem fieri a nobis cum adjutorio sine quo non , ac ordinario concursu Dei , cum sint actus debiles , etc. , et tamen tepida oratione impetramus spiritum ferventioris orationis , qua nobis adjutorium quo donatur , Et il*

confirme cela par l'autorité du même saint docteur, qui dit sur le psaume 17 : *Ego libera et valida intentione preces ad te direxi, quoniam ut hanc habere possem, exaudisti me, infirmius orantem.*

Ce que dit le même docteur sur ces paroles de S. Paul : *Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus*, que c'est l'Esprit-Saint qui *interpellare nos facit, nobisque interpellandi inspirat affectum*, (S. Aug. Ep ad. Sist. 194, alias 105.) ne fait également rien à notre doctrine, puisque le saint ne veut dire autre chose par-là contre les pélagiens, si ce n'est que personne ne peut prier sans la grâce : et il l'explique ainsi lui-même en commentant le psaume 54, lorsqu'il dit : *Quod dono illius tu facis, ille facere dicitur; quia sine illo tu non faceres.*

On prouve notre doctrine, 5° par ce qu'en disent les pères de l'Église. S. Basile (S. Bas. l. Mor. Summar. Sum. 62. c. 5.) dit : *Ubi tamen quis permissus est in tentationem incidere, eventum, ut sufferre possit, voluntatemque Dei per orationem petere.* Le saint dit donc, que lorsque Dieu permet que l'homme soit tenté, il le permet afin de lui donner l'occasion de résister, demandant que la volonté divine s'accomplisse, c'est-à-dire, demandant la grâce de remporter la victoire. Donc le saint suppose que quand l'homme n'a pas le pouvoir de résister aux tentations, il a du moins le secours actuel et ordinaire de la prière pour obtenir les grâces majeures qui lui sont nécessaires. S. Jean-Chrysostôme dit quelque part : *Legem dedit quæ vulnera patefaceret, ut medicum optarent.* (S. Chrys. in cap. 3. ad Galatas, vers. 21.) Et ailleurs : *Nec quisquam poterit excusari, qui hostem vincere noluit, dum cessavit orare.* (Chrys. Hom. de Moysi.) Si un tel homme n'avait pas la grâce nécessaire pour prier ac-

tuellement, et pour obtenir, par la prière, la grâce de résister, sa défaite ne pourrait lui être imputée. S. Bernard dit la même chose (S. Bern. Serm. 5. de Guad.) *Qui sumus nos? aut quæ fortitudo nostra? hoc quærebat Deus, ut videntes defectum nostrum, et quod non esset auxilium aliud, ad misericordiam ejus tota humilitate curramus.* Donc le Seigneur nous a imposé une loi impossible selon les forces de la nature, afin que, recourant à lui et le priant, nous obtenions la force de l'observer; mais si la grâce de prier actuellement était refusée à quelqu'un, l'observation de la loi lui serait tout-à-fait impossible : *Multi*, dit le même S. Bernard, *queruntur deesse sibi gratiam, sed multo justius gratia quereretur deesse sibi multis.* Le Seigneur a plus le droit de nous reprocher, que nous méprisons la grâce qu'il nous accorde, que nous n'avons celui de nous plaindre de manquer de grâce.

Mais il n'y a aucun père qui le dise plus clairement que S. Augustin en plusieurs endroits : il dit : *magnum aliquid pelagiani se scire putant, quando dicunt : non jubet Deus, quod sciret non posse ab homine fieri. Quis hoc nesciat? sed ideo jubet aliqua quæ non possumus, ut noverimus quid ab illo petere debeamus.* (S. Aug.) Et ailleurs : *Non tibi deputatur ad culpam quod invitus ignoras, sed quod negligis quærere quod ignoras; neque illud quod vulnerata membra non colligis, sed quod volentem sanare contemnis. Ista sunt propria peccata tua; nulli enim hominibus ablatum est scire utiliter quærere.* Ainsi dit le saint, la grâce de prier, et d'obtenir par la prière le secours nécessaire pour se convertir, n'est refusée à personne; car si elle était refusée à quelqu'un, on ne pourrait lui imputer à coulpe sa persévérance dans le péché. Il dit ailleurs : *Quid ergo aliud ostenditur nobis, nisi quia et petere,*

et quærere, et pulsare ille concedit, qui ut hæc faciamus jubet? (Aug. l. 1. ad Simplic. q. 2.) Et dans un autre endroit : *Semel accipe et intellige : nondum traheris ? ora, ut traharis.* (Id. Tract. 26. in Joan. n. 2.) Et ailleurs : *Quod ergo (anima) ignorat quid sibi agendum sit, ex eo est quod nondum accepit; sed hoc quoque accipiet, si hoc quod accepit bene usa fuerit; accepit autem ut pie ac diligenter quærat si volet.* Remarquez *accepit autem, ut pie ac diligenter quærat.* (Id. eod. tit. cap. xxii, n. 65.) Tous les hommes ont donc la grâce nécessaire pour prier, et, s'ils en font un bon usage, ils recevront, par elle, la grâce de faire le bien qu'ils ne pouvaient faire avant immédiatement. Il dit encore : *Homo qui voluerit et non potuerit, oret, ut habeat tantam (voluntatem) quanta sufficit ad implenda mandata; sic quippe adjuvatur ut faciat quod jubetur.* (Id. de Orat. et l. Arb. t. x. n. 51 in fine.) Et encore : *Præcepto admonitum est liberum arbitrium, ut quæreret Dei donum; at quidem sine fructu suo admoneretur, nisi prius acciperet aliquid dilectionis, ut addi sibi quæreret, unde quod jubebatur impleret.* (Id. de Grat. et L. Arb. c. 18.) Remarquez *aliquid dilectionis* : voilà la grâce suffisante par laquelle l'homme peut, en priant, obtenir ensuite la grâce actuelle d'observer le précepte, *ut addi sibi quæreret, unde quod jubebatur impleret.* Et il dit ailleurs : *Jubet ideo, ut facere jussa conati, et nostra infirmitate fatigati, adjutorium gratiæ poscere noverimus.* (S. Aug. in Epist. 89.) Le saint suppose bien que nous ne pouvons point faire les choses difficiles avec la grâce ordinaire, mais que nous pouvons obtenir, par la prière, les secours pour les mettre en pratique. Et enfin il continue : *Lex subintravit, ut abundaret delictum, cum homines adjutorium gratiæ non implorant; cum autem vocatione divina intelligunt cui sit inge-*

miscendum, et invocant eum; fiet quod sequitur: ubi abundavit delictum, superabundavit gratia. On voit ici, comme dit Petau, d'une manière bien expresse, le manque de grâce abondante, et l'assistance de la grâce ordinaire ou suffisante, avec laquelle on prie, et que le saint appelle grâce de vocation divine.

Il dit ailleurs : *Hoc restat in ista mortali vita, (c'est le libre arbitre) non ut impleat homo justitiam, cum voluerit, sed ut se supplicii pietate convertat ad eum cujus dono eam possit implere.* (Ibid. c. 45. et Lib. de Div. q. ad Simpl. qu. 1. n. 14.) Alors donc que S. Augustin dit que l'homme est impuissant à observer toute la loi, et qu'il ne lui demeure que la faculté de demander du secours, qui est celle de la prière, pour l'observer, il suppose certainement que le Seigneur donne à chacun la grâce de pouvoir prier, sans qu'il soit besoin pour cela d'aucun autre secours extraordinaire, qui n'est point commun à tous les hommes; sans quoi, si ce secours spécial venait à manquer, *nihil restaret arbitrio*, pour observer actuellement tous les préceptes divins au moins les plus difficiles: et le saint parlant ainsi, ne peut certainement entendre, que la grâce suffisante donne seulement la puissance, mais non l'acte de la prière; parce que, quant à la puissance, il est certain que, par la grâce suffisante, elle est donnée pour toute oeuvre difficile; donc le saint docteur entend seulement dire, comme il l'enseigne ailleurs, que les choses faciles, comme la prière, peuvent fort bien être faites actuellement par tous les hommes avec la grâce suffisante, et les difficiles ensuite avec le secours qui s'obtient par la prière.

Nous avons deux témoignages de S. Augustin qui viennent surtout à notre appui; le premier est celui-ci;

Certum est nos mandata servare, si volumus : sed quia voluntas a Domino præparatur, ab illo petendum est ut tantum velimus quantum sufficit, ut volendo faciamus. (S. Aug. de Grat. et L. Arb. cap. 16.) Le saint dit donc qu'il est certain que nous observerons les préceptes si nous le voulons ; et il dit qu'au contraire, pour vouloir les observer et pour les observer en effet, nous devons prier. Donc la grâce de prier et d'obtenir par la prière les autres grâces abondantes pour observer les préceptes, est donnée à tous les hommes ; sans quoi, si l'on avait besoin d'une autre grâce actuelle pour prier, c'est-à-dire, de la grâce efficace, qui n'est point commune à tous les hommes, l'on ne pourrait ni observer, ni avoir la volonté d'observer les préceptes, quand elle ne serait pas donné.

Le second témoignage est celui par lequel le saint répond aux moines d'Adrumète, qui disaient : Si la grâce est nécessaire, et si l'on ne peut rien faire sans elle, pourquoi me punirait-on si je ne puis opérer, et si je n'ai point la grâce pour opérer ? Priez plutôt le Seigneur pour moi, afin qu'il me donne cette grâce : *Ora potius pro me.* Le saint leur répond : vous devez être punis, non pas parce que vous ne pouvez bien faire, mais parce que vous ne priez pas pour demander la force de pouvoir bien faire : *Qui corripitur non vult*, ce sont ses propres paroles, *et dicit : ora potius pro me, ideo corripendus est, ut faciat etiam ipse pro se.* Maintenant, si le saint n'avait cru que chacun a la grâce avec laquelle il peut prier, sans aucun autre secours, il n'aurait pu dire que ceux-là devaient être repris parce qu'ils ne priaient pas ; car ils auraient pu lui répondre : mais, si je ne dois point être repris parce que je n'opère pas le bien, puisque je n'ai point la grâce spéciale de l'opérer, de même je ne dois pas être repris parce que

je ne prie pas; quand je n'ai point la grâce spéciale pour prier actuellement. S. Augustin écrit la même chose ailleurs; il dit: *Non se fallant qui dicunt, ut quid nobis præcipitur, ut declinemus a malo, et faciamus bonum, si id velle et operari Deus operatur in nobis?* Et le saint répond que les hommes, alors qu'ils font le bien, doivent en rendre grâces à Dieu qui leur donne la force de le faire; et que, alors qu'ils ne le font pas, ils doivent prier, pour obtenir cette force qu'ils n'ont pas: *Quando autem non agunt, ce sont ses propres paroles, orent, ut quod nondum habent, accipiant.* (S. Aug. cod. tit. c. II. n. 4.) Or, s'ils n'avaient pas même la grâce nécessaire pour prier actuellement, ils pourraient répondre: *Ut quid nobis præcipitur, ut oremus, si orare Deus non operatur in nobis?* Comment pourrions-nous prier, si nous ne recevons point les secours nécessaires pour prier actuellement?

S. Thomas ne parle pas expressément de la prière, mais il pose comme un principe certain ce que nous disons: *Hoc, dit-il, ad divinam providentiam pertinet, ut cuilibet provideat de necessariis ad salutem, dummodo ex parte ejus non impediatur.* (S. Thom. de Verit. q. 14. art. 11. ad 1.) Ceci donc étant une fois posé que, d'un côté, Dieu donne à tous les hommes les grâces nécessaires au salut, et que, de l'autre, pour prier il est nécessaire qu'ils aient la grâce, qui leur donne le pouvoir de prier actuellement, et, avec la prière, d'obtenir ensuite le secours majeur pour opérer le bien qu'ils ne pouvaient faire avec le secours ordinaire, nous devons dire nécessairement que Dieu donne à tous les hommes qui la veulent recevoir, la grâce suffisante de prier actuellement, sans avoir besoin de la grâce efficace à cet effet. Il est bon d'ajouter ici ce que dit le cardinal Bellarmin répondant aux

hérétiques, qui, de ces paroles du Sauveur : *Nemo potest venire ad me, nisi pater meus traxerit eum*, concluaient qu'on ne pouvait aller à Dieu sans être attiré par lui rigoureusement. Bellarmin leur dit : *Respondemus eo solum concludi non habere omnes auxilium efficax, quo reipsa credant; non tamen concludi non habere omnes saltem auxilium quo possint credere, vel certe auxilium petere.* (Bellarm. 1. 2. de Gratia, cap. 8.)

Venons enfin à examiner, en troisième lieu, les raisons de ce sentiment. Le savant Petau avec Duval et d'autres théologiens, demandent : Pourquoi Dieu nous impose-t-il des préceptes que nous ne pouvons observer avec la grâce suffisante et ordinaire? Parce que, répond-il, le Seigneur veut que nous recourrions à lui par la prière, comme le disent communément tous les saints pères que nous avons cités ci-dessus. Il conclut ensuite que nous devons regarder comme certain que chaque homme possède la grâce de prier actuellement, et d'obtenir par la prière le secours majeur pour opérer le bien que nous ne pouvions faire avec la grâce commune; sans quoi Dieu nous aurait donné une loi impossible; la raison est très-forte. On peut y ajouter encore celle-ci : que, si Dieu commande l'observation des préceptes à tous les hommes, il faut nécessairement supposer qu'il leur donne aussi à tous la grâce actuellement nécessaire pour pouvoir les observer actuellement, au moins médiatement, par le moyen de la prière. Afin donc que la loi soit raisonnable, et que les punitions infligées à ses infracteurs ne soient point injustes, il faut que chacun ait la puissance, au moins médiate, par le moyen de la prière, de l'observer actuellement; et qu'il puisse prier chaque fois sans avoir besoin d'autre secours non commun à tous les hommes.

S'il n'en est point ainsi, et que cette puissance, prochaine ou éloignée, de prier actuellement, vienne à manquer, on ne peut point dire que nous ayons tous reçu de Dieu la grâce suffisante pour observer actuellement sa loi.

Thomassin et Tournély accumulent et assignent plusieurs autres raisons pour cette doctrine; mais je les passe toutes sous silence, pour ne m'appliquer qu'à la raison qui me semble la plus évidente : elle est fondée sur le précepte de l'espérance, par lequel nous sommes tous obligés d'espérer que Dieu nous donnera certainement la vie éternelle; et je dis que, si nous n'étions certains que Dieu nous donne à tous la grâce de pouvoir le prier actuellement, sans avoir besoin d'autre grâce particulière, non commune à tous les hommes, personne, sans une révélation spéciale, ne pourrait espérer le salut comme il doit l'espérer. Qu'on me permette d'exposer d'abord les fondemens de cet argument.

La vertu d'espérance est si agréable à Dieu, qu'il nous déclare qu'il met ses complaisances en ceux qui espèrent en lui : *Beneplacitum est Domino in eis, qui sperant in misericordia ejus.* (Psalm. cXLIII. 2.) Et il promet à celui qui espère, et parce qu'il espère, de lui donner la victoire sur ses ennemis, la persévérance en la grâce, et la gloire éternelle : *Quoniam speravit in me, liberabo eum, protegam eum... cripiam eum, et glorificabo eum.* (Psalm. xc. 14.) *Salvabit eos, quia speraverunt.* (Ps. xxxvi. 42.) *Conserva me, quoniam in te speravi.* (Psalm. xv. 1.) *Nullus speravit in Domino et confusus est.* (Eccl. II. 11.) Et soyons certains, que le ciel et la terre passeront, mais que les promesses et les paroles de Dieu ne passeront jamais. *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non pertransibunt.*

(Matth. xxiv. 35.) S. Bernard dit donc que tout notre mérite consiste à mettre en Dieu toute notre confiance : *Hoc totum hominis meritum, si totam spem suam ponat in Deo.* (S. Bern. Serm. 15. in Psalm. 90.) C'est parce que celui qui espère en Dieu l'honore singulièrement : *Invoca me in die tribulationis, eruam te, et honorificabis me.* (Ps. xlix. 16.) Il honore la puissance, la miséricorde et la fidélité de Dieu, en croyant que Dieu peut et veut le sauver, et qu'il ne peut manquer aux promesses qu'il a faites de sauver celui qui espère en lui. Et le prophète nous assure que plus notre espérance sera grande, et plus la divine miséricorde se répandra sur nous. *Fiat misericordia tua super nos quemadmodum speravimus in te.* (Psalm. xxxii. 22.)

Or, cette vertu de l'espérance plaît tellement au Seigneur, qu'il a voulu, pour cela, nous l'imposer comme un précepte grave, comme le disent généralement tous les théologiens, et comme cela est constant par plusieurs textes de la sainte Écriture : *Sperate in eum, omnis congregatio populi.* (Psalm. lxxv.) *Qui timetis Dominum, sperate in illum.* (Eccli. ii. 9.) *Spera in Deo tuo.* (Os. xii.) *Sperate in eam quæ vobis offertur gratiam.* (II. Pet. 1.) Cette espérance de la vie éternelle doit être ferme et certaine en nous, comme le dit S. Thomas dans sa définition : *Spes est certa expectatio beatitudinis.* (S. Thom. 2. 2. q. 18. art. 4.) Et le saint concile de Trente l'a aussi déclaré expressément : *In Dei auxilio firmissimam spem collocare et reponere omnes debent : Deus enim, nisi ipsi illius gratiæ defuerint, sicut coepit opus bonum, ita perficiet, operans velle et perficere.* S. Paul l'a déclaré d'abord, en parlant de lui-même : *Scio cui credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare.* (II. Thim. i.) Et c'est en cela que diffère l'espérance chrétienne de l'espérance mondaine :

pour que l'espérance mondaine soit espérance, il suffit qu'elle soit une attente incertaine; et cela ne saurait être autrement, parce qu'on a toujours le droit de douter de la véracité ou de la puissance de celui qui promet. Mais l'espérance chrétienne est toujours certaine de la part de Dieu, puisqu'il peut et veut nous sauver, et qu'il a promis le salut à celui qui observe sa loi; promettant même, à cette fin, les grâces nécessaires pour observer cette loi, à celui qui les lui demande.

Il est vrai que l'espérance est toujours accompagnée de crainte, comme dit le docteur angélique. (S. Thom. Loc. citato, ad 5.) Toutefois cette crainte ne vient pas de la part de Dieu, mais de la nôtre, parce qu'en ne correspondant point à la grâce comme nous le devons, nous pouvons faire des manquemens, et mettre par nos fautes des empêchemens à la grâce. C'est pourquoi, le concile de Trente a condamné avec raison les novateurs qui, privant tout-à-fait l'homme du libre arbitre, voulaient que chaque fidèle eût une certitude infailible de sa persévérance et de son salut. Voilà l'erreur qu'a condamnée le concile (Sess. 9. cap. 13. et Can. 15 et 16.); parce que, comme nous l'avons déjà dit, pour obtenir le salut, il faut correspondre, et que notre correspondance est incertaine et faillible. C'est pourquoi Dieu veut, d'un côté, que nous nous méfions de nous-mêmes, afin que nous ne tombions point dans un état de présomption, en nous appuyant trop sur nos propres forces; et de l'autre, au contraire, il veut que nous soyons assurés de sa bonne volonté et de son secours, toutes les fois que nous le lui demandons, afin que nous ayons une confiance certaine en sa bonté. S. Thomas dit que nous devons attendre avec assurance la béatitude que Dieu nous a promise, en nous confiant

en sa puissance et en sa miséricorde : *De potentia Dei et misericordia ejus certus est quicumque fidem habet.* (S. Thom. Loc. cit. ad 2.)

Ainsi, comme notre espérance en Dieu doit être certaine, de même le motif de notre espérance doit être certain; autrement, si le fondement de cette espérance n'était point certain, mais s'il était douteux, nous ne pourrions point attendre et espérer ni le salut, ni les moyens qui sont nécessaires pour l'obtenir. Mais S. Paul veut que nous soyons sûrs et immobiles dans notre espérance, si nous voulons opérer notre salut. *Si tamen permanetis in fide fundati, et stabiles, et immobiles a spe Evangelii, quod audistis.* (Coloss. I. 23.) Et il confirme ailleurs la même chose en disant que notre espérance doit être immobile comme une ancre ferme et sûre, puisqu'elle est fondée sur les promesses de Dieu, qui ne peut mentir : *Cupimus autem unumquemque vestrum eandem ostentare sollicitudinem ad expletionem spei usque in finem... ut per duas res immobiles, quibus impossibile est mentiri Deum, fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem, quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam.* (Hebr. VI. v. 11 et 18.) En outre, S. Bernard dit que notre espérance ne peut être incertaine, puisqu'elle est appuyée sur les promesses divines : *Neque enim vana nobis hæc expectatio, aut dubia spes videtur, innixi nimirum æternæ promissionibus veritatis.* (S. Bern. Serm. 7. in Psalm. 90. n. 1.) Et il dit ailleurs en parlant de lui-même, que son espérance est appuyée sur trois raisons : 1° sur l'amour avec lequel Dieu nous a adoptés pour enfans, 2° sur la vérité de ses promesses, et 3° sur la puissance avec laquelle il peut les accomplir. *Tria considero, in quibus spes mea consistit : charitatem*

adoptionis, veritatem promissionis, potestatem redditionis.
(Idem. Serm. 3. Dom. 6. Post Pentecos. n. 6.)

C'est pour cela que l'apôtre S. Jacques veut que celui qui désire la grâce divine la demande à Dieu avec une confiance certaine de l'obtenir, et sans hésitation : *Postulet autem in fide, nihil hæsitans.* (Jac. i. 6.) Et il assure qu'il n'obtiendra rien s'il se laisse agiter par l'hésitation : *Qui enim hæsitat, similis est fluctui maris, qui a vento movetur, et circumfertur; non ergo æstimet homo ille, quod accipiat aliquid a Domino.* (Ibid. 6. 7.) S. Paul loue Abraham précisément parce qu'il ne douta pas de l'accomplissement des promesses divines, car il savait que lorsque Dieu promet, il tient ses promesses : *In repromissione etiam Dei non hæsitavit diffidentia, sed confortatus est fide, dans gloriam Deo; plenissime sciens, quia quæcumque promisit, potens est et facere.* (Rom. iv. 20.) C'est encore pour cela que Jésus-Christ nous avertit que nous recevrons toutes les grâces que nous désirerons, lorsque nous les demanderons avec une croyance certaine de les recevoir : *Propterea dico vobis, omnia quæcumque orantes petitis, credite quia accipietis, et evnient vobis.* (Marc. xi. 24.) En un mot, Dieu ne veut nous exaucer qu'à condition que nous croirons avec certitude qu'il nous exaucera.

Or, venons à notre sujet. Notre espérance en Dieu, touchant notre salut et les moyens nécessaires pour l'obtenir, doit être certaine, pour ce qui le regarde. Les motifs qui donnent cette certitude sont, comme nous l'avons vu, la puissance, la miséricorde et la fidélité de Dieu; mais le plus certain de ces trois motifs est la fidélité des promesses que Dieu nous a faites de nous sauver et de nous donner la grâce nécessaire pour obtenir le salut, par les mérites de Jésus-Christ; puisque, tout

en croyant que la puissance et la miséricorde de Dieu sont infinies, néanmoins, comme l'observe Juénin, nous ne pourrions point espérer le salut avec certitude, s'il ne nous l'avait promis et assuré. Mais cette promesse est conditionnelle et ne peut se réaliser que si nous prions, comme disent les saintes Écritures : *Petite, et accipietis; si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis. Dabit bona petentibus se. Oportet semper orare. Non habetis, propter quod non postulatis. Si quis indiget sapientia, postulet a Deo.* Et plusieurs autres textes semblables que nous avons rapportés ci-dessus. Tellement que les saints pères et les théologiens disent, comme nous l'avons prouvé au chapitre I^{er} de la première partie, que la prière est un moyen nécessaire au salut.

Or, si nous n'étions certains que Dieu donne à tous les hommes la grâce de prier actuellement, sans avoir besoin pour cela d'autre grâce spéciale, non commune à tous, nous ne pourrions point avoir un fondement certain et stable en Dieu, pour espérer notre salut, mais notre espérance serait incertaine et conditionnelle. Lorsque je suis certain que j'obtiendrai, en priant, la vie éternelle, et toutes les grâces qui me sont nécessaires pour y arriver, et que je sais que Dieu ne me refusera point la grâce de le prier actuellement, si je veux, puisqu'il l'accorde à tous les hommes; alors j'ai un fondement certain d'espérer le salut de Dieu, s'il ne manque pas par ma faute. Mais lorsque je doute si Dieu me donnera ou ne me donnera pas la grâce particulière, qu'il ne donne point à tous les hommes, et qui est nécessaire pour prier actuellement, alors je n'ai point de fondement certain en Dieu pour espérer le salut; mais le fondement que j'ai est douteux, car je suis dans l'incertitude si Dieu me donnera

cette grâce spéciale qui m'est nécessaire pour prier. Et cette incertitude n'aurait pas lieu seulement à mon égard, mais encore à l'égard de Dieu ; et voilà que l'on détruit ainsi cette espérance chrétienne qui, selon l'apôtre, doit être stable et immobile, ferme et certaine. Je le dis avec franchise, je ne sais en vérité comment le chrétien pourrait remplir le précepte de l'espérance, en espérant de Dieu, comme il le doit, avec une foi certaine, et le salut, et les grâces nécessaires pour y arriver, s'il ne regardait comme certain que Dieu donne à tous les hommes au moins la grâce de prier actuellement, s'ils le veulent, sans avoir besoin pour cela d'autre secours spécial.

Ainsi, pour terminer les discussions de notre doctrine, qui est celle de tant de théologiens, et, en particulier, de notre petite congrégation, nous accordons, d'une part, la grâce intrinsèquement efficace, avec laquelle nous opérons le bien infailliblement, et librement néanmoins ; puisqu'on ne peut nier que Dieu, par sa toute-puissance, puisse incliner et mouvoir le cœur humain à vouloir librement ce qu'il veut, selon ces paroles de l'Écriture : *Cor regis in manu Dei est, ad quodcumque voluerit, inclinabit illud.* (Prov. XXI. 1.) *Spiritum meum ponam in medio vestri, et faciam, ut in præceptis meis ambuletis.* (Ezech. XXXVI. 27.) *Consilium meum stabit, et omnis voluntas mea fiet.* (Isa. XLVI. 10.) *Qui immutat cor principum, populi terræ.* (Job. XII. 24.) *Deus pacis aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem ; faciens in vobis quod placeat coram se per Jesum Christum.* (Hebr. XIII. 21.) Et l'on ne peut nier que S. Augustin et S. Thomas n'aient enseigné la doctrine de la grâce efficace. Cela se voit en plusieurs de leurs textes, et en particulier, par ceux que nous allons citer. S. Augustin dit : *Qui tamen (scilicet Deus) hoc non*

fecit, nisi per ipsorum hominum voluntates, sine dubio habens humanorum cordium inclinandorum omnipotentissimam potestatem. (S. Aug. de Corrept. et Grat. c. 41. n. 45.) Et ailleurs : Agit omnipotens Deus in corde hominum, ut per eos agat, quod eos agere voluit. (Aug. de Grat. et Lib. Arb. cap. 10.) Et ailleurs : Et si faciunt omnes bona, quæ pertinent ad colendum Deum, ipse facit, ut illi faciant quæ præcepit. (Idem. de Prædest. SS. cap. 10.) Ailleurs : Certum est nos facere cum facimus, sed ille facit ut faciamus, præbendo vires efficacissimas voluntati, qui dixit : Faciam, ut in justificationibus meis ambuletis. (Idem. de Gratia et Lib. Arb. cap. 16.) Ailleurs encore, sur le texte de l'apôtre : Deus est enim, qui operatur in nobis velle et perficere pro bona voluntate (Phil. xi. 12.), il dit : Nos ergo volumus, sed Deus in nobis operatur velle et perficere. (Idem. de Dono Persev. cap. 13.) Et encore : Quia præparatur voluntas a Domino, ab illo petendum est, ut tantum velimus, quantum sufficit, ut volendo faciamus. (Idem. de Gratia et Lib. Arb. cap. 16.) Et encore : Novit (Deus) in cordibus ipsis operari, non ut homines nolentes credant, quod fieri non potest, sed ut volentes ex nolentibus fiant. (Idem. lib. 1. ad Bonif. cap. 19. n. 57.) Et il dit ailleurs : Operatur in cordibus hominum non solum veras revelationes, sed bonas etiam voluntates. (Idem. de Gratia Christi, cap. 24. n. 25.) Et encore : Tantum voluntates nostræ valent, quantum Deus eas valere voluit. (Idem. de Civitate Dei, cap. 9.) Et encore : Voluntates quæ conservant sæculi creaturam, ita esse in Dei potestate, ut eas, quo voluerit, quando voluerit, faciat inclinari. (S. Aug. de Grat. et Lib. Arbitr. cap. 20)

Ensuite le docteur angélique S. Thomas dit en un endroit : *Deus movet immutabiliter voluntatem propter efficaciam virtutis moventis, quæ deficere non potest. (S. Thom. de Malo,*

quæst. 6.) Et en un autre : *Charitas impeccabilitatem habet ex virtute Spiritus Sancti, qui infallibiliter operatur quæcumque voluerit; unde impossibile est hæc duo simul esse vera, quod Spiritus Sanctus velit aliquem movere ad actum charitatis, et quod ipse charitatem amittat peccando.* (Idem. 2. 2. quæst. 24. a. 11.) Et enfin : *Si Deus movet voluntatem ad aliquid, impossibile est poni, quod voluntas ad illud non moveatur.* (Idem. 1. 2. quæst. 10. a. 4. ad 5.)

D'un autre côté, notre doctrine s'accorde avec la grâce vraiment suffisante, qui est commune à tous les hommes, et qui, si l'on en fait un bon usage, obtiendra la grâce efficace; mais si, au contraire, l'homme ne correspond point à la première grâce, la seconde lui sera refusée avec justice. Et voilà comment on enlève tout sujet d'excuse à ces pécheurs qui disent n'avoir pas la force de surmonter les tentations; car s'ils priaient selon la capacité qu'ils en ont reçue par la grâce ordinaire qui est donnée à tout le monde, ils obtiendraient cette force qu'ils confessent ne point avoir, et ils opéreraient leur salut. Mais si l'on n'admet point cette grâce ordinaire, avec laquelle chacun puisse au moins prier, sans qu'il soit nécessaire d'avoir une autre grâce spéciale non commune à tous, et en priant, obtenir le secours majeur pour observer la loi, je ne sais comment comprendre tant de passages de l'Écriture dans lesquels les âmes sont exhortées à revenir à Dieu, à vaincre les tentations, et à correspondre à la vocation divine : *Prævaricatores, redite ad cor.* (Is. XLVI. 8.) *Revertimini, et vivite.* (Ezech. XVIII. 32.) *Convertimini, et pœnitentiam agite.* (Ezech. XVIII. 50.) *Solve vincula colli tui.* (Is. LII. 2.) *Venite ad me, omnes, qui laboratis et onerati estis.* (Matt. XI. 28.) *Resistite fortes in fide.* (I. Petr. v. 9.) *Ambulate dum lucem habetis.* (Joan. XII. 55.) Je ne sais,

dis-je, comment, s'il était vrai que la grâce de prier, et d'obtenir par la prière le secours majeur pour arriver au salut, ne soit pas donnée à tous les hommes, l'on pourrait comprendre les divines Écritures, ni comment les orateurs sacrés pourraient nous exhorter tous avec tant de force à nous convertir, à résister à nos ennemis, à marcher dans la voie de la vertu; et, pour obtenir tout cela, à prier avec confiance et avec persévérance, tandis que la grâce de prier ne serait pas donnée à tous, mais seulement à ceux qui auraient reçu la grâce efficace de prier. Je ne sais point non plus comment le reproche que Dieu fait à tous les pécheurs qui résistent à la grâce et méprisent la voix divine, serait juste : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis. (Act. VII. 51.) Quia vocavi, et renuistis; extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret; despectistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis (Prov. I. 24.)*, lorsqu'il leur manquerait la grâce éloignée, mais efficace de la prière, que nos adversaires supposent nécessaire pour prier actuellement; je dis que je ne sais comment on pourrait le leur reprocher.

Je termine. Peut-être que quelqu'un, comme je le pense, aurait désiré que je me fusse plus étendu à examiner dans cet ouvrage le grand point de controverse, c'est-à-dire, en quoi consiste l'efficacité de la grâce, selon les divers et nombreux systèmes qui sont enseignés de nos jours par les théologiens, savoir : de la prémotion physique, de la grâce congrue, de la grâce concomitante, de la délectation victorieuse relativement à la supériorité des degrés. Mais, pour parler de tout cela, mon ouvrage que j'ai cherché à rendre le moins volumineux possible, pour qu'il fût lu, n'aurait point suffi. Pour parcourir ces vastes mers, il m'aurait

fallu plusieurs volumes ; mais cette tâche a été assez remplie par d'autres écrivains ; et mon intention n'était point de la remplir. Je n'ai voulu qu'établir le point proposé dans cette seconde partie , pour l'honneur de la bonté et de la Providence divine, afin d'aider les pécheurs pour qu'ils ne se laissent point aller au désespoir, en se croyant délaissés de la grâce , et pour leur enlever tout motif d'excuse, lorsqu'ils disent n'avoir point la force de résister aux assauts des sens et de l'enfer. Je leur ai montré qu'il n'y a aucun homme, parmi ceux qui se damnent, qui se perde par suite du péché d'Adam , mais que c'est seulement par sa propre faute, puisque Dieu ne refuse à personne la grâce de la prière, avec laquelle on obtient le secours pour vaincre toute concupiscence et toute tentation. Du reste , le principal but que j'ai en vue a été d'exciter tout le monde à avoir recours à l'usage de ce puissant et indispensable moyen de la prière , afin que chacun s'y applique avec plus de diligence et plus d'attention, s'il désire se sauver ; car il y a un grand nombre d'ames qui perdent la grâce , continuent de vivre dans le péché , et se damnent enfin, parce qu'elles ne prient pas et ne se mettent pas sous la protection de Dieu. Mais voici ce qu'il y a de pis, c'est que, je ne puis m'empêcher de le répéter, peu de prédicateurs et peu de confesseurs jugent à propos d'insinuer à leurs auditeurs et à leurs pénitens ce point important de la prière , sans lequel il est impossible d'observer les préceptes divins ni d'obtenir la persévérance dans la grâce divine.

Ayant donc observé attentivement la nécessité qu'imposent les saintes Écritures de prier, nécessité que l'ancien et le nouveau Testament nous démontrent presque à chaque page , j'ai fait en sorte d'introduire dans les mis-

sions de notre Congrégation , comme on le pratique depuis plusieurs années , les prédications sur la prière ; je dis, et je le répète , et je le répéterai toute ma vie , que tout notre salut dépend de la prière ; et que pour cela tous les écrivains dans leurs livres, tous les orateurs sacrés dans leurs sermons , et tous les confesseurs dans l'administration du sacrement de pénitence , ne devraient s'appliquer à rien autre chose qu'à bien faire comprendre qu'il faut toujours prier ; avertissant , criant et répétant toujours : Priez , priez , et ne vous laissez jamais de prier ; car , si vous priez , votre salut est assuré , et si vous ne priez pas , votre perte est certaine. Ainsi devraient faire tous les confesseurs et tous les directeurs , puisque , selon la doctrine de toutes les écoles catholiques , cette vérité , que celui qui prie obtient la grâce et le salut , n'est point mise en doute. Mais il y en a fort peu qui mettent ceci en pratique , et voilà pourquoi il y en a si peu qui opèrent leur salut.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE.

	Pages.
On traite de la nécessité, de la valeur et des conditions de la prière.	5
Introduction qu'il est nécessaire de lire.	<i>Ib.</i>
CHAPITRE PREMIER. — De la nécessité de la prière.	11
CHAP. II. — De la valeur de la prière.	35
CHAP. III. — Des conditions de la prière.	48
§ I ^{er} . — De l'humilité avec laquelle on doit prier.	55
§ II. — De la confiance avec laquelle nous devons prier.	62
§ III. — De la persévérance requise dans la prière.	76

SECONDE PARTIE.

On démontre que la grâce de la prière est donnée à tous, et on traite de la manière ordinaire dont la grâce opère.	87
Introduction.	<i>Ib.</i>
CHAPITRE PREMIER. — I ^{er} préliminaire. — Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, et c'est pour cela que Jésus-Christ est mort pour les sauver tous.	89
CHAP. II. — II ^e préliminaire. — Dieu donne communément la grâce nécessaire à tous les justes pour observer les préceptes, et à tous les pécheurs pour se convertir.	111
CHAP. III. — On expose et on réfute le système de Jansénius de la délectation relativement victorieuse.	133
CHAP. IV. — Dieu donne à tous la grâce de prier, la grâce suffisante, commune à tous, suffisant pour cet effet.	163

PETIT TRAITÉ

DE LA NÉCESSITÉ

DE LA PRIÈRE,

DE SON EFFICACITÉ

ET DES CONDITIONS AVEC LESQUELLES ON DOIT LA FAIRE.

PETIT TRAITÉ
DE LA NÉCESSITÉ
DE LA PRIÈRE,
DE SON EFFICACITÉ

ET DES CONDITIONS AVEC LESQUELLES ON DOIT LA FAIRE.

§ I^{er}.

De la nécessité de la prière.

Quoique ce qu'ont osé avancer Luther et Calvin, que l'observation de la loi divine est impossible aux hommes depuis le péché d'Adam, soit un véritable blasphème, et quoique l'Église ait condamné encore ce que dit Jansénius, que certains préceptes sont impraticables aux justes selon leurs forces actuelles, et que le secours divin leur manque pour les remplir; le saint concile de Trente (Sess. 6. cap. 11.), ayant déclaré que Dieu ne commande jamais l'impossible, mais nous ayant avertis de faire ce que nous pouvons avec les forces de la grâce plus abondante, qui est demandée pour opérer ce que nous ne pouvions d'abord faire, parce qu'alors Dieu nous aide, afin que nous puissions : *Deus impossibilia non jubet*, ce sont les paroles du concile, *sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis*. D'où vient que plu-

sieurs graves théologiens enseignent (1) que Dieu donne ou offre au moins à tous les hommes la grâce prochaine pour observer les préceptes, ou, au moins, la grâce éloignée de la prière, avec laquelle chacun peut obtenir la prochaine qui est nécessaire pour observer les mêmes préceptes.

Néanmoins il n'est point douteux qu'il ne soit très-difficile d'observer la loi, dans l'état présent de la nature corrompue, ou plutôt qu'il ne soit moralement impossible de le faire, sans un secours spécial de Dieu, et sans un secours plus grand que celui qu'il fallait dans l'état d'innocence. Or, ce secours spécial, Dieu ne l'accorde ordinairement qu'à ceux qui le lui demandent. S. Augustin enseigne que, excepté les premières grâces excitantes qui viennent en nous sans nous, comme la vocation à la foi, ou à la pénitence, toutes les autres, et spécialement celle de la persévérance, ne sont accordées qu'à ceux qui les demandent par la prière : *Nullum credimus ad salutem, nisi Deo invitante, venire; nullum invitatum salutem suam, nisi Deo adjuvante, operari; nullum nisi orantem, auxilium promereri.* (Lib. de Eccl. Dogmat. cap. 56.) Et ailleurs il pose comme certain, *Deum nobis dare aliqua etiam non orantibus, ut initium fidei; alia non nisi orantibus præparasse.* (Lib. de Persev. cap. 5.)

(1) Habert (Theol. græc. pp. l. II. c. 6. n. 1. et c. 15. n. 2. 3), qui cite Gammache, Duval, Isambert, Perezio, Limonio et d'autres, et qui assure que cette doctrine est reçue dans les écoles, et surtout à la Sorbonne : Thomasin, Theol. dogm. Tract. de Grat. cap. XIV; Duplessis, In Diss. de mult. Gen. div. grat.; Tournely, Prælect. theol. t. III. p. 2. q. 9. art. 4. concl. 5.

De là les théologiens, comme Suarez, Habert, Layman, le père Segneri, et d'autres, avec S. Clément d'Alexandrie, S. Augustin, S. Bazile, et S. Jean Chrysostôme, concluent que la prière est nécessaire aux adultes d'une nécessité de moyen ; ce qui veut dire que, dans l'ordre commun, un fidèle ne peut se sauver qu'en se recommandant à Dieu, et en lui demandant les grâces nécessaires pour cet effet. S. Jean Chrysostôme dit que, de même que le corps a besoin de nourriture pour vivre, de même l'ame a besoin de prières pour se maintenir dans l'état de grâce. Voilà pourquoi Jésus-Christ a dit : *Oportet semper orare, et nunquam deficere.* (Luc. xviii. 1.) *Oportet*, il est nécessaire de prier toujours. Voilà encore ce que veut dire S. Jacques : *Non habetis, propter quod non postulatis.* (Jac. iv. 2.) Voilà enfin ce que le Sauveur nous dit en deux mots : *Petite, et accipietis.* (Luc. xi.) Si donc, dit Sainte Thérèse, celui qui cherche obtient, il s'en suit que celui qui ne cherche pas n'obtient pas. Dieu veut sauver tous les hommes : *Deus vult omnes homines salvos fieri.* (Tim. xi. 4.) Mais il veut que nous lui demandions les grâces qui nous sont nécessaires pour nous sauver. Ne le voulons-nous même pas ? Terminons ce point en concluant d'après ce que nous avons dit, que celui qui prie se sauve certainement, et que celui qui ne prie pas se damne. C'est avec la prière que tous les Saints sont devenus Saints et se sont sauvés : c'est par le défaut de la prière que tous les damnés se sont jetés dans l'enfer ; s'ils avaient prié ils ne se seraient point perdus. Et ce qui les jettera dans un désespoir éternel, c'est qu'ils auraient pu se sauver si facilement, s'ils avaient voulu demander à Dieu son secours, et qu'ils ne sont plus à temps de pouvoir le demander.

§ II.

De l'efficacité de la prière.

L'Écriture sainte fourmille de textes dans lesquels le Seigneur nous fait entendre qu'il exaucera toutes nos prières. Elle dit en un endroit : *Clamabit ad me, et ego exaudiam eum.* (Ps. xc. 15.) En un autre : *Rogabis eum, et exaudiet te.* (Job. xxii.) En un autre : *Clama ad me, et exaudiam te.* (Job. xxxiii. 5.) Ailleurs : *Invoca me, et eruam te.* (Ps. xlix. 15.) Vous crierez, et je vous délivrerai du danger de vous perdre. Ailleurs : *Quis invocavit eum, et despexit illum?* (Eccl. ii. 12.) Qui est celui qui a invoqué Dieu, et que Dieu a méprisé en ne prêtant pas l'oreille à ses prières? Encore : *Ad vocem clamoris tui, statim ut audierit, respondebit tibi.* (Is. xxx. 19.) Lorsque tu prieras, le Seigneur t'exaucera à l'instant. Ailleurs : *Adhuc illis loquentibus, ego audiam.* (Is. lxv. 24.) Avant qu'ils aient achevé de me demander la grâce qu'ils désirent, je les exaucerai. Et ailleurs : *Benedictus Deus qui non amovit orationem meam et misericordiam suam a me.* (Ps. lxv. 20.) Notre prière est toujours unie à la miséricorde de Dieu. Ce passage fait dire à S. Augustin, que lorsque nous prions nous devons être dans la joie, parce que nous devons être assurés que déjà Dieu nous exauce : *Cum videris a te non amotam deprecationem tuam, securus esto quod non est a te amota misericordia ejus.* Et ailleurs : *Quodcumque volueritis, petite, et fiet vobis.* (Joan. xv. 7.) Il suffit que vous demandiez ce que vous désirez, pour qu'il vous soit accordé.

C'est ce qui fait dire à Théodoret que la prière est toute puissante : elle est une, mais elle peut tout obtenir : *Oratio cum sit una, omnia potest*. Et S. Bonaventure dit que par la prière on fait l'acquisition de tous les biens, et on obtient la délivrance de tous les maux : *Per ipsam impetratur obtentio omnis boni, et liberatio ab omni malo*. Et lorsqu'il arrive, ajoute S. Bernard, que le Seigneur nous refuse ce que nous lui demandons, nous pouvons regarder comme une chose certaine qu'il nous accorde une grâce bien plus utile que celle que nous avons désirée. Seigneur, disait le prophète David, vous êtes plein de bénignité et de miséricorde envers ceux qui vous invoquent : *Tu, Domine, suavis et mitis, et multæ misericordiæ omnibus invocantibus te*. (Ps. LXXXV.) Et S. Jacques dit : *Si quis vestrum indiget sapientia, postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter, nec improperat*. (Jac. I. 5.) Cet apôtre nous assure que le Seigneur ne donne point avec épargne à ceux qui le prient, comme les hommes du siècle, parce que les richesses de ce monde sont finies ; au lieu que les richesses de Dieu étant infinies, il n'est pas moins riche après avoir beaucoup donné qu'avant ; c'est pourquoi *dat affluenter*, c'est-à-dire qu'il n'est point avare, et qu'il donne plus qu'on ne lui demande. *Nec improperat*, il ne nous reproche point les fautes que nous avons commises, lorsque nous lui adressons nos prières pour lui demander ses grâces.

Ceci arrive parce que la bonté de Dieu est diffusive, d'où il suit que Dieu qui, de sa nature, est infiniment bon, *Deus cujus natura est bonitas*, dit S. Léon, a un désir parfait de nous communiquer ses biens et sa félicité. C'est pour cela qu'il est plein de sollicitude pour notre bonheur. *Dominus sollicitus est mei*, disait David, (Ps.

xxxix. 18.) et c'est ce qui faisait dire au saint roi : *In quacumque die invocavero te, ecce cognovi quia Deus meus es.* (Ps. lv. 10.) Seigneur, voulait-il dire, lorsque je vous appelle, je reconnais que vous êtes mon Dieu, savoir, un Dieu de bonté infinie, qui désirez que l'homme vous prie, pour le combler de vos biens; car à peine avons-nous ouvert la bouche pour vous demander votre grâce, que vous nous l'accordez aussitôt. Un pauvre lépreux se présenta un jour devant notre Sauveur, et lui dit : *Domine, si vis, potes me mundare.* Le Sauveur lui répondit : *Volo, mundare.* (Matt. viii. 2.) C'est comme s'il lui avait dit : Ah ! mon enfant, tu doutes que je veuille te guérir ? Ne sais-tu pas que je suis ton Dieu, et que je désire voir tous les hommes heureux ? Et pourquoi suis-je descendu du ciel en terre, si ce n'est pour les rendre tous satisfaits ? Oui, je le veux, sois guéri.

Plusieurs se plaignent de ce que Dieu ne leur accorde pas toutes les grâces qu'ils désirent : mais S. Bernard dit que c'est plutôt Dieu qui se plaint d'eux, parce qu'ils ne prient pas, et qu'ils le forcent, par-là, à devenir avare des biens qu'il nous réserve et qu'il désire ardemment répandre sur nous. *Multi queruntur deesse sibi gratiam, sed multo justius, gratia quereretur desse sibi multos.* Non, ne vous plaignez point de moi, dit le Seigneur, si vous n'avez point reçu les grâces qui vous étaient nécessaires; mais plaignez-vous de vous-même, parce que vous ne me les avez point demandées, et qu'ainsi vous ne les avez point reçues; demandez-les à l'instant même, et vous serez pleinement satisfaits. *Usque modo non petistis quidquam, petite et accipietis, ut gaudium vestrum sit plenum.* (Joan. xvi. 24.)

Les anciens solitaires tinrent un jour conseil ensemble

pour voir quel était l'exercice le plus utile pour assurer le salut éternel ; et ils conclurent que c'était l'oraison de pétition qui consiste à dire souvent ces paroles : *Deus, in adiutorium meum intende.* Et le père Paul Segneri disait en parlant de lui-même, qu'il s'appliquait au commencement à produire des affections dans la méditation ; mais qu'ayant reconnu plus tard la grande utilité de la prière, ainsi que sa nécessité, il faisait en sorte de prier le plus qu'il pouvait. Mais comment se fait-il que plusieurs prient sans obtenir ensuite ? Ils prient, mais ils ne prient pas comme ils devraient prier, et voilà pourquoi ils n'obtiennent pas. *Petitis et non accipitis, eo quod male petatis.* (Jac. iv. 3.) Plusieurs demandent la grâce, mais ils ne la demandent pas avec les conditions requises. Voyons donc quelles sont les conditions nécessaires à la prière, pour qu'elle nous obtienne la grâce.

§ III.

Des conditions avec lesquelles il faut prier.

1° La prière doit être humble. *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.* (Jac. iv. 6.) S. Jacques nous avertit donc que Dieu résiste aux prières des superbes, mais qu'il est prêt, au contraire, à exaucer celles des âmes humbles. *Oratio humiliantis se nubes penetrabit, et non discedet, donec Altissimus aspiciat.* (Eccli. xxxv. 21.) La prière d'une âme humble pénètre subitement les cieux, et, se présentant au trône de la divinité, elle ne s'en retire que lors-

qu'elle est exaucée. Et quelque pécheresse que puisse être cette ame qui prie ainsi , Dieu ne méprise point un cœur qui s'humilie et se repent de ses péchés. *Cor contritum et humiliatum , Deus , non despicias.* (Ps. L.)

2° La prière doit être confiante : *Nullus speravit in Domino , et confusus est.* (Eccli. II. 11.) L'Esprit-Saint nous assure qu'aucun de ceux qui ont mis leur espérance en Dieu n'a été trompé. Le Seigneur dit à Sainte Gertrude , que celui qui le prie avec confiance lui fait en quelque sorte une telle violence , qu'il ne peut s'empêcher de l'exaucer en tout ce qu'il lui demande. S. Jean Climaque dit : *Oratio pie Deo vim infert* , la prière fait violence à Dieu , mais une violence qui lui est chère et agréable. *Hæc vis grata Deo.* (Tertul.) Comment Jésus-Christ fait-il appeler Dieu dans l'oraison du *Pater noster* , qu'il nous a enseignée lui-même , pour que nous puissions obtenir toutes les grâces qui sont nécessaires à notre salut ? Non pas notre Seigneur , non pas notre juge , mais *notre Père , Pater noster* , parce qu'il veut que nous priions avec cette confiance avec laquelle un fils pauvre ou infirme demande à son père l'aliment ou le remède dont il a besoin. Si un enfant était près de mourir de faim , il suffirait qu'il demandât l'aliment à son père pour l'obtenir à l'instant ; et s'il a été mordu par un serpent venimeux , il suffit qu'il montre à son père la morsure qu'il a reçue , pour que son père y applique à l'instant le remède qu'il tient tout préparé. C'est pour cela que notre Rédempteur nous dit : *Omnia quæcumque orantes petitis , credite quia accipietis , et evenient vobis.* (Marc. XI.) Il suffit donc de prier avec confiance pour obtenir de Dieu tout ce que nous voulons. Et pourquoi le Seigneur nous exhorterait-il si souvent à venir lui demander ses grâces , s'il ne voulait nous les

accorder? *Non nos hortaretur*, dit S. Augustin, *ut peteremus, nisi dare vellet.* (De Ver. Dom. Serm. v.) Lorsque la femme cananéenne vit sa fille possédée du démon, elle eut recours au Sauveur, et s'approcha de lui en disant : *Miserere mei, filia mea male à demone vexatur.* (Matt. xv. 22.) Et le Seigneur lui répondit : *Non sum missus nisi ad oves Israel* : Je ne suis point envoyé pour les Gentils tels que vous, mais seulement pour les brebis d'Israel. Celle-ci ne perdit pas néanmoins le courage, mais elle recommença sa prière avec confiance : Seigneur, dit-elle, vous pouvez me consoler, consolez-moi : *Domine, adjuva me.* Jésus lui répondit : Mais il n'est pas juste de prendre le pain des enfans pour le jeter aux chiens : *Non est bonum sumere panem filiorum et dare canibus.* Mais, Seigneur, répliqua-t-elle, on accorde même aux petits chiens les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres : *Etiam catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum.* Alors le Seigneur, voyant la grande confiance de cette femme, lui donna des louanges et lui accorda la grâce qu'elle lui demandait. *O mulier! lui dit-il, magna est fides tua, fiat tibi sicut vis; et sanata est filia ejus ex illa hora.*

La confiance est donc une condition requise pour obtenir ce que nous demandons à Dieu. Mais, nous dira-t-on, sur quoi devons-nous fonder cette confiance? Sur quoi? Je réponds que c'est sur la bonté de Dieu, et sur les promesses qu'il nous a faites lui-même, lorsqu'il nous a dit : *Petite et accipietis.* S. Augustin dit : *Quis falli metuit, dum promittit veritas?* Qui pourra craindre d'être trompé, lorsque c'est Dieu, la vérité même, qui lui fait les promesses?

3° La prière doit être persévérante, sans quoi on n'ob-

tiendra pas le salut éternel. La grâce du salut n'est pas une seule grâce, mais une chaîne de grâces qui s'unissent toutes ensuite avec la persévérance finale. Or, à cette chaîne de grâces doit correspondre, pour ainsi dire, la chaîne de nos prières. En parlant de la parabole de l'ami qui, pour se délivrer de l'importunité de son ami, se leva du lit, et lui donna tous les pains qu'il demandait, (Luc. xi.) S. Augustin dit : Or, si un tel ami, pour se délivrer de l'importunité d'un autre, donne tous les pains qu'on lui demande, contre sa propre volonté, *quanto magis dabit Deus bonus, qui nos hortatur ut petamus?* Combien plus Dieu, qui désire tant nous rendre participans de ses biens, nous dispensera-t-il les richesses de sa grâce lorsque nous les lui demanderons, lui qui nous exhorte à demander, et qui est fâché que nous ne lui demandions pas ! Le Seigneur veut donc nous accorder le salut, et toutes les grâces qui sont nécessaires pour l'obtenir ; mais il veut que nous soyons persévérans dans nos prières. *Vult nos esse*, dit Cornelius à Lapidé sur cet Évangile, *perseverantes in oratione, usque ad importunitatem*. Les hommes du siècle ne peuvent supporter les importuns ; mais Dieu non-seulement nous supporte, il veut même que nous soyons importuns à lui demander la grâce, et en particulier la sainte persévérance.

Il est vrai que la persévérance finale ne peut être méritée par nous-mêmes, comme l'a déclaré le concile de Trente (Sess. vi. cap. 23.), puisqu'elle est une grâce toute gratuite que Dieu nous accorde ; néanmoins S. Augustin dit que la persévérance peut, en quelque sorte, se mériter par nos prières : *Hoc Dei donum suppliciter emereri potest; id est supplicando impetrari*. (Lib. de Don. Persev. cap. 6.) Ainsi celui qui demande la persévérance, quoi-

qu'il ne la puisse pas mériter, l'obtiendra néanmoins infailliblement, dit le père Suarez. Mais il ne suffit pas, dit le cardinal Bellarmin, de demander une seule fois cette grâce de la persévérance : *Quotidie petenda est, ut quotidie obtineatur*; il faut la demander tous les jours, pour l'obtenir tous les jours. C'est pour cela que Jésus-Christ a dit : *Oportet semper orare et nunquam deficere.* (Luc. xi.) Il ne faut jamais cesser de prier, sans quoi, lorsque nous cessons de prier, la tentation peut nous vaincre. *Vigilate omni tempore orantes, ut digni habeamini fugere ista omnia quæ futura sunt, et stare ante filium hominis.* (Luc. xxi. 36.) Veillez en priant sans cesse, afin que je ne vous repousse pas, dit Jésus-Christ, lorsque je viendrai vous juger. C'est pour cela que S. Paul avertissait fréquemment ses disciples : *Sine intermissione orate.* (I. Thes. v. 17.) Priez, et ne cessez jamais de prier.

Beatus vir qui audit me, et vigilat ad fores meas quotidie. (Prov. viii. 34.) Bienheureux, dit le Seigneur, est l'homme qui m'écoute, et qui veille continuellement à la porte de ma miséricorde. C'est pour cela que Jésus-Christ dans son Evangile nous exhorte à prier, et nous impose même le précepte de la prière; car le devoir de la prière n'est pas seulement de simple conseil, mais il est encore de précepte. Jésus-Christ nous dit donc : *Petite, et accipietis; quæritis, et invenietis; pulsate, et aperietur vobis.* (Luc. xi. 9.) Il paraît au premier coup d'œil qu'il était suffisant d'avoir dit *petite* : à quoi servait-il donc d'ajouter *pulsate* et *quærite*? Non, ce n'étaient point là des mots superflus : par ces paroles le Sauveur a voulu nous avertir que nous devons faire comme les pauvres qui mendient : s'ils sont renvoyés sans recevoir l'aumône qu'ils demandaient, ils ne

se lassent point de revenir quêter et demander encore, et de frapper à la porte, lorsqu'ils ont cessé de voir le maître de la maison, jusqu'à se rendre ennuyeux et importuns. C'est là ce que le Seigneur veut que nous fassions nous-mêmes : que nous le priions, que nous revenions à la charge, et que nous ne nous lassions jamais de le prier qu'il nous assiste, qu'il nous protège, et qu'il ne permette jamais que nous soyons séparés de lui par le péché. Et nous devons le faire, non-seulement le matin en sortant de notre lit, mais encore plusieurs fois dans la journée : en entendant la sainte messe, en faisant la méditation, en faisant l'action de grâce après la communion, en faisant la visite au saint Sacrement, en faisant notre examen du soir, et principalement lorsque nous sommes assaillis de quelque tentation, et surtout de la tentation d'impureté : celui qui, dans ces momens, ne recourt point à Dieu en invoquant au moins les saints noms de Jésus et de Marie, est dans un danger imminent de succomber.

Mais, dira-t-on, je suis pécheur, et Dieu n'exauce point les pécheurs, comme on peut le voir dans S. Jean. (ix. 13.) *Peccatores Deus non audit* : on répond que ces paroles n'ont pas été proférées par Jésus-Christ, mais par l'aveugle-né : d'où il suit que cette proposition, fautive en soi, ne peut être vraie, dit S. Thomas, que dans un seul cas, savoir, lorsque les pécheurs demanderaient à Dieu, *qua peccatores*, c'est-à-dire, lorsqu'ils demanderaient des choses qui pourraient leur servir à pécher ; par exemple, si quelqu'un demandait à Dieu du secours pour se venger de son ennemi ; alors certainement Dieu n'exauce pas de telles prières. Mais lorsque l'homme prie, et qu'il demande à Dieu des choses qui sont utiles à son salut, qu'importe qu'il soit

pécheur ? Aurait-il été l'homme le plus scélérat du monde, qu'il prie, et il obtiendra sûrement l'effet de sa prière. La promesse est faite généralement pour tous. Quiconque cherche, obtient : *Omnis qui petit, accipit.* (Luc. xi.) Il n'est point nécessaire, dit S. Thomas, (I. 2. q. 114. a. 9. ad. 2.) que celui qui prie ait mérité la grâce qu'il demande, *Etiam ea quæ non meremur, orando impetramus* ; il suffit qu'il prie, et il l'obtiendra. En voici la raison : c'est parce que, dit le même saint docteur, *meritum innititur justitiæ, sed impetratio innititur gratiæ.* (2. 2. q. 85. a. 16. ad 1.) La force qu'a la prière d'obtenir ne vient pas du mérite de celui qui prie, mais elle vient de la miséricorde et de la fidélité de Dieu, qui a promis gratuitement et par sa seule bonté, d'exaucer celui qui le prie. Il n'est point de nécessité absolue d'être les amis de Dieu pour en obtenir les grâces que nous demandons, alors que nous prions ; la prière en elle-même, ajoute le docteur angélique, nous rend ses amis : *Ipsa oratio familiares nos Deo facit.* Ce que nous ne pouvons obtenir à titre d'amis, dit également S. Jean Chrysostôme, nous l'obtenons à titre de supplians : *Quod non perfecit amicitia, perfectum est ab oratione.* (Homil. 59.) Et Jésus-Christ, pour nous exciter davantage à prier, et pour nous assurer que nous obtiendrons la grâce alors que nous la demanderons, nous a fait cette grande et magnifique promesse, en disant : *Amen, amen dico vobis, si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. xvi. 25.) C'est comme s'il nous avait dit : Allons, pécheurs, vous n'avez pas mérité d'être exaucés de mon père, mais lorsque vous voudrez quelque grâce, demandez-la en mon nom, c'est-à-dire, par mes mérites, et je vous promets, soyez-en certain, (*Amen, amen, dico vobis*, ce qui est un espèce de serment) que

vous obtiendrez de mon père tout ce que vous demanderez. *Quidquid petieritis, dabit vobis.* Oh ! quelle douce consolation n'est-ce pas pour un pauvre pécheur, de savoir que ses péchés ne peuvent mettre d'empêchement à la réception de toutes les grâces qu'il demande, puisque Jésus-Christ a promis que Dieu nous accordera tout ce que nous demanderons par ses mérites.

Il faut cependant bien remarquer que la promesse que Dieu nous a faite d'exaucer nos prières, regarde non les biens temporels, mais seulement les biens spirituels, utiles ou nécessaires au salut de l'âme ; ces biens, nous les obtiendrons certainement, si nous les demandons au nom et par les mérites de Jésus-Christ, comme nous l'avons dit ci-dessus ; mais *non petitur in nomine Salvatoris quidquid contra rationem salutis petitur*, dit S. Augustin (Tract. 102. in Joan.), on ne peut demander au nom du Sauveur ce qui est nuisible au salut de l'âme, et c'est pourquoi Dieu ne l'accorde pas, et ne peut pas l'accorder. Pourquoi ? Parce que Dieu nous aime. Le médecin qui aime le malade, se garde bien de lui permettre de manger des mets qu'il sait devoir être contraires à sa santé. Et combien d'hommes qui ne tomberaient point dans les péchés qu'ils commettent, s'ils étaient malades ou pauvres ! Plusieurs demandent à Dieu la santé et les biens de ce monde ; mais Dieu les leur refuse, parce qu'il voit que ces choses seraient pour eux une occasion de péché, ou de tiédeur. Ainsi, quand il nous arrive de demander à Dieu ces biens temporels, que ce soit toujours avec la condition qu'ils seront utiles à notre âme ; et lorsque nous voyons que Dieu nous les refuse, soyons certains que le Seigneur nous les refuse parce qu'il nous aime tendrement, et parce qu'il prévoit que ces

choses que nous recherchons seraient nuisibles à notre salut.

Nous demandons souvent à Dieu qu'il nous délivre de quelque tentation qui vient nous molester et nous induire à perdre sa grâce; mais Dieu ne nous en délivre point, et il permet qu'elle nous tourmente, afin que l'âme s'attache plus fortement à son saint amour. Ce ne sont ni les tentations, ni les mauvaises pensées qui nous portent préjudice, et qui nous séparent de Dieu; mais c'est le consentement aux mauvaises choses. Lorsque l'âme, aidée de la grâce divine, résiste à la tentation, alors elle s'avance à grands pas dans la voie de la perfection. S. Paul raconte qu'étant lui-même tracassé par des tentations impures, il pria trois fois le Seigneur de l'en délivrer: *Datus est mihi stimulus carnis mee, angelus satanae, qui me colaphizat; propter quod ter Dominum rogavi, ut discederet a me.* Et que lui répond le Seigneur? Il lui dit: Ma grâce te suffit: *Sufficit tibi gratia mea.* (II. Cor. XII. 7.) Cependant lorsque les tentations viennent nous assaillir, prions le Seigneur qu'il veuille nous en délivrer, ou, du moins, qu'il nous donne la grâce nécessaire pour y résister courageusement; et lorsque nous le prions ainsi, soyons certains que le Seigneur nous prête déjà son secours. *In tribulatione invocasti me, et liberavi te: exaudivi te in abscondito tempestatis* (Ps. LXXXVIII.) Souvent le Seigneur nous laisse essayer les rigueurs de la tempête pour notre plus grand bien; mais en attendant il nous exauce en secret, nous donnant sa grâce qui nous fortifie pour combattre et nous résigner à sa volonté.

Ainsi, je le répète, nous devons demander conditionnellement toutes les grâces qui ne sont point nécessaires au salut; et si nous voyons que Dieu nous les refuse,

nous devons être persuadés qu'il nous les refuse pour notre plus grand bien. Mais nous devons croire, en même temps, que Dieu ne nous refuse jamais les biens spirituels quand nous les lui demandons. Sainte Thérèse dit que Dieu nous aime plus que nous ne nous aimons nous-mêmes : c'est ce qui fait dire à S. Augustin que Dieu désire plus nous donner ses grâces, que nous ne désirons les recevoir : *Plus vult ille tibi beneficia elargiri, quam tu accipere concupiscas.* C'est pourquoi Sainte Marie Magdeleine de Pazzi disait que Dieu est, en quelque sorte, reconnaissant envers ceux qui le prient, en sorte qu'il semble leur dire : O ame chrétienne ! je te remercie de ce que tu viens me demander ma grâce. Sans doute, parce qu'alors l'ame semble lui ouvrir la voie pour qu'il puisse répandre ses bienfaits, et contenter sa divine inclination, qui est de faire du bien à tous les hommes. Et comment pourrait-il arriver que Dieu refusât quelque chose à une ame qui ne lui demande que des choses conformes à sa volonté ? Lorsque l'ame lui dit : Seigneur, je ne vous demande ni les richesses, ni les honneurs, ni aucun bien terrestre ; mais je vous demande seulement votre sainte grâce : délivrez-moi du péché, donnez-moi une bonne mort, donnez-moi la gloire du ciel, et en attendant, donnez-moi votre saint amour, qui, selon S. François de Sales, est la grâce qu'il faut demander par-dessus toutes les autres, donnez-moi la résignation à votre sainte volonté, vertu en laquelle tout l'amour divin consiste ; comment, dis-je, serait-il possible que Dieu se refusât à exaucer de telles prières ? O mon Dieu ! dit S. Augustin, quelles prières exaucerez-vous, si vous n'exaucez celles qui sont toutes selon votre divine volonté ? *Quas preces exaudis, si has non exaudis ?* Et S. Bernard dit en-

suite que, quand nous demandons ces sortes de grâces spirituelles, le désir de les obtenir nous est inspiré par Dieu lui-même : c'est pourquoi le saint docteur ajoute, en s'adressant à Dieu : *Desiderium ad quid dares, nisi velles exaudire?* Donc, veut dire le saint, puisque c'est vous, Seigneur, qui m'excitez à vous demander ces grâces, je dois être certain que vous me les accorderez. Mais ce qui doit ranimer notre confiance sur toute chose, lorsque nous demandons à Dieu ces biens spirituels, ce sont ces paroles de Jésus-Christ (Luc. xi. 13.) : *Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se?* Si vous, dit le Sauveur, qui êtes méchans et remplis d'amour propre, ne savez refuser à vos enfans les biens qu'ils vous demandent, combien plus votre Père céleste, qui vous aime beaucoup mieux que les pères n'aiment leurs enfans, vous accordera les biens spirituels lorsque vous les lui demanderez ?

Prions donc, et cherchons toujours la grâce, si nous voulons opérer notre salut. Que la prière soit notre plus chère compagne et l'exercice de toute notre vie. Et lorsque nous demandons à Dieu les grâces particulières, sollicitons toujours la grâce de persévérer à l'avenir dans la prière, parce que nous serons perdus si nous cessons de prier. Rien n'est plus facile que de prier. Qu'est-ce que dire : Seigneur, assistez-moi ; Seigneur, aidez-moi, donnez-moi votre saint amour ? Y a-t-il quelque chose au monde qui soit plus facile ? Cependant sans cela nous ne pouvons opérer notre salut. Prions donc, et interposons toujours l'intercession de Marie dans nos prières : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus*, dit S. Bernard. Et lorsque nous nous recommandons à Marie, soyons persuadés

qu'elle nous écoute, et qu'elle nous obtient ce que nous demandons. Ni le pouvoir, ni la volonté de nous aider ne peuvent manquer à Marie, dit le même saint : *Nec facultas, nec voluntas illi deesse potest. Et S. Augustin : Memorare, o piissima virgo Maria, non esse auditum, quemquam ad tua currentem præsidia, esse derelictum.* Souvenez-vous, ô Marie, qu'il n'est encore jamais arrivé que celui qui a recouru à vous ait été abandonné. Oh ! non, dit S. Bonaventure, celui qui invoque Marie trouve le salut ; c'est pour cette raison qu'il l'appelait : *o salus te invocantium.* Prions donc toujours en invoquant Jésus et Marie, et ne nous laissons jamais de prier. Je finis ; mais avant de terminer je ne puis m'empêcher de manifester le déplaisir que j'éprouve en voyant que la sainte Écriture et les livres des saints pères insinuent si souvent la nécessité de l'exercice de la prière, tandis que les autres livres, les prédicateurs et les confesseurs en parlent peu, ou que, s'il leur arrive quelquefois d'en parler, ils le font à peine, et comme en passant. Voyant la nécessité de la prière, je dis que tous les livres spirituels devraient dire à leurs lecteurs, tous les confesseurs à leurs pénitens, et tous les prédicateurs à leur auditoire : priez toujours ; et ne leur inculquer autre chose que ces paroles : priez, priez, priez, et ne cessez jamais de prier ; si vous priez, vous vous sauverez certainement ; si vous ne priez pas, vous vous damnez indubitablement.

NEUVAINÉ
ET AUTRES MÉDITATIONS

POUR CERTAINS TEMPS ET CERTAINS JOURS DE L'ANNÉE.

NEUVAINÉ

ÉT AUTRES MÉDITATIONS

POUR CERTAINS TEMPS ET CERTAINS JOURS DE L'ANNÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

MÉDITATIONS POUR L'AVENT, LA NEUVAINÉ DE LA
SAINTE NATIVITÉ, ET AUTRES, JUSQU'À L'ÉPI-
PHANIE.

HUIT MÉDITATIONS

SUR LE GRAND MYSTÈRE DE L'INCARNATION DU VERBE ÉTER-
NEL, POUR LES HUIT PREMIERS JOURS DE L'AVENT, EN
COMMENÇANT AU PREMIER DIMANCHE.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Pour le premier jour de l'Avent.

1. *Et Verbum caro factum est.* (Joan. 1.) Dieu nous a créés pour l'aimer durant cette vie, et pour jouir de sa présence dans la vie future. Mais, ingrats que nous sommes, en péchant, nous avons été rebelles à Dieu, et nous lui avons

refusé l'obéissance : c'est pour cela que nous avons été privés de la divine grâce, exclus du paradis, et condamnés encore aux peines éternelles de l'enfer. Nous voilà donc tous perdus. Mais notre Dieu, se sentant ému de compassion à notre égard, résolut d'envoyer en terre un Rédempteur qui apportât une grande réparation à notre grande ruine.

II. Mais quel sera ce Rédempteur? Sera-ce un ange? sera-ce un séraphin? Non, Dieu envoie au monde son propre fils, afin que le monde ait une preuve non équivoque de l'amour qu'il lui porte : *Misit filium suum in similitudinem carnis peccati*. (Rom. VIII. 3.) Il ordonne à son propre fils de se revêtir de la chair des malheureux pécheurs, mais sans la tache du péché, et il veut que ce cher fils, par ses souffrances et par sa mort, satisfasse à la justice divine pour nos péchés, nous délivre ainsi de la mort éternelle, et nous rende dignes de la grâce divine durant le temps, et de la gloire durant l'éternité. Je vous remercie, ô mon Dieu! au nom de tous les hommes, car si vous n'aviez pensé à nous sauver, nous serions tous perdus pour toujours.

III. Considérez l'amour infini de notre Dieu, qui se manifeste en ce grand oeuvre de l'incarnation du Verbe; il veut que son divin fils vienne sacrifier sa vie sur une croix par les mains d'un bourreau, et qu'il souffre des douleurs incalculables et des humiliations sans nombre, pour obtenir aux hommes le pardon de leurs péchés et la vie éternelle. O bonté infinie! ô miséricorde infinie! ô amour infini! Un Dieu se faire homme et venir sauver par sa mort de pauvres vers de terre comme nous! O mon Sauveur! faites-moi connaître combien vous m'avez aimé, afin que la vue de votre amour me fasse com-

prendre toute la grandeur de mon ingratitude. Vous m'avez délivré de la perdition par votre mort, et moi, ingrat que je suis, je vous ai tourné le dos, pour chercher ma perte loin de vous ! Je me repens du plus profond de mon cœur, ô mon Sauveur, de vous avoir fait une telle injure : pardonnez-moi, ô mon Dieu ! et, à l'avenir, délivrez-moi du péché : ne permettez pas qu'il m'arrive jamais de perdre votre grâce. Je vous aime, ô mon cher Jésus ! vous êtes mon espérance et mon amour. O Marie, mère de ce grand Dieu, recommandez mon ame à votre cher fils !

II^e MÉDITATION.

I. *Et incarnatus est de Spiritu sancto, ex Maria virgine, et homo factus est.* (Symb. Const.) Dieu créa Adam, notre premier père, et le combla de biens : mais l'homme devint ingrat, et, en péchant, il outragea son créateur : c'est de cette manière qu'il devint misérable, lui et tous ses descendans, privé de la grâce divine et du bonheur céleste. Voilà comment tout le genre humain demeura perdu sans remède. L'homme avait offensé Dieu, ainsi il n'était point capable de satisfaire dignement pour son offense ; il était donc nécessaire qu'une personne divine satisfît pour lui. Que fait le Père éternel pour donner un remède à l'homme perdu ? Il ordonne à son propre fils de se faire homme, en se revêtant de la chair même des hommes pécheurs, afin que, par sa mort, il paie à la divine justice les dettes des pauvres

humains, et leur obtienne ainsi leur retour à la divine grâce. O mon Dieu! comment aurions-nous pu jamais demander, ou même imaginer, un tel remède, si votre bonté infinie ne l'eût trouvé?

II. O Dieu! quel étonnement cette merveilleuse invention de l'amour que vous avez témoigné à l'homme rebelle, a dû causer aux anges! Que durent-ils dire en voyant le Verbe éternel se faire homme et prendre cette même chair dont les hommes pécheurs étaient revêtus, de sorte que le Verbe incarné parut, à la face du monde, de la même manière que les autres hommes! O mon Jésus! combien ne vous sommes-nous pas obligés! et combien ne vous ai-je pas plus d'obligation moi-même, qui vous ai offensé plus que les autres! si vous n'étiez venu pour me sauver, que serais-je devenu pendant l'éternité? Qui aurait pu me délivrer des peines que je mérite? Que votre charité, ô mon divin Sauveur, soit éternellement louée et bénie.

III. Il est donc vrai que le fils de Dieu vient du ciel en terre pour se faire homme, pour mener une vie toute d'amertumes, pour mourir enfin sur une croix pour l'amour des hommes : et les hommes qui croient ces vérités pourraient aimer autre chose que ce Dieu incarné! O Jésus, mon sauveur! je ne veux aimer que vous. Vous seul m'avez aimé, c'est vous seul que j'aimerai. Je renonce à tous les biens créés, ô mon Dieu! pour n'aimer que vous seul. Vous seul me suffisez, ô source immense de biens infinis! Si je vous ai offensé par le passé, je m'en repens actuellement, et je voudrais que ma douleur me fit mourir, afin de compenser, en quelque sorte, le déplaisir que je vous ai causé. Ne permettez pas, ô mon Dieu, que je retombe jamais dans

mes ingrattitudes passées à l'égard de l'amour que vous m'avez témoigné. Non, mon Jésus, faites que je vous aime, et faites ensuite de moi tout ce qu'il vous plaira. O bonté infinie, ô amour infini, je ne veux plus vivre sans vous aimer. O mère de miséricorde, Marie, je vous prie de m'obtenir la grâce d'aimer Dieu toujours.

III^e MÉDITATION.

I. Considérez, ô mon ame, comment le Père éternel, en nous donnant son fils bien-aimé pour notre Rédempteur, ne pouvait nous donner un plus puissant motif de confiance envers sa divine miséricorde, ni d'amour envers sa bonté infinie; puisqu'il ne pouvait nous donner un gage plus assuré du désir qu'il a de notre salut, ni de l'amour immense qu'il nous porte; car, en nous donnant son fils, il nous a tout donné. Que tous les hommes louent votre immense charité, ô Dieu éternel!

II. *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit.* (Rom. VIII. 32.) Dieu nous ayant donné son fils, qu'il aime autant que lui-même, comment pourrions-nous craindre qu'il voulût nous refuser quelque autre grâce, lorsque nous la lui demandons? S'il a donné son fils, il ne peut nous refuser le pardon des offenses que nous avons commises contre lui, lorsque nous en avons un véritable regret: il ne peut nous refuser la grâce de résister aux tentations, lorsque nous la lui demandons: il ne peut nous refuser son saint amour lorsque nous le désirons; il

ne peut enfin nous refuser le ciel, à moins que nous ne nous en rendions indignes en nous livrant au péché. Voici comment Jésus même nous l'assure : *Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. xvi. 23.) Animé donc par une telle promesse, je vous demande, ô mon Dieu, par l'amour de Jésus-Christ votre divin fils, que vous me pardonniez tous les péchés que j'ai commis contre vous. Donnez-moi la sainte persévérance dans votre grâce jusqu'à la mort. Accordez-moi votre saint amour, qui me détache de toutes choses, afin que je n'aime plus que vous seul, ô bonté infinie. Faites, enfin, que je parvienne à la gloire du ciel, afin que là je vous aime de toutes mes forces, sans craindre de cesser jamais de vous aimer.

III. En un mot, l'apôtre dit que, ayant obtenu Jésus-Christ, nous sommes devenus riches en toute sorte de biens, de façon qu'il n'est point de grâce qui nous manque. *In omnibus divites facti estis, ita ut nihil vobis desit in ulla gratia.* (I. Cor. 1.) Oui, ô mon Jésus, vous réunissez tous les biens en vous-même; vous seul me suffisez; pour vous seul je soupire. Si je vous ai éloigné de moi par mes habitudes vicieuses, je m'en repens maintenant de tout mon cœur. Seigneur, pardonnez-moi, et revenez à moi. Et si vous avez déjà pris possession de mon cœur, comme je l'espère, demeurez-y sans vous en éloigner jamais. Je dirai mieux, ne permettez pas que je vous repousse jamais de mon cœur. O mon Jésus! ô Jésus, mon trésor, mon amour, mon tout, je vous aime, je vous aime, je vous aime, et je veux vous aimer sans fin. O Marie, mon espérance, faites que j'aime toujours Jésus.

IV^e MÉDITATION.

I. *Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum.* (Gal. iv. 4.) Combien ne devons-nous pas remercier Dieu pour nous avoir fait naître après l'accomplissement du grand mystère de la rédemption humaine ! C'est ce que signifient ces paroles *plenitudo temporis*, temps heureux par la plénitude des grâces que Jésus-Christ nous obtient par sa venue dans le monde. Misérables que nous sommes, que serions-nous devenus si nous étions nés avant la venue de Jésus-Christ, étant coupables d'un si grand nombre de péchés !

II. Oh ! dans quel état misérable étaient les hommes avant l'arrivée du Messie ! A peine le vrai Dieu était-il connu dans la Judée, et l'idolâtrie régnait dans toutes les autres parties du monde ; jusques-là que nos pères adoraient les pierres, le bois et même les démons. Ils adoraient ce grand nombre de fausses divinités, mais ils ne connaissaient point et n'aimaient point le vrai Dieu. Et maintenant encore, dans un grand nombre de royaumes, il y a peu de catholiques, mais le plus grand nombre sont infidèles, ou hérétiques, et il est indubitable que tous ceux-là se perdent ! Combien d'actions de grâces ne devons-nous pas à Dieu, non-seulement pour nous avoir fait naître depuis la venue du Messie, mais encore pour avoir permis que nous reçussions le jour dans un pays où règne la vraie foi. O Seigneur, je

vous en remercie. Malheur à moi si , après avoir commis un si grand nombre de fautes, j'étais encore au milieu des infidèles ou des hérétiques ! Je reconnais, ô mon Dieu, que vous voulez me sauver ; et moi, misérable, j'ai voulu si souvent me perdre en perdant votre grâce. O mon Rédempteur, ayez pitié de mon ame, que vous avez rachetée d'un si grand prix.

III. *Misit filium suum, ut eos qui sub lege erant redimeret.* (Gal. iv. 5.) Ainsi, l'esclave pèche, et se livre, par son péché, entre les mains du démon : mais son propre Seigneur vient le racheter par sa mort de ce dur esclavage. O amour immense, ô amour infini de Dieu envers l'homme ! Il est donc vrai, ô mon Sauveur ! que si vous ne m'aviez racheté par votre mort, je serais perdu ! Que serais-je devenu, moi qui ai si souvent mérité l'enfer par mes péchés ? Donc, ô mon Jésus, si vous n'étiez point mort pour moi, je vous aurais perdu pour toujours, et il ne me resterait plus d'espérance de recouvrer votre grâce ni de voir un jour dans le ciel votre face divine ! O mon cher Sauveur ! je vous en remercie, et j'espère vous en remercier dans le ciel pendant toute l'éternité. Je me repens sur toute chose de vous avoir méprisé jusqu'ici. Je me propose de préférer dorénavant souffrir toute sorte de peines, et même la mort, avant de vous offenser. Mais comme je vous ai trahi dans le passé, je puis vous trahir encore dans l'avenir. Oh ! mon Jésus, ne permettez point que cela arrive jamais. *Noli me separari a te, noli me separari a te.* Je vous aime, bonté infinie, et je veux vous aimer toute ma vie et durant toute l'éternité. O ma reine et mon avocate, Marie, couvrez-moi sans cesse de vos ailes, et délivrez-moi du péché.

V^e MÉDITATION.

I. *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.* (Gal. II. 20.) Je puis bien dire, ô mon Jésus, que votre mort, vos douleurs, vos mérites, et tout vous-même m'appartenez, puisque c'est pour moi que vous avez embrassé une vie pénible, une mort toute pleine d'amertumes, et des souffrances si cruelles. Oh! mon Jésus, ce qui m'afflige le plus, c'est de penser que vous étiez à moi autrefois, et que je vous ai perdu si souvent par mes péchés volontaires. Pardonnez-moi, et liez-moi si étroitement à vous, que je ne puisse plus vous perdre jamais. Je vous aime de toute mon ame. Vous voulez être tout à moi, et je veux être tout à vous.

II. Le fils de Dieu étant vrai Dieu, est infiniment heureux; et néanmoins, dit S. Thomas, il a tant fait et tant souffert pour l'homme, qu'on dirait qu'il ne peut être heureux sans lui. *Quasi sine ipso beatus esse non posset.* Si Jésus-Christ avait dû acquérir son bonheur sur la terre, qu'aurait-il pu faire de plus que de se charger de nos faiblesses, et de prendre sur lui toutes nos infirmités, pour terminer enfin sa vie par une mort aussi dure et aussi infamante que l'a été la sienne? Mais non, il était innocent, il était saint, et il était heureux par sa nature: lorsqu'il a tant fait, lorsqu'il a tant souffert, c'était pour nous acquérir la grâce divine et le paradis que nous avons perdu. Malheureux est celui qui ne vous aime pas, ô mon Jésus, et qui n'est point amoureux d'une si grande bonté.

III. Si Jésus-Christ nous avait permis de lui demander les plus grandes preuves de son amour, quel est celui qui aurait osé lui demander de se faire enfant comme nous, d'embrasser toutes nos misères, et même de devenir le plus pauvre, le plus vil, le plus souffrant de tous, jusqu'à mourir, à force de tourmens, sur un bois infâme, maudit et abandonné de tous les hommes, et même de son Père éternel? Mais ce que nous n'aurions même jamais osé penser, il l'a pensé et il l'a fait. Mon aimable Rédempteur, obtenez-moi donc cette grâce que vous m'avez méritée par votre mort. Je vous aime, et je me repens de vous avoir offensé. Prenez mon âme, je ne veux plus qu'elle soit sous le domaine du démon; je veux qu'elle vous appartienne entièrement, puisque vous l'avez acquise au prix de votre sang. Vous seul m'aimez, et je veux vous aimer seul. Exemptez-moi de la punition de vivre sans vous aimer, et châtiez moi ensuite comme vous voudrez. Marie, mon refuge, la mort de Jésus et votre intercession sont toute mon espérance.

VI^e MÉDITATION.

I. *Dolor meus in conspectu meo semper.* (Psalm. xxxvii.)
 Toutes les afflictions et toutes les ignominies que Jésus-Christ a souffertes en sa vie et à sa mort lui ont été connues dès le moment de sa naissance : *Dolor meus in conspectu meo semper*; et à chaque instant il les offrait à son père, en expiation de nos péchés. Le Seigneur révéla à un de ses serviteurs que chaque péché des hommes lui avait fait

souffrit, durant sa vie, de si grandes douleurs, qu'elles auraient suffi pour lui donner la mort, si la vie ne lui eût été conservée pour souffrir davantage. Voilà, ô mon Jésus, la belle reconnaissance que vous ont témoignée les hommes, et moi surtout! Vous avez employé trente-trois années de votre vie pour me mériter le salut, et moi, j'ai cherché, autant qu'il était en moi, à vous faire mourir de douleur, autant de fois que j'ai commis le péché!

II. S. Bernardin de Sienne écrit que Jésus-Christ *ad quamlibet culpam singularem habuit aspectum*. Chacun de nos péchés fut continuellement présent en particulier à notre Sauveur, et l'affligea immensément depuis son enfance. S. Thomas ajoute (P. 5. q. 46. a. 6. ad 4.), que la douleur résultant de la connaissance de l'injure faite à son père, et du préjudice que nous recevons de chacun de nos péchés, a surpassé en Jésus la douleur qu'ont eue ensemble tous les pécheurs contrits, même en y joignant ceux qui sont morts de contrition; ceci est vrai, car aucun pécheur n'a pu parvenir encore à aimer Dieu ni son ame, au point où Jésus-Christ a aimé son père et nos ames. Donc, ô mon Jésus, si personne ne m'a aimé autant que vous, il est juste que je vous aime plus que tous les autres. Et même je ne veux aimer que vous seul, puisque je puis dire que vous seul m'avez aimé.

III. L'agonie que Jésus-Christ souffrit au jardin des Olives, à la vue de nos iniquités, qu'il s'était chargé d'expier, il l'a soufferte depuis le moment qu'il prit un corps dans le sein de sa mère. Si donc Jésus-Christ n'a voulu avoir une vie toujours souffrante qu'à cause de nos péchés, nous ne devons jamais nous affliger d'aucun autre mal que des péchés que nous avons commis. O mon bien-aimé Sauveur, je voudrais mourir

de douleur, lorsque je pense aux amertumes nombreuses que je vous ai causées durant ma vie. O mon amour, si vous m'aimez, comme je ne puis en douter, donnez-moi une douleur si vive de vous avoir offensé, que j'en meure de sensibilité, afin qu'ainsi j'obtienne de vous, avec mon pardon, la grâce de vous aimer de toutes mes forces. Je vous donne entièrement mon cœur, et si je ne puis vous le donner sans réserve, prenez-le vous-même, et enflammez-le tout entier de votre saint amour. O Marie, avocate des pécheurs, je me recommande à vous.

VII^e MÉDITATION.

I. *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor, usque dum perficiatur.* (Luc. XII. 50.) Jésus pouvait nous sauver sans souffrir; mais non, il a voulu embrasser une vie de douleurs et de mépris, privée de toute consolation terrestre, et une mort toute remplie d'amertumes et de désolations, uniquement pour nous faire comprendre l'amour qu'il nous portait, et le désir qu'il avait d'être aimé de nous. Il vécut trente-trois ans en soupirant sans cesse après le moment de sa mort, qu'il désirait offrir à son père pour nous obtenir le salut éternel. Et ce fut ce désir qui lui fit dire : *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor, usque dum perficiatur?* Il désirait être baptisé avec son propre sang, non pour expier ses péchés, puisqu'il ne pouvait pas en avoir, mais pour effacer les nôtres. O amour infini, malheureux est celui qui ne vous connaît pas et qui ne vous aime pas !

II. Le même désir lui fit dire ensuite, la nuit qui précéda le jour de sa mort : *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum antequam patiar.* (Luc. xxii. 15.) Il faisait comprendre, par ces paroles, que son unique désir n'avait été autre, durant toute sa vie, que de voir arriver le moment de sa passion et de sa mort, pour faire ainsi connaître à l'homme l'amour immense qu'il avait pour lui. O mon Jésus, vous désirez donc bien ardemment notre amour, puisque vous avez souffert la mort pour l'obtenir ! Comment donc pourrai-je refuser quelque chose à un Dieu qui a donné son sang et sa vie pour mon amour !

III. S. Bonaventure dit que c'est une merveille de voir un Dieu qui souffre pour l'amour des hommes, mais que c'est une plus grande merveille encore de voir les hommes, à l'aspect d'un Dieu qui souffre pour eux, qui dès l'enfance tremble de froid dans un étable, dès sa jeunesse vit pauvrement dans une boutique, et qui meurt enfin, comme un coupable, sur une croix, ne point brûler d'amour pour ce Dieu si aimant, et de voir au contraire qu'ils en viennent jusqu'à mépriser cet amour pour les misérables plaisirs de ce monde. Mais comment est-il possible qu'un Dieu soit ainsi amoureux des humains, et que les hommes, si reconnaissans entre eux, soient si ingrats à l'égard de Dieu ? Ah ! mon Jésus, je me trouve encore du nombre de ces malheureux ingrats ! Dites-le moi, comment avez-vous pu tant souffrir pour moi, en voyant les injures que je devais vous faire endurer ? Mais puisque vous m'avez souffert, et que vous voulez me sauver, donnez-moi maintenant une grande douleur de mes péchés, douleur qui égale mon ingratitude. Je hais et je déteste souverainement, ô mon Dieu, les

dégoûts que je vous ai causés. Si j'ai méprisé jusqu'ici votre grâce, je l'apprécie maintenant au-dessus de tous les royaumes de ce monde. Je vous aime de toute mon ame, ô Dieu digne d'être infiniment aimé, et je désire vivre seulement pour vous aimer. Enflammez l'ardeur de mon cœur, et faites que je vous aime davantage. Rappelez-moi toujours l'amour que vous avez eu pour moi, afin que mon cœur brûle sans cesse d'amour pour vous, comme votre cœur brûle d'amour pour moi. O cœur ardent de Marie, allumez dans mon pauvre cœur la flamme de l'amour divin.

VIII^e MÉDITATION.

I. *Haurietis aquas in gaudio, de fontibus Salvatoris.* (Is. XII. 2.) Nous avons en Jésus-Christ trois sources de grâces. 1^o Une source de *miséricorde*, dans laquelle nous pouvons nous purifier de toutes les souillures de nos péchés. C'est à cette fin que notre bien-aimé Rédempteur a créé pour nous cette source fortunée, avec son précieux sang. *Dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris, in sanguine suo.* (Apoc. I. 5.) Mon cher Sauveur, combien ne vous suis-je point redevable? vous avez fait pour moi ce qu'un serviteur n'aurait point fait pour son maître, ce qu'un fils n'aurait point fait pour son père. Non, je ne puis m'empêcher de vous aimer, puisque, par votre amour, vous m'avez mis dans la nécessité de vous aimer.

II. La seconde source est une source *d'amour*. Celui

qui médite les souffrances et les ignominies que Jésus-Christ a souffertes pour notre amour, depuis qu'il est né jusqu'à ce qu'il est mort, doit se sentir nécessairement enflammé de ce feu divin qu'il est venu allumer en terre dans le cœur des hommes. Ainsi l'eau qui sort de cette source lave en même temps qu'elle enflamme nos âmes. Faites donc, ô mon Jésus, que le sang que vous avez répandu pour moi, non-seulement me lave de toutes les fautes par lesquelles je vous ai outragé, mais encore m'enflamme d'une sainte ardeur pour vous. Faites que j'oublie entièrement toutes les choses de ce monde, afin que je n'aime plus que vous, ô amour, digne d'un amour infini.

III. La troisième source est une source de *paix*. C'est ce que nous voulait faire comprendre Jésus-Christ, lorsqu'il nous disait : *Qui sitit, veniat ad me.* (Joan. vii. 37.) Que celui qui désire la paix du cœur, vienne à moi, qui suis le Dieu de paix. La paix que donne le Seigneur à l'âme qui l'aime, n'est point semblable à la paix que promet le monde dans les plaisirs des sens ou dans les biens temporels, incapables de satisfaire le cœur humain ; mais la paix que Dieu donne à ses serviteurs, est une paix véritable, une paix entière, qui contente, et qui surpasse toutes les joies que peuvent donner les créatures. *Qui autem biberit ex aquâ quam ego dabo ei, non sitiet in æternum.* (Joan. iv. 15.) Celui qui aime véritablement Dieu, abandonne tout, méprise tout, et ne cherche autre chose que Dieu. *Oui, mon Dieu, je ne veux que vous, et rien autre chose que vous.* Il fut un temps où je cherchais d'autres biens hors de vous, mais reconnaissant l'injustice que je vous ai faite en vous préférant des biens vils et passagers, je voudrais en mourir de douleur. Je reconnais le mal que

j'ai fait, et je m'en repens de tout mon cœur. Je reconnais encore que vous méritez tout mon amour, et c'est pour cela que je vous répète, et que j'espère vous répéter toute ma vie, et pendant l'éternité : *Mon Dieu, mon Dieu, je ne veux que vous, et rien autre chose; je ne veux que vous, et rien autre chose.* O! Marie, vous êtes la première amante de ce Dieu, faites-moi donc part de votre amour.

MÉDITATIONS

POUR TOUS LES JOURS DE L'AVENT JUSQU'À LA NEUVAINÉ
DE LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Et incarnatus est de Spiritu sancto, et homo factus est.

Considérez comment Dieu ayant créé le premier homme, pour qu'il le servît et l'aimât durant sa vie, et afin de le conduire ensuite à la vie éternelle, pour qu'il régnât avec lui dans le ciel, l'enrichit à cette fin de lumières et de grâces. Mais l'homme ingrat se révolta contre Dieu, lui refusant l'obéissance qu'il lui devait par justice et par reconnaissance. Ainsi le malheureux, avec tous ses descendants, demeura exclu du paradis pour toujours, et privé de la divine grâce. Voilà, depuis cette ruine du péché, les hommes tous perdus. Tous vivaient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. Le démon les dominait, et l'enfer en faisait continuellement un massacre innombrable. Mais Dieu, voyant les hommes réduits en ce misérable état, se sentit ému de compassion, et résolut de les sauver. Et comment? Il n'envoie pas un ange, un séraphin; mais, pour manifester au monde l'amour immense qu'il porte à ces vers de terre devenus ingrats, *misit filium suum in similitudinem carnis peccati.* (Rom. VIII. 3.) Il ordonna à son propre fils de se faire homme, et de se revêtir de la chair des hommes pécheurs, afin qu'il pût, par ses souff-

frances et par sa mort , satisfaire à la divine justice pour leurs dettes , qu'il les délivrât ainsi de la mort éternelle, et que , les reconciliant avec son Père céleste , il leur obtint la grâce divine , et les rendit dignes d'entrer dans le royaume éternel. Considérez, d'un côté, la ruine immense que le péché cause à l'ame , puisqu'il la prive de l'amitié de Dieu et du paradis , et qu'il la dévoue à une éternité de peines. Considérez, d'autre part, l'amour infini que Dieu nous a témoigné dans ce grand mystère de l'incarnation du Verbe , daignant envoyer son fils unique pour sacrifier sa vie divine, par les mains des bourreaux , sur une croix , noyé dans une mer de douleurs et d'ignominies , pour nous obtenir le pardon de nos péchés et le salut éternel. Hélas ! en contemplant ce grand mystère et cet excès d'amour divin , chacun devrait ne faire autre chose que de s'écrier : Ô bonté infinie ! ô miséricorde infinie ! ô amour infini ! un Dieu se faire homme pour expier nos péchés par sa mort ! . . .

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mais comment cela se fait-il , mon doux Jésus , que j'aie si souvent renouvelé , par les affronts que je vous ai faits , cette ruine du péché que vous avez réparée par votre mort ? Vous m'avez racheté à un si grand prix , et moi , j'ai si souvent voulu me perdre en vous perdant , bien infini ! mais , ce que vous m'avez dit me remplit de confiance ; le pécheur qui vous a tourné le dos pour se livrer à ses turpitudes , s'il revient à vous avec un cœur vraiment pénitent , vous le recevez et vous lui donnez le baiser de paix. *Convertimini ad me , et convertar ad vos.* (Is. XLV. 22.) Vous avez dit encore : *Si quis aperuerit mihi januam ,*

intrabo ad illum. (Apoc. III. 20.) Me voilà , Seigneur , je suis un de ces rebelles , un ingrat , un traître , qui vous ai souvent tourné le dos , et vous ai banni de mon ame ; mais je me repens maintenant de tout mon cœur de vous avoir si maltraité et d'avoir tant méprisé votre grâce. Je me repens et je vous aime par-dessus toute chose. Voilà que la porte de mon cœur est ouverte ; entrez-y , mais entrez-y pour n'en plus jamais sortir. Je sais que vous n'en sortirez jamais à moins que je ne vous en chasse de nouveau ; mais voilà ma crainte , et voilà la grâce que je vous demande et que j'espère vous demander toute ma vie ; faites que je meure plutôt que de permettre que je retombe dans une telle ingratitude. Mon cher Rédempteur , je ne mériterais plus de vous aimer après vous avoir tant offensé ; mais je vous demande , par vos propres mérites , le don de votre saint amour ; faites-moi donc connaître quel grand bien vous êtes , l'amour que vous avez pour moi , et combien vous avez essuyé de travaux pour mériter mon amour. O mon Dieu et mon Sauveur , ne permettez plus que je vive dans l'ingratitude à l'égard de vos bontés. Je ne veux plus vous quitter , ô mon Jésus ; je vous ai assez offensé ; il est juste que j'emploie ce qui me reste de vie à vous aimer et à vous contenter. Mon Jésus , mon Jésus ! aidez moi ; secourez un pécheur qui veut vous aimer. O Marie ! ma mère , vous avez tout pouvoir auprès de Jésus , qui est votre fils ; dites-lui de me pardonner : dites-lui qu'il m'enchaîne par son saint amour. Vous êtes mon espérance , je me confie en vous.

II^e MÉDITATION.

Et verbum caro factum est. (Joan 1.)

Le Seigneur ordonna à S. Augustin d'écrire sur le cœur de Sainte Marie Magdelaine de Pazzi ces paroles : *Verbum caro factum est.* Hélas ! prions aussi le Seigneur qu'il éclaire notre ame, et qu'il nous fasse comprendre quel excès et quel prodige d'amour a été celui par lequel le Verbe éternel, le fils de Dieu, s'est fait homme pour l'amour de nous. La sainte Église s'effraie en contemplant ce grand mystère : *Consideravi opera tua, et expavi.* (Resp. 3. noct. 2. in Circ. Dom.) Si Dieu avait créé mille autres mondes mille fois plus grands et plus beaux que celui-ci, il est indubitable que cette œuvre serait infiniment moins merveilleuse que l'incarnation du Verbe. *Fecit potentiam in brachio suo.* Pour exécuter l'œuvre de l'incarnation, il a fallu toute la puissance et toute la sagesse d'un Dieu, car il a fallu unir la nature humaine avec une personne divine; il a fallu qu'une personne divine s'humiliât jusqu'à prendre la nature humaine, en sorte que Dieu devint homme, et que l'homme devint Dieu; que, la divinité du Verbe s'étant jointe à l'ame et au corps de Jésus-Christ, toutes les actions de cet homme-Dieu fussent divines; qu'ainsi, ses prières, ses souffrances, ses plaintes, ses larmes, ses démarches, ses membres, fussent divinisés, aussi bien que son sang, qui devait devenir un bain salulaire pour laver nos péchés, et un sacrifice d'un mérite infini pour apaiser la justice divine justement irritée contre les

pêcheurs. Et encore, quels sont ces hommes ? de misérables créatures ingrates et rebelles. Et pour elles un Dieu a pu se faire homme ! s'assujétir aux misères de la condition humaine, souffrir et mourir pour sauver de si indignes créatures ! *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (Philip. II. 8.) O sainte foi ! si cette foi n'était appuyée sur des témoignages irrécusables, qui pourrait croire qu'un Dieu d'infinie majesté se soit abaissé jusqu'à se faire ver de terre comme nous, pour nous sauver au prix de tant de peines, de tant d'ignominies, et d'une mort aussi cruelle et aussi honteuse ! *O gratiam ! ô amoris vim !* s'écrie S. Bernard. O grâce que les hommes n'auraient jamais pu seulement imaginer, si Dieu même n'avait pensé à nous la faire ! O miséricorde ! ô charité infinie qui ne peut se rencontrer que dans le sein d'une bonté infinie !!!

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O ame, ô corps, ô sang de mon Jésus ! je vous adore et je vous remercie ; vous êtes mon espérance, vous êtes le prix qui a été payé pour me racheter de l'enfer que j'ai si souvent mérité. Oh Dieu ! quelle vie malheureuse et désespérée m'attendait en enfer, si vous, mon Rédempteur, n'aviez pensé à me sauver par vos souffrances et par votre mort ! Mais, comment les ames que vous avez rachetées avec tant d'amour, peuvent-elles, sachant tout ce que vous avez fait pour leur salut, vivre sans vous aimer, et mépriser votre grâce, que vous leur avez procurée avec tant de peines ? Hélas ! ne le savais-je pas moi-même ? Et comment, malgré cela, ai-je pu vous offenser, et vous

offenser si souvent ? Mais , je le répète , votre sang est toute mon espérance. Je reconnais , ô mon Sauveur , le tort que je vous ai fait. Plût à Dieu que je fusse mort mille fois avant de vous le faire. Ah ! que ne vous ai-je toujours aimé ! Mais je vous remercie , ô mon Dieu , de m'avoir donné le temps de le faire. J'espère employer désormais tous les instans de ma vie , et tous les siècles de l'éternité , à louer sans cesse la miséricorde dont vous avez usé à mon égard. Après mes nombreuses infidélités , je ne méritais plus que de vivre dans les ténèbres , et vous m'avez éclairé de votre lumière ; je méritais que vous m'abandonnassiez , et vous êtes venu m'appeler avec une voix plus amoureuse. Je méritais que mon cœur s'endurcît davantage , et vous l'avez attendri et pénétré de componction. Ainsi , par votre grâce , j'éprouve maintenant un grand regret des offenses que je vous ai faites : j'éprouve un désir ardent de vous aimer ; je me sens résolu à tout perdre plutôt que de perdre votre amitié ; j'éprouve pour vous un tel amour , que j'ai en horreur tout ce qui vous déplaît : et cet amour , cette douleur , ce désir , cette résolution , d'où me viennent-ils ? C'est vous , ô mon Dieu , qui me donnez toutes ces grâces par votre miséricorde. Il est donc vrai , ô mon Jésus , que vous m'avez déjà pardonné ! Il est donc vrai que vous m'aimez , et que vous voulez que je me sauve. Vous voulez me sauver ? Hé bien , je le veux aussi , principalement pour vous être agréable. Vous m'aimez , et je vous aime ; mais je ne vous aime point assez , donnez-moi plus d'amour ; puisque vous m'avez donné des grâces plus spéciales , vous méritez aussi que je vous aime plus que les autres. Augmentez les flammes de mon amour ! O Marie ! obtenez que l'amour de Jésus consume et détruise en moi toutes les affections qui ne sont pas pour

Dieu. Vous exaucez tous les hommes , exaucez-moi aussi. Obtenez-moi l'amour et la persévérance.

III^e MÉDITATION.

Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret.
(Joan. iii. 16.)

Considérez comment le Père éternel , en nous donnant son fils unique pour être notre Rédempteur, notre victime, et le prix de notre rachat , ne pouvait nous donner un plus puissant motif d'espérance et d'amour , pour nous inspirer la confiance en lui , et pour nous obliger à l'aimer. Dieu en nous donnant son fils , dit S. Augustin , ne sait plus que nous donner , et n'a plus rien à nous donner. Il veut que nous nous servions de ce don immense pour gagner le salut éternel , et toutes les grâces qui nous sont nécessaires , puisque nous trouvons en Jésus-Christ tous les biens que nous pouvons désirer : en lui nous trouvons la lumière , la force , la paix , la confiance , l'amour et la gloire éternelle ; puisque Jésus-Christ est un don qui contient en soi tous les autres dons que nous pouvons chercher et désirer. *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* (Rom. viii. 52.) Dieu nous ayant donné son fils bien-aimé, la source et le trésor où l'on peut puiser tous les biens , qui pourra craindre qu'il veuille nous refuser toutes les autres grâces que nous lui demanderons ? *Christus Jesus factus est nobis sapientia a Deo , et justitiam , et sanctificatio , et redemptio.*

(I. Cor. I. 50.) Dieu nous l'a donné, afin qu'il fût la sagesse des ignorans et la lumière des aveugles, et que nous pussions tous marcher dans la voie du salut; la justice qui conduit au ciel, pour nous tous qui avons mérité l'enfer; la sanctification et le principe de la sainteté, pour nous tous qui étions pécheurs; enfin, le rachat qui obtint la liberté des enfans de Dieu, pour nous tous qui étions les esclaves de Satan. En un mot, l'apôtre dit qu'avec Jésus-Christ nous sommes devenus riches de toute sorte de biens et de toutes sortes de grâces, si nous les demandons par ses mérites. *In omnibus divites facti estis; ita ut nihil vobis desit in ulla gratia.* (I. Cor. 1.) Et ce don que Dieu nous a fait de son fils bien-aimé, est un don fait à chacun de nous, puisqu'il l'a donné tout entier à chacun, comme s'il avait été donné pour lui seul; en sorte que chacun de nous peut dire : Jésus est tout à moi; son corps et son sang sont à moi; sa vie, ses douleurs et sa mort sont à moi; tous ses mérites sont à moi. Voilà pourquoi S. Paul disait : *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.* (Gal. II. 20.) Chacun de nous peut dire la même chose : Mon Rédempteur m'a aimé, et il s'est donné tout à moi pour l'amour de moi.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Dieu éternel, et qui aurait jamais pu nous faire ce don qui est d'un prix infini, si ce n'eût été vous, qui êtes un Dieu d'amour infini? O mon Créateur, et que pouviez-vous faire de plus pour nous inspirer de la confiance en votre miséricorde, et pour nous obliger à vous aimer? Seigneur, j'ai payé vos bienfaits d'ingratitude; mais vous avez dit : *Diligentibus Deum omnia cooperantur*

in bonum. (Rom. VIII. 78.) Je ne veux donc pas que le nombre et l'énormité de mes péchés me fassent douter de votre miséricorde; mais je veux qu'ils me servent à m'humilier davantage lorsque je recevrai quelque affront : on mérite bien d'autres mépris et d'autres affronts, quand on a eu l'audace de vous offenser, majesté infinie. Je veux qu'ils me servent de motifs pour me résigner à souffrir les croix que vous m'enverrez, pour être plus diligent à vous servir et à vous honorer, afin de compenser ainsi les injures que je vous ai faites. Je veux que ma mémoire me rappelle continuellement les dégoûts que je vous ai causés, afin que je loue davantage votre miséricorde, et que je sois embrasé de plus en plus de votre amour, ô mon Dieu, qui êtes venu me chercher lorsque je vous fuyais, et qui m'avez comblé de vos biens après que je vous avais fait tant d'outrages. J'espère, ô mon Dieu, que vous m'avez déjà pardonné. Je me repens et je veux me repentir toute ma vie des outrages que je vous ai faits. Je veux être reconnaissant, et compenser par mon amour l'ingratitude dont j'ai usé à votre égard : mais il faut que vous m'aidiez ; c'est à vous que je demande la grâce de mettre en œuvre ma bonne volonté. Faites-vous bien aimer, ô mon Dieu, d'un pécheur qui vous a beaucoup offensé. O mon Dieu, mon Dieu, et qui pourra se lasser jamais de vous aimer, et se séparer encore de votre amour? O Marie, ma reine, secourez-moi ; vous savez quelle est ma faiblesse : faites que je me recommande à vous toutes les fois que le démon voudra me séparer de Dieu. Ma mère, mon espérance, aidez-moi.

IV^e MÉDITATION.

Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum.

(Ad Galatas. iv. 4.)

Considérez comment Dieu laissa passer quatre mille ans depuis le péché d'Adam, avant d'envoyer en terre son fils unique pour racheter le genre humain. En attendant, oh ! quelles ruines ténébreuses couvraient le monde ! Le vrai Dieu n'était ni connu ni adoré ailleurs que dans un coin de la terre : partout régnait l'idolâtrie, en sorte que les démons, les bêtes, et le marbre même étaient adorés comme des dieux. Mais admirons en cela la divine sagesse ; elle diffère la venue du Rédempteur, pour la rendre plus agréable aux hommes ; elle la diffère, afin que la malice du péché, la nécessité du remède, et la grâce du Rédempteur, deviennent plus évidentes. Si Jésus-Christ était venu de suite après la chute d'Adam, on aurait peu estimé la grandeur de ce bienfait. Remercions donc la bonté divine de ce qu'elle a permis que nous vinssions au monde depuis que le grand mystère de notre rédemption a été accompli. Voilà que le temps bienheureux, qui fut nommé la plénitude des temps, est arrivé pour nous. *Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum, ut eos qui sub lege erant redimeret.* On dit la *plénitude* à cause de l'abondance des grâces que le fils de Dieu est venu communiquer aux hommes par la rédemption. Voilà que l'ange est déjà envoyé comme ambassadeur dans la ville de Na-

zareth , à la Vierge Marie , pour lui annoncer la venue du Verbe, qui veut prendre un corps et une ame dans son sein. L'ange la salue et l'appelle pleine de grâce, et bénie entre les femmes. Elle , qui était élue pour être la mère du fils de Dieu , humble vierge , elle se trouble de ces éloges , à cause de son incomparable humilité ; mais l'ange la rassure , et lui dit qu'elle a trouvé grâce devant Dieu , c'est-à-dire, cette grâce qui apportait la paix entre Dieu et les hommes , et la réparation de la ruine occasionnée par le péché. Il lui indique ensuite le nom de Sauveur qui doit être imposé à son fils : *Vocabis nomen ejus Jesum* ; et lui dit que ce fils est le fils même de Dieu qui devait guérir le monde, et régner ainsi sur le cœur des hommes. Enfin , Marie consent à être la mère d'un tel fils : *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Et le Verbe éternel prend un corps dans son chaste sein, et devient homme. *Et Verbum caro factum est*. Remercions le fils, et rendons aussi grâces à la mère, qui, en consentant à être la mère d'un tel fils, consentit à être la mère de notre salut, et en même temps la mère des douleurs, acceptant alors l'abîme de douleurs dont elle devait payer sa qualité de mère d'un tel fils, qui était venu souffrir et mourir pour le salut des hommes.

AFFECTIIONS ET PRIÈRES.

O Verbe éternel fait homme pour moi , quoique je vous voie ainsi humilié et abaissé à la qualité de petit enfant dans le sein de votre mère , je confesse et je reconnais que vous êtes mon Seigneur et mon roi , mais un roi d'amour. Mon cher Sauveur , puisque vous êtes venu sur la terre vous revêtir de notre misérable chair

afin de régner sur nos cœurs, venez donc établir votre empire sur mon ame qui a été long-temps dominée par vos ennemis, mais qui vous appartient maintenant, je l'espère, et qui vous appartiendra toujours, puisque je veux que vous en soyez dorénavant l'unique seigneur. *Dominare in medio inimicorum tuorum.* (Ps. cix. 2.) Les rois de ce monde règnent par la force de leurs armes; mais vous, vous venez régner, ô mon Dieu, par la force de votre amour! et pour cela vous ne venez point avec cette pompe qui accompagne les autres rois, vous ne venez point avec des habits d'or ou de pourpre, avec un sceptre et une couronne, avec une puissante armée de soldats qui vous environne: vous venez naître dans une étable, pauvre et abandonné, couché sur la paille au milieu d'une crèche, parce que vous voulez ainsi commencer à régner sur nos cœurs. Ah! mon roi enfant, comment ai-je pu vivre si souvent révolté contre vous, et dans votre inimitié, privé de votre grâce, pendant que, pour m'obliger à vous aimer, vous avez déposé votre majesté divine, et vous vous êtes humilié jusqu'à paraître, tantôt enfant dans une crèche, tantôt adolescent dans une boutique, et tantôt criminel sur une croix? Ah! que je serais heureux, si maintenant que je suis sorti, comme je l'espère, de l'esclavage du démon, je me laissais toujours dominer par vous et par votre amour! O mon roi Jésus, qui êtes l'amant et l'amour de nos ames, prenez donc possession de mon ame, je vous la donne toute entière. Acceptez-la pour vous servir toujours, mais pour vous servir par amour. Votre majesté inspire la crainte, mais votre bonté inspire encore plus l'amour. Vous êtes mon roi, et vous serez toujours mon unique amour; et si jamais j'ai quelque crainte, ce sera

la crainte de vous déplaire. O Marie, ma chère reine, obtenez-moi la grâce d'être fidèle à ce roi bien-aimé de mon cœur.

V^e MÉDITATION.

Formam servi accipiens. (Philip. II. 7.)

Le Verbe éternel descend sur la terre pour sauver les hommes, et d'où descend-il? *A summo cœlo egressio ejus.* (Ps. XVIII. 7.) Il descend du sein de son divin père, où il fut engendré de toute éternité, au milieu des splendeurs des Saints. Et où descend-il? Il descend dans le sein d'une Vierge, fille d'Adam, qui, à l'égard du sein de Dieu, n'est qu'un lieu horrible : c'est pour cela que l'Eglise chante : *Non horruisti virginis uterum.* Sans doute, parce que le Verbe, étant dans le sein de son père éternel, est Dieu, immense, tout-puissant, parfaitement heureux, et souverain seigneur, comme son père; en un mot, égal à lui en toutes choses. Mais dans le sein de Marie il devient créature, petit, faible, souffrant, serviteur, et moindre que son père. *Formam servi accipiens.* On raconte comme un grand prodige d'humilité que S. Alexis, fils d'un grand seigneur romain, ait voulu vivre comme un domestique dans la maison de son père; mais quelle comparaison entre l'humilité de ce saint et celle de Jésus-Christ? Il y avait quelque différence de condition entre le fils et le serviteur du père d'Alexis; mais entre Dieu et le serviteur de Dieu il y a une différence infinie. En outre, le fils de Dieu, étant

devenu le serviteur de son père, se fit même le serviteur de ses créatures, comme il l'était de Marie et de Joseph, pour lui obéir : *Et erat subditus illis*. (Luc. II. 51.) De plus, il devint le serviteur de Pilate, puisque celui-ci le condamna à la mort qu'il accepta avec obéissance. Il devint le serviteur de ses bourreaux qui le flagellèrent, le couronnèrent d'épines, le crucifièrent, en acceptant les tourmens qu'ils lui faisaient souffrir, en leur obéissant humblement, et en se soumettant à toutes leurs volontés. O Dieu ! et nous refuserions de nous soumettre à la servitude de cet aimable Seigneur, qui, pour nous sauver, s'est soumis lui-même à des servitudes aussi pénibles qu'indignes de sa majesté ? et pour n'être pas serviteurs d'un si grand et si aimable Seigneur, nous serions contents de nous rendre esclaves du démon, qui n'aime point ses serviteurs, mais qui les hait, les tyrannise, les rend malheureux en cette vie et en l'autre ? mais si nous avons commis une telle folie, pourquoi ne sortons-nous pas bien vite de cette tant misérable servitude ? Allons donc, puisque nous avons été délivrés de l'esclavage de l'enfer, par les mérites de Jésus-Christ, embrassons étroitement et avec amour ces douces chaînes qui nous rendent serviteurs et amans de Jésus-Christ, et qui nous obtiendront ensuite la couronne du royaume éternel, avec les bienheureux, dans le paradis.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon bien-aimé Jésus, vous êtes le monarque du ciel et de la terre ; mais, pour l'amour de moi, vous êtes devenu l'esclave même des bourreaux, qui vous ont déchiré la chair, percé la tête, et, enfin, qui vous ont

cloué sur une croix et vous ont laissé mourir de douleur. Je vous adore comme mon Seigneur et mon Dieu, et je rougis de paraître en votre présence, quand je me souviens que trop souvent, pour contenter mes appétits, j'ai rompu vos saints liens en vous déclarant en face que je ne voulais plus vous servir. C'est avec justice que vous me le reprochez : *Rupisti vincula mea ; dixisti : Non serviam.* (Jer. II. 20.) Mais votre bonté et vos mérites me font espérer mon pardon, ô Dieu, qui ne rejetez point un cœur contrit et humilié : *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias.* (Ps. L. 19.) Je confesse, ô mon Jésus, que c'est à tort que je vous ai offensé ; je confesse que j'ai mérité mille enfers, pour les offenses que j'ai commises contre vous ; punissez-moi comme vous voudrez, mais ne me privez pas de votre grâce et de votre amour. Je me repens sur toute chose de vous avoir méprisé. Je vous aime de toute mon ame. Je me propose de vous aimer et de ne servir que vous dorénavant. Oh ! liez-moi, par vos mérites, avec les chaînes de votre saint amour, et ne permettez point qu'il m'arrive jamais de les rompre. Je vous aime sur toute chose, ô mon libérateur, et je préfère vivre dans votre esclavage que de commander à tout l'univers. Et à quoi sert d'être le maître du monde, si l'on est privé de votre grâce ? *Jesu dulcissime, ne permittas me separari a te, ne permittas me separari a te.* C'est la grâce que je vous demande, et que je me propose de vous demander toujours ; je vous prie de m'accorder aujourd'hui la faveur de répéter tous les jours de ma vie cette prière : mon Jésus, ne permettez pas que je me sépare jamais de votre saint amour. Je vous demande cette grâce, à vous aussi, Marie, qui êtes ma mère ; faites par votre intercession que je ne me sépare jamais de mon Dieu.

VI^e MÉDITATION.

Creavit Dominus novum super terram. (Jerem. xxxi. 22.)

Avant la venue du Messie, le monde était enseveli dans une nuit d'ignorance et de péché. Le vrai Dieu n'était connu que dans un petit coin de la terre, savoir en Judée : *Notus in Judæa Deus. (Psal. lxxv. 2.)* Mais dans tout le reste du monde, on adorait comme des dieux les démons, les bêtes et les pierres. Les ténèbres du péché couvraient le monde, aveuglaient les âmes, les remplissaient de vices, et les privaient même de la connaissance du misérable état dans lequel elles vivaient, ennemies de Dieu et condamnées à l'enfer : *Posuisti tenebras, et facta est nox; in ipsa pertransibunt omnes bestiae silvæ. (Psal. ciii. 20.)* Jésus vint délivrer le monde de ces ténèbres : *Habitantibus in tenebris et in regione umbræ mortis, lux orta est eis. (Is.)* Il le délivra de l'idolâtrie en lui donnant la lumière du vrai Dieu, et il le délivra du péché par la lumière de sa doctrine et de ses divins exemples. *In hoc apparuit filius Dei, ut solvat opera diaboli. (I. Joan. iii. 8.)* Le prophète Jérémie prédit que Dieu devait créer un nouvel enfant pour être le rédempteur des hommes : *Creavit Dominus novum super terram. (xxx. 22.)* Ce nouvel enfant fut Jésus-Christ. Il est le fils de Dieu qui fait les délices du paradis; il est l'amour du Père, qui en parle ainsi : *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. (Matth. xvii. 5.)* Et ce fils est celui qui s'est fait homme. Enfant nouveau, car, depuis le moment de sa

création, il a donné plus de gloire et d'honneur à son père, que ne lui en ont donné et que ne lui en donneront tous les Anges et les Saints réunis dans toute l'éternité. C'est pour cela que les Anges, au moment de sa naissance, chantèrent : *Gloria in excelsis Deo*. Jésus enfant a rendu plus de gloire à Dieu que tous les péchés des hommes ne lui en ont ôté. Ayons donc courage, nous malheureux pécheurs; offrons cet enfant au Père éternel, présentons-lui les larmes, l'obéissance, l'humilité, la mort et les mérites de Jésus-Christ, afin de compenser ainsi le déshonneur que nous avons fait à notre Dieu par nos offenses.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon Dieu éternel, je vous ai déshonoré, en préférant si souvent ma volonté à la vôtre, et les viles et misérables satisfactions de ce monde à votre sainte grâce. Quelle espérance de pardon y aurait-il encore pour moi, si vous ne m'aviez donné Jésus-Christ, précisément afin qu'il fût l'espérance des pécheurs? *Ipse est propitiatio pro peccatis nostris*. Sans doute, car Jésus-Christ, en vous sacrifiant sa vie en satisfaction des injures que nous vous avons faites, vous a donné plus d'honneur que nous ne vous avons causé de déshonneur par nos péchés. Recevez-moi donc, ô mon père, pour l'amour de Jésus-Christ. Je me repens, ô bonté infinie, de vous avoir outragé : *Pater, peccavi in caelum et coram te; jam non sum dignus vocari filius tuus*. Je ne suis pas digne de pardon, mais Jésus-Christ est digne que vous l'exauciez. Il vous pria pour moi lorsqu'il était étendu sur la croix : *Pater, ignosce illis*. Et maintenant qu'il est dans le ciel, il vous dit encore de

me recevoir au nombre de vos enfans : *Advocatum habemus Jesum Christum, qui etiam interpellat pro nobis*. Recevez un fils ingrat qui vous a d'abord abandonné, mais qui est maintenant résolu de vous aimer. Oui, ô mon père, je vous aime et je veux vous aimer toujours. Ah ! mon père, puisque je connais actuellement l'amour que vous m'avez témoigné, et la patience avec laquelle vous avez supporté mes faiblesses durant tant d'années, j'espère ne plus vivre un instant sans vous aimer. Donnez-moi un tel amour, que je pleure sans cesse les chagrins que je vous ai causés, ô mon père, qui êtes si bon, et qui me fasse toujours brûler d'amour pour un père si aimable. O mon père ! je vous aime ! je vous aime ! je vous aime ! O Marie ! Dieu est mon père, et vous êtes ma mère. Vous pouvez tout auprès de Dieu. Aidez-moi ; obtenez-moi la sainte persévérance et le saint amour de Dieu.

VII^e MÉDITATION.

Deus filium suum mittens in similitudinem carnis peccati, et de peccato damnavit peccatum in carne. (Rom. VIII. 3.)

Considérez l'état humiliant dans lequel le fils de Dieu veut s'abaisser : il ne prend pas seulement la forme d'un esclave, mais il prend encore la forme d'un esclave pécheur : *In similitudinem carnis peccati*. C'est ce qui fait dire à S. Bernard : *Non solum formam servi accipiens, ut subcesset; sed etiam mali servi, ut vapularet*. Il ne veut pas seulement prendre la forme d'un serviteur, pour se soumettre aux autres, lui qui était le maître de tous ; mais il prend

encore la forme et la ressemblance d'un serviteur coupable, afin d'être puni comme un malfaiteur, lui qui était le Saint des Saints. A cette fin, il veut se revêtir de la chair même d'Adam qui avait été souillée par le péché. Et quoiqu'il ne contracte point la tache du péché, il prend néanmoins sur lui toutes les misères que la nature humaine avait contractées par le péché. Notre Rédempteur, pour nous obtenir le salut, s'offrit volontairement à son père en satisfaction de toutes nos fautes. *Oblatus est quia ipse voluit.* (Is. LIII.) Et le Père éternel le chargea de toutes nos scélératesses : *Posuit in eo iniquitatem omnium nostrum.* (Ibid.) Et voilà le Verbe divin, très-pur, innocent, saint, le voilà chargé, tout enfant qu'il est, de tous les blasphèmes, de toutes les horreurs, de tous les sacrilèges et de tous les crimes des hommes; devenu, pour l'amour de nous, l'objet des malédictions de son père céleste, à cause des péchés dont il s'est chargé de payer la peine à la divine justice. Ainsi les malédictions que Jésus-Christ prit sur lui, en se chargeant de nos crimes, furent aussi nombreuses que l'ont été et le seront jamais tous les péchés mortels commis ou à commettre par tous les hommes. C'est dans cet état qu'il se présenta à son père, en venant au monde, dès le commencement de son existence; il se présenta comme un coupable et comme un débiteur de toutes nos fautes; et, comme tel, son père le condamna à être jugé et à mourir maudit sur une croix. *Et de peccato, damnavit peccatum in carne.* Oh! Dieu, s'il était possible que le Père éternel sentît la douleur, quelle aurait été la sienne, en se voyant contraint de condamner comme coupable, et même comme le plus coupable du monde, ce fils innocent, son bien-aimé, qui était si digne de toutes ses affections! *Ecce homo*, dit

Pilate, lorsqu'il le montra aux Juifs après l'avoir flagellé, afin de leur inspirer de la compassion à la vue de cet innocent ainsi maltraité. *Ecce homo*, semble nous dire à tous le Père éternel, en nous le montrant dans la crèche de Bethléem. O mortels! sachez que ce pauvre enfant que vous voyez, couché dans une crèche de vils animaux, et étendu sur la paille, est mon fils bien-aimé, qui est venu pour se charger de vos crimes et de vos misères; aimez-le donc, car il est bien digne de votre amour, et il a bien mérité que vous l'aimiez.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon innocent Seigneur, miroir sans tache, amour du Père éternel, c'est sur moi pécheur que devaient tomber les châtimens et les malédictions, et ce n'est point sur vous : mais vous avez voulu faire voir au monde cet excès inoui d'amour, de sacrifier votre vie pour nous obtenir le pardon et le salut, payant par vos peines les souffrances dues à nos péchés. Que votre miséricorde et votre bonté infinie soient louées et bénies de toutes les créatures. Je vous en remercie de la part de tous les hommes, et spécialement de la mienne; car, puisque je vous ai plus offensé que tous les autres, il suit que vos douleurs ont été souffertes plus pour moi que pour les autres. Je maudis mille fois ces voluptés indignes qui vous ont fait souffrir de si grandes douleurs. Mais puisque vous avez payé le prix de mon rachat, ne permettez pas que le sang que vous avez répandu pour moi me devienne inutile. O mon amour! j'ai un grand regret de vous avoir méprisé, mais faites que ma douleur devienne encore plus vive. Faites-moi connaître le mal que j'ai fait en vous offensant,

vous, mon Rédempteur et mon Dieu, qui avez tant souffert pour m'obliger à vous aimer. Je vous aime, bonté infinie, mais je désire vous aimer davantage; je voudrais vous aimer autant que vous méritez d'être aimé. Faites que je vous aime, ô mon Jésus, faites que je vous aime, et que nous vous aimions tous, car vous méritez que toutes les créatures vous aiment. Ah! éclairez les pécheurs qui ne veulent ni vous connaître ni vous aimer; faites-leur comprendre tout ce que vous avez fait pour l'amour d'eux, et le désir que vous avez de leur salut. Mère très-sainte, priez Jésus pour moi, et pour tous les pécheurs: obtenez-nous la lumière et la grâce d'aimer votre fils, qui nous a tant aimés.

VIII^e MÉDITATION.

Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam charitatem suam qua dilexit nos; et cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo. (Ephes. II. 4.)

Considérez que le péché est la mort de l'ame; puisque cet ennemi de Dieu nous prive de la divine grâce, qui est la vie de l'ame. Nous donc, misérables pécheurs, nous étions tous morts et tous condamnés à l'enfer pour nos péchés. Dieu veut rendre la vie à nos ames, parce qu'il les aime d'une immense charité: que fait-il pour cela? Il envoie mourir en terre son fils unique, afin que, par sa mort, il nous ressuscite à la vie. C'est donc avec raison que l'apôtre appelle cette oeuvre d'amour *nimiam charitatem*, trop grande charité; oui, car l'homme n'au-

rait jamais pu espérer recevoir la vie d'une manière si amoureuse, si Dieu n'avait trouvé ce moyen de le racheter. *Æterna redemptione inventa.* (Hebr. ix. 12.) Les hommes étaient donc tous morts spirituellement, et il n'y avait plus de remède pour eux. Mais le fils de Dieu, par les entrailles de sa miséricorde, *oriens ex alto*, nous a donné la vie en descendant du ciel. C'est justement pour cela que l'apôtre appelle Jésus-Christ notre vie: *Cum Christus apparuerit vita vestra.* (Colos. iii. 4.) Voilà notre Rédempteur qui, revêtu de la chair humaine, et devenu enfant, nous adresse ces paroles: *Veni ut vitam habeant, et abundantius habeant.* (Joan. x. 10.) Il vient recevoir la mort afin de nous donner la vie. N'est-il donc pas juste que nous vivions seulement pour ce Dieu qui a daigné mourir pour nous? *Christus mortuus est, ut qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* (II. Cor. v.) Il est juste que Jésus-Christ soit l'unique maître de nos affections, puisqu'il a donné son sang et sa vie pour les acquérir. *In hoc Christus mortuus est, et resurrexit, ut dominetur vivorum et mortuorum.* (Rom. xiv. 9.) Oh! Dieu, quel sera le malheureux et l'ingrat qui, croyant par la foi qu'un Dieu est mort pour captiver son amour, se refusera à l'aimer, et, renonçant à son amitié, consentira volontairement à devenir l'esclave de l'enfer?

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Il est donc vrai, ô mon Jésus, que si vous n'aviez accepté et souffert la mort pour moi, je serais encore enseveli dans la mort du péché, sans espérance de salut, sans espérance de pouvoir vous aimer. Mais depuis

que vous m'avez obtenu la vie par votre mort , je l'ai encore perdue plusieurs fois volontairement , en péchant de nouveau : vous êtes mort pour obtenir la possession de mon cœur , et moi je l'ai mis sous l'esclavage du démon , en me révoltant contre vous : je vous ai refusé le respect qui vous était dû , et j'ai déclaré que je ne voulais plus vous servir comme mon Seigneur. Tout cela est vrai , mais il est vrai encore que vous ne voulez point la mort du pécheur , mais que vous voulez au contraire qu'il se convertisse et qu'il vive , et que vous êtes mort pour nous donner la vie. J'ai un grand regret de vous avoir offensé , mon cher Sauveur , et vous , pardonnez-moi par les mérites de votre passion : donnez-moi votre grâce ; donnez-moi cette vie que vous m'avez acquise par votre mort , et rendez-vous dorénavant le maître absolu de mon cœur. Non , je ne veux plus que le démon en soit le possesseur ; le démon n'est point mon Dieu , le démon ne m'aime pas , il n'a rien souffert pour moi . Il n'était point le maître , mais il était le voleur et l'usurpateur de mon ame : vous seul , ô mon Jésus , vous seul êtes mon vrai Seigneur , qui m'avez créé et racheté par votre sang ; vous seul m'avez aimé , et tant aimé . Il est donc juste que tout le reste de ma vie vous soit consacré . Dites ce que vous désirez de moi , et je me mettrai en devoir de le faire . Punissez-moi comme il vous plaira , j'accepte vos châtimens ; mais épargnez-moi le châtiment de vivre sans vous aimer : faites que je vous aime , et disposez de moi comme il vous plaira pour tout le reste . O très-sainte Marie , mon refuge et ma consolation , recommandez-moi à votre fils . Sa mort et votre intercession font toute mon espérance .

IX^e MÉDITATION.

Dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis. (Ephes. v. 2.)

Considérez que le Verbe éternel est ce Dieu qui est souverainement heureux en lui-même, en sorte que son bonheur ne peut recevoir la moindre augmentation, et que le salut de tous les hommes ne pouvait ni l'accroître ni le diminuer : et cependant, dit S. Thomas, il a tant fait et tant souffert pour nous sauver, nous misérables vers de terre, qu'il n'aurait pu faire ni souffrir davantage, si sa béatitude avait dépendu du salut de l'homme : *Quasi sine ipso beatus esse non posset*. Et, en vérité, si Jésus-Christ n'avait pu être heureux sans nous sauver, comment aurait-il pu s'humilier plus qu'il ne s'est humilié, jusqu'à prendre sur lui nos infirmités, la bassesse de l'enfance, les misères de la vie humaine, et une mort aussi atroce et ignominieuse ? Il n'y avait qu'un Dieu qui fût capable de nous aimer avec tant d'excès, nous misérables pécheurs, qui étions si indignes d'être aimés. Un pieux auteur dit que si Jésus-Christ nous avait permis de lui demander les preuves les plus grandes de son amour, personne n'aurait eu l'audace de lui demander de se faire enfant comme nous, de se revêtir de toutes nos misères, de se rendre même le plus pauvre, le plus méprisé, et le plus maltraité de tous les hommes, jusqu'à mourir par la main des bourreaux, à force de tourmens, sur un infâme gibet, maudit et délaissé de tous les hommes, et même de son propre père, qui préféra aban-

donner son fils sur la croix plutôt que de nous abandonner au milieu de nos ruines. Mais ce que nous n'aurions pas même osé penser, le fils de Dieu l'a pensé et l'a accompli. Depuis son enfance il s'est résigné aux peines, aux opprobres et à la mort pour notre salut. *Dilexit nos et tradidit semetipsum pro nobis*. Il nous a aimés, et, pour l'amour de nous il s'est donné lui-même, afin que, s'offrant comme une victime, à son Père céleste, pour la satisfaction de nos dettes, nous puissions obtenir de la bonté divine tout ce que nous demanderons par ses mérites. Victime plus agréable au Père céleste, qu'à si on lui avait offert la vie de tous les hommes et de tous les Anges. Offrons donc à Dieu les mérites de Jésus-Christ, et par eux espérons tous les biens que nous demanderons à la divine bonté.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon Jésus ! je ferais une trop grande injustice à votre miséricorde et à votre amour, si, après que vous m'avez donné tant de marques de l'affection que vous avez pour moi, et de la volonté que vous avez de me sauver, je me méfiais de votre bonté et de votre charité. Mon bien-aimé Rédempteur, je suis un pauvre pécheur, mais vous avez dit que vous veniez dans le monde pour ramener les pécheurs : *Non veni vocare justos, sed peccatores*. (Matth. ix. 13.) Je suis un pauvre infirme, mais vous avez dit que vous veniez dans le monde pour guérir les infirmes : *Non egent qui sani sunt medico, sed qui male habent*. (Luc. v. 31.) Je suis dans un état de perdition par mes péchés, mais vous avez dit que vous veniez sur la terre pour sauver ceux qui s'étaient perdus : *Venit filius hominis*

salvare quod perierat. (Matth. xviii. 11.) Que dois-je donc craindre si je veux me changer et vous appartenir? Je ne dois craindre que moi et ma faiblesse; mais ma faiblesse et ma misère doivent augmenter ma confiance en vous, qui avez assuré que vous étiez le refuge des pauvres : *Factus est Dominus refugium pauperi*, (Ps. ix. 10.) et qui avez promis d'exaucer leurs désirs : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus.* (Ps. x. 17.) Je vous demande donc cette grâce, mon Jésus; donnez-moi une grande confiance en vos mérites, et faites que je me recommande toujours à Dieu par vos mérites. Père éternel, délivrez-moi de l'enfer, et d'abord du péché, pour l'amour de Jésus-Christ; donnez-moi la lumière afin que je puisse accomplir votre sainte volonté, par les mérites de Jésus-Christ; donnez moi la force contre les tentations; donnez-moi le don précieux de votre saint amour; et sur toute chose, je vous demande la grâce de vous prier toujours de me secourir par les mérites de Jésus-Christ, qui a promis que vous accorderiez toutes les grâces qui vous seraient demandées en son nom. Si je continue à vous prier ainsi, assurément je me sauverai; mais si je ne vous prie pas, je suis certain de me perdre. Très-sainte Marie, obtenez-moi cette grâce souveraine de la prière; que je persévère à prier Dieu, et à vous prier aussi, ma bonne mère, qui obtenez de Dieu tout ce que vous lui demandez.

X^e MÉDITATION.

Virum dolorum, et scientem infirmitatem. (Is. LIII. 3.)

C'est ainsi que le prophète Isaïe a nommé Jésus-Christ : *l'homme de douleurs* ; parce que cet homme fut créé exprès pour la souffrance , et qu'il commença à souffrir, dès son enfance , des douleurs plus grandes que celles qu'ont souffertes tous les hommes. Adam , le premier homme , fut quelque temps dans la jouissance des délices du paradis terrestre : mais le second Adam , Jésus-Christ , n'eut aucun instant de sa vie qui ne fût marqué par le chagrin et par la souffrance. Car dès qu'il fut né , la vue des souffrances et des ignominies qu'il devait endurer par la suite commença à l'affliger , et la mort qu'il devait subir , plongé dans un abîme de douleurs et d'opprobres , l'accabla , comme David l'avait prédit long-temps avant : *Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me. (Ps. LXVIII. 5.)* Jésus-Christ dès le sein de sa mère accepta l'obédience que son père lui avait imposée de souffrir et de mourir : *Factus est obediens usque ad mortem. (Philip. II. 8.)* Il prévoyait donc , dès qu'il fut conçu dans le sein de sa mère , tous les fléaux qui devaient fondre sur lui , et il disposait sa chair sacrée à les endurer. Il prévoyait les épines qui devaient le couronner , et il offrait sa tête. Il prévit les soufflets qui devaient lui être appliqués , et il offrit ses joues. Il prévit les clous , et il offrit ses mains et ses pieds. Il prévit la croix qui devait le supplicier , et il offrit sa vie : en sorte que , depuis sa première enfance

jusqu'à sa mort, notre Sauveur souffrit un martyre continuél dans tous les instans de sa vie; et qu'il l'offrit continuellement à son père pour notre salut. Mais le plus grand sujet d'affliction qu'il ait eu, fut la vue des péchés que les hommes devaient commettre, même après sa pénible rédemption. Il connaissait bien par sa lumière divine la malice de chaque péché, et c'est pour cela qu'il venait dans le monde ôter les péchés; mais en voyant le grand nombre de ceux qui se commettraient, son cœur en fut tellement affligé, qu'on ne peut comparer à aucune autre la douleur qu'il ressentit, même en réunissant toutes celles qu'ont essuyées et qu'essuyeront les hommes tous ensemble.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon doux Rédempteur, quand commencerai-je à être reconnaissant envers votre bonté infinie? Quand commencerai-je à reconnaître l'amour que vous m'avez témoigné et les souffrances que vous avez endurées pour moi? Jusqu'ici, au lieu de vous rendre l'amour et la reconnaissance que je vous devais, je n'ai fait que vous offenser et vous mépriser. Serai-je donc toujours ingrat envers vous, ô mon Dieu, qui n'avez rien épargné pour vous rendre maître de mon cœur? Non, mon Jésus, il n'en sera point ainsi: je veux que la durée de ma reconnaissance égale la durée de ma vie: mais donnez-moi votre secours, ô mon Dieu, pour accomplir ma résolution. Si je vous ai offensé, vos souffrances et votre mort sont mon espérance. Vous avez promis de pardonner à ceux qui se repentiront; je me repens de toute mon ame de vous avoir méprisé. Etendez sur moi votre pro-

messe, ô mon amour, et pardonnez-moi. O mon bien-aimé enfant, je vous regarde, dans votre crèche, comme si vous étiez déjà cloué sur la croix qui vous est présente, et que vous acceptiez d'avance pour moi. Mon enfant crucifié, vous dirai-je, je vous rends grâces, et je vous aime. Je vous vois sur cette paille, où vous êtes couché, tout préparé à souffrir et à mourir pour l'amour de moi, me commandant de vous aimer. *Diliges Dominum Deum tuum*. Je ne désire autre chose que de vous aimer, ô mon Dieu. Puis donc que vous voulez que je vous aime, donnez-moi cet amour que vous demandez de moi. Votre amour est un pur don de votre bonté, et le plus grand présent que vous puissiez faire à une ame. Acceptez, pour votre amant, mon doux Jésus, un pécheur qui vous a tant offensé. Vous êtes venu du ciel en terre pour chercher les brebis égarées; cherchez-moi donc, car je ne cherche rien autre chose que vous. Vous voulez mon ame, et mon ame ne veut que vous. Vous aimez, dites-vous, celui qui vous aime : *Diligentes me diligo*. Je vous aime, aimez-moi donc aussi, et si vous m'aimez, liez-moi à votre amour, mais liez-moi de telle sorte que je ne puisse plus me détacher de vous. O Marie, ma mère, secourez-moi. Que ce soit encore votre gloire de voir l'amour de Dieu brûler dans le cœur d'un pécheur qui l'a tant offensé.

XI^e MÉDITATION.

Iniquitates nostras ipse portavit. (Is. LIII.)

Considérez que le Verbe divin, en se faisant homme, ne veut pas seulement prendre la figure du pécheur, mais qu'il veut encore se charger de tous les péchés des hommes, et les expier comme s'il était ses propres péchés. *Iniquitates nostras ipse portavit.* Le père Cornelius ajoute : *ac si ipse ea patrasset.* Or, pensons ici en quelle oppression et en quelle inquiétude devait être le cœur de Jésus enfant, qui s'était déjà chargé de tous les péchés du monde, en voyant que la divine justice voulait exiger de lui une satisfaction pleine et entière. Il connaissait bien la malice de chaque péché, puisque par la lumière de la divinité qui résidait en lui, il connaissait infiniment mieux que tous les autres hommes et que tous les Anges, la bonté infinie de son père et le droit infini qu'il a d'être respecté et aimé. Il voyait ensuite rangés devant lui un nombre innombrable de péchés que devaient commettre les hommes, et qu'il devait expier par ses souffrances et par sa mort. Le Seigneur fit voir une fois à Sainte Catherine de Gênes la laideur d'une seule faute vénielle, et cette vue fut si épouvantable pour la sainte, que la douleur qu'elle en ressentit la fit tomber évanouie par terre. Or, quelle peine n'aura pas été celle de Jésus enfant, lorsqu'il vit devant lui, dès sa venue au monde, la foule immense de toutes les scélératesses des hommes, qu'il était obligé d'expier ? Alors

il voyait en particulier les péchés que chacun de nous devait commettre. *Ad quamlibet culpam singularem habuit aspectum.* (S. Bern. Senens.) Le cardinal Hugues dit que les bourreaux *fecerunt eum dolere extrinsecus crucifigendo, sed nos peccando, intrinsecus* ; c'est-à-dire, que chacun de nos péchés a fait plus souffrir l'ame de Jésus-Christ, que le crucifiement et la mort n'ont fait souffrir son corps. Que chacun de ceux qui se souviennent d'avoir offensé le divin Sauveur par le péché mortel, voient la belle récompense qu'ils ont accordée à son amour.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon bien-aimé Jésus, je ne suis plus digne de votre grâce, depuis que je vous ai tant offensé : mais par les mérites des peines que vous avez endurées et que vous avez offertes à votre père en voyant tous mes péchés et en satisfaisant pour eux à la divine justice, donnez-moi part à cette lumière par laquelle vous en connaissiez alors la malice, et faites que je les abhorre avec la même haine avec laquelle vous les abhorriez. Il est donc vrai, mon aimable Sauveur, que j'ai été le bourreau de votre cœur, et un bourreau plus cruel que ceux qui vous ont crucifié, depuis votre naissance jusqu'à votre mort, et dans tous les momens de votre vie ? Il est donc vrai que j'ai renouvelé les douleurs de votre crucifiement toutes les fois que je vous ai offensé ? Seigneur, vous êtes mort pour me sauver, mais votre mort ne suffit pas à mon salut, si je ne déteste de tout mon cœur le péché, comme étant le souverain mal, et si je n'ai un grand regret de vous avoir offensé. Mais cette grâce, je l'attends encore de vous. Vous la donnez à ceux qui vous la demandent. Je

vous la demande donc par le mérite des souffrances que vous avez endurées sur la terre ; donnez moi une vive douleur de mes péchés , mais une douleur qui corresponde à ma malice. Aidez-moi, Seigneur, à produire cet acte de contrition que je veux produire maintenant. Dieu éternel, infini et souverain bien, moi, misérable ver de terre, j'ai eu l'audace de manquer de respect à votre grandeur infinie, et de mépriser votre sainte grâce : je déteste et je hais par-dessus toute chose l'injure que je vous ai faite ; je m'en repens de tout mon cœur, moins à cause de l'enfer que j'ai mérité par-là, que pour l'offense que je vous ai faite, bonté infinie. J'espère que vous me pardonnerez par les mérites de Jésus-Christ ; et j'espère qu'avec mon pardon, vous m'accorderez la grâce de vous aimer. Je vous aime, ô Dieu digne d'amour infini, et je veux toujours répéter : je vous aime, je vous aime ; et je veux vous dire encore ce que vous disait Sainte Catherine de Gênes, lorsqu'elle était aux pieds de la croix : Mon Seigneur, plus de péché, plus de péché. Non, vous ne méritez point d'être offensé, ô mon Jésus, mais vous méritez d'être éternellement aimé. Mon Rédempteur, aidez-moi. Marie, ma mère, secourez-moi ; je ne vous demande point d'autre grâce que celle d'aimer Dieu durant tout le reste de ma vie.

XII^e MÉDITATION.

Dolor meus in conspectu meo semper. (Ps. xxxvii. 18.)

Considérez que toutes les peines, toutes les douleurs et toutes les ignominies que Jésus-Christ souffrit durant sa vie et à sa mort, lui furent présentes au premier moment de son existence: *Dolor meus in conspectu meo semper*; et qu'il commença dès-lors à les offrir en expiation de nos péchés, faisant dès sa première enfance l'office de Rédempteur. Il révéla à l'un de ses serviteurs (Psalter. B. Alani, p. 2. c. 12) que depuis le premier moment de sa vie jusqu'à sa mort il souffrit sans cesse, et qu'il souffrit tant pour chacun de nos péchés, que, s'il avait eu autant de vies qu'il y a et qu'il y aura jamais d'hommes, il serait mort de douleur autant de fois, si Dieu ne lui eût conservé la vie pour souffrir davantage. Ah! dans quel martyre continuel était plongé le cœur aimant de Jésus en voyant tous les péchés des hommes! *Ad quamlibet culpam singularem habuit aspectum.* (S. Bern. Sen. t. 2. Serm. 56.) Dès que Jésus-Christ fut dans le sein de sa mère, il eut devant les yeux chaque péché en particulier, et chacun l'affligeait immensément. S. Thomas dit (P. 3. q. 46. art. 6. ad 4.): que la douleur qu'occasionnait à Jésus-Christ la vue de l'injure que le péché fait à son père, et du préjudice qu'il cause à ses âmes bien-aimées, surpassa les douleurs de tous les pécheurs contrits, en y joignant même la douleur de ceux qui sont morts de contrition: assurément, car jamais

aucun pécheur n'a aimé Dieu et son ame autant que Jésus-Christ a aimé son père et l'ame de ses créatures. C'est pour quoi Jésus-Christ souffrit toujours, depuis l'instant où il fut formé dans le sein de sa mère, cette agonie qu'il souffrit au jardin des Olives, à la vue de tous les péchés des hommes, qu'il s'était chargé d'expier. *Pauper sum ego et in laboribus a juventute mea.* (Ps. LXXXVII.) Ainsi notre Sauveur avait prédit par la bouche de David, que toute sa vie devait être un martyre continuel. D'où S. Jean Chrysostôme conclut que nous ne devons nous affliger d'autre chose que du péché; et que, comme Jésus-Christ fut affligé toute sa vie pour nos péchés, de même nous, qui les avons commis, nous devons en avoir une douleur continuelle, en nous rappelant que nous avons offensé un Dieu qui nous a tant aimés. Sainte Marguerite de Cortone ne cessait jamais de pleurer ses péchés : un jour son confesseur lui dit : Marguerite, ne pleure plus : les larmes que tu as répandues sont suffisantes, car le Seigneur t'a déjà pardonné. Comment, dit la sainte, les larmes que j'ai répandues pourraient-elles me suffire, et comment la douleur que j'éprouve de mes péchés pourrait-elle cesser un moment, puisque Jésus-Christ en fut affligé toute sa vie?

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon Jésus, voici à vos pieds l'ingrat, le persécuteur qui vous a affligé durant toute votre vie. Mais je vous dirai avec Ezéchias : *Tu autem eruisti animam meam ut non periret, projecisti post tergum tuum omnia peccata mea.* (Is. 58.) Je vous ai offensé, je vous ai blessé par tous mes péchés; mais vous n'avez point refusé de charger toutes mes iniquités sur vos épaules; j'ai jeté vo-

lointainement mon ame dans les gouffres éternels de l'enfer toutes les fois que j'ai consenti à vous offenser grièvement ; mais vous n'avez cessé de la délivrer au prix de votre sang, et d'empêcher qu'elle ne se perdit. Mon aimable Rédempteur, je vous remercie. Je voudrais mourir de douleur lorsque je pense que j'ai tant maltraité votre bonté infinie. O mon amour, pardonnez-moi, et venez prendre possession de tout mon cœur. Vous avez dit que vous entriez et que vous demeuriez chez celui qui vous ouvrait la porte : *Si quis aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, coenabo cum illo.* (Apoc. III. 20.) Si je vous ai repoussé de mon cœur pendant long-temps, maintenant je vous aime, et je ne désire autre chose que votre grâce. Voilà la porte ouverte ; entrez dans mon pauvre cœur, mais entrez-y pour n'en plus sortir. Il est pauvre, mais votre présence l'enrichira. O mon souverain bien ! lorsque je vous posséderai, je posséderai toutes les richesses de l'univers. O reine du ciel, mère affligée d'un fils affligé, j'ai été jusqu'ici un sujet d'affliction même pour vous, puisque vous avez participé en grande partie aux douleurs qu'a éprouvées votre divin fils : ô ma mère, pardonnez-moi aussi, et obtenez-moi la grâce de vous être fidèle, maintenant que Jésus est rentré, je l'espère, dans mon ame.

XIII^e MÉDITATION.

Baptismo habeo baptizari ; et quomodo coarctor usque dum perficiatur. (Luc. XII. 50.)

Considérez que Jésus souffrit depuis le premier moment de sa vie, et qu'il souffrit tout pour notre amour. Il n'a eu dans tout le cours de sa vie, après la gloire de Dieu, d'autre pensée que celle de notre salut. Comme fils de Dieu, il n'avait point besoin de souffrir pour mériter le paradis ; ainsi tout ce qu'il souffrit de peines, de pauvreté, et d'ignominie, il l'appliqua entièrement à notre salut éternel. Pouvant même nous sauver sans souffrir, il a voulu embrasser une vie souffrante, pauvre, méprisable, privée de tout soulagement, et une mort si pleine de désolation et d'amertumes, qu'aucun martyr ni aucun pénitent n'en ont jamais enduré une semblable, uniquement pour nous témoigner la grandeur de l'amour qu'il éprouvait pour nous, et pour acquérir toutes nos affections. Il vécut trente-trois ans, pendant lesquels il soupira continuellement après l'heure du sacrifice qu'il désirait offrir pour nous obtenir la divine grâce et la vie éternelle, afin de nous réunir avec lui dans le paradis. C'est ce désir qui lui fit proférer ces paroles : *Baptismo habeo baptizari ; et quomodo coarctor usque dum perficiatur ?* Il désirait être baptisé dans son propre sang, non pas assurément pour laver ses péchés, puisqu'il était essentiellement pur et saint, mais pour effacer les péchés des hommes qu'il aimait si tendrement. *Dilexit nos,*

et lavit nos in sanguine suo. O excès de l'amour d'un Dieu, que jamais les hommes et les anges réunis ne pourront comprendre et louer dignement ! mais S. Bonaventure pleure de voir l'ingratitude des hommes envers un amour si extraordinaire : *Mirum est, quomodo pro tuo amore corda hominum non scinduntur?* (Stim. cap. 2.) C'est une merveille, dit ce grand saint, de voir un Dieu qui souffre tant de peines, qui pleure dans une étable, qui est pauvre dans une boutique, qui meurt sur une croix, et qui est, en un mot, affligé et tourmenté toute sa vie pour l'amour des hommes ; et de voir ensuite les hommes si peu amoureux de ce Dieu si aimant ; et de les voir même assez ingrats pour mépriser son amour et sa grâce. O Dieu ! comment peut-on comprendre qu'un Dieu se soit livré à tant de souffrances pour les hommes, et comprendre en même temps qu'il y ait des hommes qui offensent et qui n'aiment point ce Dieu !

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon bien-aimé Rédempteur, me voici au nombre de ces ingrats qui ont payé votre amour immense, vos douleurs et votre mort, par des mépris et des outrages. O mon cher Jésus, comment avez-vous pu vous résoudre à m'aimer, et à souffrir tant de peines et tant de mépris pour moi, en voyant l'excès d'ingratitude par laquelle je devais payer vos bienfaits ? mais je ne veux point tomber dans le désespoir. Le mal est fait : donnez-moi, ô mon Dieu, cette douleur que vous m'avez méritée par vos larmes, mais une douleur qui égale mes crimes. Cœur amoureux de mon Sauveur, si affligé et si désolé pour mon amour pendant votre vie, et maintenant tout

brûlant d'amour pour moi! ah! changez mon cœur; donnez-moi un cœur si plein d'amour, que je puisse compenser les dégoûts que je vous ai causés, un amour qui surpasse, s'il est possible, toutes mes ingrattitudes. Mais je sens déjà un grand désir de vous aimer: je vous remercie, car je vois que votre bonté a changé mon cœur. Je hais sur toute chose les affronts que je vous ai faits, je les déteste et je les abhorre. J'estime plus maintenant votre amitié que toutes les richesses et que tous les royaumes du monde. Je désire vous plaire en tout ce qu'il m'est possible de faire. Je vous aime, ô amabilité infinie, mais je vois que mon amour est trop faible et trop avare. Augmentez les flammes qui me consumment, et donnez-moi plus d'amour. Je vous ai tant offensé, que je devrais correspondre à votre grand amour par un amour plus grand encore, car au lieu de me punir de mes offenses, vous m'avez enrichi de faveurs toutes spéciales. O souverain bien, ne permettez pas que je redevienne ingrat à l'égard des grâces dont vous me comblez. *Moriar amore amoris tui*, vous dirai-je avec S. François, *qui amore amoris mei dignatus es mori*. Marie, mon espérance, aidez-moi, priez Jésus pour moi.

XIV^e MÉDITATION.

Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem?
(Ps. xxix. 10.)

Jésus-Christ révéla à la bienheureuse Agathe de la Croix, qu'étant dans le sein de Marie, la douleur la plus grande

qu'il ressentit fut de voir la dureté des cœurs humains qui devaient mépriser, après l'accomplissement de l'œuvre de la rédemption, les grâces qu'il était venu répandre sur la terre. Et ce sentiment, il l'avait lui-même bien exprimé, long-temps avant, par la bouche de David, dans les paroles que nous avons citées, selon l'interprétation commune des saints pères : *Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem?* S. Isidore explique ainsi : *dum descendo in corruptionem*, c'est-à-dire, pendant que je viens prendre la nature humaine qui est si corrompue et si viciée par le péché. Il semble que le Verbe divin ait dit : Mon père, je vais me revêtir de la chair humaine, et répandre ainsi tout mon sang pour les hommes ; mais *quæ utilitas in sanguine meo?* La plus grande partie des hommes ne fera pas le moindre cas de mon sang, et continuera de m'offenser, comme si je n'avais rien fait pour son amour. Voilà le calice d'amertume dont Jésus-Christ pria son père de le délivrer lorsqu'il dit : *Transeat à me calix iste.* (Matt. xxvi. 49.) Quel était ce calice ? La vue des mépris qui devaient payer son amour. C'est ce qui fit qu'il s'écria, étant sur la croix : *Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* (Matt. xxvii. 46.) Le Seigneur révéla à Sainte Catherine de Sienne (In Vit. l. II. c. 29.) que l'abandon dont il se plaignait alors, était occasionné par la vue du mépris que les hommes, pour lesquels il sacrifiait sa vie, devaient faire de sa passion et de sa mort, mépris que son Père éternel devait permettre. Or, cette même peine tourmentait Jésus enfant dans le sein de Marie ; il voyait déjà tous les genres de tourments, d'ignominies, son sang et la mort cruelle et ignominieuse qu'il devait endurer ; et il voyait en même temps le peu de fruit que les hommes en

retireraient. Le saint enfant voyait dès-lors, ce que dit l'apôtre, que plusieurs, et même la plus grande partie des hommes, devaient fouler aux pieds son sang précieux, et mépriser la grâce que ce sang leur aurait méritée. *Filium Dei conculcantes, et Spiritui gratiæ contumeliam facientes.* (Hebr. x. 19.) Mais si nous avons eu le malheur d'être du nombre de ces ingrats, ne tombons point dans le désespoir. Jésus naissant vient offrir la paix aux hommes de bonne volonté, comme il le fit chanter par la troupe angélique. *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* Changeons donc notre volonté, en nous repentant de nos péchés, et en nous proposant d'aimer ce bon Seigneur, et nous trouverons la paix, c'est-à-dire, l'amitié de Dieu.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon très-aimable Jésus, combien ne vous ai-je point fait souffrir dans le courant de votre vie! Vous avez répandu votre sang pour moi avec tant d'amour et tant de souffrance; quel fruit avez-vous retiré de moi jusqu'à présent? Des mépris, des dégoûts et des affronts. Mais, mon Rédempteur, je ne veux plus vous affliger; j'espère retirer dorénavant un grand fruit de votre passion, avec le secours de votre sainte grâce, dont je sens que vous m'assistez déjà maintenant. Vous avez tant souffert, et vous êtes mort pour vous acquérir mon amour. Je veux vous aimer par-dessus tout autre bien, et je suis prêt à donner mille fois la vie pour vous témoigner mon amour. Père éternel, je ne devrais point oser paraître devant vous, pour vous demander ni pardon ni grâce; mais votre fils me dit que vous m'accorderez

toutes les grâces que je vous demanderai en son nom : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Je vous offre donc les mérites de Jésus-Christ, et je vous demande d'abord en son nom le pardon général de tous mes péchés ; je vous demande la sainte persévérance jusqu'à la mort ; je vous demande surtout le don de votre saint amour, qui me fasse vivre toujours selon votre sainte volonté. Je suis résolu, quant à moi, à souffrir mille fois la mort avant de vous offenser, et à vous aimer de tout mon cœur, en faisant tout ce que je pourrai pour vous plaire. Mais je vous demande et j'espère que vous m'accorderez la grâce d'exécuter ces résolutions. Ma mère, Marie, si vous priez pour moi je suis en assurance. Priez, priez, et ne cessez jamais de prier que vous ne me voyiez changé et entièrement soumis à la volonté de Dieu.

XV^e MÉDITATION.

Invenietis infantem positum in præsepio. (Luc. II.)

La sainte Église contemplant ce mystère et ce grand prodige, d'un Dieu qui se montre aux hommes dans une étable, s'écrie dans son ravissement : *O magnum mysterium ! o admirabile sacramentum ! ut animalia viderent Dominum natum jacentem in præsepio !* (Off. Nat. resp. I. noct. 2.) Nous devons prier le Seigneur qu'il nous donne une foi vive pour contempler avec un cœur amoureux et attendri la naissance de Jésus. Si nous entrons dans la grotte de Bethléem sans avoir la foi, nous n'éprouverons qu'un sentiment de compassion, en voyant un en-

fant réduit dans un tel état de pauvreté, que, venant au monde au milieu de l'hiver, il est obligé d'être couché dans une crèche, sans feu, et au fond d'une froide étable. Mais si nous y entrons avec la foi, et que nous considérons quel excès de bonté et d'amour a été celui par lequel un Dieu a voulu se montrer comme un petit enfant, lié par les langes, placé sur la paille, qui pleure, qui est tout tremblant de froid, qui ne peut remuer, qui a besoin de s'allaiter pour vivre, comment pourrons-nous ne pas nous sentir attirés et contraints doucement à donner toutes nos affections à ce Dieu enfant qui s'est réduit à un tel état pour se faire aimer? S. Luc dit que les pasteurs, après avoir visité Jésus dans l'étable, *reversi sunt glorificantes et laudantes Deum in omnibus quæ audierant et viderant.* (Luc. II. 20.) Et cependant qu'avaient-ils vu? rien autre chose qu'un pauvre petit enfant, tremblant de froid sur un peu de paille; mais parce qu'ils étaient éclairés par la foi, ils reconnurent en ce pauvre enfant l'excès de l'amour divin, et enflammés de cet amour, ils s'en retournèrent ensuite louant et bénissant Dieu, se trouvant heureux d'avoir contemplé un Dieu humilié, (*exinanivit semetipsum*) et anéanti de la sorte pour l'amour des hommes.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon doux et aimable enfant, quoique je vous voie si pauvre sur cette paille, je vous adore et je confesse que vous êtes mon Seigneur et mon Créateur. Je comprends bien ce qui vous a réduit à un si misérable état; c'est l'amour que vous avez eu pour moi. O mon Jésus, et me rappelant la manière horrible avec laquelle je vous ai traité par le passé, et les injures que je vous ai faites,

je m'étonne que vous ayez pu me supporter. Maudits péchés, qu'avez-vous fait? Vous m'avez fait remplir d'amertume cet amoureux Jésus. Ah! mon cher Sauveur, par les douleurs que vous avez souffertes, et par les larmes que vous avez répandues dans l'étable de Bethléem, donnez-moi le don des larmes, donnez-moi une grande douleur qui me fasse pleurer toute ma vie les dégoûts que je vous ai causés. Donnez-moi un grand amour pour vous, mais un tel amour, qu'il puisse entrer en compensation avec les offenses que j'ai commises contre vous. Je vous aime, mon petit Sauveur, je vous aime, ô Dieu enfant, je vous aime, ô mon amour, ma vie et mon tout. Je vous promets de n'aimer dorénavant que vous. Aidez-moi par votre grâce, sans laquelle je ne puis rien. Marie, mon espérance, vous obtenez tout ce que vous voulez de votre fils, demandez pour moi son saint amour; ma mère, exaucez-moi.

XVI^e MÉDITATION.

Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. (Is. XII. 3.)

Considérez les quatre fontaines de grâces que nous avons en Jésus-Christ, selon que S. Bernard les contemplait. (Serm. 1. in Nativ.) La première est une fontaine de miséricorde, dans laquelle nous pouvons nous laver de toutes les souillures de nos péchés. Cette fontaine fut formée pour nous par les larmes et par le sang du Rédempteur. *Dilexit nos, et lavit nos a peccatis nostris in sanguine suo. (Apoc. I. 5.)* La seconde fontaine est une

fontaine de paix et de consolation dans nos tribulations. *Invoca me*, dit Jésus-Christ, *in die tribulationis* (Ps. XLIX. 15.) et je te consolerais. *Qui sitit, veniat ad me.* (Joan. VII. 37.) Que celui qui a soif des vraies consolations, même en cette vie, vienne à moi et je le consolerais. Celui qui goûte l'eau de mon amour, méprisera pour toujours les délices du monde : *Qui autem biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum.* (Joan. IV. 15.) Et il sera ensuite pleinement satisfait lorsqu'il entrera dans le royaume des bienheureux ; car l'eau de ma grâce le conduira de la terre au ciel : *Fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam.* (Joan. IV. 13.) La paix que Dieu donne à l'ame qui l'aime, n'est point semblable à la paix que le monde promet dans les plaisirs sensuels, qui laissent après eux plus d'amertume que de paix ; la paix que Dieu donne surpasse toutes les délices des sens. *Pax quæ exsuperat omnem sensum.* Bienheureux sont ceux qui désirent boire dans cette fontaine divine : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam!* (Matt. V. 6.) La troisième fontaine est une fontaine de dévotion. Oh ! combien deviendra pieux et prêt à accomplir la divine volonté, combien grandira dans la vertu, celui qui méditera souvent tout ce que Jésus-Christ a fait pour l'amour de nous ? Il deviendra semblable à l'arbre planté sur le courant des eaux : *Erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.* (Ps. V. 5.) La quatrième fontaine est une fontaine d'amour. *In meditatione mea exardescet ignis.* (Ps. XXXVIII. 4.) Il n'est pas possible que celui qui médite les souffrances et les ignominies de Jésus-Christ ne se sente pas enflammé de ce bienheureux feu qu'il est venu allumer en terre. Ainsi il demeure prouvé que celui qui puise dans ces fontaines que nous avons en Jésus-Christ, en retirera toujours les eaux de la

joie et du salut.. *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.*

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon doux et cher Sauveur ! combien ne vous dois-je point ! Combien vous m'avez mis dans l'obligation de vous aimer ! puisque vous avez fait pour moi ce qu'un fils n'aurait point fait pour son père , ni un esclave pour son maître. Si donc vous m'avez aimé plus que tout autre, il est juste que je vous aime aussi plus que tous les autres. Je voudrais mourir de douleur , lorsque je pense que vous avez tant souffert pour moi , et que vous n'avez point refusé d'accepter même la mort la plus douloureuse et la plus ignominieuse qu'ait jamais pu endurer aucun homme ; tandis que j'ai méprisé si souvent votre amitié. Combien de fois n'est-il point arrivé que vous me pardonniez, et que je retournais à mes offenses ? Mais je mets toute mon espérance en vos mérites. Je préfère maintenant votre grâce à tous les royaumes du monde. Je vous aime, et j'accepte pour votre amour toute sorte de peines et toute sorte de morts. Et si je ne suis point digne de mourir par la main des bourreaux , pour votre gloire , j'accepte au moins volontiers la mort que vous m'avez destiné ; je l'accepte en la manière et au temps que vous l'avez ordonné. O Marie , ma mère , obtenez-moi la grâce de vivre et de mourir dans l'amour de Jésus-Christ.

XVII^e MÉDITATION.

Orietur vobis sol justitiæ, et sanitas in pennis ejus. (Malach. iv. 2.)

Votre médecin viendra, dit le prophète, pour guérir les malades; et il viendra aussi vite que l'oiseau qui vole, et plus rapidement que le soleil sortant de l'horizon n'envoie ses rayons sur l'autre pôle. Mais le voilà, il est déjà venu. Consolons-nous et rendons-lui grâces. S. Augustin dit : *Descendit usque ad lectum ægrotantis*; c'est-à-dire, jusqu'à prendre notre chair, puisque les corps sont les lits de nos âmes malades. Les autres médecins, lorsqu'ils aiment un malade, font tous leurs efforts pour le guérir; mais quel est le médecin qui, pour guérir un malade, prend sur lui-même sa maladie? Jésus-Christ a été cet unique médecin qui s'est chargé de nos infirmités pour nous guérir. Il n'a pas voulu en envoyer d'autre, il est venu lui-même remplir ce pieux office pour gagner toute notre affection. *Languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit. (Is. LIII. 4.)* Il a voulu guérir nos plaies avec son propre sang, et nous délivrer par sa mort de la mort éternelle que nous méritions. En un mot, il a voulu prendre le remède amer d'une vie remplie de peines, et d'une mort douloureuse, pour nous donner la vie et nous délivrer de tous nos maux. *Calicem quem dedit mihi pater, non bibam illum?* dit-il à S. Pierre. (Joan. XVIII. 11.) Il fut donc nécessaire que Jésus-Christ reçût tant d'ignominies, pour guérir notre orgueil; qu'il embras-

sât une vie si pauvre pour guérir notre cupidité ; qu'il souffrit un océan de douleurs jusqu'à mourir de souffrances, afin de guérir notre avidité dans la recherche des plaisirs sensuels.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Que votre bonté et votre charité soient éternellement bénies, ô mon aimable Rédempteur ! Et que deviendrait mon ame si infirme et affligée des plaies de tant de péchés, si je ne vous avais pas, ô mon Jésus, qui pouvez et voulez me guérir ? O sang de mon Sauveur, je me confie en vous, lavez-moi, et guérissez-moi. Je me repens¹, ô mon amour, de vous avoir offensé. Pour me montrer l'amour que vous aviez pour moi, vous avez vécu d'une vie de tribulations et vous êtes mort sur un lit d'amertumes ; ah ! je voudrais aussi vous témoigner mon amour ; mais que puis-je faire, misérable et faible créature ? O Dieu de mon ame, vous êtes tout-puissant, vous pouvez me guérir et me sanctifier. Allumez en mon cœur un désir ardent de vous être agréable. Je renonce à toutes mes satisfactions pour vous plaire, ô mon Rédempteur, qui méritez d'être servi à quelque prix que ce puisse être. O souverain bien ! je vous estime et je vous aime plus que tous les autres biens ; faites que je vous aime de tout mon cœur, et que je vous demande toujours votre amour. Je vous ai offensé et je ne vous ai point aimé jusqu'ici, parce que je ne vous ai point demandé votre amour. Je vous le demande maintenant, et je vous supplie de me faire la grâce de vous le demander sans cesse. Exaucez cette prière, par les mérites de votre passion. O Marie, ma mère, vous êtes toujours disposée à exaucer

celui qui vous prie ; vous aimez ceux qui vous aiment ; je vous aime , ô ma reine ; obtenez-moi la grâce d'aimer Dieu , et je ne vous demande pas autre chose.

XVIII^e MÉDITATION.

Qui proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. (Rom. VIII. 32.)

Considérez que le Père éternel nous ayant donné son propre fils pour être notre médiateur, notre avocat auprès de lui, et la victime d'expiation pour tous nos péchés, nous ne devons plus craindre de ne point obtenir de Dieu quelque grâce que nous lui demandions, en nous appuyant sur la médiation d'un tel rédempteur. *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* ajoute l'apôtre. Que pourrait nous refuser le Père céleste, s'il ne nous a point refusé son fils ? Nos prières ne méritent d'être ni écoutées ni exaucées du Seigneur, puisque, par nos péchés, nous méritons, au lieu de grâce, des châtimens ; mais Jésus-Christ, qui intercède pour nous, et qui offre pour nous toutes les souffrances de sa vie, son sang et sa mort, mérite bien d'être exaucé. Le Père céleste ne peut rien refuser à un fils aussi cher, qui lui offre un prix d'une valeur infinie. Il est innocent ; tout ce qu'il paie à la divine justice, il le paie pour la rançon de nos péchés ; et cette rançon est infiniment plus considérable que ne le sont tous les péchés des hommes. Puisque Jésus-Christ a surabondamment satisfait pour nous, il ne serait point juste qu'un pécheur qui se repent de ses fautes, et qui offre à Dieu les mérites

de Jésus-Christ, vint à périr. Rendons grâces à Dieu, et espérons tout des mérites de Jésus-Christ.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Non, mon Dieu et mon père, je ne puis plus me méfier de votre miséricorde; je ne puis plus craindre que vous me refusiez le pardon de toutes mes fautes; je ne puis plus croire que vous veuillez me priver de toutes les grâces qui me sont nécessaires, puisque vous m'avez donné votre fils afin que je vous l'offre pour moi. Vous m'avez donné Jésus-Christ précisément afin de me pardonner et de me rendre capable de recevoir votre grâce, et vous voulez que je vous l'offre et que j'espère mon salut de vous par ses mérites. Oui, mon Dieu, je veux vous obéir, et je vous remercie. Je vous offre les mérites de ce cher fils, et, par eux, j'espère la grâce qui doit fortifier ma faiblesse, et réparer tous les dommages que je me suis faits par mes péchés. Je me repens, bonté infinie, de vous avoir offensée; je vous aime par-dessus toutes choses, et je vous promets de n'aimer dorénavant que vous seul. Mais la promesse que je vous fais ne me servira de rien sans votre secours. Donnez-moi la persévérance et votre amour, par les mérites de Jésus-Christ. Donnez-moi la lumière et la force d'accomplir votre sainte volonté. Me confiant donc dans les mérites de Jésus-Christ, j'espère que vous m'exaucerez. Marie, ma mère et mon espérance, je vous prie aussi pour l'amour de Jésus-Christ de m'obtenir cette grâce. Ma mère, exaucez-moi.

MÉDITATIONS

POUR LA NEUVAINÉ DE NOÉL.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. (Is. XLIX. 6.)

Considérez que le Père éternel dit ces paroles à Jésus enfant, au moment de sa conception : *Dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea*. Mon fils, je t'ai donné au monde afin que tu sois la lumière et la vie des nations, afin que tu leur procures le salut, que je désire autant que mon propre salut. Il est donc nécessaire que tu t'emploies entièrement au bien des hommes. *Totus illi datus, totus in suos usus impenderis.* (S. Bern. Serm. III. In Circ.) Il est nécessaire que tu souffres une pauvreté extrême en naissant, afin que l'homme devienne riche, *ut tua inopia dites*. Il est nécessaire que tu sois vendu comme un esclave pour acquérir la liberté à l'homme; il est nécessaire que tu sois flagellé et crucifié comme un esclave, afin de satisfaire à ma justice pour les peines dues aux péchés des hommes; il est nécessaire que tu donnes ton sang et ta vie pour délivrer l'homme de la mort éternelle. En un mot, sache que tu n'es plus à toi, mais que tu appartiens entièrement à l'homme. *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis.* (Is. IX. 6.) Ainsi, mon fils bien-aimé, l'homme sera forcé à m'aimer et à m'appartenir, voyant que je te donne tout à lui, mon fils unique, et qu'il ne me reste plus rien à lui donner.

O amour infini, digne seulement d'un Dieu infini ! *Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret.* (Joan. III. 16.) A cette proposition, Jésus enfant ne s'attriste point, mais il accepte la pénible mission qui lui est confiée avec amour et complaisance, et il se réjouit de l'avoir reçue : *Exultavit ut gigas ad currendam viam.* (Ps. XVIII. 6.) ; et, dès le premier instant de son incarnation, il se donne tout à l'homme, et embrasse avec transport toutes les douleurs et les ignominies qu'il doit souffrir en terre pour l'amour de l'homme. Voilà, dit S. Bernard, quelles furent les montagnes et les collines que Jésus-Christ dût traverser avec tant d'ennui pour sauver les hommes : *Ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles.* (Cant. II. 8.) Considérez ici que le divin Père, en nous envoyant son fils pour être notre rédempteur, et pour mettre la paix entre lui et les hommes, s'est obligé d'une certaine manière à nous pardonner et à nous aimer, à cause du pacte qu'il avait fait de nous recevoir en sa grâce, supposé que son fils satisfît pour nous à sa divine justice. De son côté, le Verbe divin ayant accepté la mission de son père, qui, en l'envoyant pour nous guérir, nous le donnait comme un bien qui nous était propre, s'est engagé à nous aimer, non pour nos mérites, mais pour accomplir la charitable volonté de son père.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher Jésus, s'il est vrai, comme dit la loi, qu'on acquiert le domaine par la donation ; puisque votre père vous a donné à moi, vous êtes donc à moi ; vous êtes né pour moi ; vous m'avez été donné. *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis.* Je puis

donc dire : *Jesus meus, et omnia*. Puisque vous êtes à moi, tout ce qui vous appartient est donc à moi. Votre apôtre me l'assure : *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit?* (Rom. VIII. 32.) Votre sang est à moi, vos mérites sont à moi, votre grâce est à moi, votre paradis est à moi. Et si vous êtes à moi, qui pourra jamais vous séparer de moi ? *Deum a me tollere nemo potest*. C'est ce que disait, avec l'accent de la jubilation, S. Antoine abbé. C'est ce que je veux dire continuellement moi-même dorénavant. Je peux seulement, par ma faute, me perdre et me séparer de vous. Mais, ô mon Jésus, s'il m'est arrivé par le passé de vous abandonner et de vous perdre, je m'en repens maintenant de toute mon ame, et je suis résolu de perdre plutôt la vie et tous les biens de ce monde que de vous perdre, ô bien infini, et l'unique amour de mon ame. Je vous remercie, ô Père éternel, de m'avoir donné votre fils ; et puisque vous me l'avez tout donné, moi, misérable que je suis, je me donne tout à vous. Acceptez le don que je vous fais de moi, pour l'amour de ce même fils, et liez-moi avec les liens d'amour à mon bon Rédempteur ; mais liez-moi d'une telle manière que je puisse dire : *Quis me separabit a charitate Christi?* Quel trésor dans le monde aura la force de me séparer de mon sauveur Jésus-Christ ? Et vous, mon Sauveur, si vous êtes tout à moi, sachez que je suis tout à vous. Disposez de moi et de toutes les choses qui m'appartiennent, comme il vous plaira. Et comment pourrai-je refuser quelque chose à un Dieu qui ne m'a point refusé son sang et sa vie ? Marie, ma mère, gardez-moi par votre protection. Je ne veux plus m'appartenir, mais je veux appartenir entièrement à mon Seigneur. Je me confie en vous, faites que je sois fidèle.

II^e MÉDITATION.

Hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi.
(Hebr. x. 5.)

Considérez la grande amertume dont le cœur de Jésus enfant devait être abreuvé dans le sein de Marie, au moment où son père lui présenta cette longue série de mépris, de douleurs et d'agonies qu'il devait souffrir durant sa vie pour délivrer les hommes de leurs misères. *Mane erigit mihi Dominus aurem; ego autem non contradico; corpus meum dedi percutientibus.* (Is. L. 4.) Ainsi parlait Jésus par la bouche du prophète. *Mane erigit mihi aurem;* c'est-à-dire : depuis le premier instant de ma conception, mon père m'a fait connaître sa volonté, qui est que je mène une vie de souffrances, et que je sois enfin sacrifié sur une croix. *Ego autem non contradico; corpus meum dedi percutientibus.* O ame chrétienne ! j'ai tout accepté pour votre salut, et depuis lors, j'ai abandonné mon corps aux flagellations, aux clous et à la mort. Considérez que tout ce que Jésus-Christ souffrit durant sa vie, et en sa passion, lui avait été présenté devant les yeux, lorsqu'il était enfermé dans le sein de Marie, et qu'il avait tout accepté avec amour. O Dieu ! quelle répugnance naturelle, quelles angoisses et oppressions ne souffrit point le cœur innocent de Jésus, en faisant cet acte d'acceptation ! Il voyait bien ce qu'il devait d'abord souffrir en s'enfermant durant l'espace de neuf mois dans cette prison obscure du sein de Marie : il savait qu'il devait endurer

les opprobres et les souffrances de la naissance ; qu'il devait voir le jour dans une étable froide, qui était faite pour les plus vils animaux ; il n'ignorait pas qu'il devait ensuite se tenir pendant trente ans d'une manière humiliante dans la boutique d'un pauvre artisan ; il savait encore que les hommes devaient le traiter comme un ignorant, comme un esclave, comme un séducteur, comme un coupable, et même comme un coupable digne de mort, et de la mort la plus infâme et la plus douloureuse, celle qu'on infligeait aux scélérats. Notre bien-aimé Rédempteur acceptait tout cela dans tous les momens ; mais dans tous les momens où il faisait cette acceptation, il souffrait toutes les peines et tous les avilissemens qu'il devait éprouver ensuite jusqu'à la mort, réunies ensemble. La connaissance qu'il avait de sa dignité divine était même pour lui un aiguillon qui lui faisait sentir plus vivement les injures qu'il devait recevoir des hommes. *Tota die verecundia mea contra me est.* (Ps. XLIII. 16.) Il avait continuellement sa honte devant les yeux, et il souffrait spécialement la confusion qu'il devait éprouver plus tard en se voyant dépouillé tout nu, flagellé, suspendu à trois crochets de fer, et réduit à finir sa vie au milieu des affronts et des malédictions de ces mêmes hommes pour lesquels il devait mourir. *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.* (Phil. II. 8.) Et pourquoi ? Pour nous sauver, misérables et ingrats pécheurs.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon bien-aimé Rédempteur, combien ne vous ai-je pas coûté dès l'instant de votre entrée dans le monde, pour me relever de la ruine que m'avaient occasionnée mes

péchés ! Pour me délivrer de l'esclavage du démon , auquel je m'étais vendu moi-même en péchant volontairement , vous avez donc voulu accepter les traitemens rigoureux que l'on fait subir aux plus vils d'entre les esclaves. Comment ai-je pu , en sachant cela , remplir d'amertume votre cœur amoureux et aimant ? Mais puisque vous , qui êtes innocent et qui êtes mon Dieu , vous avez voulu accepter pour mon amour une vie et une mort si pénibles ; j'accepte pour l'amour de vous , ô mon Jésus , toutes les peines qui me viendront de votre main. Je les accepte et je les embrasse , parce qu'elles me viennent de ces mains qui ont été blessées un jour , pour me délivrer de cet enfer que j'ai mérité tant de fois. O mon Rédempteur , l'amour que vous me témoignez en vous offrant à souffrir tant pour moi , m'oblige nécessairement à accepter pour vous toutes les peines et tous les mépris auxquels vous me condamnez. O mon Seigneur , donnez-moi votre saint amour par les mérites de vos souffrances. Votre amour adoucira pour moi toutes les douleurs et toutes les ignominies. Je vous aime par-dessus toutes choses , je vous aime de tout mon cœur , je vous aime plus que moi-même. Mais , dans le courant de votre vie , vous m'avez donné des preuves par trop grandes de votre affection ; et moi , ingrat depuis tant d'années que je suis au monde , quelles preuves d'amour vous ai-je données jusqu'à présent ? Faites donc , ô mon Dieu , que je vous donne des preuves de mon amour pendant le temps qui me reste encore à vivre. Quelle confiance aurai-je en paraissant devant vous pour être jugé , si je suis aussi pauvre que maintenant , et si je n'ai rien fait pour votre amour ? Mais que puis-je faire sans le secours de votre grâce ? Je ne puis rien autre

chose que vous prier de m'assister ; et même cette prière est un pur don que je tiens de votre bonté. Mon Jésus , secourez-moi par les mérites de vos souffrances et du sang que vous avez répandu pour moi. Très-sainte Marie , recommandez-moi à votre fils : je vous le demande pour l'amour que vous lui portez. Voyez , je suis une de ces malheureuses brebis pour lesquelles votre cher fils a donné sa vie.

III. MÉDITATION.

Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis. (Is. ix. 6.)

Considérez qu'après tant de siècles , après tant de soupirs et de prières , ce Messie , que tant de saints patriarches et de saints prophètes ne furent point dignes de voir , le désiré des nations , le désir des collines éternelles , en un mot , notre Sauveur est venu , est né et s'est donné à nous : *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis*. Le fils de Dieu s'est fait petit pour nous agrandir ; il s'est donné à nous , afin que nous nous donnions à lui ; il est venu nous témoigner son amour , afin que nous y correspondions en lui donnant le nôtre. Recevons donc ses affections , aimons-le , et recourons à lui dans tous nos besoins. *Puer facile donat* , dit S. Bernard ; les enfans sont enclins à donner ce qu'on leur demande. Jésus est venu comme un enfant , afin de se montrer tout disposé à nous donner ses biens : *In manu ejus sunt omnes thesauri*. (Cor. II. 5.) *In manu ejus omnia tradidit pater*. (Joan. III. 35.) Si nous voulons la lumière , il est venu précisément pour nous éclairer ,

si nous voulons la force pour résister à nos ennemis, il est venu précisément pour nous fortifier : si nous voulons le pardon de nos péchés et le salut, il est venu précisément pour nous pardonner et pour nous sauver : si enfin, nous voulons le don souverain de l'amour divin, il est venu précisément pour nous enflammer; et c'est surtout pour cela qu'il s'est fait enfant, et qu'il a voulu paraître devant nous d'autant plus aimable qu'il était plus humble et plus pauvre, pour nous ôter toute crainte et pour gagner mieux notre amour. *Taliter venire debuit, qui voluit timorem pellere, quærere charitatem*, dit S. Pierre Chrysologue (Serm. 158.) En outre, Jésus-Christ a voulu venir comme un petit enfant, pour se faire aimer des hommes par un amour aussi tendre qu'apprécatif. Tous les petits enfans savent gagner une tendre affection des personnes qui les voient; mais qui n'aimera de toute sa tendresse un Dieu qui s'est fait enfant, qui a besoin de lait, qui tremble de froid, qui est pauvre, avili et abandonné, qui pleure, qui vagit dans une crèche sur un peu de paille? Voilà ce qui excitait l'amoureux S. François à s'écrier : *Amemus puerum de Bethleem, amemus puerum de Bethleem*. Ames chrétiennes, venez aimer un Dieu fait enfant, fait pauvre et aimable, et qui est descendu du ciel pour se donner tout à vous.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon aimable Jésus, que j'ai tant méprisé, vous êtes descendu du ciel pour nous racheter de l'enfer et pour vous donner tout à nous; et nous avons osé vous mépriser si souvent et vous tourner le dos! O Dieu! les hommes sont si reconnaissans envers les créatures : si

quelqu'un fait un don, une visite lointaine, s'il donne une marque d'attachement, on ne sait comment reconnaître ce bienfait, et on se croit obligé à le récompenser. Et ils peuvent être si ingrats envers vous, qui êtes leur Dieu, qui êtes si aimable, et qui n'avez point refusé votre sang et votre vie pour eux? Mais hélas! n'ai-je point été moi-même pire que les autres, puisque j'ai été le plus aimé et le plus ingrat? Ah! si vous aviez donné à un hérétique ou à un idolâtre les grâces que vous m'avez faites, il serait devenu un saint, et moi, je vous ai offensé! Oubliez, Seigneur, les injures que je vous ai faites. Mais vous l'avez dit : Lorsqu'un pécheur est repentant, vous oubliez tous les outrages que vous en avez reçus : *Cuniam iniquitatum ejus non recordabor*. Si par le passé je ne vous ai point aimé, je ne veux faire autre chose dans l'avenir que de vous aimer. Vous vous êtes donné tout à moi, et je vous donne toute ma volonté. Ainsi donc je vous aime, je vous aime, je vous aime, et je veux répéter sans cesse, je vous aime, je vous aime. C'est ainsi que je veux vivre, c'est ainsi que je veux mourir, en disant jusqu'à mon dernier soupir cette douce parole : *Mon Dieu, je vous aime*; pour commencer ensuite, au moment où j'entrerai dans l'éternité, à vous aimer d'un amour continuel qui durera éternellement, sans que je puisse jamais cesser de vous aimer. Et en attendant, mon Seigneur, mon unique bien, et mon unique amour, je me propose de préférer votre volonté à tout ce qui pourrait m'être le plus agréable. Que tout l'univers vienne me présenter des embûches, je les méprise. Non, je ne veux plus me lasser d'aimer celui qui m'a tant aimé; je ne veux plus être un sujet d'ennui pour celui qui mérite que je l'aime d'un amour infini. Aidez-moi

vous-même, par votre grâce, mon Jésus, à mettre en œuvre ces désirs. Ma reine Marie, je reconnais que c'est par votre intercession que j'ai reçu toutes les grâces que Dieu m'a faites : continuez donc de prier pour moi. Obtenez-moi la persévérance, ô vous, qui êtes la mère de la persévérance.

IV^e MÉDITATION.

Dolor meus in conspectu meo semper. (Ps. xxxvii. 18.)

Considérez qu'au premier moment où l'âme de Jésus-Christ fut créée et unie à son petit corps, dans le sein de Marie, le Père éternel fit savoir sa volonté à son fils, et lui annonça qu'il devait mourir pour la rédemption du monde; et qu'au même moment il présenta devant ses yeux toute la scène funeste des douleurs qu'il devait souffrir jusqu'à la mort pour sauver les hommes. Il lui montra alors tous les travaux, les mépris et la pauvreté qu'il devait supporter durant sa vie, à Bethléem comme en Égypte et à Nazareth; ensuite toutes les douleurs et ignominies de sa passion, la flagellation, les épines, les clous, et la croix; tous les ennuis, les tristesses, les agonies, et les abandons par lesquels il devait finir sa vie sur le Calvaire. Abraham, conduisant son fils à la mort, ne voulut point l'affliger en lui faisant connaître le sort qui l'attendait durant le peu de temps qui lui restait à vivre, qui n'était que le court instant qu'il fallait pour arriver à la montagne; mais le Père éternel veut que son fils incarné, destiné à être la victime de tous nos péchés, pour

satisfaire à la divine justice , souffre d'avance toutes les peines auxquelles il devait être assujéti pendant sa vie et à l'heure de sa mort. En sorte que Jésus-Christ souffrit continuellement , depuis le premier moment de sa conception dans le sein de sa mère , cette tristesse qu'il éprouva dans le jardin des Olives , et qui , à elle seule , était suffisante pour lui ôter la vie , comme il le dit lui-même : *Tristis est anima mea usque ad mortem*. Ainsi , depuis sa conception , il comprit et souffrit tout le poids réuni de douleurs et d'infamies qu'il attendait. Ainsi toute la vie et toutes les années de notre Rédempteur furent une vie et des années de chagrins et de larmes. *Defecit in dolore vita mea , et anni mei in gemitibus*. (Psalm. xxx.) Son cœur divin ne demeura pas un instant sans souffrir. Tantôt il veillait , tantôt il dormait ; tantôt il se fatiguait , tantôt il se reposait ; tantôt il priait , tantôt il parlait ; mais il avait toujours devant lui cette représentation lugubre , qui tourmentait plus son ame sainte que tous les tourmens des martyrs ne les ont fait souffrir. Les martyrs ont souffert , mais , aidés de la divine grâce , ils supportaient leurs tourmens avec allégresse et ferveur : Jésus-Christ a souffert , mais il a souffert toujours avec un cœur plein d'ennui et de tristesse ; et il a tout accepté pour notre amour.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O doux , ô aimable , ô aimant cœur de Jésus , vous fûtes donc dès l'enfance rempli d'amertume , et agonisant même dans le sein de Marie , sans consolation , et sans trouver personne qui vous regardât en pitié , ou qui au moins vous consolât en compatissant à vos peines ! Vous avez souffert tout cela , ô mon Jésus , afin de me délivrer

des souffrances et de l'agonie qui m'attendaient dans cet enfer éternel que j'avais mérité par mes péchés. Vous donc, ô mon Dieu, avez souffert d'être privé de tout secours, pour sauver une misérable créature qui a eu l'audace d'abandonner Dieu et de lui tourner le dos pour se livrer à ses honteux¹ appétits. Je vous remercie, ô cœur affligé et amoureux de mon Sauveur. Je vous remercie et je compatis à vos peines; surtout lorsque je vois que vous souffrez tant pour l'amour des hommes, et que les hommes ne vous portent aucune compassion. O amour divin! ô ingratitude humaine! O hommes, ô hommes, regardez ce petit et innocent agneau, qui est agonisant pour vous, et pour payer à la divine justice les dettes que vous avez contractées. Voyez comme il prie et comme il intercède pour vous auprès de son père. Voyez-le, et aimez-le. Ah! mon Rédempteur, que le nombre de ceux qui considèrent vos douleurs et votre amour, est petit! O Dieu! combien peu d'hommes vous aiment! Mais malheur à moi qui ai demeuré tant d'années dans votre oubli! Vous avez tant souffert pour que je vous aimasse, et moi je ne vous aimais pas! Pardonnez-moi, mon Jésus, pardonnez-moi, car je veux me corriger et je veux vous aimer. Malheur à moi, mon Seigneur, si je résiste encore à votre grâce, car si j'y résiste, je suis damné. Toutes les miséricordes dont vous avez usé à mon égard, et particulièrement votre douce voix qui m'invite actuellement à vous aimer, seraient mon plus grand supplice dans les enfers. Mon bien-aimé Jésus, ayez pitié de moi, et ne permettez pas que je sois plus longtemps ingrat à l'égard de votre saint amour. Donnez-moi votre lumière, donnez-moi la force de vaincre tout pour suivre votre sainte volonté. Je vous prie de m'exaucer

par les mérites de votre passion. C'est en votre passion que je mets toute ma confiance; et dans votre intercession, ô Marie : ma chère mère, secourez-moi, vous êtes celle qui m'avez obtenu de Dieu toutes les grâces que j'ai reçues; je vous en remercie, mais si vous ne continuez à me secourir, je continuerai de vivre dans mes infidélités comme je l'ai fait jusqu'ici.

V^e MÉDITATION.

Oblatus est, quia ipse voluit. (Is. LIII.)

Dès le premier instant que le Verbe divin se vit fait homme et enfant dans le sein de sa mère, il s'offrit de lui-même tout entier aux souffrances et à la mort pour le rachat du monde : *Oblatus est, quia ipse voluit.* Il savait bien que tous les sacrifices des boucs et des taureaux, offerts à Dieu par le passé, n'avaient pu satisfaire pour les péchés des hommes, mais qu'il fallait une personne divine qui payât pour eux le prix de leur rédemption; d'où vient que selon l'apôtre il dit : *Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluit; corpus autem aptasti mihi. Tunc dixi : Ecce venio.* (Psalm. xxxix. 7.) Mon père, dit Jésus, toutes les victimes qu'on vous a offertes jusqu'ici ne sont pas suffisantes, et elles ne pouvaient l'être pour satisfaire à votre justice; vous m'avez donné ce corps passible, afin que par l'effusion de mon sang je vous apaise, et je procure le salut aux hommes : *Ecce venio*, me voici tout prêt, j'accepte tout, et je me sou mets en toute chose à votre volonté. La partie

inférieure répugnait naturellement à recevoir cette vie pénible et cette mort si remplie d'opprobres; mais la partie raisonnable, qui était toute subordonnée à la volonté de son père, l'emporta et accepta tout; Jésus-Christ commença dès lors à souffrir toutes les angoisses, et toutes les douceurs qu'il devait endurer pendant les trente-trois années de son existence. C'est ainsi que le Sauveur des hommes s'est conduit dès le premier instant de son entrée dans le monde. Mais, ô Dieu, comment nous sommes-nous conduits à l'égard de Jésus, depuis que nous sommes adultes et que nous avons commencé à connaître par la foi les mystères sacrés de sa rédemption? Quelles pensées, quels desseins, quels biens avons-nous aimés? Plaisirs, passe-temps, orgueil, vengeance, sensualité, voilà les biens qui ont dérobé toutes les affections de notre cœur. Mais, si nous avons la foi, il est nécessaire de changer de vie, et de donner enfin une autre direction à notre amour. Aimons un Dieu qui a tant souffert pour nous. Remettons-nous devant les yeux les peines du cœur de Jésus, souffertes pour nous dès sa plus grande jeunesse; et nous ne pourrons pas assurément aimer autre chose que ce cœur qui nous a tant aimés.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon Seigneur, voulez-vous que je vous dise comment je me suis conduit à votre égard durant le cours de ma vie? Dès que je commençai à avoir l'usage de la raison, je commençai aussi à mépriser votre sainte grâce et votre saint amour. Mais vous le savez bien mieux que moi; cependant vous m'avez supporté parce que vous vouliez encore mon salut. Je vous fuyais, et vous ne cessiez de

me poursuivre en m'appelant à vous. Le même amour qui vous fit descendre du ciel pour venir chercher les brebis perdues, vous a fait supporter mes infidélités, et vous a empêché de m'abandonner; ô mon Jésus, maintenant vous me cherchez et je vous cherche. Je sens que votre grâce m'assiste; elle m'assiste en me faisant éprouver une grande douceur de mes péchés, que je déteste par-dessus toute chose : elle m'assiste en me faisant sentir un grand désir de vous aimer et de vous être agréable. Oui, mon Seigneur, je veux vous aimer et vous complaire en tout ce que je pourrai. Il est vrai que, d'un côté, la faiblesse et la fragilité que j'ai contractées par mes péchés, m'inspirent une grande crainte; mais la confiance que me donne votre infinie miséricorde, qui me fait tout espérer de vos mérites, est plus grande encore. C'est ce qui m'encourage si fortement à dire : *Omnia possum in eo qui me confortat*. Si je suis faible, vous me donnerez la force contre mes ennemis. Si je suis infirme, j'espère que votre sang sera mon remède. Si je suis pécheur, j'espère que vous me sanctifierez. Je reconnais que par le passé j'ai péché à mon grand détriment, parce que j'ai cessé dans le péril de recourir à vous. Dorénavant, mon Jésus et mon espérance, je veux toujours recourir à vous, et j'espère que vous m'accorderez tous les secours et tous les biens qui me seront nécessaires. Je vous aime par-dessus toute chose, et je ne veux aimer que vous. Secourez-moi par pitié, par les mérites de toutes les peines que vous avez endurées pour moi dès votre plus tendre enfance. Père éternel, pour l'amour de Jésus-Christ, acceptez-le désir que j'ai de vous aimer. Si je vous ai irrité, que les larmes de Jésus enfant, qui vous prie pour moi, vous apaisent, *Respice in faciem Christi tui*. Je ne mérite au-

cune grâce , mais votre fils innocent , qui vous offre une vie pénible afin que vous me fassiez miséricorde , mérite tout pour moi . Et vous , Marie , mère de miséricorde , ne cessez point d'intercéder pour moi . Vous savez combien je me confie en vous , et je sais que vous n'abandonnez jamais celui qui recourt à votre protection .

VI^e MÉDITATION.

Factus sum sicut homo sine adjutorio , inter mortuos liber .
(Psalm. LXXXVII.)

Considérez la vie pénible que mena Jésus-Christ dans le sein de sa mère , par la longue , obscure et étroite prison dans laquelle il fut enfermé , l'espace des neuf mois . Il est vrai que les autres enfans sont dans le même état , mais ils n'en sentent point l'incommodité , parce qu'ils ne sont pas à même de la connaître . Mais Jésus la connaissait bien , car dès le premier instant de sa vie il eut l'usage parfait de la raison . Il avait des sens , mais il ne pouvait en faire aucun usage ; il avait des yeux , et il ne pouvait rien voir ; il avait une langue , et il ne pouvait parler ; il avait des mains , et il ne pouvait les étendre ; il avait des pieds , et il ne pouvait marcher ; ainsi il fut obligé de se tenir pendant neuf mois dans le sein de Marie , comme un mort enfermé dans un sépulcre . *Factus sum sicut homo sine adjutorio , inter mortuos liber .* Il était libre , puisqu'il s'était fait volontairement prisonnier d'amour dans cette

prison. Mais l'amour le privait de liberté, et le tenait là étroitement enchaîné, en sorte qu'il ne pouvait se remuer. *Inter mortuos liber. O grandis patientia Salvatoris!* dit S. Ambroise, en pensant aux peines de Jésus, pendant qu'il était dans le sein de Marie. Notre bien-aimé Sauveur fut donc prisonnier volontaire dans le sein de Marie, parce que c'était une prison d'amour; mais non pas une prison injuste. Il est vrai que Jésus était innocent, mais il s'était offert volontairement pour payer nos dettes et pour porter la peine de nos péchés. C'est donc avec raison que la divine justice le retient ainsi prisonnier, commençant à exiger de lui par cette première souffrance la digne satisfaction qui lui était due. Voilà jusqu'où se réduit le fils de Dieu pour l'amour des hommes : il se prive de sa liberté, et il se jette dans les fers pour nous délivrer de l'esclavage de l'enfer. Il est donc juste de payer par la reconnaissance et l'amour, la grâce que nous a faite notre libérateur et notre caution, qui, sans aucune obligation de sa part, mais par le seul mobile de son amour, s'est offert pour payer, et a payé en effet nos dettes et les peines qui leur étaient dues, en sacrifiant sa propre vie pour cet effet. *Gratiam fidejussoris ne obliviscaris, dedit enim pro te animam suam.* (Eccli. xxix. 20.)

AFFECTIONS ET PRIERES.

Gratiam fidejussoris ne obliviscaris. Oui, mon Jésus, votre prophète a raison de m'avertir de ne point oublier la faveur immense que vous m'avez faite. J'étais le débiteur, j'étais le coupable, et vous, vous étiez l'innocent. Vous, ô mon Dieu ! vous avez voulu satisfaire pour mes

péchés, par vos souffrances et par votre mort. Mais depuis cela, j'ai entièrement oublié et cette grâce, et votre amour, et j'ai eu l'audace de vous tourner le dos comme si vous n'étiez point mon Seigneur, ce Seigneur qui m'a tant aimé. Mais, mon cher Rédempteur, si je l'ai oublié par le passé, je ne veux plus l'oublier à l'avenir. Vos souffrances et votre mort seront l'objet de mes continuelles pensées, puisqu'elles me rappelleront continuellement l'amour dont vous avez brûlé pour moi. Je maudis ces jours où, oubliant tout ce que vous avez souffert pour moi, j'ai commencé à faire un si mauvais usage de ma liberté; vous me l'avez donnée pour que je l'employasse à vous aimer, et je m'en suis servi pour vous mépriser. Mais aujourd'hui, ô mon Dieu, je vous consacre entièrement cette liberté que vous m'avez donnée. O mon Seigneur, délivrez-moi du malheur de vous perdre et ne permettez pas que je retombe jamais sous l'esclavage de l'enfer. Oh! enchaînez ma pauvre ame à vos pieds par les chaînes de votre saint amour, afin qu'elle ne se sépare jamais plus de vous. Père éternel, par la prison que Jésus enfant souffrit dans le sein de Marie, délivrez-moi des chaînes du péché et de l'esclavage de l'enfer. Et vous, mère de Dieu, secourez-moi. Vous possédez dans votre sein le fils de Dieu emprisonné; puis donc que Jésus est votre prisonnier, il fera tout ce que vous lui demanderez. Demandez-lui qu'il me pardonne, demandez-lui qu'il me sanctifie. O ma mère, secourez-moi, je vous le demande par la grâce et par l'honneur que vous fit Jésus-Christ en daignant habiter dans votre sein durant l'espace de neuf mois.

VII^e MÉDITATION.

In propria venit, et sui eum non receperunt. (Joan. I. 11.)

S. François d'Assise, en ces jours de la fête de Noël, se promenait sur les routes et dans les forêts, en pleurant et en gémissant, en sorte qu'il paraissait inconsolable. Interrogé pourquoi il en agissait ainsi, il répondit : Et comment voulez-vous que je ne pleure pas, lorsque je vois que l'amour n'est point aimé? Je vois un Dieu devenu presque insensé pour l'amour des hommes, et les hommes toujours ingrats envers ce Dieu ainsi humilié! Or, si cette ingratitude des hommes envers Dieu affligeait tant le cœur de S. François, combien plus devait-elle affliger le cœur de Jésus-Christ? Il était à peine conçu dans le sein de sa mère, qu'il vit combien peu les hommes devaient correspondre à son amour, il était venu du ciel pour allumer sur la terre le feu de son divin amour, et ce désir seul avait pu l'obliger à descendre ainsi, pour souffrir un abîme de douleurs et d'ignominies. *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendantur?* (Luc. XII. 49.) Il voyait ensuite un abîme de péchés que les hommes devaient commettre après avoir reçu tant de preuves de son amour. Voilà, dit S. Bernardin de Sienne, ce qui lui fit souffrir des douleurs infinies. *Et ideo infinite dolebat.* Même à notre égard, n'est-ce pas une peine insupportable que celle de se voir

traité avec ingratitude par l'un de ses semblables? Le bienheureux Simon de Cassia dit fort bien que souvent l'ame est plus affligée par l'ingratitude que le corps n'est souffrant pour la douleur la plus aiguë. *Tristitiam acriorem sæpe in anima fecit ingratitude, quam dolor inflictus in corpore.* (L. 15. De Gest. Christ. c. 26.) Or, quelle douleur n'aura point fait souffrir l'ingratitude des hommes à Jésus, qui est notre Dieu, lorsqu'il voyait que ses bienfaits et son amour devaient lui être payés par des dégoûts et par des injures? *Et posuerunt adversum me mala pro bonis, et odium pro dilectione mea.* (Ps. CVIII. 5.) Mais il semble que Jésus-Christ se plaint encore aujourd'hui : *Tanquam extraneus factus sum fratribus meis,* (Ps. LXVIII. 9.) puisqu'il voit qu'un grand nombre d'hommes vivent sans l'aimer et sans le connaître, comme s'il ne leur avait fait aucun bien, et comme s'il n'avait rien souffert pour leur amour. Oh! Dieu, quel cas font encore la plupart des chrétiens de l'amour de Jésus-Christ? Le Rédempteur apparut un jour au bienheureux Henri de Suzone sous la forme d'un pèlerin qui allait mendier de porte en porte un petit logement; mais tous les hommes, au lieu de le lui accorder, le repoussaient en lui disant des injures et des grossièretés. Hélas! combien n'y en a-t-il pas au milieu de nous qui sont semblables à ceux dont parle le saint homme Job : *Qui dicebant Deo : Recede a nobis; cum ille impleset domus eorum bonis.* (Job. XXII. 17.) Nous nous sommes même réunis à ces ingrats dans notre vie passée; mais voudrons-nous continuer de vivre de la sorte? Non, cet aimable enfant, qui est venu du ciel pour souffrir et pour mourir afin d'obtenir notre amour et de nous sauver, ne mérite point une si criante ingratitude.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Il est donc bien vrai, ô mon Jésus, que vous êtes descendu du ciel pour acquérir mon amour; vous êtes venu embrasser une vie pénible et une mort cruelle pour mon amour, afin que je vous reçusse et que je vous accueillisse dans mon cœur; et j'ai pu si souvent vous repousser loin de moi en disant : *Recede a me, Domine* : éloignez-vous de moi, Seigneur, je ne veux plus que vous demeuriez dans mon ame ! O Dieu, si vous n'étiez une bonté infinie, et si vous n'aviez donné votre vie pour me pardonner, je n'aurais point le courage de vous demander pardon; mais je vois que vous même m'offrez la paix : *Convertimini ad me, dicit Dominus, et convertar ad vos.* (Zach. I. 3.) Et vous, ô mon Jésus, qui êtes l'offensé, vous devenez vous-même l'interessé du misérable qui a commis l'offense contre vous. *Ipse est propitiatio pro peccatis nostris.* (Joan. II. 2.) Je ne veux donc pas vous faire ce nouvel affront, de cesser de me confier en votre miséricorde. O souverain bien, je me repens de tout mon cœur de vous avoir si mal apprécié; recevez-moi en votre grâce par les mérites de ce sang précieux que vous avez répandu pour moi. *Pater, non sum dignus vocari filius tuus.* Non, mon père et mon Rédempteur, je ne suis point digne d'être appelé votre fils, puisque j'ai renoncé si souvent à votre amour; mais, par vos mérites, j'en deviendrai digne. Je vous remercie, ô mon père, je vous remercie et je vous aime. Ah ! cette seule pensée, que vous avez eu la patience de me supporter durant un si grand nombre d'années, et que vous m'avez fait un si grand nombre

de grâces après que je vous ai tant offensé, cette seule pensée, dis-je, devrait me faire brûler sans cesse du feu de votre amour. Venez donc, mon Jésus, car je ne veux plus vous repousser loin de moi; venez habiter dans mon pauvre cœur. Je vous aime, et je veux vous aimer sans cesse; mais enflammez moi de plus en plus de votre ardente charité, en me rappelant sans cesse jusqu'à quel point vous m'avez aimé. Marie, ma reine et ma mère, aidez-moi, priez Jésus pour moi, faites que durant le temps qui me reste à vivre, je sois reconnaissant envers ce Dieu qui m'a tant aimé, même depuis que je l'ai tant offensé.

VIII^e MÉDITATION.

Apparuit gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, erudiens nos ut... pie vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem, et adventum gloriæ magni Dei, et Salvatoris nostri Jesu Christi. (Ad Tit. II. 11.)

Considérez que, par la grâce que l'apôtre nous dit avoir *apparu*, il faut entendre l'amour qui consume les entrailles de Jésus-Christ pour les hommes: amour que nous n'avons certainement pas mérité, et qui, pour cette raison, est appelé *grâce*. Cet amour fut en Dieu toujours le même, c'est-à-dire qu'il a toujours existé au même degré de force; mais il n'a pas toujours été apparent. Il fut d'abord promis par diverses prophéties, et figuré par divers emblèmes; mais à la naissance

du Sauveur, ce divin amour apparut et se manifesta en produisant aux yeux des hommes le Verbe éternel fait enfant, couché sur du foin, pleurant, tremblant de froid, commençant ainsi à satisfaire pour les peines que nous méritions, et nous faisant comprendre par ce moyen l'affection qu'il avait pour nous, en sacrifiant sa vie. *In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit.* (Joan. ix. 16.) L'amour de notre Dieu apparut donc alors, et il apparut à tous les hommes, *omnibus hominibus*. Mais d'où vient que tous les hommes n'ont pas su le reconnaître? Et d'où vient que, même de nos jours, si peu le connaissent? Voici pourquoi : *Lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras quam lucem.* (Joan. iii. 19.) Ils ne l'ont point connu, et ils ne le connaissent point, parce qu'ils ne veulent point le connaître, et qu'ils préfèrent les ténèbres du péché aux lumières de la grâce. Faisons en sorte de ne point être du nombre de ces infortunés. Si par le passé nous avons fermé les yeux à la lumière en nous occupant si légèrement de l'amour de Jésus-Christ, remplissons le peu de jours de vie qui nous restent du souvenir de la mort de notre Rédempteur, afin qu'ayant toujours sous les yeux ce grand mystère, nous aimions de tout notre cœur celui qui nous a tant aimés. *Expectantes beatam spem, et adventum gloriæ magni Dei, et Salvatoris nostri Jesu Christi.* Ainsi, nous avons le droit d'attendre, selon les divines promesses, ce paradis que Jésus-Christ nous a acquis par son sang. Dans son premier avènement, Jésus-Christ vient comme un enfant, pauvre et avili; il se fait voir aux hommes né dans une étable, couvert de pauvres langes, et couché sur la paille : mais dans son second avènement, il paraîtra sur le trône de sa majesté. *Videbimus filium ho-*

minis venientem in nubibus, cum virtute magna et majestate. Bienheureux alors ceux qui l'auront aimé, et malheur à ceux qui n'auront point voulu l'aimer !

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon saint enfant, je vous vois maintenant couché sur ce peu de paille, pauvre, affligé et abandonné de tout le monde ; mais je sais que vous devez venir un jour pour me juger, sur un trône étincelant de gloire, et environné de toute la cour céleste. Ah ! pardonnez-moi avant le jour où vous devez me juger. Alors vous devrez agir comme un juge qui prononce un jugement sévère, mais juste ; mais maintenant vous êtes mon Rédempteur et un père de miséricorde. Moi, ingrat, je suis un de ceux qui ne vous ont point connu parce qu'ils n'ont point voulu vous connaître. Et c'est pourquoi, au lieu de considérer l'amour que vous avez eu pour moi, et de vous aimer, je n'ai pensé qu'à satisfaire mes honteux appétits, et à mépriser votre grâce et votre amour. Je remets maintenant entre vos mains cette ame que j'ai perdue, veuillez la sauver. *In manus tuas commendo spiritum meum ; redemisti me, Domine, Deus veritatis.* (Ps. xxx. 6.) Je remets toutes mes espérances entre vos mains, sachant que, pour me racheter de l'enfer, vous avez donné pour moi votre sang et votre vie. *Redemisti me, Domine, Deus veritatis.* Lorsque j'étais dans le péché, vous ne m'en avez pas puni en m'envoyant la mort ; et vous m'avez, au contraire, attendu avec une grande patience, afin que, revenant de mes égaremens, je me repentisse de mes faiblesses, et que je commençasse à vous aimer ; et vous vouliez ainsi me pardonner et me sauver ensuite. Oui, mon Jésus, je

veux vous être agréable : je me repens sur toute chose des péchés que j'ai commis contre vous ; je me repens , et je vous aime par-dessus tous les biens. Sauvez-moi par votre grande miséricorde, et que mon salut soit de vous aimer continuellement en cette vie et en l'autre. Ma bien aimée mère, Marie , recommandez-moi à votre fils , représentez-lui que je suis votre serviteur , et que j'ai mis en vous mon espérance. Il vous écoute, et ne vous refuse rien.

IX^e MÉDITATION.

Ascendit autem et Joseph, ut profiteretur cum Maria desponsata sibi uxore prægnante. (Luc. II. 4.)

Dieu avait décrété que son divin fils ne viendrait pas au monde dans la maison de S. Joseph , mais dans une grotte , dans une étable, demeure des animaux , de la manière la plus pauvre et la plus pénible, dont puisse naître un enfant : c'est pour cela qu'il disposa César à publier le fameux édit qui obligeait tous ses sujets à aller chacun s'inscrire dans le propre lieu de sa naissance. Lorsque Joseph entendit cet ordre, il fut troublé et agité , et il ne savait pas s'il devait laisser la Sainte Vierge à Nazareth, ou s'il devait l'emmener avec lui ; car elle était déjà proche du terme de sa grossesse. Mon épouse et madame , lui dit-il, d'un côté, je ne voudrais point vous abandonner seule dans l'état où vous êtes, et de l'autre, si je vous fais venir avec moi, je sens une grande

affliction pour les désagrémens que vous aurez à essuyer durant un si long et si périlleux voyage, et dans une si rigoureuse saison; mon état de pauvreté ne me permettant pas de vous donner les soins qui vous sont nécessaires. Mais Marie l'encouragea en lui répondant : Mon cher Joseph, ne craignez rien, j'irai avec vous, et le Seigneur nous aidera. Elle savait par une inspiration divine, et par la connaissance qu'elle avait de la prophétie de Michée, que le divin enfant devait naître à Bethléem. Prenant donc les langes qu'elle avait disposés pour envelopper son cher fils, elle se met en devoir de partir avec son époux. *Ascendit autem et Joseph, ut profiteretur cum Maria.* Considérons ici les saints entretiens que durent avoir ensemble ces deux époux durant leur voyage : sans doute leurs discours ne roulèrent que sur la miséricorde, sur la bonté et sur l'amour de ce Verbe divin qui devait, sous peu de jours, naître et apparaître au monde pour le salut des hommes. Considérons encore les louanges, les bénédictions, les actions de grâces, et les actes d'humilité et d'amour que produisirent durant leur voyage ces deux grands pèlerins. Il est vrai que cette vierge avait beaucoup à souffrir, étant si près de ses couches, en faisant un voyage si long, par un chemin raboteux et au milieu de l'hiver; mais elle souffrait en paix et avec amour; elle offrait à Dieu toutes ses peines, en les unissant à celles de Jésus qu'elle portait en son sein. Ah ! unissons-nous aussi aux peines de Jésus, en accompagnant, durant le voyage de notre vie, Marie et Joseph; et accompagnons avec eux le roi du ciel, qui va naître dans un réduit, et qui va faire sa première apparition au monde comme un enfant, mais comme l'enfant le plus pauvre et le plus abandonné qui soit jamais né parmi les hom-

mes. Prions Jésus, Marie et Joseph que, par les mérites des peines qu'ils souffrent durant ce voyage, ils nous fassent la grâce de nous accompagner pendant le voyage que nous faisons vers l'éternité. Oh! que nous serions heureux si, durant la vie, et à l'heure de notre mort, nous étions toujours accompagnés par ces trois grands et saints personnages!

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher Rédempteur, je sais que les Anges du ciel vous accompagnent en chœur pendant ce voyage; mais quel est l'homme qui vous accompagne sur cette terre? A peine avez-vous avec vous Joseph et Marie, qui vous porte avec elle. Ne dédaignez pas, ô Jésus, de permettre que je vous accompagne aussi. Misérable et ingrat que j'ai été! je reconnais à présent le tort que je vous ai fait; vous êtes descendu du ciel pour devenir mon compagnon en terre, et je vous ai quitté tant de fois en vous offensant par la plus noire des ingratitude. O mon Seigneur! lorsque je pense que je me suis si souvent séparé de vous pour satisfaire mes maudits appétits, et qu'alors j'ai renoncé à votre amitié, je voudrais en mourir de douleur. Mais vous êtes venu pour me pardonner; allons, pardonnez-moi à l'instant, car je me repens de tout mon cœur de vous avoir si souvent abandonné en vous tournant le dos lorsque vous me présentiez votre miséricorde. Je me propose et j'espère avec le secours de votre grâce, de ne plus vous abandonner, et de ne jamais plus me séparer de vous, ô mon unique amour! mon âme est devenue amoureuse de vous, ô mon aimable Dieu enfant! Je vous aime, ô mon doux Sauveur! Et puisque vous êtes venu

sur la terre pour me sauver, et pour répandre vos grâces sur moi, je vous demande une seule grâce, celle de ne plus permettre que je me sépare jamais de vous. Unissez-moi étroitement à vous, en m'enchaînant avec les doux liens de votre saint amour. Ah! mon Rédempteur et mon Dieu, quel sera l'homme qui aura le courage de vous abandonner et de vivre loin de vous et privé de votre grâce? Très-sainte Marie, je viens vous accompagner dans ce voyage; et vous, ne cessez jamais de m'assister, ô ma mère, dans le voyage que j'entreprends pour l'éternité. Assistez-moi toujours, mais spécialement lorsque j'arriverai au terme de ma vie, aux approches de ce moment qui décidera de mon bonheur avec vous dans le paradis, ou de ma reprobation loin de vous dans l'enfer. Ma reine, sauvez-moi par votre intercession, et que mon salut soit de vous aimer et d'aimer Jésus sans cesse, dans le temps et durant l'éternité. Vous êtes toute mon espérance, j'espère tout de votre protection.

AUTRE NEUVAINNE

POUR NOËL,

SAVOIR :

NEUF MÉDITATIONS POUR CHAQUE JOUR DE LA NEUVAINNE.

PETITE COURONNE

Qui doit être récitée avant chaque méditation.

I. Mon doux Jésus, qui êtes né dans une grotte, et qui avez été ensuite couché dans une crèche sur la paille, ayez pitié de nous. r. Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous. *Pater. Ave. Gloria Putri.*

II. Mon doux Jésus, qui avez été présenté et offert au temple par votre mère Marie, afin d'être plus tard sacrifié un jour sur la croix, ayez pitié de nous. r. Ayez pitié, etc. *Comme ci-dessus.*

III. Mon doux Jésus, qui avez été persécuté par le roi Hérode, et qui avez été contraint de fuir en Egypte, ayez pitié de nous. r. Ayez pitié, etc.

IV. Mon doux Jésus, qui avez demeuré sept ans en Egypte, dans la pauvreté, inconnu et méprisé par ce peuple barbare, ayez pitié de nous. r. Seigneur, etc.

V. Mon doux Jésus, qui êtes retourné dans votre patrie pour y être un jour crucifié au milieu de deux voleurs, ayez pitié de nous. r. Seigneur, ayez, etc.

VI. Mon doux Jésus, qui, étant devenu un enfant de

douze ans , avez demeuré dans le temple , disputant avec les docteurs , et qui fûtes retrouvé le troisième jour par votre mère Marie , ayez pitié de nous. *r.* Seigneur , ayez , etc.

VII. Mon doux Jésus , qui vous êtes caché durant tant d'années dans la boutique de Nazareth , servant Marie et Joseph , ayez pitié de nous. *r.* Seigneur , ayez , etc.

VIII. Mon doux Jésus , qui , trois ans avant votre passion , avez paru dans le monde pour y prêcher et y enseigner la voie du salut , ayez pitié de nous. *r.* Seigneur , ayez , etc.

IX. Mon doux Jésus , qui avez enfin terminé votre vie en mourant sur une croix pour notre amour , ayez pitié de nous. *r.* Seigneur , ayez , etc.

PREMIÈRE MÉDITATION.

De l'amour que Dieu a eu pour nous en se faisant homme.

Considérons l'amour immense que Dieu nous a témoigné en se faisant homme pour nous obtenir le salut éternel. Adam , notre premier père , pécha , et s'étant révolté contre Dieu , il fut chassé du paradis , et condamné à la mort éternelle avec tous ses descendants. Mais voilà que le fils de Dieu , voyant l'homme perdu sans ressource , se dévoue à prendre la nature humaine et à mourir par le supplice de la croix , pour le délivrer de la mort. Il me semble entendre le Père éternel adressant la parole à son fils et lui disant : Mais , mon fils , pensez que quand

vous serez sur la terre, vous devrez embrasser une vie pénible et humiliante; que vous serez obligé de naître dans une froide étable, et de n'avoir qu'une crèche pour lit de repos; qu'après cela vous serez forcé de fuir en Egypte pour vous soustraire à la fureur d'Hérode; qu'à votre retour vous vivrez comme un pauvre jeune homme méprisé de tout le monde, au fond d'une triste boutique; et qu'enfin, vous perdrez la vie sur une croix, accablé de honte, et abandonné de tous les hommes. Qu'importe, ô mon père, répond le fils, tout m'est indifférent, pourvu que l'homme opère son salut.

Que dirait-on, si un prince, ayant pitié d'un ver mort, voulait devenir ver, et si, faisant un bain de son propre sang, il mourait pour donner la vie à ce ver méprisable? Le Verbe éternel a plus fait pour nous que ce prince n'aurait fait pour ce ver; car étant Dieu, il a voulu devenir ver de terre comme nous, et mourir pour nous, afin de nous acquérir la vie de la grâce que nous avons perdue par le péché. Voyant qu'après nous avoir fait tant de dons, il ne pouvait encore gagner notre amour, que fait-il? Il se fait homme et il se donne lui-même à nous. *Verbum caro factum est, et tradidit semetipsum pro nobis.* L'homme, dit S. Fulgence, s'est séparé de Dieu, dès l'instant qu'il a méprisé Dieu; mais Dieu, aimant l'homme, vient du ciel pour retrouver l'homme; et pourquoi vient-il? Il vient, afin que l'homme reconnaisse combien Dieu l'a aimé, et afin qu'à son tour, il l'aime au moins par reconnaissance. Les animaux mêmes qui nous suivent se font aimer, et nous serions si ingrats envers un Dieu qui descend du ciel en terre pour se faire aimer de nous? Un jour il arriva qu'un prêtre disant la sainte messe, et récitant ces paroles : *Et Verbum caro*

factum est . un homme qui y assistait ne fit aucun acte de respect pendant ce temps-là. Alors le démon lui donna une grande leçon, en lui disant : *Ah! ingrat, si Dieu avait fait pour moi tout ce qu'il a fait pour toi, je le remercierais continuellement la face contre terre.*

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O souverain fils de Dieu, vous vous êtes fait homme pour que les hommes vous aimassent, mais où est l'amour que les hommes ont pour vous? Vous avez donné le sang et la vie pour sauver nos âmes; pourquoi donc sommes-nous si peu reconnaissans, que nous vous méprisons avec tant d'ingratitude au lieu de vous aimer? Et voilà, Seigneur, que j'ai été un de ceux qui vous ont le plus maltraité. Mais votre sainte passion fait toute mon espérance. Ah! par cet amour qui vous fit prendre une chair humaine dans le sein de Marie, et qui vous engagea à mourir sur une croix, pardonnez-moi toutes les offenses que j'ai commises contre vous! Je vous aime, ô Verbe incarné! je vous aime, ô mon Dieu! je vous aime, bonté infinie! et je me repens de tous les péchés que j'ai commis, jusque là que je voudrais en mourir de douleur. O mon Jésus, donnez-moi votre saint amour, et ne permettez plus que je vive dans l'ingratitude à l'égard de votre amour. Je veux vous aimer toute ma vie: donnez-moi la persévérance. O Marie, mère de Dieu, et ma mère, obtenez-moi de votre cher fils la grâce de l'aimer jusqu'à la mort.

II^e MÉDITATION.

De l'amour que Dieu a eu pour nous en naissant enfant.

Le fils de Dieu, en se faisant homme pour notre amour, pouvait paraître au monde dans l'état d'homme parfait, comme parut Adam, lorsque Dieu le créa ; mais parce que les petits enfans s'attirent ordinairement l'amour de ceux qui les voient, le fils de Dieu voulut apparaître enfant, et même comme le plus pauvre et le plus abject de tous les enfans qui soient jamais nés entre les hommes. S. Pierre Chrysologue écrivait : *Ainsi veut naître notre Dieu, parce qu'il veut être ainsi aimé.* Le prophète Isaïe avait déjà prédit que le fils de Dieu devait naître enfant, et se donner ainsi tout à nous, à cause de l'amour qu'il nous portait. *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis* (Isa. ix. 6.)

Ah ! mon Jésus, mon souverain et vrai Dieu, et qui vous a porté à naître dans une étable, si ce n'est l'amour dont votre cœur était embrasé pour les hommes ? Qui vous a arraché du sein de votre père, pour vous placer dans une crèche ? Qui vous a fait tomber du faite de la gloire où vous régniez au-dessus des astres, pour vous coucher sur un peu de paille ? Qui vous a ôté la cour céleste qui vous environnait, pour venir vous placer au milieu de deux animaux ? Vous qui enflammez éternellement les Séraphins d'une sainte ardeur, vous tremblez de froid dans une étable ? Vous qui, par un seul signe de votre

volonté , faites mouvoir tous les globes du firmament , vous avez besoin , pour pouvoir vous remuer, que l'on vous prenne dans les bras ? Vous qui avez créé la nourriture que vous dispensez aux hommes et aux bêtes , vous avez besoin d'un peu de lait pour vous soutenir ? Vous qui êtes la joie et l'allégresse du paradis , vous pleurez et vous vagissez ? Dites-moi qui vous a réduit en ce misérable état ? *Quis hoc fecit? ... Fecit amor*, dit S. Bernard ; c'est l'amour que vous avez pour les hommes qui a opéré toutes ces merveilles.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah ! mon cher enfant , dites-le moi , qu'êtes-vous venu faire sur cette terre ? Dites-le moi , qui venez-vous y chercher ? Je vous entends , vous êtes venu mourir pour moi , afin de me délivrer de l'enfer : vous êtes venu me chercher , moi qui étais une brebis égarée , afin que je ne veuille plus prendre la fuite pour abandonner votre bercail , et afin que je vous aime. Ah ! mon Jésus , mon trésor , ma vie , mon amour et mon tout , qui pourrai-je aimer , si je ne vous aime pas ? Où pourrai-je trouver un père , un ami , un époux plus aimable , et qui me veuille procurer plus de bien que vous ? Je vous aime , ô mon Dieu bien-aimé ; je vous aime , ô mon unique bien. J'ai une douleur sincère d'avoir vécu tant d'années sans vous aimer , et en employant au contraire mon temps et ma vie à vous déplaire et à vous offenser. Pardonnez-moi , mon bien-aimé Rédempteur , car je me repens de vous avoir traité ainsi , et j'en ai un regret qui pénètre le fond de mon ame. Pardonnez-moi , et donnez-moi la grâce de ne plus me séparer de vous , et de vous aimer jusqu'au dernier soupir de ma

vie. O mon amour, je me donne tout à vous, acceptez le don que je vous fais de moi-même, et ne me repoussez point comme je le mérite. Marie, vous êtes mon avocate, et vous n'avez qu'à demander pour obtenir tout ce que vous désirez de votre cher fils : priez-le qu'il me pardonne, et qu'il me fasse la grâce de persévérer jusqu'à la mort dans la voie de son saint amour.

III^e MÉDITATION.

De la vie pauvre que mena Jésus-Christ depuis sa naissance.

Dieu avait disposé qu'au même temps où Jésus-Christ paraîtrait sur la terre, il y aurait un ordre de l'empereur par lequel chacun serait obligé d'aller s'inscrire dans le lieu de son origine. Ainsi il arriva que Joseph devant aller se faire inscrire avec son épouse à Bethléem, selon l'édit de César, l'heure des couches de Marie survint, et comme elle fut rejetée de toutes les autres maisons, et même de l'hospice des pauvres, elle fut contrainte de se retirer cette nuit dans une grotte, où elle mit au monde le roi du ciel.

Entrons donc dans le réduit de Bethléem, mais entrons-y avec la foi; car si nous y entrons sans elle, nous ne verrons rien autre chose qu'un pauvre enfant qui excitera notre compassion lorsque nous le verrons si beau, tremblant et pleurant par l'excès du froid qu'il endure, et par les piqûres que lui fait la paille sur laquelle il est couché. Mais si nous y entrons avec la foi, et si nous

pensons que cet enfant est le fils de Dieu, qui est venu en terre pour notre amour, et qui ne souffre tant de maux que pour payer les dettes que nous avons contractées par nos péchés, comment pourrons-nous nous empêcher de l'aimer et de le remercier ?

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon doux enfant, comment ai-je pu être si ingrat, et vous causer tant de déplaisirs, en sachant combien vous avez souffert pour moi ? Mais ces larmes que je vous vois répandre, et cette pauvreté que vous avez choisie pour mon amour, me font espérer le pardon des offenses que j'ai commises contre vous. Je me repens, ô mon Jésus, de vous avoir tant de fois quitté, et je vous aime de tout mon cœur. *Deus meus, et omnia.* Mon Dieu, dorénavant vous serez tout mon bien et mon unique trésor. Je vous dirai avec S. Ignace de Loyola : *Donnez-moi votre amour, donnez-moi votre grâce, et je suis assez riche.* Je ne veux rien de plus, je ne désire rien de plus ; vous seul me suffisez, mon Jésus, ma vie, mon amour.

IV^e MÉDITATION.

De la vie humble que mena Jésus-Christ dès son enfance.

Tous les signes que l'ange donna aux pasteurs pour leur faire reconnaître le Sauveur qui venait de naître, furent des signes d'humilité. *Et hoc vobis signum : invenietis infantem pannis involutum, et positum in præsepio.* (Luc. II,

12.) Voici, dit l'ange, le signe auquel vous reconnaîtrez le Messie. Vous trouverez un enfant, enveloppé dans de pauvres langes, dans une étable, et posé sur la paille, au milieu d'une crèche. C'est ainsi que le roi du ciel et le fils de Dieu voulut naître, tandis qu'il venait détruire l'orgueil qui avait été la cause première de la chute de l'homme.

Les anciens prophètes avaient déjà prédit que notre Sauveur devait être traité comme l'homme le plus vil du monde, et qu'il devait être rassasié d'opprobres. Combien de mépris Jésus-Christ n'eut-il pas à souffrir en effet de la part des hommes? Il fut traité d'ivrogne, de magicien, de blasphémateur, et enfin d'hérétique. Combien d'ignominies n'eut-il pas à endurer pendant sa passion? Il fut abandonné par ses propres disciples, dont l'un le vendit même pour trente deniers, et l'autre le renia publiquement; il fut conduit dans les rues enchaîné comme un malfaiteur, flagellé comme un esclave, traité comme un fou et comme un roi de comédie, souffleté et couvert des immondices qui sortaient de la bouche de ses ennemis. Enfin on le fit mourir, suspendu à une croix et au milieu de deux voleurs, comme le plus grand scélérat du monde. Il est donc vrai, dit S. Bernard, que le plus noble de tous les enfans des hommes a été traité comme le plus vil de tous? Mais, ô mon Dieu, ajoute ensuite le saint docteur, *quantum mihi vilior, tantum mihi carior*. Plus vous me paraissez vil et méprisé, et plus vous m'êtes cher et plus vous me paraissez aimable.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah! mon doux Sauveur, vous avez embrassé tant de mépris pour mon amour, et moi je n'ai jamais pu sup-

porter un seul mot injurieux sans penser à m'en venger ! moi qui ai tant de fois mérité d'être foulé aux pieds des démons dans l'enfer ! J'ai honte de paraître devant vous, pécheur orgueilleux que je suis. Seigneur, ne me rejetez pas de devant votre face, comme je le mériterais ; vous avez dit que vous ne savez point mépriser un cœur contrit et humilié. Je me repens de toutes les peines que je vous ai causées. Pardonnez-moi, mon Jésus, car je ne veux plus vous offenser. Vous avez souffert tant d'injures pour mon amour ; je veux souffrir pour votre amour toutes les injures qui me seront faites. Je vous aime, ô mon Jésus, méprisé pour l'amour de moi ; je vous aime, ô mon bien, par-dessus tous les autres biens. Donnez-moi les secours qui me sont nécessaires pour vous aimer toujours, et pour souffrir tous les affronts pour votre amour. O Marie, veuillez me recommander à votre fils ; priez Jésus pour moi.

V^e MÉDITATION.

De la vie affligée que mena Jésus-Christ depuis sa naissance.

Jésus-Christ pouvait sauver l'homme sans souffrir et sans mourir ; mais non ! pour nous faire connaître combien il nous aimait, il veut choisir une vie affligée. C'est pour cette raison que le prophète Isaïe l'appelait *virum dolorum*, l'homme des douleurs, parce que la vie de Jésus-Christ devait être une vie pleine de douleurs. Sa passion ne commença point au moment de sa mort, mais elle dura dès le commencement de sa vie.

A peine est-il né, qu'il est placé dans une étable, où tout ce qui l'environne le fait souffrir. Sa vue est tourmentée dans cette grotte obscure, car il ne voit rien que des murs noirs et grossiers; son odorat est tourmenté par l'odeur du fumier que produisent les bêtes qui sont en ce lieu; son tact est tourmenté par les piqûres de la paille qui lui sert de duvet. Peu après sa naissance, il est contraint de fuir en Égypte, où il vécut plusieurs années de son enfance dans la pauvreté et le mépris; la vie qu'il mena depuis son retour à Nazareth était à peu près la même : enfin il termine sa triste carrière à Jérusalem, en mourant sur une croix par l'excès des tourmens.

En sorte que la vie de Jésus-Christ fut un martyre continu, et même un double martyre, puisqu'il avait continuellement devant les yeux les peines qui devaient l'affliger jusqu'à la mort. La sœur Marie-Madeleine Orsini, pleurant un jour devant Jésus crucifié, lui adressa ces paroles : « Mais, Seigneur, vous n'avez demeuré que
« trois heures en croix, et moi je souffre cette peine de-
« puis plusieurs années. » Jésus lui répondit : « Ah ! que
« dis-tu, ignorante que tu es ? J'ai souffert toutes les
« peines de ma vie et toutes celles de ma mort, dès
« le sein de ma mère. » Cependant, comme Jésus-Christ souffrit volontairement toutes ces peines, elles l'affligèrent moins vivement que la vue de nos péchés et de notre ingratitude à l'égard de son amour. Sainte Marguerite de Cortone ne se lassait point de pleurer les offenses faites à Dieu; aussi son confesseur lui dit un jour : « Marguerite, cessez, ne pleurez pas davantage, car le Sei-
« gneur vous a déjà pardonné. » Mais elle lui répondit : « Ah ! mon père, comment pourrais-je cesser de pleurer,

« lorsque je sais que mes péchés ont affligé Jésus-Christ
« durant toute sa vie? »

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Je vous ai donc affligé toute votre vie par mes péchés, ô mon doux amour? Mais, ô mon Jésus, dites-moi ce que je dois faire afin d'obtenir votre pardon, car je suis tout disposé à le faire. Je me repens, ô souverain bien, de toutes les offenses que j'ai commises contre vous. J'en ai un grand regret, et je vous aime plus que moi-même. Je sens au fond de mon cœur un grand désir de vous aimer, et puisque c'est vous qui me donnez ce désir, donnez-moi la force de vous aimer encore davantage. Il est bien juste, ô mon Dieu, que celui qui vous a beaucoup offensé vous aime beaucoup. Ah! remplissez sans cesse ma mémoire du souvenir de l'amour dont vous avez brûlé pour moi, afin que mon ame brûle toujours d'amour pour vous, qu'elle s'attache entièrement à vous, qu'elle ne désire que vous, et qu'elle ne cherche à plaire qu'à vous. O Dieu d'amour! je me donne tout à vous maintenant, moi qui ai été si long-temps l'esclave de l'enfer. Acceptez, par pitié, le don que je vous fais de moi-même, et liez-moi à vous par les chaînes de votre amour. O mon Jésus, dorénavant je veux vivre et mourir en vous aimant. O Marie, ma mère et mon espérance, aidez-moi à aimer mon Dieu qui est aussi le vôtre; c'est la grâce que je demande et que j'espère de vous.

VI^e MÉDITATION.

De la miséricorde que Dieu a eue en venant du ciel en terre pour nous sauver par sa mort.

S. Paul dit : *Benignitas, et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei.* (Ad Tit. III. 4.) Lors donc que le fils de Dieu fait homme apparut sur la terre, il montra combien la miséricorde de Dieu était grande à notre égard. S. Bernard dit que la puissance de Dieu avait paru dans la création, et sa sagesse dans la conservation du monde; mais sa miséricorde apparut principalement lorsqu'il voulut bien prendre la chair humaine pour sauver les hommes perdus, par ses souffrances et par sa mort. Et comment le fils de Dieu aurait-il pu mieux nous donner des preuves de sa miséricorde, qu'en prenant sur lui-même les peines que nous avons méritées par nos péchés? Il vient naître enfant, faible, et emmaillotté dans une crèche, sans force et sans pouvoir, ayant besoin pour se remuer et pour se nourrir du secours d'autrui; ayant même besoin que Marie lui présente un peu de lait pour soutenir sa vie. Il vient ensuite dans le prétoire de Pilate, il est attaché à une colonne avec des cordes, sans pouvoir bouger, et là, il est flagellé de la tête aux pieds. Le voilà encore dans le voyage du Calvaire, qui tombe dans les chemins par l'excès de la faiblesse qui résulte de ses souffrances, sous le poids du bois de son supplice qu'il est obligé de porter lui-même. Le voilà enfin cloué à la croix, où il termine sa vie, par l'excès de ses douleurs, sur le bois infâme.

Jésus-Christ, en nous témoignant tant d'amour, veut gagner l'affection de nos cœurs : c'est pour cela qu'il n'envoie point un Ange pour nous racheter, mais qu'il veut venir lui-même nous sauver par sa passion. Si un Ange eût été notre Rédempteur, l'homme aurait dû diviser les affections de son cœur, pour en donner une portion à Dieu, comme à son Créateur, et une autre à l'Ange, comme à son Rédempteur ; mais Dieu, qui voulait posséder tout le cœur de l'homme, veut devenir lui-même son Rédempteur, comme il était déjà son Créateur.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah ! mon cher Rédempteur, et où en serais-je maintenant, si vous ne m'aviez supporté avec tant de patience, et si, au contraire, vous aviez puni mes nombreuses iniquités par la mort qu'elles méritaient ? Puis donc que vous m'avez attendu jusqu'à cette heure, ô mon Jésus, pardonnez-moi bien vite, avant que la mort me surprenne dans l'état où je suis, coupable de tant de crimes que j'ai commis contre vous. J'ai un grand regret, ô souverain bien, de vous avoir ainsi méprisé, et je voudrais en mourir de douleur. Vous ne savez point abandonner un cœur qui vous réclame, ô mon Dieu : si je vous ai quitté par le passé, maintenant je reviens à vous, et je vous aime. Oui, ô mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses, je vous aime plus que moi-même. Aidez-moi, mon Seigneur, à vous aimer sans cesse durant tous les momens de la vie qui me reste ; je ne vous demande point d'autre grâce que celle-là, et j'espère que vous me l'accorderez. O Marie,

mon espérance, priez Dieu pour moi ; si vous priez, je suis assuré d'obtenir la grâce que je demande.

VII^e MÉDITATION.

Du voyage que Jésus enfant fit en Égypte.

Le fils de Dieu descend du ciel pour sauver les hommes ; mais, à peine il est né, que ces mêmes hommes le poursuivent pour le faire mourir. Hérode, craignant que cet enfant nouveau-né ne lui enlève son royaume, cherche à le perdre : voilà pourquoi Joseph est averti en songe par un Ange, de prendre Jésus et sa mère, et de les conduire en Égypte. Joseph obéit promptement à l'ordre qui lui est donné, et il en avertit son épouse. Il se saisit des outils de son métier qui devaient lui procurer les moyens de vivre avec sa pauvre famille dans ce pays étranger. Marie de son côté fait un petit trousseau de draps et de langes pour les besoins futurs du saint enfant, et s'approchant du petit berceau, elle pleure, et dit à son fils endormi : O mon Dieu et mon fils, vous êtes venu du ciel pour le salut des hommes, et vous êtes à peine né, que les hommes cherchent à vous ôter la vie ? Elle le prend cependant entre ses bras, et continuant à verser des larmes, elle se met la même nuit en chemin pour l'Égypte avec Joseph.

Considérons combien ces saints pèlerins eurent à souffrir d'incommodités en faisant un tel voyage dans un dénûment si complet des besoins de la vie. Le

saint enfant ne pouvait encore marcher, en sorte que Marie et Joseph étaient obligés de le porter l'un après l'autre dans leurs bras. En passant par les déserts de l'Égypte, la terre nue leur servait de lit où ils se reposaient la nuit en plein air. Le pauvre enfant pleure parce qu'il est transi de froid ; Joseph et Marie versent sur lui des larmes de pitié. Et qui ne pleurerait en voyant le fils de Dieu qui, pauvre et persécuté, prend la fuite, et erre sur la terre pour éviter la mort que lui préparent ses ennemis ?

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah ! mon cher enfant, vous pleurez, et c'est avec raison que vous versez des larmes en vous voyant ainsi persécuté des hommes que vous aimez si tendrement. O mon Dieu ! et ne vous ai-je point aussi persécuté longtemps par mes péchés ? mais sachez que maintenant, je vous aime plus que moi-même, et qu'il n'y a rien au monde qui m'afflige autant que le souvenir de vous avoir offensé, ô mon souverain bien. Hélas ! mon Jésus, pardonnez-moi, et permettez-moi de vous porter avec moi dans mon cœur, durant tout le voyage de ma vie, afin que je puisse ensuite entrer avec vous dans la demeure de la bienheureuse éternité. En vous offensant, je vous ai si souvent repoussé de mon ame, ô mon Dieu ! mais je vous aime actuellement par-dessus toute chose, et j'éprouve une douceur souveraine de vous avoir déplu. Mon bien-aimé Seigneur, je ne veux plus vous quitter ; mais donnez-moi la force nécessaire pour résister aux tentations, et ne permettez pas que jamais je me sépare encore de vous. Oui, mon Dieu, envoyez-moi plu-

tôt la mort avant de permettre que je perde encore votre sainte grâce. O Marie, mon espérance, faites que je vive toujours, et que je meure dans le saint amour de Dieu.

VIII^e MÉDITATION.

Du séjour de Jésus enfant en Égypte et à Nazareth.

Notre Rédempteur passa en Égypte la première enfance, en menant, durant l'espace de sept ans, une vie pauvre et méprisée. Marie et Joseph étaient étrangers et inconnus dans ce pays-là, et ils n'y avaient ni parens ni amis; en sorte qu'ils gagnaient à peine de quoi se soutenir, et qu'ils vivaient au jour la journée, par le travail de leurs mains. Leur maison était pauvre, leur nourriture était pauvre, et leur lit était pauvre encore. Ce fut là que Marie sévra Jésus. Elle l'avait d'abord alimenté du lait de son sein, elle l'alimenta alors de ses mains; avec ses mains, elle prenait un peu de pain trempé dans l'eau d'une tasse, et le mettait dans la bouche sacrée de son divin fils. Ce fut dans cette maison qu'elle le délivra du maillot, lui fit le premier vêtement, et l'habilla. Ce fut dans cette maison que Jésus enfant commença à faire les premiers pas, mais c'était d'abord en tremblant, et en tombant souvent par terre, comme il arrive ordinairement aux autres enfans. Ce fut encore là que Jésus commença à proférer les premiers mots en balbutiant. O merveille!.. à quoi donc s'est réduit un Dieu pour l'amour des hom-

mes ! un Dieu trembler et tomber en marchant ! un Dieu balbutier en parlant !...

La vie pauvre et abjecte que mena Jésus-Christ dans la maison de Nazareth, lorsqu'il fut revenu d'Égypte, ne fut point différente. Là, jusqu'à l'âge de trente ans, il ne remplit d'autre office que celui d'un simple ouvrier de boutique, obéissant à la volonté de Marie et de Joseph. *Et erat subditus illis.* (Luc. II.) Jésus allait puiser de l'eau, Jésus ouvrait et fermait le magasin, Jésus balayait la maison, Jésus ramassait les petits morceaux de bois de la boutique pour faire du feu, Jésus se fatiguait toute la journée pour aider Joseph dans ses travaux... O étonnement ! un Dieu qui fait l'office d'ouvrier de boutique !... un Dieu qui balaye la maison !... un Dieu qui sue et se fatigue pour polir un morceau de bois !.. qui est-il ? un Dieu tout-puissant, qui a créé le monde par une seule parole, et qui n'a besoin que d'un simple acte de sa volonté pour le détruire !.. Ah ! cette seule pensée devrait nous enflammer d'amour ! Qu'il était doux d'observer la dévotion avec laquelle Jésus faisait sa prière, la patience avec laquelle il travaillait, la promptitude avec laquelle il obéissait, la modestie avec laquelle il prenait ses repas, et la douceur et l'affabilité avec laquelle il parlait et conversait avec tout le monde ! Ah ! toutes les paroles et toutes les actions de Jésus étaient si saintes, qu'elles enflammaient d'amour tous ceux qui en étaient les témoins, et surtout Marie et Joseph, qui l'observaient sans cesse.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Jésus, mon Sauveur, lorsque je pense que vous

avez voulu demeurer tant d'années inconnu et méprisé dans une pauvre petite maison, pour mon amour, comment puis-je, après cela, désirer les délices, les honneurs et les richesses de ce monde ? Je renonce à tous ces biens, et je veux être votre compagnon sur la terre, pauvre comme vous, mortifié comme vous, et méprisé comme vous : ainsi j'espère jouir un jour avec vous des joies du paradis. Quels biens, quels trésors ! Vous, ô mon Jésus, vous serez mon unique bien et mon unique trésor. Je suis souverainement affligé d'avoir abandonné et méprisé jusqu'ici votre amitié pour satisfaire mes misérables appétits, et je m'en repens de tout mon cœur. Je me propose dorénavant de perdre plutôt mille fois la vie, que de m'exposer à perdre votre grâce. Mon Dieu, je ne veux plus vous offenser, mais je veux vous aimer toute ma vie. Donnez-moi les secours qui me sont nécessaires pour vous être fidèle jusqu'à la mort. Marie, vous êtes le refuge des pécheurs, vous êtes mon espérance.

IX^e MÉDITATION.

De la naissance de Jésus enfant dans la grotte de Bethléem.

L'édit de l'empereur romain, qui ordonnait à chacun d'aller s'inscrire dans le lieu de son origine, ayant paru, Joseph, avec son épouse Marie, partirent pour aller s'inscrire à Bethléem. O Dieu ! combien la vierge Marie n'eut elle point à souffrir durant ce voyage, qui dura quatre jours, par des chemins montagneux, et au milieu de l'hi-

ver, par le froid, le vent et la pluie ! Dès qu'ils furent arrivés en ce lieu, Marie sentit que le moment de ses couches approchait, et voilà Joseph qui s'empresse à l'instant de chercher un logement, où sa chère épouse puisse se délivrer. Mais comme ils sont pauvres, ils sont repoussés de tout le monde : ils sont même repoussés de l'hôtellerie où les autres pauvres avaient été accueillis ; en sorte qu'ils furent contraints de sortir de la ville cette même nuit, et qu'ayant rencontré une grotte ils y entrèrent. Mais Joseph dit à Marie : Mon épouse, comment pourrez-vous passer la nuit dans un lieu si humide et si glacé ? Ne voyez-vous pas que c'est une étable qui sert de refuge aux animaux ? Marie lui répondit : Ah ! mon cher Joseph, il est vrai, il est certain que cette étable est le palais royal dans lequel le fils de Dieu veut venir au monde. Mais l'heure de l'accouchement est arrivée. La sainte Vierge étant à genoux en prières, vit cette caverne éclairée d'une lumière divine ; elle baisse les yeux, et voit en terre le fils de Dieu déjà né, tendre enfant qui est transi de froid et qui pleure : elle l'adore d'abord comme son Dieu, puis elle le pose sur ses genoux et l'emmailotte avec les pauvres petits langes qu'elle apportait avec elle, et enfin, après l'avoir emmaillotté, elle le couche dans une crèche au milieu de la paille. Voilà comment a voulu naître, pour l'amour de nous, le fils du Père éternel. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait que les âmes qui sont amoureuses de Jésus-Christ, en se mettant aux pieds du saint enfant, doivent faire l'office des animaux qui se trouvaient dans l'étable de Bethléem : ils réchauffaient Jésus par leur haleine, et ces âmes doivent le réchauffer par les soupirs que produira leur amour.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon adorable enfant, je ne devrais point avoir l'audace de me prosterner à vos pieds, si je ne savais que vous m'invitez vous-même à m'approcher de vous. C'est moi qui, par mes péchés, vous ai fait répandre tant de larmes dans l'étable de Bethléem. Mais puisque vous êtes venu en terre pour pardonner les pécheurs pénitens, pardonnez-moi aussi, puisque je me repens souverainement de vous avoir offensé, ô mon Sauveur et mon Dieu qui êtes si bon, et qui m'avez tant aimé. Vous répandez tant de grâces sur un grand nombre d'âmes, en la nuit de votre naissance; consolez aussi la mienne. La grâce que je vous demande, c'est de vous aimer dorénavant de tout mon cœur; enflammez-moi tout entier de votre saint amour. Je vous aime, mon Dieu, fait enfant pour mon salut. Ah! ne permettez pas que je cesse jamais de vous aimer. O Marie, ma mère, vos prières sont toutes puissantes auprès de Dieu; je ne vous demande pas autre chose que de prier Jésus pour moi.

MÉDITATIONS

POUR L'OCTAVE DE NOËL, ET POUR LES AUTRES JOURS,
JUSQU'À L'ÉPIPHANIE.

PREMIÈRE MÉDITATION.

De la naissance de Jésus.

La naissance de Jésus-Christ apporta une allégresse générale à tout l'univers. Il était le Rédempteur désiré depuis tant d'années, et par tant de soupirs, qu'il fut appelé, à cause de cela, *le désiré des nations, et le désir des collines éternelles*. Le voilà déjà venu, et il est né dans une petite caverne. Pensons que l'ange nous annonce aujourd'hui à nous-mêmes cette grande joie qu'il annonçait aux pasteurs en disant : *Ecce enim evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo; quia natus est vobis hodie Salvator.* (Luc. II.) Combien de réjouissances n'y a-t-il pas dans un royaume lorsqu'un roi voit venir au monde son fils premier-né! mais nous, en voyant naître le fils de Dieu, qui est venu du ciel pour nous visiter par les entrailles de sa miséricorde, ne devons-nous pas nous réjouir davantage? *Per viscera misericordiae Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto.* Nous étions perdus, et voilà que le fils de Dieu est venu pour nous sauver. *Propter nostram salutem descendit de caelis.* Voilà le pasteur qui est venu sauver ses brebis de la mort, en donnant la vie pour leur amour. *Ego sum pastor bonus; bonus pastor animam suam dat pro ovibus*

suis. (Joan. xi.) Voilà l'agneau de Dieu qui est venu se sacrifier pour nous obtenir la grâce divine, et pour se rendre notre libérateur, notre vie, notre lumière, et même notre aliment dans le Saint-Sacrement. S. Augustin dit que Jésus-Christ en naissant veut être mis dans la crèche, qui est le lieu où les animaux prennent leur aliment, pour nous faire comprendre qu'il s'est fait homme pour être notre nourriture : *In præsepio, ubi pastus est animalium, sua collocari membra permittit, in æternam refectioem vescendum a mortalibus corpus suum ostendit.* (Tract. 25. in Joan.) De plus, il naît tous les jours dans le sacrement par le ministère de ses prêtres et par les paroles de la consécration : l'autel est la crèche dans laquelle nous allons nous rassasier de sa chair. Il y a des personnes qui désireraient prendre le saint enfant dans leurs bras, comme fit autrefois le vieillard Siméon ; mais la foi nous apprend que lorsque nous communions nous n'avons pas seulement entre les bras, mais nous possédons encore dans le fond de nos âmes le même Jésus qui était couché dans la crèche de Bethléem. Il est né précisément à cette fin, de se donner entièrement à nous. *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis.* (Is. ix. 6.)

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Erravi sicut ovis quæ periit; quare servum tuum. Seigneur, je suis la brebis qui, pour aller au gré de mes caprices et de mes désirs, me suis malheureusement égarée ; mais vous qui êtes en même temps le pasteur et l'agneau divin, vous êtes, ô mon Dieu, celui qui est descendu du ciel pour me sauver, en vous sacrifiant sur la croix comme une victime pour l'expiation de mes pé-

chés. *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Que dois-je craindre, si je veux me corriger ? Pourquoi ne mettrai-je pas toute ma confiance en vous, mon Sauveur, qui êtes né tout exprès pour me sauver ? *Ecce Deus Salvator meus, fiducialiter agam et non timebo.* Quelle plus grande preuve de votre miséricorde pouviez-vous me donner, ô mon doux Rédempteur, que de vous donner vous-même ? Mon cher enfant, combien je suis marri de vous avoir déplu ! Je vous ai fait pleurer dans la crèche de Bethléem ; mais si vous êtes venu me chercher, je me jette à vos pieds, et quoique je vous voie affligé et avili dans cette crèche, où vous êtes étendu sur la paille, je vous reconnais pour mon souverain roi et pour mon souverain Seigneur. Je sens déjà que les douces plaintes que vous faites entendre m'invitent à vous aimer et à vous donner mon cœur. Le voici, ô mon Jésus, je suis à vos pieds pour vous l'offrir ; changez-le, et enflammez-le, vous qui êtes venu au monde pour allumer dans tous les cœurs le feu de votre saint amour. J'entends que vous me dites de cette crèche où vous êtes couché : *Diliges Dominum Deum tuum, ex toto corde tuo.* Et je vous répons : Ah ! mon Jésus, et qui aimerai-je, si je ne vous aime point, vous qui êtes mon Seigneur et mon Dieu ? Vous vous appelez mien, parce que vous êtes venu au monde pour être tout à moi, et moi je me refuserais à vous appartenir ! Non, mon bien-aimé Seigneur, je me donne tout à vous, et je vous aime de tout mon cœur. Je vous aime, je vous aime, je vous aime, ô souverain bien, ô unique amour de mon ame. Ah ! recevez aujourd'hui le sacrifice que je vous fais de moi-même, et ne permettez pas que je cesse jamais de vous aimer. Ma reine Marie, je vous prie par la consolation que vous éprouvâtes la première fois que vous avez vu

votre fils après qu'il fut né, et que vous lui avez donné les premiers embrassemens, faites qu'il m'accepte comme son enfant soumis, et qu'il m'enchaîne à jamais par le don de son saint amour.

II^e MÉDITATION.

Jésus naît enfant.

Considérez que le premier signe donné par l'ange aux pasteurs, pour qu'ils pussent reconnaître le Sauveur qui venait de naître, fut qu'ils le trouveraient sous la forme d'un enfant : *Invenietis infantem pannis involutum, positum in præsepio.* (Luc. II. 12.) La petitesse d'un enfant est un grand attrait pour l'amour ; mais la petitesse de Jésus enfant doit avoir plus d'attrait encore pour nous ; car, étant un Dieu immense, il s'est fait petit pour l'amour de nous. *Propter nos factus est parvulus.* (S. Aug. Tract. 22. in Joan.) Adam parut au monde dans l'état d'homme parfait, mais le Verbe éternel veut paraître enfant, *parvulus natus est nobis*, pour allumer plus fortement son amour dans nos cœurs. *Sic nasci voluit, qui voluit amari.* Il ne vient pas dans le monde pour inspirer la terreur, mais il y vient pour se faire aimer ; et, pour cet effet, il se montre dans le premier âge d'un pauvre et tendre petit enfant. *Magnus Dominus et laudabilis nimis*, dit S. Bernard (Serm. 47. in Cant.), mon Seigneur est grand, et pour cela il mérite d'être souverainement loué, parce que sa majesté est infinie. Mais le saint le voyant ensuite devenu tout petit dans l'étable de Bethléem, ajoute en s'é-

criant avec tendresse : *Parvus Dominus, et amabilis valde.* Mon grand et souverain Dieu s'est fait petit pour moi. Ah ! celui qui considère, par la foi, un Dieu fait enfant, pleurant et criant sur la paille dans une grotte, comment peut-il s'empêcher de l'aimer, et de faire ce que faisait S. François d'Assise lorsqu'il invitait tout le monde à l'aimer. *Amemus puerum de Bethleem, amemus puerum de Bethleem.* Il est enfant, il ne parle pas ; seulement il crie ; mais, ô Dieu ! ses cris sont des paroles d'amour, par lesquelles il nous invite à l'aimer, et nous demande notre cœur. Considérez encore que les enfants ont le don de s'attirer l'affection à cause de leur innocence ; mais les autres enfants naissent tous infectés de la tache originelle. Jésus naît enfant, mais il naît saint. *Sanctus, innocens, impollutus.* Mon bien-aimé, disait l'épouse des cantiques, est tout rouge d'amour, mais il est tout blanc d'innocence, et il n'est souillé par aucune tache. *Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus.* (Cant. v. 10.) Le Père éternel trouve ses délices dans cet enfant, parce que, comme dit S. Grégoire, *In hoc solo non invenit culpam.* Consolons-nous donc, nous, misérables pécheurs, car ce divin enfant est venu du ciel pour nous communiquer son innocence par les mérites de sa passion. Si nous savons en faire usage, ces mérites peuvent rendre saints les hommes les plus pécheurs ; mettons donc toute notre confiance en ses mérites, demandons au Père éternel toutes les grâces dont nous aurons besoin, et soyons sûrs de les obtenir par eux.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Père éternel, moi, misérable pécheur, coupable de tant

de crimes qui ont mérité l'enfer, je n'ai rien à vous offrir pour l'expiation de mes péchés; je vous offre donc les larmes, les peines, le sang et la mort de cet enfant qui est votre fils, et je vous demande, pour l'amour de lui, que vous ayez pitié de moi. Si je n'avais ce fils pour vous l'offrir, je serais perdu; il n'y aurait plus d'espérance pour moi; mais vous me l'avez donné exprès pour que je pusse espérer mon salut par l'offrande de ses mérites. Seigneur, mon ingratitude a été très-grande, mais votre miséricorde a été plus grande encore. Et quelle plus grande miséricorde avais-je le droit d'espérer de vous, que celle par laquelle vous nous avez donné votre propre fils pour Rédempteur et pour victime de nos péchés? Pardonnez-moi donc toutes mes offenses par les mérites de Jésus-Christ. Je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé, bonté infinie, et pour l'amour de Jésus-Christ je vous demande la sainte persévérance. Que je serais malheureux, ô mon Dieu! si j'allais retomber dans mes offenses après que vous m'avez attendu avec tant de patience, que vous m'avez éclairé de tant de lumières, et que vous m'avez pardonné avec tant d'amour! Ne mériterais-je pas un enfer créé tout exprès pour moi? Ah! mon père, ne m'abandonnez point. Je tremble en pensant aux nombreuses circonstances où je vous ai trahi: combien de fois ne vous ai je point tourné le dos après vous avoir promis de vous aimer! Ah! mon créateur, ne permettez pas que jamais il m'arrive d'avoir le malheur de pleurer de nouveau la perte de votre grâce. *Ne permittas me seperari a te, ne permittas me seperari a te.* Je le répète, et je veux le répéter jusqu'au dernier soupir de ma vie; mais donnez-moi vous-même la grâce de répéter sans cesse cette prière: *Ne permittas me separari a te.* Mon Jésus,

mon cher enfant, enchaînez-moi par votre amour. Je vous aime, et je veux vous aimer toujours. Ne permettez pas que je me sépare jamais de votre saint amour. Et si vous m'aimez aussi comme je vous aime, ô divine Marie, obtenez-moi la grâce de ne jamais cesser d'aimer mon Dieu.

III^e MÉDITATION.

Jésus emmailloté.

Imaginez-vous voir Marie, qui, ayant mis son fils au monde, le prend respectueusement dans ses bras, l'adore d'abord comme son Dieu, et le serre ensuite dans les langes. *Pannis eum involvit.* (Luc. II.) La sainte Église dit la même chose : *Membra pannis involuta, virgo mater alligat.* Voilà Jésus enfant qui, obéissant, offre ses petites mains, ses petits pieds, et tous ses membres, et se laisse mettre au maillot. Réfléchissez comment, chaque fois que le saint enfant se laissait mettre au maillot, il pensait aux cordes qui devaient le lier au jardin des Olives, à celles qui devaient l'attacher à la colonne de la flagellation, aux clous qui devaient l'unir au bois de la croix ; et que, dans cette pensée, il recevait le maillot de bon cœur, afin de délier nos âmes des chaînes de l'enfer. Jésus, étroitement serré dans son maillot, se tourne vers nous, et nous invite à nous unir étroitement à lui par les liens de son amour. Et se tournant encore vers son Père céleste, il lui dit : Mon père, les hommes ont abusé de leur liberté, et, s'étant révoltés contre vous, ils sont devenus esclaves du péché ; pour réparer le tort qu'ils se sont fait par leur

désobéissance, je veux être lié et serré dans ces langes. Lié de la sorte, je vous offre ma liberté, afin que l'homme soit délivré de l'esclavage du démon. J'accepte ces liens, ils me sont chers; et ils me sont d'autant plus chers qu'ils sont le symbole des cordes avec lesquelles je m'offre à être un jour attaché pour être conduit à la mort pour le salut des hommes. *Vincula illius alligatura salutaris.* (Eccli. vi. 51.) Les liens de Jésus furent les langes salutaires qui devaient guérir les plaies de nos âmes. Vous avez donc voulu, ô mon Jésus, qu'on vous serrât dans vos petits langes pour mon amour? *O charitas, quam magnum est vinculum tuum, quo Deus ligari potuit!* (S. Laur. Just.) O amour divin, vous seul avez pu rendre mon Dieu prisonnier! et moi, ô mon Jésus, je refuserais de me laisser lier par votre amour? Aurais-je bien encore le courage de rompre vos douces et aimables chaînes? Et pourquoi? pour me rendre l'esclave de l'enfer? Seigneur, vous êtes lié dans cette crèche pour l'amour de moi; je veux donc être sans cesse lié avec vous. Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi disait que le maillot qui devait nous serrer est une ferme résolution de nous unir étroitement à Dieu par les liens de l'amour, séparant en même temps notre affection de tout ce qui n'est point Dieu. C'est encore pour cela que notre Sauveur semble s'être laissé lier et emprisonner dans le saint Sacrement de l'eucharistie sous les espèces sacramentelles, afin de voir nos âmes, qu'il aime si passionnément, devenir aussi les esclaves de son amour.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon bien-aimé Jésus enfant, et quelle crainte

puis-je avoir de vos châtimens , lorsque je vous vois lié dans vos langes , et , pour ainsi parler , privé du pouvoir de lever votre main pour me punir ? Vous voulez me faire comprendre par ces liens que si je veux sortir de l'esclavage de mes passions , et m'attacher à vous , vous ne voulez pas me punir. Oui , mon Jésus , je veux me corriger. Je me repens de toute mon ame de m'être séparé de vous , en abusant de la liberté que vous m'aviez donnée , pour mon préjudice. Vous m'offrez une plus agréable liberté , la liberté qui doit rompre les liens que m'a imposés l'enfer , et qui doit me ranger au nombre des enfans de Dieu. Vous vous êtes fait emprisonner dans vos langes pour mon amour ; je veux à mon tour devenir prisonnier de votre immense charité. O bienheureuses chaînes , ô divines marques du salut , qui liez l'ame avec son Dieu , ah ! serrez encore mon pauvre cœur ; mais serrez-le si fortement qu'il me devienne impossible de me séparer jamais de ce souverain bien. Mon Jésus , je vous aime , je me lie à vous , je vous donne tout mon cœur et toute ma volonté. Non , je ne veux plus vous quitter , mon aimable Seigneur. Ah ! mon Sauveur , vous qui , pour payer mes dettes , ne vous contentez pas de vous faire lier dans vos langes par votre sainte mère , mais qui voulez encore vous faire attacher comme un coupable par des bourreaux , et vous promener ainsi lié dans les rues de Jérusalem , pour être conduit à la mort comme un agneau innocent qui va à la boucherie ; vous qui voulez être cloué à la croix , et qui ne la quittez qu'avec la vie , ah ! ne permettez pas que jamais je me sépare de vous , ni qu'il m'arrive jamais d'être privé de votre grâce et de votre amour. O Marie , vous qui serriez dans les langes votre fils innocent , liez-moi aussi , misérable pécheur que je

suis ; liez-moi à Jésus , de sorte qu'il ne me soit plus possible de quitter ses pieds ; que je vive et que je meure attaché à lui , afin qu'un jour j'aie le bonheur d'entrer dans cette bienheureuse patrie , où je n'aurai plus ni la crainte ni le pouvoir de me séparer jamais de son saint amour.

IV^e MÉDITATION.

Jésus allaité.

Dès que Jésus fut emmailloté , il demanda et reçut le lait dans les mamelles de sa sainte mère. L'épouse des Cantiques désirait voir son frère qui suçait le lait de sa mère : *Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris meæ.* (Cant. VIII. 1.) Cette épouse le désira , mais elle n'eut point le bonheur de voir ses désirs accomplis ; c'est nous qui avons eu le sort fortuné de voir le fils de Dieu fait homme , et devenu notre frère , prenant sa nourriture dans les mamelles virginales de Marie. Oh ! quel spectacle n'était-ce point pour le ciel , que le Verbe divin fait enfant , et suçant le lait d'une vierge qui est sa créature ! Celui qui , par son admirable providence , nourrit tous les hommes et tous les animaux , devient donc si faible et si pauvre , qu'il a besoin d'un peu de lait humain pour soutenir sa vie ! Sœur Paule Camaldolèse , contemplant une petite image qui représentait Jésus suspendu au sein de sa mère , était tout-à-coup enflammée d'un amour extraordinaire envers Dieu. Jésus-Christ prenait peu de lait , et le faisait rarement dans le cou-

rant de la journée. La sœur Marie-Anne , franciscaine , apprit par révélation que Marie n'allaitait l'enfant Jésus que trois fois par jour. Hélas ! qu'il était précieux pour nous ce peu de lait qui devait former , dans les veines de Jésus-Christ , la substance de son sang, et devenir ensuite comme un bain salulaire pour laver et purifier nos ames ! Pensons encore ici que Jésus prenait ce lait pour alimenter le corps qu'il voulait nous laisser pour aliment dans la sainte communion. Il est donc bien vrai, ô mon petit Rédempteur , que vous pensez à moi pendant que vous vous allaitez ; vous pensez à convertir en sang le lait que vous prenez , afin de le verser ensuite en mourant pour nous ; et , par un tel prix , vous pensez à racheter mon ame , et à l'alimenter dans l'Eucharistie , qui est le lait salulaire par lequel le Seigneur conserve nos ames dans la vie de la grâce : *Lac vestrum Christus est* , dit S. Augustin. O mon enfant bien-aimé , ô mon Jésus , permettez-moi de m'écrier avec cette femme dont parle l'Evangile : *Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti!* Vous êtes bienheureuse, ô mère de Dieu , qui avez eu le bonheur d'allaiter le Verbe incarné ! Ah ! permettez que je m'unisse à Jésus pour vous dérober quelques gouttes du lait d'une tendre et amoureuse dévotion envers la sainte enfance de Jésus, et envers vous, ma très-chère mère. Je vous rends grâces , ô divin enfant , qui vous êtes assujéti au besoin du lait pour me témoigner votre amour. C'est ce que le Seigneur fit justement comprendre à sainte Marie-Madeleine de Pazzi (Part. iv. c. 1.) lorsqu'il lui dit qu'il s'était réduit à la nécessité de prendre du lait, pour nous faire comprendre l'amour qu'il a pour les ames qu'il a rachetées.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon doux et aimable enfant , vous êtes le pain du ciel qui nourrissez les anges ; vous fournissez l'aliment à toutes les créatures ; et comment avez-vous donc voulu vous réduire à la nécessité de mendier un peu de lait d'une vierge pour soutenir votre vie ? O amour divin, comment avez-vous eu le pouvoir de jeter un Dieu dans une telle pauvreté, que , pour ne point mourir, il ait eu besoin d'un peu d'aliment ? Mais je vous comprends , ô mon Jésus , vous prenez le lait de Marie dans cette étable , pour l'offrir ensuite à Dieu , lorsqu'il sera transformé en votre sang, afin qu'il soit sur la croix un sacrifice expiatoire pour la remission de nos péchés. Donnez, ô Marie , donnez tout le lait que vous renfermez dans votre sein à ce fils chéri , car , chaque goutte de ce lait doit servir à purifier mon ame de ses péchés , et à la nourrir ensuite dans le sacrement de l'autel. O Dieu , comment pourrait-il se faire que celui qui croit ce que vous avez fait et souffert pour lui ne vous aimât pas ? Et moi-même, comment ai-je pu , avec cette connaissance, devenir ingrat à votre égard ? Mais je mets toute mon espérance en votre bonté, par laquelle je sais que vous me donnerez votre grâce si je veux la recevoir. O souverain bien , je me repens de vous avoir offensé, et je vous aime par-dessus toute chose. Je dirai mieux , je n'aime rien , car je n'aime que vous , et je ne veux aimer que vous seul. Vous êtes et vous serez toujours mon unique bien et mon unique amour. Mon cher Rédempteur , donnez-moi , je vous prie , une tendre dévotion à votre sainte enfance, comme vous l'avez donnée à tant d'autres ames qui oublièrent tout, et qui ne paraissaient

être capables d'aimer que vous, lorsqu'elles contemplaient Jésus enfant. Il est vrai que c'était des âmes pures, au lieu que je suis un misérable pécheur ; mais il est vrai aussi que vous vous êtes fait enfant pour vous attirer l'amour même des pécheurs. Oui, mon Dieu, j'ai été pécheur, mais je vous aime maintenant de tout mon cœur, et je ne désire rien autre chose au monde que votre amour. O Marie ! donnez-moi, je vous prie, un peu de cette tendresse avec laquelle vous donniez votre lait à Jésus enfant.

V^e MÉDITATION.

Jésus couché sur la paille.

Jésus naît dans l'étable de Bethléem. Là, sa pauvre mère n'a ni laine ni plume pour faire un lit à son tendre nouveau-né. Que fait-elle donc ? elle ramasse un monceau de paille qu'elle réunit dans le coin d'une crèche, et elle le couche dessus. *Et reclinavit eum in præsepio*. Mais, ô Dieu, ce lit n'est-il pas trop dur pour un tendre enfant nouveau-né ? Les membres d'un enfant sont si délicats, et les membres de Jésus sont plus délicats encore, puisqu'ils ont été formés exprès par l'Esprit saint pour qu'ils fussent plus sensibles à la douleur. *Corpus autem aptasti mihi*. (Hebr. x.) Aussi la dureté de ce lit fut-elle pour lui une peine très-sensible. Peine et opprobre : quel est l'enfant, même parmi les plus pauvres gens du peuple, qui, en naissant, soit réduit à être couché sur la paille ? La paille est le lit propre aux animaux, et la paille

sera le seul lit qui se rencontrera en terre pour le fils de Dieu ? S. François d'Assise étant un jour assis à table, entendit lire les paroles citées de l'Évangile : *Et reclinavit eum in præsepio*. Alors il s'écria : Comment ? Mon Seigneur est sur la paille, et je demeurerais sur un siège ? Et s'étant levé sur l'heure de sa chaise, il se jeta par terre, où il finit son pauvre repas, qu'il mêla de ses larmes, en considérant les souffrances de Jésus enfant couché sur la paille. Mais pourquoi Marie, qui avait tant désiré voir naître ce fils, pourquoi, elle qui l'aimait si tendrement, ne le retint-elle pas dans ses bras, et le posa-t-elle au contraire sur la paille ? C'est un grand mystère, dit S. Thomas de Villeneuve : *Neque illum tali loco posuisset, nisi magnum aliquod mysterium ageretur*. Ce mystère est expliqué diversement par les interprètes, mais l'explication qu'en donne S. Pierre-Damien me plaît mieux que les autres : il dit que Jésus étant à peine né veut être couché sur la paille pour nous apprendre à mortifier nos sens. *Legem martyrii præfigebat*. Le monde s'était perdu par les plaisirs sensuels ; Adam était tombé pour avoir satisfait les mêmes plaisirs, et ses descendants, jusqu'à ce jour, ont tous péché par les sens. Le Verbe éternel vient du ciel pour nous enseigner l'amour des souffrances, et il commence, en naissant, à nous l'enseigner en choisissant pour lui-même les souffrances les plus cuisantes que puisse endurer un petit enfant. Ce fut donc lui qui inspira à sa mère de le retirer de ses bras délicats, et de le coucher sur ce dur oreiller, afin de mieux sentir ainsi le froid de la grotte, et les piqûres de la paille rude.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon aimable Rédempteur, ô amant des ames, la douloureuse passion qui vous attend et la mort cruelle qu'on vous prépare sur la croix ne vous suffisent donc pas, et vous voulez commencer à souffrir en commençant votre existence? Oui, mon Dieu, parce qu'en naissant vous voulez commencer pour moi l'office de Rédempteur, et que vous voulez souffrir dès votre enfance, en satisfaction de mes péchés. Vous choisissez la paille pour lit, afin de me délivrer du feu de l'enfer, où j'ai mérité mille fois d'être plongé. Vous pleurez et vous gémissiez sur cette paille, pour m'obtenir par vos larmes le pardon de votre père. Ah! que vos larmes sont pour moi en même temps un sujet d'affliction et de consolation! Elles m'affligent par la compassion qu'elles m'inspirent en vous voyant, si jeune et si innocent, accablé par la souffrance que vous endurez pour l'expiation de fautes qui ne sont point les vôtres. Mais elles me consolent, car je vois mon salut opéré par vos souffrances, et je reconnais l'amour immense que vous avez pour moi. Mais je ne veux pas, ô mon Jésus, que vous pleuriez et que vous souffriez tout seul. Moi aussi je veux pleurer, car cette triste tâche m'appartient de droit, puisque j'ai péché. Moi qui ai mérité l'enfer, j'accepte toutes les souffrances que vous m'infligerez, ô mon Sauveur, pourvu que je recouvre votre sainte grâce. Pardonnez-moi, remettez-moi dans votre amitié, faites que je vous aime, et punissez-moi ensuite comme bon vous semblera. Je ne vous demande point les plaisirs de la vie : celui qui a eu l'audace de vous offenser, bonté infinie, ne mérite plus de

plaisirs. Je suis content de souffrir toutes les croix que vous m'enverrez ; mais, ô mon Jésus, je veux vous aimer ! O Marie, vous dont la vie pénible a eu tant d'harmonie avec celle de Jésus, obtenez-moi la grâce de souffrir toutes les misères de la vie avec patience. Malheur à moi, si je ne souffre quelque chose pour Dieu après avoir tant péché ! Mais que je serai heureux au contraire, s'il m'avient de vous accompagner en souffrant, ô mère de douleurs, et de m'unir aussi à mon Jésus toujours affligé et toujours crucifié pour l'amour de moi.

VI^e MÉDITATION.

Jésus dort dans la crèche.

Le sommeil de Jésus était court et pénible. Une crèche était son berceau, un peu de paille était son duvet et son oreiller, en sorte que le sommeil de Jésus était souvent interrompu par la dureté de ce lit si insupportable, et par l'excès du froid qu'on éprouvait dans cette espèce de caverne. Cependant, la nature étant vaincue par le besoin malgré toutes ces incommodités, le cher enfant s'endormait de temps en temps. Mais le sommeil de Jésus était bien différent du sommeil des autres enfans ; le sommeil des autres enfans leur est utile pour la conservation de leur existence, mais non pour les opérations de l'ame, parce que l'ame ne peut opérer lorsque le corps est assoupi par les sens. Le sommeil de Jésus-Christ ne fut point tel. *Ego dormio, et cor meum vigilat.* (Cant.

v. 2.) Son corps reposait, mais son ame veillait, parce que la personne du Verbe était unie à Jésus, et que le Verbe ne pouvait dormir ni être assoupi. Le saint enfant dormait donc, mais en dormant, il repassait dans son esprit toutes les souffrances qu'il devait endurer pour l'amour de nous, durant sa vie et à sa mort. Il pensait aux travaux qu'il devait souffrir en Egypte et à Nazareth, durant le cours d'une vie si pauvre et si méprisée. Il pensait particulièrement ensuite aux fouets, aux épines, aux ignominies, à l'agonie et à cette mort douloureuse qui devait lui être infligée un jour sur la croix; et en dormant, il offrait tout cela au Père éternel, pour nous obtenir le pardon de nos crimes et le salut éternel. En sorte que notre Sauveur méritait pour nous en dormant, qu'en dormant il appaisait son Père, et nous obtenait la grâce. Prions-le maintenant que, par le mérite de son bienheureux sommeil, il nous délivre du malheur de nous endormir dans le sommeil mortel des pécheurs, qui dorment misérablement dans la mort du péché, dans l'oubli de Dieu et de son amour; et qu'il nous fasse la grâce de nous accorder au contraire le sommeil bienheureux de la sainte épouse des Cantiques, dont il disait : *Ne suscitelis, neque evigilare faciat dilectam, quoadusque ipsa velit.* (Cant. II. 7.) Voilà le sommeil que Dieu donne à ses ames bien-aimées, sommeil qui n'est autre chose, comme dit S. Basile, que *summa rerum omnium oblivio*, et qui a lieu lorsque l'ame oublie entièrement tous les objets terrestres, pour s'appliquer uniquement à Dieu et aux affaires qui peuvent procurer sa gloire.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher et saint enfant, vous dormez; ah! combien je suis amoureux de votre sommeil! Le sommeil est l'image de la mort pour les autres hommes, mais pour vous il est le signe de la vie éternelle, puisque vous méritez pour moi le salut éternel lorsque vous êtes endormi. Vous dormez, mais votre cœur veille, et pense à souffrir et à mourir pour moi. En dormant, vous priez pour moi, et vous m'obtenez de votre Père céleste le repos éternel dans le paradis. Mais avant de m'attirer avec vous dans le ciel, ce qui, j'espère, aura lieu, je veux que vous reposiez sans cesse dans mon ame. Il fut un temps, ô mon Dieu, où je vous ai éloigné de moi; mais vous, en frappant à la porte de mon cœur, vous m'avez rappelé, tantôt par la crainte, tantôt par la lumière, tantôt par la voix de votre amour, et j'espère qu'enfin vous avez pris possession de mon ame. Je dis que je l'espère, car j'éprouve une grande confiance d'avoir reçu votre pardon. Je sens une grande haine et un grand repentir de toutes les offenses que j'ai commises contre vous. Ce repentir remplit mon cœur de douleur, mais d'une douleur paisible, mais d'une douleur qui me console, mais d'une douleur telle que j'espère avec assurance le pardon de votre bonté. Je vous remercie, ô mon Jésus, et je vous prie de ne jamais plus vous éloigner de mon ame. Je sais bien que vous n'en sortirez pas de vous-même, si je ne vous en repousse par mes infidélités; mais voilà précisément la grâce que je vous demande, et que je vous prie de vouloir m'aider à vous demander toujours, celle de ne point permettre que je vous repousse jamais à l'avenir de mon cœur. Faites que

j'oublie toutes les choses de ce monde, pour ne plus penser qu'à vous, qui avez toujours pensé à moi et à mon bonheur. Faites que je vous aime toute ma vie, afin que mon ame, expirant avec vous dans les bras de votre miséricorde, repose éternellement dans votre sein, sans crainte de vous perdre jamais. O Marie! assistez-moi durant ma vie et à l'heure de ma mort, afin que Jésus repose toujours dans mon cœur, et que je repose toujours dans le cœur de Jésus.

VII^e MÉDITATION.

Jésus pleure.

Les larmes que répandit Jésus enfant furent bien différentes de celles qui s'échappent des yeux des autres enfants qui viennent de naître : ceux ci pleurent de douleur ; Jésus ne pleure pas de douleur, mais il pleure parce qu'il a compassion de nous, et parce qu'il nous aime. *Illi ex passione lugent, Christus ex compassione.* (S. Bern. Serm. 3. in Nativit.) Les larmes sont une grande preuve d'amour. C'est précisément ce que disaient les Juifs lorsqu'ils virent que le Sauveur pleurait la mort de Lazare : *Ecce quomodo amabat eum.* (Joan. 11.) Ainsi pouvaient dire les anges en voyant les larmes de l'enfant Jésus : *Ecce quomodo amat illos*; voilà comment notre Dieu aime les hommes ; il se fait homme, il se fait enfant, et il pleure pour leur amour. Jésus pleurait, et il offrait ses larmes au Père éternel pour l'expiation de

nos péchés. *Lacrymæ istæ laverunt mea delicta*, disait S. Ambroise. Il demandait par ses cris et par ses plaintes que Dieu eût pitié de nous, pauvres pécheurs, qui étions condamnés à la mort éternelle, et il appaisait ainsi le juste courroux de son père. Oh ! que les larmes de ce divin enfant savaient bien plaider en notre faveur ! oh ! combien elles furent agréables à Dieu ! Ce fut alors que Dieu fit publier par ses anges qu'il faisait sa paix avec les hommes, et qu'il les recevait en grâce : *Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. Jésus pleure par amour ; mais ses larmes sont encore provoquées par la douleur qu'il éprouve en voyant que tant de pécheurs, même depuis l'accomplissement des mystères de la rédemption, devaient continuer de vivre dans le mépris de ses grâces. Mais quel sera le barbare qui, voyant un Dieu enfant pleurer nos fautes, ne pleurera point et ne détestera point les péchés qui ont provoqué les larmes de cet aimable Seigneur ? Ah ! n'augmentons pas les souffrances de cet aimable enfant, mais consolons-le en unissant nos larmes aux siennes. Offrons à Dieu les larmes de son fils, et prions-le de nous pardonner en leur considération.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon enfant bien-aimé, vous pensiez donc à moi lorsque vous versiez des larmes dans l'étable de Bethléem ; et vous voyiez déjà pour lors mes péchés, qui faisaient tout le sujet de vos larmes ? Il est donc vrai qu'au lieu de vous consoler par mon amour et par ma reconnaissance, en considérant combien vous avez voulu souffrir pour mon salut, j'ai augmenté vos douleurs en augmentant la cause de vos larmes ? Si j'avais moins péché, vous au-

riez moins pleuré ; pleurez , oui pleurez ; il est juste que vous versiez des torrens de larmes , en voyant l'ingratitude des hommes envers votre grand amour. Mais puisque vous pleurez, pleurez encore pour moi ; vos larmes font toute mon espérance. O mon Rédempteur , moi aussi, je pleure les chagrins que je vous ai causés, je les hais, je les déteste, et je m'en repens de tout mon cœur. Je pleure sur ces malheureux jours, et sur ces nuits infortunées dans lesquelles j'ai vécu votre ennemi , et privé de votre divine grâce ; mais à quoi me serviront mes larmes, ô mon Jésus, si je ne les unis aux vôtres ? Père éternel , je vous offre les larmes de Jésus enfant, pardonnez-moi par elles. Et vous, mon cher Sauveur, offrez-lui toutes les larmes que vous avez répandues pour moi durant votre vie, et appeaisez par elles son courroux que j'ai excité. Je vous demande encore, ô mon divin amour, d'attendrir mon cœur par vos larmes, et de l'embraser du feu du votre saint amour. Ah ! puissé-je dorénavant vous consoler autant par mon amour que je vous ai désolé par mes offenses ! Accordez-moi donc, ô mon Sauveur, la grâce de ne plus vous déplaire durant les jours qui me restent à vivre , mais faites que je les emploie à pleurer les chagrins que je vous ai donnés, et à vous aimer de toutes les forces de mon ame. O Marie , je vous prie par cette tendre compassion que vous avez éprouvée si souvent en voyant pleurer l'enfant Jésus , de m'obtenir une douleur continuelle de l'avoir offensé avec tant d'ingratitude.

VIII^e MÉDITATION.

Du nom de Jésus.

Le nom de Jésus est un nom divin, annoncé à Marie de la part de Dieu par l'ange Gabriel. *Et vocabis nomen ejus Jesum.* (Luc. i. 31.) C'est pour cela qu'il est appelé *nomen super omne nomen.* (Phil. ii. 9.) Il fut encore appelé le nom dans lequel nous trouvons le salut : *In quo oportet nos salvos fieri.* (Act. 4.) L'Esprit saint compare la douceur de ce nom à la douceur de l'huile : *Oleum effusum nomen tuum,* (Cant. i. 2.) parce que, dit S. Bernard, de même que l'huile est une lumière, une nourriture et un remède, de même le nom de Jésus est la lumière de nos esprits, la nourriture de nos cœurs, et le remède de nos âmes. Il est la lumière de nos esprits, car c'est par ce nom que le monde s'est converti des ténèbres de l'idolâtrie aux lumières de la foi. Ainsi, nous, qui sommes nés dans une région où nos aïeux étaient gentils, nous serions encore plongés dans le même état si Jésus-Christ ne fût point venu au monde pour nous éclairer. Combien ne devons-nous donc pas remercier Jésus-Christ pour le don qu'il nous a fait en nous apportant la foi ! et que serait-ce de nous, si nous étions nés dans l'Asie, l'Afrique ou l'Amérique, au milieu des infidèles, des hérétiques ou des schismatiques ? Sans la foi il n'y a point de salut. *Qui vero non crediderit, condemnabitur.* (Marc. xvi. 16.) Ainsi nous serions probablement perdus aussi. En outre, le nom de Jésus est une

nourriture qui alimente nos cœurs : sans doute, parce que ce nom nous rappelle tout ce que Jésus-Christ à fait pour nous sauver ; en sorte que ce nom divin nous console dans nos tribulations, nous donne la force pour marcher dans la voie du salut, nous inspire du courage dans nos défiances, et nous enflamme du saint amour, en nous rappelant ce que Jésus, notre Rédempteur, à souffert pour nous sauver. Enfin, ce divin nom est le remède de nos âmes, puisqu'il les rend fortes contre les tentations de nos ennemis. Que l'enfer tremble, et qu'il prenne la fuite en entendant prononcer ce nom, comme dit l'apôtre : *In nomine Jesu omne genu flectatur caelestium, terrestrium et infernorum.* (Philip. II. 10.) Celui qui est tenté ne tombera point s'il prononce le nom de Jésus ; tous ceux qui l'invoqueront ne tomberont point, et ils seront sauvés. *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero.* (Ps. XVII. 4.) Quel est l'homme qui s'est perdu après avoir invoqué dans la tentation le saint nom de Jésus ? Ceux qui se perdent sont seulement ceux qui ne l'invoquent point à leur secours, ou ceux qui cessent de l'invoquer lorsque la tentation persiste.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon Jésus, si je vous eusse invoqué, jamais le démon ne m'aurait vaincu. J'ai eu le malheur de perdre votre grâce, parce que j'ai cessé de vous appeler à mon secours durant les tentations. Maintenant, ô mon Dieu, je mets toute mon espérance dans votre saint nom. *Omnia possum in eo qui me confortat.* Ecrivez donc, ô mon Jésus, sur mon pauvre cœur, votre tout-puissant nom de Jésus ;

afin que l'ayant toujours sur mon cœur en l'aimant , je l'aie aussi toujours sur ma bouche en l'invoquant dans toutes les tentations que l'enfer me prépare , pour me rendre son esclave et pour me séparer de vous. Je trouverai tous les biens réunis dans l'invocation de votre nom : si je suis dans l'affliction, il me consolera, lorsque je penserai que vous avez été bien plus affligé pour mon amour ; si mes péchés me jettent dans la méfiance , il m'encouragera , en me rappelant que vous êtes venu au monde pour sauver les pécheurs ; si je suis tenté , votre nom me donnera la force, en me rappelant que vous avez plus de pouvoir pour me secourir que l'enfer n'a de rage pour me perdre ; enfin, si je me trouve froid et tiède dans votre amour , il me rendra la ferveur, en me faisant souvenir de l'amour que vous avez eu pour moi. Je vous aime, ô mon Jésus. Vous êtes et vous serez toujours, je l'espère, mon unique amour. O mon Jésus, je vous donne tout mon cœur, et je ne veux aimer que vous seul ; je veux vous invoquer aussi souvent qu'il me sera possible ; je veux mourir avec votre saint nom sur mes lèvres , car c'est un nom d'espérance, de salut et d'amour. O Marie, si vous m'aimez, comme je n'en puis douter , obtenez-moi la grâce d'invoquer sans cesse votre nom et celui de votre divin fils. Faites que vos noms suaves soient l'ame de mon ame, et que je répète durant toute ma vie , pour le répéter encore à mon dernier soupir : Jésus et Marie, secourez-moi ; Jésus et Marie, je vous aime ; Jésus et Marie, je remets mon ame entre vos mains.

IX^e MÉDITATION.

La solitude de Jésus dans l'étable.

Jésus en naissant veut choisir l'étable de Bethléem comme pour son hermitage et son oratoire, et à cette fin il place le lieu de sa naissance hors de la ville, dans une caverne solitaire, afin de nous engager à aimer la solitude et le silence. Entrons dans cette grotte, qui inspire de tout point la solitude et le silence : Jésus repose en silence dans une crèche ; Marie et Joseph le contemplent et l'adorent en silence. Dieu révéla à sœur Marie du Saint-Sacrament, Carmélite-Réformée, surnommée l'Épouse de l'enfant Jésus, que tout ce qui se passa dans l'étable de Bethléem, jusqu'à la visite des pasteurs et à l'adoration des Mages, se passa dans le plus grand silence. Le silence des autres enfans vient de l'impuissance, mais le silence de Jésus est une vertu. Jésus enfant ne parle point, mais combien son silence est éloquent ! O heureux ceux qui s'entretiennent silencieusement avec Jésus, Marie et Joseph, dans cette sainte solitude de la crèche ! Les pasteurs n'y passèrent que peu d'instans, et ils en sortirent tous enflammés d'amour envers Dieu, le louant, et le bénissant sans interruption. *Reversi sunt laudantes et glorificantes Deum.* (Luc. 2.) Oh bienheureuse est l'ame qui s'enferme dans la solitude de Bethléem, pour contempler la divine miséricorde et l'amour qu'un Dieu a témoigné aux hommes ! *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.* (Os. II. 14.) C'est là

que l'enfant divin parlera non à son oreille, mais à son cœur, et l'invitera à aimer un Dieu qui l'aime tant. En voyant la pauvreté et le dénûment de cet hermite solitaire, qui demeure dans une grotte glacée, sans feu, n'ayant qu'une crèche pour berceau, et qu'un peu de paille pour lit; en entendant les cris et les gémissens, en voyant couler les larmes de cet innocent enfant, et en pensant qu'il est son Dieu, comment pourra-t-elle s'empêcher de l'aimer de toute son affection? Oh! quelle agréable solitude n'est-ce pas que l'étable de Bethléem, pour une ame qui a la foi! Imitons encore Marie et Joseph qui, tout enflammés d'amour, sont en contemplation devant le grand fils de Dieu, revêtu de chair humaine, et assujetti aux misères de la vie; le sage par essence devenu enfant sans parole, le grand devenu petit; le souverain devenu vil sujet, le riche devenu si pauvre, le tout-puisant devenu foible; en un mot, en considérant la Majesté divine cachée sous la forme d'un petit enfant, méprisé et abandonné du monde, qui fait tout, et souffre tout pour s'attirer l'amour des hommes; prions-le qu'il nous retire dans sa sainte solitude, qu'il nous y enferme, qu'il nous y enchaîne, et qu'il ne permette plus que nous en sortions. *O solitudo*, dit S. Jérôme, *in qua Deus cum suis familiariter loquitur, et conversatur!* O belle et admirable solitude, dans laquelle Dieu parle et converse avec ses élus, non comme un souverain, mais comme un ami, mais comme un frère, mais comme un tendre époux! Oh! quel paradis en ce monde n'est ce-pas de converser seul à seul avec l'enfant Jésus dans la petite grotte de Bethléem!

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher Sauveur, vous êtes le roi du ciel, le roi des rois, et le fils de Dieu : comment vous vois-je donc dans cette étable abandonné de tout le monde ? Je ne vois auprès de vous pour vous servir que Joseph et votre sainte mère ; je désire venir aussi moi-même me joindre à eux pour vous tenir compagnie. Ne me méprisez point. Je ne le mérite pas, mais je sens que vous le voulez, et que votre douce voix qui parle à mon cœur, m'invite à le faire. Oui, j'y viens, mon enfant bien-aimé ; je quitte tout, pour demeurer seul à seul avec vous toute ma vie, ô mon cher solitaire, et l'unique amour de mon ame. Insensé ! il fut un temps où je vous abandonnais et où je vous laissai seul, ô mon Jésus, pour aller mendier les plaisirs avilissans et empoisonnés que l'on rencontre parmi les créatures ; mais aujourd'hui, éclairé par votre grâce, je ne désire autre chose que de demeurer solitaire avec vous, qui voulez vivre solitaire sur cette terre. *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ? volabo et requiescam.* (Ps. LIV. 7.) Ah ! qui me donnera de quitter ce monde où j'ai trouvé tant de fois ma ruine ! qui me donnera de fuir, et de demeurer sans cesse avec vous, qui êtes la joie du paradis, et le véritable amant de mon ame ! Ah ! liez-moi à vos pieds, afin que je ne me sépare plus de vous, et que j'aie le bonheur de demeurer en votre compagnie ! Ah ! par les mérites de votre solitude dans la grotte de Bethléem, donnez-moi un continuel recueillement intérieur qui fasse de mon ame une cellule solitaire, où je ne m'applique qu'à converser avec vous, où je vous résigne toutes mes pensées, où je vous offre toutes mes affections et toutes mes actions ;

que là je vous aime sans cesse, et que je soupire après ce moment où je sortirai de la prison de mon corps, pour aller vous aimer sans voile dans le ciel. Je vous aime, bonté infinie, et j'espère vous aimer toujours, dans le temps et dans l'éternité. O Marie, vous qui pouvez tout auprès de Dieu, priez-le qu'il m'enchaîne par son amour, et ne permettez pas que je perde jamais sa grâce.

X^e MÉDITATION.

Occupations de l'enfant Jésus dans l'étable de Bethléem.

Les principales occupations d'un solitaire sont de deux sortes : prier, et faire pénitence. Voilà l'enfant Jésus qui nous en donne l'exemple dans sa petite grotte de Bethléem. Dans la crèche, qu'il a choisie pour son oratoire sur la terre, il ne cesse jamais de prier et de supplier le Père éternel. Là, il fait continuellement des actes d'adoration, d'amour et de demande. Avant ce temps-là les hommes et les anges avaient rendu à la divine majesté un culte d'adoration souveraine ; mais toutes ces créatures n'avaient certainement pas rendu à la divinité l'honneur que lui rendit Jésus enfant, en l'adorant dans l'étable où il venait de naître. Unissons donc toujours nos adorations avec celles que Jésus-Christ offrit à Dieu lorsqu'il était sur cette terre. Combien étaient purs et parfaits les actes d'amour que le Verbe incarné produisait envers son père dans son oraison ! Le Seigneur avait donné aux hommes le précepte de l'aimer de tout leur cœur et de

toutes leurs forces ; mais ce précepte n'avait jamais été bien observé par aucun homme. La première entre toutes les femmes qui le mit en pratique fut la sainte Vierge Marie. Le premier entre tous les hommes qui l'observa , et qui l'observa même d'une manière infiniment plus parfaite que Marie , fut Jésus-Christ. On peut dire que l'amour des séraphins était tout de glace , en comparaison de l'amour de ce saint enfant. Apprenons de lui à aimer notre Dieu comme nous le devons , et prions-le qu'il nous communique une étincelle de cet amour ardent avec lequel il aimait son divin père dans l'étable de Bethléem. Oh ! comme les prières de cet enfant Jésus étaient pures , parfaites et agréables à Dieu ! Il priait son père à tous les instants , et pour chacun de nous en particulier. Toutes les grâces que chacun de nous a reçues du Seigneur , comme d'avoir été appelé à la vraie foi , d'avoir été attendu à pénitence , les lumières , la douleur des péchés , le pardon , les saints désirs , la victoire dans les tentations , et toutes les autres bonnes œuvres que nous avons faites , et que nous ferons , les actes de confiance , d'humilité , d'amour , d'action de grâces , d'offrande , de résignation , tout nous vient de Jésus ; Jésus nous a tout obtenu , et tout est l'effet des prières de Jésus. Combien ne lui devons-nous pas ! et , pour cela , combien ne devons-nous pas l'aimer et le remercier !

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Combien ne vous dois-je pas , mon cher Rédempteur ! Si vous n'aviez point prié pour moi , en quel état de ruine ne me trouverais-je pas ? Je vous remercie , ô mon Jésus : ce sont vos prières qui m'ont obtenu le pardon de mes

péchés, et j'espère qu'elles m'obtiendront encore la persévérance jusqu'à la mort. Vous avez prié pour moi, je vous en remercie de tout mon cœur; mais, je vous en supplie, ne cessez point de prier. Je sais que vous continuez à être notre avocat même dans le ciel. *Advocatum habemus Jesum Christum.* (Joan. II. 1.) Je sais que vous continuez à prier pour moi. *Qui etiam interpellat pro nobis.* (Rom. VIII.) Continuez donc à prier, mais, ô mon Jésus, priez plus particulièrement pour moi, car j'ai bien plus besoin de vos prières que les autres. J'espère que Dieu m'a déjà pardonné par vos mérites; mais comme je suis tombé tant de fois, je pourrais tomber encore. L'enfer ne se lassera jamais de me poursuivre pour chercher à me faire perdre encore votre amitié. Ah! mon Jésus, vous êtes mon espérance; vous me donnerez la force pour résister à ses suggestions; c'est à vous que je la demande, et c'est de vous que je l'espère. Mais je ne saurais me contenter de ne pas faire de rechute, je vous demande encore la grâce de vous aimer beaucoup. L'heure de ma mort s'approche. Si la mort me surprenait dans ce moment, je pourrais espérer de me sauver, mais je vous aimerais peu dans le ciel, parce que je vous ai bien peu aimé jusqu'à ce jour. Je veux employer le peu de vie qui me reste à vous aimer beaucoup, afin que je vous aime beaucoup dans l'éternité. O ma mère Marie, priez-aussi, oui, priez Jésus pour moi: vos prières sont toutes puissantes auprès de ce fils qui vous aime d'un amour si tendre. Et puisque vous désirez si ardemment le voir aimé de tous les hommes, priez-le qu'il me donne pour sa bonté infinie, un amour ardent, constant et éternel.

XI^e MÉDITATION.

La pauvreté de Jésus enfant.

O Dieu ! quel homme ne serait ému de compassion en voyant un jeune prince, fils d'un puissant monarque, naître si pauvre, demeurant dans une caverne si froide et si humide, sans avoir ni lit, ni domestiques, ni feu, ni suffisamment de linge pour se couvrir et pour se réchauffer ? Ah ! mon Jésus, vous êtes le fils du Seigneur du ciel et de la terre, et vous demeurez réellement dans cette grotte glaciale, sans avoir autre chose qu'une crèche pour berceau, qu'un peu de paille pour lit, que de très méchants linges pour vous couvrir à peine. Les anges vous environnent pour chanter vos louanges ; mais ils n'apportent aucun soulagement à votre misère. Mon Rédempteur, plus vous êtes pauvre, et plus vous devenez aimable pour nous, puisque vous n'avez embrassé un état si malheureux que pour mieux vous attirer notre amour. Si vous étiez né dans un palais royal, si vous aviez eu un berceau d'or, si vous aviez été entouré de tous les grands du monde, les hommes vous auraient rendu plus de respect, mais ils vous auraient moins aimé ; mais cette étable où vous êtes renfermé, ces pauvres langes qui vous couvrent, cette paille qui vous sert de lit, cette crèche qui devient votre berceau, oh ! comme toutes ces choses nous excitent à vous aimer, lorsque nous voyons que vous vous êtes rendu si pauvre pour notre amour ! *Quanto pro me vilior*, dit S. Bernard,

tanto mihi carior. Vous vous êtes rendu pauvre pour nous enrichir des biens précieux de la grâce et de la gloire. *Egenus factus est, ut illius inopia vos divites essetis.* (II. Cor. VIII. 9.) La pauvreté de Jésus-Christ a été pour nous une source de grandes richesses, puisqu'elle nous excite à acquérir les biens du ciel, en méprisant les richesses de ce monde. Ah ! mon Jésus, votre pauvreté a engagé beaucoup de saints à tout abandonner, richesses, honneurs et royaumes, pour devenir pauvres avec Jésus pauvre. Détachez-moi aussi, ô mon Sauveur, de l'affection aux biens de la terre, afin que je devienne digne d'acquiescer votre saint amour, et de vous posséder ainsi, ô bien infini.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O saint enfant, que ne puis-je vous dire, avec votre serviteur S. François : *Deus meus et omnia* ; et avec David : *Quid mihi est in caelo, et a te quid volui super terram ? Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.* (Ps. LXXII. 26.) En sorte que dorénavant je ne poursuive d'autre richesse que celle de votre saint amour, et que mon cœur n'étant plus dominé par les vanités du monde, vous seul, ô mon amour, en soyez le véritable Seigneur. Mais, oui, je veux commencer à le dire : *Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.* Malheureux ! jusqu'ici je n'ai cherché que les biens périssables de ce monde, et je n'ai trouvé que du fiel et des épines ! Je suis plus heureux maintenant en me jetant à vos pieds pour vous aimer et pour vous offrir mes actions de grâce que je n'ai été heureux dans l'accomplissement de tous mes désirs coupables. Une seule chose m'afflige, c'est la crainte que j'ai de ne pas

être encore pardonné. Mais en me rappelant la promesse que vous avez faite de pardonner à tous les pécheurs repentans ; en vous voyant réduit dans un tel état de misère pour mon amour ; en me sentant appelé par vous au bonheur de vous aimer ; en me souvenant des larmes et du sang que vous avez répandu pour moi, des douleurs, des ignominies, et de la mort cruelle que vous avez souffertes pour mon amour, je me sens consolé et je suis plein de l'espérance que vous me pardonneriez. Et si vous ne m'avez point encore pardonné, dites-moi, ô mon Dieu, que dois-je faire ? Vous voulez que je me repente ? O mon Jésus, je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé. Vous voulez que je vous aime ? Je vous aime plus que moi-même. Vous voulez que j'abandonne tout ? Eh bien ! j'abandonne tout, et je me donne entièrement à vous. Je sais que vous acceptez le don que je vous fais de moi-même, car, s'il n'en était point ainsi, vous ne m'auriez point inspiré le repentir, ni l'amour, ni le désir de me donner à vous. Je me donne donc à vous, et vous m'acceptez. Je vous aime, et vous m'aimez. Ne permettez point que l'amour qui existe entre vous et moi s'éteigne jamais. Ma mère Marie, obtenez-moi la grâce d'aimer toujours Jésus, et d'être toujours aimé de lui.

Le jour de la veille de l'épiphanie, on doit répéter la méditation marquée au n° 5, entre les méditations de l'avent, pag. 249.

MÉDITATIONS

POUR L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE.

PREMIÈRE MÉDITATION

De l'adoration des Mages.

Jésus naît pauvre dans une étable : les Anges du ciel le reconnaissent bien, quoiqu'il soit dans un état si humiliant, mais les hommes de la terre le laissent dans l'abandon. A peine un petit nombre de bergers viennent-ils le reconnaître. Mais le Sauveur veut déjà commencer à nous communiquer les grâces de sa rédemption, et, pour cela, il commence à se manifester aux Gentils, qui étaient les gens du monde qui le connaissaient le moins. C'est pourquoi il éclaire les mages par le moyen d'un astre miraculeux, afin qu'ils viennent reconnaître et adorer leur Sauveur. Voilà la première grâce qu'il nous a faite, la grâce souveraine de la vocation à la foi, à laquelle succéda bientôt la vocation à la grâce, dont les hommes étaient privés. Voilà donc que les mages se mettent en route sans délai. L'étoile les conduit jusqu'à la caverne, où est couché le saint enfant. Dès qu'ils sont arrivés, ils entrent, mais que trouvent-ils ? *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus.* (Math. II. 11.) Ils trouvent une pauvre jeune fille et un pauvre enfant couvert de pauvres langes, sans cortège ni assistance. Mais quoi ? ces saints pèlerins éprouvent une joie qui leur est inconnue lorsqu'ils entrent dans l'étable : ils sentent que leur cœur s'enchaîne irrévocablement à ce cher enfant qu'ils voient,

Cette paille, cette pauvreté, les cris que pousse leur petit Sauveur, ô quelles flèches d'amour ! ô quelles bienheureuses flammes pour éclairer leur cœur ? Le petit Jésus leur fait voir sa figure rayonnante d'une joie divine, et c'est la marque par laquelle il leur fait connaître qu'il les reçoit entre les premières conquêtes de sa rédemption. Les saints rois regardent ensuite Marie, qui est toute silencieuse ; elle demeure sans rien dire, mais, par la réception gracieuse qu'elle leur fait, et en leur montrant sa bienheureuse face, sur laquelle est empreinte une douceur céleste, elle les remercie de ce qu'ils ont été les premiers à venir reconnaître son fils pour leur souverain, comme il l'est en effet. Voyez comment ils l'adorent dans un silence respectueux, et le reconnaissent pour leur Dieu, en lui baisant les pieds et en lui offrant leurs dons d'or, d'encens et de myrrhe. Joignons nous aux mages pour adorer notre petit roi Jésus, et offrons-lui tous nos cœur.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Aimable enfant, quoique je vous voie couché sur la paille, si pauvre et si méprisé, dans cette obscure caverne, la foi m'enseigne pourtant que vous êtes mon Dieu, descendu du ciel pour mon salut. Je vous reconnais donc, et je confesse que vous êtes mon souverain Seigneur, et mon Sauveur ; mais je n'ai rien à vous offrir. Je n'ai point l'or de la charité, puisque jusqu'ici j'ai aimé les créatures, j'ai aimé mes caprices, et je ne vous ai point aimé, ô source infinie d'amour. Je n'ai point l'encens de la prière, puisque jusqu'ici j'ai eu le malheur de vivre dans votre oubli. Je n'ai point la myrrhe

de la mortification, puisque, pour jouir plus à mon aise de mes misérables plaisirs, j'ai si souvent déplu à votre bonte infinie. Que vais-je donc vous offrir? Je vous offre mon pauvre cœur, misérable et avili tel qu'il est; acceptez-le, et daignez le changer. C'est bien pour cela que vous êtes venu au monde, pour laver les iniquités des cœurs humains par votre précieux sang, et pour convertir ainsi les pécheurs en saints. Donnez-moi donc cet or, cet encens et cette myrrhe. Donnez-moi l'or de votre saint amour; donnez-moi l'esprit des saintes prières; donnez-moi le désir et la force de mortifier les inclinations vicieuses qui vous déplaisent en moi. Je suis résolu de vous obéir et de vous aimer; mais vous savez quelle est ma faiblesse, donnez-moi la grâce de vous être fidèle. Vierge très-sainte, vous qui avez accueilli les saints mages et qui les avez si affectueusement consolés, accueillez-moi et consolez-moi aussi, moi qui viens encore visiter votre divin fils, et m'offrir à lui. Ma mère, je mets toute ma confiance en votre intercession. Recommandez-moi à Jésus. C'est entre vos mains que je remets mon ame et ma volonté; liez-les pour toujours l'une et l'autre à l'amour de Jésus.

II^e MÉDITATION.

De la présentation de Jésus au temple.

Le temps était venu où Marie devait aller se purifier au temple, et y présenter Jésus au Père éternel;

aussitôt elle part avec Joseph. Joseph emporte deux tourterelles qui doivent servir d'offrande, et Marie prend dans ses bras son cher enfant, son divin agneau, pour aller l'offrir à Dieu, comme le prélude de ce grand sacrifice que ce même fils devait offrir un jour lui-même, en s'immolant sur la croix. Considérez que la sainte Vierge entre au temple, qu'elle y fait l'oblation de son fils de la part de tout le genre humain, et qu'elle dit : Voilà, ô Père éternel, votre fils unique, qui est en même temps votre fils et le mien; je vous l'offre comme une victime qui doit apaiser votre divine justice irritée contre les pécheurs; acceptez-le, ô Dieu de miséricorde, et ayez pitié de nos misères. Pour l'amour de cet agneau immaculé, recevez les hommes en votre grâce. A l'offrande de Marie vient encore se joindre l'offrande de Jésus : Me voici, dit le saint enfant, me voici, mon Père; je vous consacre toute ma vie. Vous m'avez envoyé dans le monde pour le sauver par l'effusion de mon sang; voici mon sang, me voici tout entier; je m'offre tout entier à vous pour le rachat du monde. *Tradidit semetipsum hostiam, et oblationem Deo.* (Ephes. v. 2.) Aucun sacrifice ne fut jamais aussi agréable à Dieu que le sacrifice que lui fit alors son cher fils, devenu prêtre et victime dès l'instant de sa naissance. Quand même tous les hommes et tous les Anges auraient offert leur vie, leur offrande n'aurait pu assurément être aussi chère à Dieu que le fut celle de Jésus-Christ, puisque dans cette seule offrande le Père éternel reçut un honneur infini et une satisfaction infinie. Si Jésus offre sa vie à son Père pour l'amour de nous, il est raisonnable que pour son amour nous lui offrions notre vie et notre existence tout entière. C'est ce qu'il désire,

comme il l'apprit à la bienheureuse Angèle de Foligny, lorsqu'il lui dit : *Je me suis offert pour toi, afin que tu t'offrisses à moi.*

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Père éternel, moi, misérable pécheur, coupable de mille crimes qui ont mérité chacun l'enfer, je me présente aujourd'hui devant vous, Dieu d'infinie majesté, et je vous offre mon pauvre cœur. Mais, ô mon Dieu, quel misérable cœur je vous offre ! C'est un cœur qui n'a point su vous aimer, et qui au contraire vous a déplu ; c'est un cœur qui vous a bien souvent trahi ; mais aujourd'hui je vous l'offre repentant, et résolu de vous aimer à tout prix, et de vous obéir en toutes choses. Pardonnez-moi, et attirez-moi entièrement à votre amour. Je ne mérite point d'être exaucé, mais votre fils devenu enfant, qui s'offre dans le temple pour mon salut, le mérite pour moi. Je vous offre ce fils et ce sacrifice, et j'y mets toute mon espérance. Je vous remercie, ô mon père, de l'avoir envoyé en terre pour se sacrifier en ma faveur. Je vous remercie aussi, ô Verbe incarné, ô agneau divin, qui avez offert votre mort pour le salut de mon âme. Je vous aime, mon cher Rédempteur, et je ne veux aimer que vous ; car il n'y a que vous qui ayez offert le sacrifice de votre vie pour me sauver. Je suis affligé lorsque je me rappelle la gratitude que j'ai eue pour les autres, et l'ingratitude que j'ai eue pour vous. Mais vous ne voulez pas la mort de mon âme, vous voulez plutôt qu'elle se convertisse et qu'elle vive. Oui, ô mon Jésus, je reviens à vous, et j'ai un grand regret de vous avoir offensé ; je me repens du fond de mon cœur d'avoir déplu à un Dieu

qui s'est sacrifié pour moi. Donnez-moi la vie, et ma vie sera de vous aimer, ô souverain bien ; faites que je vous aime, et je ne vous demande rien de plus. Marie, ma mère, vous offriez votre fils dans le temple encore pour moi ; offrez-le de nouveau, et priez le Père éternel qu'il me reçoive au nombre de ses enfants pour l'amour de Jésus. Et vous, ma reine, recevez-moi pour votre serviteur perpétuel ; si je suis votre serviteur, je serai aussi le serviteur de votre fils.

III. MÉDITATION.

De la fuite de Jésus en Égypte.

L'ange apparut en songe à S. Joseph, et lui fit comprendre qu'Hérode cherchait l'enfant Jésus pour lui ôter la vie. Ainsi, lui dit-il, *Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum.* (Matth. II.) Voilà donc que Jésus à peine né est poursuivi à mort. Hérode est la figure de ces malheureux pécheurs qui, voyant Jésus à peine né dans leur cœur par le pardon qu'ils viennent d'obtenir, le poursuivent encore à mort, en retournant à leurs iniquités. *Querunt puerum ad perdendum eum.* Joseph, ayant entendu l'avis de l'Ange, obéit de suite sans le moindre délai, et en avertit sa sainte épouse. Il prend le peu d'outils qu'il peut porter, afin de pouvoir continuer le travail de son métier, et d'avoir en Égypte les moyens de soutenir sa pauvre famille. Marie, de son côté, réunit

un petit paquet de langes qui étaient destinés à l'usage du saint enfant, et, s'approchant de la crèche où il reposait, elle se met à genoux devant son tendre fils, lui baise respectueusement les pieds, et, pleurant avec tendresse, elle lui dit : O mon fils, et mon Dieu ! vous êtes à peine venu au monde pour sauver les hommes de l'enfer qu'ils méritaient, et les hommes vous poursuivent déjà pour vous faire mourir. Alors elle le prend, et les deux saints époux, continuant à verser des larmes, ferment la porte, et se mettent en route la même nuit. Considérons les occupations des deux saints voyageurs durant leur pèlerinage. Tous leurs discours n'ont pour objet que leur cher Jésus : ils parlent de sa patience et de son amour ; et par ce moyen ils se soulagent des incommodités d'un tel voyage. Ah ! qu'il est doux de souffrir lorsqu'on voit Jésus souffrant ! O mon ame, dit S. Bonaventure, accompagnez ces trois pauvres exilés, et compatissez aux peines qu'ils endurent pendant une route si fatigante, si longue et si incommode. Priez-aussi Marie qu'elle vous fasse la faveur de vous laisser porter son divin fils dans votre cœur. Considérez ce qu'ils durent particulièrement souffrir pendant la nuit où ils traversèrent les déserts de l'Égypte ; la terre nue et froide leur sert de lit en plein air. L'enfant pleure, et Marie et Joseph versent des larmes de compassion. O sainte foi ! et qui ne verserait des torrents de larmes en voyant le fils de Dieu qui, devenu enfant, pauvre et abandonné, fuit à travers les déserts de l'Égypte pour échapper à la mort !

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher Jésus, vous êtes le roi du ciel, mais je vous

vois maintenant sous la figure d'un enfant fugitif sur la terre; dites-moi ce que vous cherchez? Je vous porte une sincère compassion, en vous voyant si pauvre et si humilié; mais ce qui m'afflige bien d'avantage, c'est de vous voir traité avec tant d'ingratitude par les mêmes hommes que vous venez sauver. Vous pleurez, mais moi je pleure aussi, parce qu'il fut un temps où j'étais du nombre de ceux qui vous poursuivaient et qui vous méprisaient. Mais sachez que j'apprécie plus votre grâce aujourd'hui que tous les trésors du monde. Pardonnez-moi, mon Jésus, tous les mauvais traitements que je vous ai fait essuyer, et permettez que, comme Marie vous porta entre ses bras, dans la fuite en Égypte, ainsi je vous porte toujours moi-même dans mon cœur, pendant le voyage de ma vie à l'éternité. Mon bien-aimé Rédempteur, j'ai eu le malheur de vous repousser si souvent de mon ame! mais j'espère que vous la possédez maintenant. Ah! unissez-la étroitement à vous par les doux liens de votre amour. Mais qui sait si je ne dois plus vous abandonner comme je l'ai fait par le passé? O mon Jésus, faites-moi plutôt mourir avant que de permettre que je tombe dans cette nouvelle et horrible ingratitude. Je vous aime, bonté infinie, et je veux toujours répéter : je vous aime, je vous aime, je vous aime; et j'espère mourir en répétant la même chose. *Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum.* Ah! mon Jésus, vous êtes trop bon et trop digne d'être aimé. Faites que je vous aime; faites vous aimer de tous les pécheurs qui continuent de vous poursuivre par leurs désordres; donnez-leur votre lumière, faites leur connaître l'amour que vous leur avez porté, et l'amour que vous méritez, puisque vous allez errant et fugitif, sous la forme d'un pauvre enfant, pleurant et

tremblant de froid , pour chercher des ames qui veuillent vous aimer. O Marie , ô Sainte Vierge , ô chère mère et compagne des souffrances de Jésus , aidez-moi à porter et à conserver toujours dans mon cœur votre cher fils, en la vie et à la mort.

IV^e MÉDITATION.

De la demeure de Jésus en Egypte.

Jésus se choisit une habitation en Égypte dans son enfance, afin de mener une vie plus dure et plus méprisée. Selon S. Anselme et plusieurs autres écrivains, la sainte famille habita Héliopolis. Contemplons avec S. Bonaventure la vie que mena Jésus-Christ en Égypte, pendant les sept ans qu'il y demeura, comme il fut révélé à Sainte Marie-Magdeleine de Pazzi. La maison était très-pauvre, parce que Joseph n'avait point les moyens de payer un fort loyer ; le lit était pauvre, la nourriture était pauvre ; en un mot, toute leur vie était pauvre, puisqu'ils pouvaient à peine subsister au jour le jour par le travail de leurs mains : ils vivent dans un pays où, n'ayant ni parents ni amis, ils sont méconnus et méprisés. Il est vrai que cette sainte famille vit dans une grande pauvreté, mais admirez comment l'ordre règne dans les occupations de ces trois habitants ! Le saint enfant ne parle point de bouche, mais il parle continuellement de cœur à son Père céleste, appliquant toutes ses souffrances et tous les moments de sa vie à l'affaire de notre salut. Marie ne parle point non plus ; mais, en voyant ce cher enfant, elle

contemple l'amour divin et la grâce qu'il lui a faite de la choisir pour être sa mère. Joseph travaille aussi en silence, et brûle d'amour à la vue de ce divin enfant, le remerciant de l'avoir choisi pour compagnon et gardien de sa vie. Ce fut là que Marie sevrâ Jésus : d'abord elle l'alimenta du lait renfermé dans son sein ; maintenant, c'est avec la main qu'elle lui présente sa nourriture. Elle le prend sur ses genoux, trempe un peu de pain dans l'eau, et le porte ensuite à la bouche sacrée de son fils. Ce fut là que Marie fit le premier vêtement à son enfant, et qu'elle l'en revêtit lorsque le temps de lui ôter son maillot fut venu. Ce fut encore là que Jésus commença à essayer ses pas chancelants, et à bégayer les premières paroles. Adorons les premiers pas que Jésus commença à faire dans cette maison, et les premières paroles qu'il commença à proférer. Ce fut encore là qu'il commença l'office d'ouvrier apprenti, s'employant à rendre les petits services que l'on peut attendre d'un enfant. Ah ! comme vous blessez et comme vous enflammez le cœur de ceux qui vous aiment et vous considèrent, ô divin Jésus sevré, nouvellement habillé, essayant vos premiers pas, balbutiant les premières paroles, et rendant les premiers services que peut rendre un petit enfant ! Un Dieu marcher en tremblant et en tombant ! un Dieu balbutier ! un Dieu devenu si faible, qu'il ne peut faire autre chose que les petites bagatelles d'un ménage, et qui n'a pas la force de lever un petit morceau de bois, dès que sa pesanteur surpasse les forces d'un enfant ! O sainte foi, éclairez-nous, afin que nous aimions ce bon Seigneur, qui s'est réduit en un si misérable état pour l'amour de nous. On dit que quand Jésus entra en Égypte, toutes les idoles de ce pays tombèrent en ruines ; prions Dieu qu'il nous accorde la grâce

d'aimer Jésus de tout notre cœur, puisque toutes les idoles des affections terrestres tombent dans l'ame où règne l'amour de Jésus.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O saint enfant, quoique vous habitiez ce pays barbare, pauvre et méconnu, je vous reconnais pour mon Dieu et Sauveur; je vous remercie de toutes les humiliations et de toutes les souffrances que vous avez essuyées en Égypte pour mon amour. En menant une telle vie, vous m'enseignerez bien à vivre sur la terre comme un pèlerin, en me faisant comprendre que ma patrie n'est point ici bas, mais dans le paradis que vous venez me conquérir par votre mort. Ah! mon Jésus, j'ai été ingrat à votre égard, parce que j'ai peu réfléchi à ce que vous avez fait et souffert pour moi. Lorsque je pense que vous, fils de Dieu, avez eu sur la terre une vie si pleine de tribulations, si pauvre, et si négligée, comment est-il possible que je recherche les plaisirs et les biens de ce monde! O mon cher Rédempteur, faites que je sois votre compagnon, admettez-moi en votre société toute ma vie, afin que, par cette union, je parvienne à vous aimer sans cesse dans le ciel, et à être votre éternel compagnon. Donnez-moi votre lumière, augmentez ma foi. Quels biens! quels plaisirs! quelles dignités! quels honneurs! tout est vanité et folie. L'unique richesse, l'unique bien, est de vous posséder, bien infini. Bienheureux celui qui vous aime! Je vous aime, ô mon Jésus, et je ne cherche autre chose que vous. Vous me voulez, et je vous veux. Si l'on m'offrait mille royaumes, j'y renoncerais pour vous être agréable. *Deus meus et omnia*. Si j'ai couru jusqu'ici après les

vanités et après les plaisirs de ce monde, je les déteste maintenant et j'en suis marri. Mon bien-aimé Sauveur, dorénavant, vous devez être mon unique contentement, mon unique amour, et mon unique trésor. Très-Sainte Marie, priez Jésus pour moi; demandez lui qu'il m'enrichisse de son saint amour, et je ne désire rien autre chose.

V^e MÉDITATION.

Du retour de Jésus en Judée.

Hérode étant mort, Jésus retourna en Judée après avoir demeuré sept ans en Égypte dans son exil, selon la plus commune opinion des docteurs. L'ange apparut de nouveau à S. Joseph et lui dit de prendre le saint enfant avec sa mère, et de retourner en Palestine. Joseph, consolé par cet avertissement, va tout de suite en faire part à Marie. Avant de partir, ces deux époux pleins d'égards, font connaître leur départ aux amis qu'ils avaient dans ce pays. Ensuite Joseph prend encore avec lui le peu d'instrumens qu'il possède de son métier. Marie fait son paquet de linges, et, prenant par la main le divin enfant, ils entreprennent leur voyage en le conduisant au milieu d'eux. S. Bonaventure considère que ce voyage fut plus fatigant pour Jésus que celui de la fuite, puisque Jésus étant alors plus grand, Joseph et Marie ne pouvaient plus le porter sur leurs bras durant un long chemin; d'un autre côté, le saint enfant à cet âge n'était point propre à une longue fatigue, en sorte qu'il avait souvent besoin de s'arrêter et de se reposer, parce qu'il était accablé de lassitude.

Mais Marie et Joseph, soit qu'ils marchassent, soit qu'ils se reposassent, tenaient toujours les yeux sur lui, et leurs pensées étaient toutes pour cet aimable enfant qui était l'objet de tout leur amour. Oh! comme l'ame bienheureuse qui a toujours devant elle l'amour et les exemples de Jésus-Christ fait le voyage de la vie avec paix et recueillement! Les saints voyageurs interrompent de temps à autre leur silence pendant ce voyage, par quelques saints discours, mais avec qui, et de quoi parlent-ils? ils ne parlent qu'avec Jésus-Christ et de Jésus-Christ. Celui qui a Jésus dans le cœur ne parle que de Jésus, ou avec Jésus. Considérez encore la peine que dut souffrir notre petit Sauveur durant les nuits de ce voyage, n'ayant plus le sein de Marie pour lit, comme la première fois, mais devant coucher sur la terre nue; n'ayant plus de lait pour se nourrir, mais un morceau de pain rassis, trop dur pour son âge. Il est même probable que, durant ce voyage, Jésus souffrit de la soif, dans un désert où les Hébreux avaient manqué d'eau, au point qu'il fallut un miracle pour les désalterer. Contemplons et adorons avec amour toutes les souffrances de Jésus enfant.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Cher et adorable enfant, vous retournez dans votre patrie; mais, ô Dieu, où retournez-vous, et où venez-vous? Vous venez en un lieu où vos compatriotes vous préparent des mépris durant votre vie, et des coups de fouets, des épines, des ignominies et une croix pour votre mort. Tout cela vous était présent, ô mon Jésus, votre vue divine avait prévu tout ce qui devait vous ar-

river ; et vous voulez courir au devant de cette passion que les hommes vous préparent. Mais, mon Rédempteur, si vous n'étiez point venu mourir pour moi, je n'aurais pu aller en paradis pour vous y aimer, et j'aurais dû être toujours éloigné de vous. Votre mort a été mon salut. Mais comment se fait-il, mon Seigneur, que, méprisant votre grâce, je me sois de nouveau condamné à l'enfer, même depuis votre mort, par laquelle vous m'avez délivré ? Je reconnais qu'un enfer n'est point un châtement suffisant pour punir mes crimes. Mais vous m'avez attendu pour me pardonner ; je vous en remercie, mon Rédempteur, et je me repens de toutes les fautes que j'ai commises contre vous. Ah ! Seigneur, délivrez-moi de l'enfer. Ah ! malheureux, si je me damne, l'enfer le plus cruel pour moi sera le remords d'avoir connu, sans en profiter, l'amour que vous m'avez porté ! Le feu de l'enfer ne serait pas mon unique tourment, votre amour, ô mon Jésus, serait mon enfer. Mais vous êtes venu au monde pour y allumer le feu de votre saint amour ; c'est de ce feu divin que je veux brûler, et non de celui qui me tiendrait éloigné de vous pour toute une éternité. Je vous le redis donc, mon Jésus, délivrez-moi de l'enfer, parce que dans l'enfer on ne peut vous aimer. O Marie, ma mère, j'entends dire et prêcher partout que ceux qui vous aiment et qui se confient en vous, pourvu qu'ils veuillent se corriger, ne se damnent point. Je vous aime, ô ma souveraine, je me confie en vous, et je veux convertir mes voies. O Marie, délivrez-moi de l'enfer,

VI^e MÉDITATION.

De la demeure de Jésus à Nazareth.

S. Joseph étant retourné dans la Palestine apprit qu'Archélaüs régnait en Judée à la place de son père Hérode ; c'est pourquoi il eut quelque crainte de revenir en ce pays, et, averti en songe, il alla habiter Nazareth, ville de Galilée, où il prit son logement dans une pauvre maison. O fortunée maisonnette de Nazareth, je te salue, et je t'adore. Il viendra un temps où tu seras visitée par les plus grands personnages de la terre ; et lorsque les pieux pèlerins se verront dans ton enceinte, ils ne pourront se rassasier de tendres larmes, en se souvenant que le roi du paradis passa presque toute sa vie dans tes murs. Dans cette maison, le Verbe incarné passa donc sa première jeunesse et son adolescence. Mais comment y vécut-il ? Il y vécut pauvre et méprisé des hommes, faisant l'office d'un simple apprenti, et obéissant à Marie et à Joseph. *Erat subditus illis.* (Luc. II.) O Dieu, quelle sensibilité l'on éprouve en pensant que dans cette pauvre maison le fils de Dieu vécut comme un serviteur ! tantôt il va puiser de l'eau, tantôt il ouvre ou ferme la boutique, tantôt il balaie la maison, tantôt il ramasse les fragmens de bois pour faire du feu, tantôt il se fatigue pour aider Joseph dans ses travaux. O pensées qui devriez-nous embraser d'amour envers un tel Rédempteur, qui s'est réduit en cet état d'humiliation pour obtenir notre amour ! Adorons toutes ces actions serviles de l'en-

fant Jésus, parce qu'elles étaient toutes divines. Adorons surtout la vie cachée et négligée que mena Jésus-Christ, dans cette maison de Nazareth. O hommes superbes, comment pouvez-vous désirer paraître et recevoir des honneurs, en voyant votre Dieu qui passe trente ans de sa vie d'une manière pauvre, cachée et méconnue, pour nous apprendre le recueillement, la vie humble et cachée !

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah ! mon adorable enfant, je vous vois comme un vil apprenti, accablé de fatigues et suant dans cette pauvre boutique. Je comprends bien que vous vous fatiguez et que vous travaillez pour moi. Mais de même que vous employez toute votre vie pour mon amour, faites aussi, ô mon cher Seigneur, que j'emploie toute ma vie à vous aimer. N'ayez point d'égard à ma vie passée, car elle a été pour vous et pour moi une vie de douleurs, de plaintes, de désordres et de péché. Ah ! permettez que je vous accompagne durant les jours qui me restent ; que je me fatigue et que je souffre avec vous dans cette boutique de Nazareth, et que je meure avec vous sur le Calvaire, en embrassant de bon cœur la mort que vous m'avez destinée. Mon cher Jésus, mon amour, ne permettez pas que je vous quitte, ni que je vous abandonne encore, comme je l'ai fait par le passé. Vous, mon Dieu, vous étiez caché, méconnu, et méprisé, en souffrant tant de pauvreté dans une boutique, et moi, ver de terre, je recherchais les honneurs et les plaisirs, et par là je me suis séparé de vous, mon souverain bien ! Non, mon Jésus, il n'en sera point ainsi à l'avenir : je

vous aime, et parce que je vous aime, je ne veux plus me voir séparé de vous. Je renonce à tout, pour m'unir à vous, mon Rédempteur caché et humilié. Votre grâce me rend plus heureux que tous les plaisirs et toutes les vanités de la terre n'ont pu le faire; et cependant, misérable, c'est pour de tels plaisirs que je vous ai quitté. Père éternel, par les mérites de Jésus-Christ, unissez-moi étroitement à vous par les liens de votre saint amour. Vierge très-sainte, vous êtes bienheureuse, vous qui tenez compagnie à votre fils pendant sa vie pauvre et cachée, et qui savez ainsi vous rendre semblable à lui ! Faites, ô ma mère, que je me rende pauvre et caché comme il était, et que le reste de ma vie soit employé à imiter ses exemples et les vôtres.

VII^e MÉDITATION.

Suite de la même matière.

S. Luc écrit, en parlant du séjour de l'enfant Jésus dans la maison de Nazareth : *Jesus proficiebat sapientiâ, ætate et gratia apud Deum et homines.* (Luc II.) De même que Jésus croissait en âge, ainsi il croissait en sagesse. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il pût acquérir avec les années une plus grande connaissance des choses, comme il nous arrive à nous, puisque Jésus, dès le moment de sa conception, fut rempli de toute la science et de toute la sagesse divines : *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi.* (Coloss. II. 3.) Mais en disant qu'il crois-

sait , on veut dire qu'en avançant en âge il manifestait de plus en plus sa sublime sagesse. On entend encore de même ce que nous dit l'évangéliste , que Jésus croissait en grâce devant Dieu et devant les hommes ; devant Dieu, c'est-à-dire que toutes ses actions divines , quoiqu'elles ne le rendissent pas plus saint , et qu'elles ne pussent augmenter son mérite, puisque Jésus-Christ fut rempli dès le sein de sa mère d'une surabondance de mérites et de sainteté , dont la plénitude s'est toute répandue sur nous, *de cujus plenitudine omnes accepimus* (Joan. I. 16.), néanmoins les opérations du Sauveur étaient toutes suffisantes en soi , pour augmenter ses grâces et ses mérites. Il croissait encore en grâce devant les hommes , en ce que sa beauté et son amabilité devenaient tous les jours plus ostensibles pour eux. Oh ! comme Jésus se montrait toujours plus cher et plus aimable dans sa jeunesse, en faisant mieux connaître les beautés qui méritaient d'être aimées en lui ! Avec quelle joie le saint adolescent n'obéissait-il pas à Marie et à Joseph ! avec quel recueillement d'esprit ne se livrait-il pas à son travail ! avec quelle modestie ne se nourrissait-il pas ! avec quelle gravité ne proférait-il pas toutes ses paroles ! avec quelle douceur , et avec quelle affabilité ne parlait-il pas aux hommes ! avec quelle dévotion ne priait-il pas ! en un mot, toutes les actions, toutes les paroles, tous les mouvemens de Jésus-Christ, enchantaient et blessaient le cœur de tous ceux qui le regardaient , et surtout de Marie et de Joseph , qui avaient le bonheur de l'avoir toujours sous les yeux. Oh ! comme ces saints époux étaient toujours attentifs à contempler et à admirer toutes les paroles , toutes les actions , et toutes les opérations de cet homme-Dieu !

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Croissez, aimable Jésus, grandissez pour moi. Croissez pour m'enseigner tous vos divins exemples, et pour m'apprendre toutes vos belles vertus. Croissez pour consumer le grand sacrifice de la croix, duquel dépend mon salut éternel. Ah ! faites, mon Seigneur, que je grandisse aussi de plus en plus dans votre saint amour, et dans votre sainte grâce. Malheureux que je suis ! j'ai grandi jusqu'ici dans une cruelle ingratitude à votre égard, ô mon Dieu, qui m'avez tant aimé. Faites, ô mon Jésus, que tout le contraire arrive dorénavant ; vous connaissez bien ma faiblesse, donnez-moi la lumière et la force pour accomplir les devoirs que vous m'imposez. Faites-moi connaître combien vous méritez que je vous aime. Vous êtes un Dieu d'une beauté infinie et d'une infinie majesté, qui n'avez point refusé de descendre en terre, de vous y faire homme pour nous, et d'y mener pour nous une vie souffrante et abjecte, la terminant même par un cruel supplice. Et où trouverions-nous jamais un objet plus aimable et qui nous aime avec tant d'affection ? Insensé ! autrefois je vous ai perdu parce que je n'ai point voulu vous connaître. Je vous en demande pardon, et je m'en repens de toute mon ame : je me propose de vous appartenir entièrement. Mais aidez-moi, rappelez-moi sans cesse la vie souffrante et la mort cruelle que vous avez subies pour mon amour. Donnez-moi donc la lumière et la force dont j'ai besoin. Lorsque le démon me présentera quelque fruit défendu, rendez-moi assez fort pour le mépriser ; ne permettez pas que je vous perde, bonté infinie, pour quelque bien vil et passager. Je vous aime, mon Jésus,

mort pour moi ; je vous aime , bonté infinie ; je vous aime , ô Dieu , amoureux de mon ame. Marie , vous êtes mon espérance ; j'espère , par votre intercession , obtenir la grâce d'aimer dorénavant mon Dieu , et de n'aimer que lui seul.

VIII^e MÉDITATION.

De la perte de Jésus dans le temple.

S. Luc rapporte (cap. 11.) que Marie et Joseph allaient tous les ans à Jérusalem le jour de la fête de Pâques , et qu'ils y emmenaient avec eux l'enfant Jésus. C'était une coutume établie parmi les Juifs , comme l'observe le vénérable Bède , qu'au moins au retour de ce voyage , les hommes et les femmes marchassent séparément , et que les enfans fussent accompagnés ou par leur père ou par leur mère. Le Rédempteur , qui pour lors était âgé de douze ans , demeura trois jours de cette solennité à Jérusalem , pendant que Marie le croyait avec Joseph , et que Joseph le croyait avec Marie. *Existimantes illum esse in comitatu*. Le saint enfant employa ces trois jours à honorer son père par les jeûnes , les veilles , les prières et l'assistance aux sacrifices , qui étaient tous des figures du grand sacrifice qu'il devait lui-même offrir sur la croix. S'il prit quelque peu de nourriture , dit S. Bernard , il dut se la procurer par l'aumône ; et s'il prit quelque peu de repos , il le prit assurément sur la terre nue. Le soir , Marie et Joseph étant de retour chez eux , et ne trouvant point

l'enfant Jésus, ils en furent très-affligés, et se mirent en devoir de le chercher parmi leurs parens et leurs amis. Enfin, le troisième jour, ils retournèrent à Jérusalem, et le trouvèrent dans le temple, disputant avec les docteurs, qui étaient dans l'étonnement et dans l'admiration en entendant les questions et les réponses que leur faisait cet enfant extraordinaire. Marie lui dit, en le voyant : *Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.* Il n'y a point de peine semblable à celle qu'éprouve une ame qui aime Jésus, et qui craint que Jésus ne se soit éloigné d'elle à cause de ses imperfections. Ce fut la peine qu'éprouvèrent Marie et Joseph en cette occasion. Pendant qu'ils étaient à la recherche de Jésus, ils craignaient sans doute, à cause de leur grande humilité, comme dit le dévot Laspergio, de s'être rendus indignes d'être les gardiens d'un si grand trésor; en sorte qu'en voyant son fils, Marie lui dit, pour lui faire comprendre le chagrin qu'ils renfermaient dans leur cœur : *Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes quærebamus te.* Et Jésus lui répond : *Nesciebatis, quia in his quæ patris mei sunt, oportet me esse?* Apprenons deux choses de ce mystère : la première, que nous devons abandonner parens et amis lorsqu'il est question de procurer la gloire de Dieu; la seconde, que le Seigneur se fait bien trouver de ceux qui le cherchent : *Bonus Dominus animæ quærenti illum.* (Thren. III. 25.)

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Marie, vous pleurez, parce que vous avez perdu votre divin fils pendant peu de jours; il s'est éloigné de vos yeux, mais non de votre cœur. Ne voyez-vous pas que le pur

amour que vous lui portez le lie très-étroitement à vous? Sachez qu'il est impossible que celui qui aime Dieu ne soit point aimé du Dieu qui nous a fait entendre ces paroles, par la bouche du sage : *Ego diligentes me diligo.* (Prov. viii. 17.), et qui nous dit par S. Jean : *Qui manet in charitate in Deo manet, et Deus in eo.* (I. Joan. iv. 16.) Que craignez-vous donc? Pourquoi répandez-vous des larmes? Laissez les larmes à un malheureux comme moi, qui, par mes fautes, ai repoussé Dieu de mon ame, et l'ai abandonné tant de fois. Ah! mon Jésus, comment ai-je pu vous offenser avec connaissance, sachant que par là je vous perdais sans retour? Mais vous ne voulez point qu'un cœur qui vous cherche tombe dans le désespoir; vous voulez au contraire qu'il se console et qu'il se réjouisse. *Lætetur cor quærentium Dominum.* (Ps. civ. 5.) O mon amour! si par le passé je vous ai abandonné, je vous cherche maintenant, et je ne cherche que vous. Je renonce à tous les biens et à tous les plaisirs de la terre, je renonce même à ma vie, pourvu que j'aie le bonheur de posséder votre grâce. Vous nous avez dit que vous aimez celui qui vous aime; je vous aime, aimez-moi donc aussi. J'apprécie plus votre amour que tous les domaines de l'univers. Mon Jésus, je ne veux plus vous perdre; mais je ne puis me confier en mes propres forces : je me confie tout en vous. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* Ah! liez-moi étroitement à vous, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. O Marie! par votre secours j'ai retrouvé mon Dieu que j'avais perdu autrefois; obtenez-moi encore la sainte persévérance. Je vous dirai donc aussi avec S. Bonaventure, et avec le psalmiste : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.*

AUTRE MÉDITATION,

Pour le jour de la Circoncision.

I. Le Père éternel, qui a envoyé son fils pour souffrir et mourir pour nous, veut qu'aujourd'hui il soit circoncis, et qu'il commence à répandre son sang précieux, afin qu'il achève de le verser un jour sur une croix, abîmé dans un déluge de mépris et de douleurs. Et pourquoi ? Afin que ce fils innocent paie ainsi la peine que nous avons méritée par nos péchés. La sainte Eglise chante le cantique suivant : *O charité admirable de la divine bonté envers nous ! ô inestimable don d'amour ! pour racheter l'esclave, vous avez condamné votre fils à la mort ! O Dieu éternel ! et qui aurait jamais pu nous faire ce don infini, si ce n'eût été vous, qui êtes une bonté infinie et un amour infini ? Ah ! mon Seigneur, si vous, en me donnant votre fils, m'avez donné votre plus cher trésor, il est bien juste que moi, qui suis un misérable, je me donne à vous tout entier ; acceptez, je vous prie, l'offre que je vous fais de moi-même, et ne permettez plus que je me sépare de vous.*

II. De son côté, le fils de Dieu, qui est tout plein d'humilité et d'amour pour nous, embrasse la mort cruelle qui lui est destinée, pour délivrer les pécheurs de la damnation éternelle, et il commence aujourd'hui à satisfaire volontiers pour nous, en donnant les prémices de son sang. *Il s'est humilié lui-même, dit l'apôtre, devenu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.*

Si donc vous avez accepté la mort pour l'amour de moi , que ferai-je , ô mon Jésus , pour l'amour de vous ? Je continuerai peut-être à vous offenser par mes péchés ? Non , mon Rédempteur , je veux que mes ingratitude cessent de vous percer le cœur. J'ai un grand regret de vous avoir tant déplu par le passé ; je vous aime , bonté infinie , et je veux vous aimer constamment jusqu'au dernier soupir de ma vie.

III. Jésus-Christ disait : *La plus grande preuve de charité que l'on puisse donner, est de sacrifier sa vie pour ses amis.* Mais vous , ô mon Sauveur , dit S. Paul , vous avez donné une plus grande preuve de charité , en prodiguant votre vie pour nous qui étions vos ennemis. Seigneur , moi qui ai eu le malheur d'être de ce nombre , me voici à vos pieds : combien de fois , misérable que je suis , ne m'est-il point arrivé de renoncer à votre amitié pour secouer le joug de l'obéissance que je vous devais ! Je reconnais aujourd'hui le mal que j'ai fait ; pardonnez-moi , mon Jésus , car je m'en repens à un tel point que je voudrais en mourir de douleur. Oui , je vous aime actuellement de tout mon cœur , et je ne désire autre chose que de vous aimer et de vous être agréable. Marie , qui êtes la mère de Dieu et la mienne , priez Jésus pour moi.

AUTRE MÉDITATION,

Pour le jour de l'Épiphanie.

I. Le fils de Dieu prend naissance dans une étable par esprit de pauvreté et d'humilité ; là , les anges du ciel le reconnaissent bien , puisqu'ils chantent : *Gloria in altissimis Deo* ; mais les hommes , pour le salut desquels il s'incarne , le laissent dans un abandon complet. A peine quelques pasteurs le reconnaissent-ils et viennent-ils confesser qu'il est leur Sauveur. Mais le Rédempteur , aimant les hommes , veut leur donner , déjà en naissant , la grâce de sa rédemption , et , pour cet effet , il commence à se manifester même aux Gentils , qui ne le connaissaient point , et qui ne l'attendaient pas. C'est pourquoi il envoie une étoile pour avertir les saints mages , les éclairant en même temps par une lumière intérieure , afin qu'ils vissent reconnaître et adorer leur Rédempteur. Voilà la première , la souveraine grâce qui nous a été faite , la vocation à la foi. O Sauveur du monde , que serait-ce de nous si vous n'étiez venu nous éclairer ? Nous serions semblables à nos pères , qui adoraient les brutes , le marbre et le bois en guise de Dieu , et nous serions damnés sans rémission. Je vous remercie aujourd'hui de la part de tous les hommes.

II. Les mages se mettent en route sans délai , et , avec le secours de l'étoile qui les conduit , ils arrivent dans le lieu où est couché le saint enfant. *Invenerunt puerum cum Maria matre ejus.* (Math. II.) Là ils ne trouvent qu'une

pauvre fille et un pauvre enfant revêtu de pauvres langes. En entrant dans ce domicile, qui n'était que le refuge des animaux, ils éprouvent une grande joie intérieure, et sentent que leur cœur est doucement attiré vers cet aimable enfant. Cette paille, cette pauvreté, ces cris du petit Sauveur, sont autant de flèches d'amour qui embrasent leurs cœurs éclairés par la foi. Oui, mon enfant Jésus, plus je vous vois pauvre et humilié, plus vous m'enflamez de votre saint amour.

III. Le saint enfant montre un visage joyeux à ces saints pèlerins, et il prouve ainsi qu'il reçoit favorablement cette première conquête de sa rédemption. La sainte Vierge se tait, mais elle leur témoigne, en leur montrant sa face rayonnante d'allégresse, qu'elle les accueille, et qu'elle les remercie des hommages qu'ils rendent à son fils. Ils l'adorent également en silence, et, le reconnaissant pour leur Dieu et pour leur Sauveur, ils lui offrent leurs dons d'or, d'encens et de myrrhe. Mon roi enfant, Jésus, je vous adore avec eux, et je vous présente mon misérable cœur. Acceptez-le, et opérez en lui un changement favorable. Faites qu'il soit tout à vous, et qu'il n'aime que vous. Mon doux Sauveur, sauvez-moi, et que mon salut soit de vous aimer sans cesse et sans réserve. Sainte vierge Marie, j'espère que vous m'obtiendrez cette grâce.

AUTRE MÉDITATION,

Pour le jour du saint nom de Jésus.

I. Ce ne furent point les hommes qui donnèrent au Verbe incarné le nom de Jésus, mais ce fut Dieu même. *Et vocabis nomen ejus Jesum*, (Luc. 1. 31.) c'est-à-dire, Sauveur : nom d'allégresse, nom d'espérance, nom d'amour. Non d'allégresse, puisque, si le souvenir des péchés que nous avons commis nous afflige, ce nom nous rend toute notre joie en nous rappelant que le fils de Dieu s'est fait homme pour être notre Sauveur. Mon cher Sauveur, vous êtes venu du ciel pour me chercher, et moi, misérable, je vous ai tourné le dos, méprisant votre grâce et votre amour ! Mais, malgré cela, vous voulez toujours me sauver : ô mon Jésus, je vous en remercie, et je vous aime.

II. Le nom de Jésus est un nom d'espérance, puisque celui qui prie le Père céleste par cet adorable nom a le droit d'espérer toutes les grâces qu'il demande. *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. xiv. 14.) O mon Dieu ! me confiant en cette promesse solennelle, je vous demande, au nom de Jésus-Christ, le pardon de mes péchés, la sainte persévérance, et votre saint amour. Faites, en un mot, que la vie qui me reste ne me serve plus à vous offenser, mais qu'elle soit employée à vous aimer et à vous être agréable, comme vous le méritez.

III. Le nom de Jésus est un nom d'amour. S. Bernard dit que ce nom est un chiffre qui nous représente en

abrégé tout ce que Dieu a fait pour notre amour : ainsi, le nom de Jésus nous rappelle toutes les peines qu'il a souffertes pour nous dans le cours de sa vie et à l'heure de sa mort : c'est pour cette raison qu'un pieux auteur lui dit : O Jésus, combien ne vous en a-t-il point coûté pour être Jésus, c'est-à-dire mon Sauveur ! *O Jesu, quantum constitit tibi esse Jesum, Salvatorem meum !* Ah ! mon Jésus, écrivez votre nom sur mon pauvre cœur, et sur ma langue, afin que, quand je serai tenté de pécher, je résiste en l'invoquant ; que quand je serai porté au désespoir, je me confie en vos mérites, et que quand je serai tiède dans votre amour, votre nom enflamme mon cœur en me rappelant combien vous m'avez aimé. Votre nom sera donc toujours ma défense, ma force, et la flamme qui m'embrasera de votre saint amour. Donnez-moi donc la grâce de vous invoquer sans cesse, ô mon Jésus, tant que durera ma vie, et faites que je meure, votre nom sur mes lèvres, disant à l'heure où je rendrai le dernier soupir : *je vous aime, mon Jésus ; mon Jésus, je vous aime.* Ma reine Marie, faites qu'en mourant j'invoque votre nom et celui de votre divin fils Jésus.

EXEMPLES DE JÉSUS ENFANT.

PREMIER EXEMPLE.

On raconte dans le *Pré-Fleuri* (cap. XL.) qu'une dame pieuse désirait savoir quelles ames étaient les plus chères à Jésus-Christ : un jour qu'elle assistait au saint sacrifice de la messe, au moment de l'élévation de la sainte hostie, elle vit l'enfant Jésus sur l'autel, accompagné de trois vierges. Jésus s'avançant vers la première, lui fit de grandes caresses. Il s'approcha ensuite de la seconde, et après lui avoir levé le voile, il la souffleta; mais voyant bientôt après qu'elle était triste, le saint enfant la consola avec une tendre affection. Il s'avança enfin vers la troisième, la prit par un bras, comme s'il eût été en colère, la frappa et la repoussa loin de lui; mais la vierge, s'humiliait et s'approchait d'autant plus de lui qu'elle se voyait plus repoussée et plus méprisée. Ainsi finit la vision. Cette dévote ayant conçu ensuite un grand désir de savoir la signification de ce qu'elle avait vu, le Seigneur Jésus lui apparut de nouveau, et lui dit qu'il y avait sur la terre trois sortes d'ames qui l'aimaient. Quelques-unes l'aiment, mais leur amour est si faible que si elles ne sont point caressées par les douceurs spirituelles, elles s'inquiètent et sont en péril de retourner en arrière. La première des trois vierges avait été la figure de ces ames; la seconde avait représenté les ames qui l'aiment d'un amour

moins faible , mais qui ont besoin d'être consolées de temps en temps. Enfin , la troisième était la figure de ces âmes fortes , qui ne laissent point de faire toujours ce qui est agréable à Dieu , quoiqu'elles soient dans une désolation continuelle et privées des consolations intérieures. Et Jésus lui dit que ces âmes étaient celles qui lui étaient les plus chères.

DEUXIÈME EXEMPLE.

Le père Cagnolio rapporte (*In Conc. Nativ.*), d'après le père Patring (*Couronne d'Exemples, etc.*), qu'une religieuse joignit à un grand nombre de péchés qu'elle avait commis le sacrilège suivant. Elle communia un jour, et retirant de sa bouche la sainte hostie, elle l'enveloppa dans son mouchoir et la porta dans sa chambre. Là, elle jeta par terre le saint Sacrement, et commença à le fouler aux pieds. Elle ouvre enfin les yeux, mais que voit-elle? Elle voit l'hostie changée en la figure d'un petit enfant, mais tout blessé et tout sanglant, qui lui dit : *Et que t'ai-je fait, pour me maltraiter ainsi?* Alors la malheureuse, revenue à elle, et pleine de repentir, se jeta à genoux en pleurant, et lui dit : *Ah! mon Dieu, vous me demandez ce que vous m'avez fait? Vous m'avez trop aimée.* La vision disparut, et cette religieuse fut tellement changée qu'elle devint un exemple de pénitence.

TROISIÈME EXEMPLE.

Il est rapporté dans les chroniques de l'ordre de Cîteaux (*Die nov. 24.*) qu'un certain moine du Brabant, voyageant la nuit de Noël, et traversant une forêt, entendit

un gémissement semblable à celui que fait un nouveau-né; il s'approche du lieu où il entend la voix, et voit, au milieu de la neige, un bel enfant qui pleure, tout tremblant de froid. Le religieux se sent ému de compassion, descend de cheval, et, s'approchant du petit enfant, il lui dit : O mon fils, comment te trouves-tu ainsi abandonné, pleurant et mourant au milieu de la neige? Il entendit alors une voix qui lui répondait : *Hélas! comment ne pleurerais-je pas, puisque je me vois ainsi abandonné de tous les hommes, et que je n'en vois aucun qui m'accueille ou qui ait compassion de moi!* Ayant dit ces mots, il disparut, nous donnant à comprendre qu'il était le Rédempteur des hommes qui, par cette vision, veut leur reprocher leur ingratitude, de ce que, le voyant naître dans une étable, pour leur amour, ils le laissent pleurer tout seul, sans lui témoigner la moindre compassion.

QUATRIÈME EXEMPLE.

Il est raconté dans *Bollandus* (die 6. mart.) qu'un jour la très-sainte Vierge apparut à la bienheureuse Colette, pendant qu'elle était occupée à prier pour le salut des pécheurs, et que, lui montrant son fils enfant, déchiré et mis en pièces dans un bassin, elle lui dit : *Ma chère fille, ayez compassion de moi, et surtout de mon fils; voyez comment le traitent les pécheurs.*

CINQUIÈME EXEMPLE.

Pelbarto raconte (*Stellar.* l. 12. part. ultim. c. 7.) qu'un certain militaire était très-vicieux, mais qu'il avait

une épouse fort pieuse qui, n'ayant pu le convertir, l'avait exhorté à ne pas laisser passer un seul jour sans réciter au moins un *Ave Maria* devant une image de la Vierge. Un jour, ce militaire, allant satisfaire ses passions comme de coutume, passa devant une église; il y entra comme par hasard, et y voyant l'image de la Vierge, il se mit à genoux, et récita son *Ave Maria*: mais que vit-il alors? Il vit l'enfant Jésus dans les bras de Marie, tout blessé et couvert de sang. Alors il dit : O Dieu, quel barbare peut avoir ainsi traité cette innocente créature? C'est vous, pécheurs, répondit Marie, qui traitez ainsi mon fils. Cet homme, plein de contrition, la pria de lui obtenir le pardon de ses péchés, en l'appelant la mère de miséricorde; mais elle lui répondit : Vous tous, pécheurs, vous m'appellez mère de miséricorde, mais vous me rendez en effet une mère de douleurs et de misères. Le pauvre militaire, pénitent, ne perdant pas courage, continua de la prier d'intercéder pour lui. La bienheureuse Vierge, se tournant vers son fils, lui demanda pardon pour ce pécheur. Il semblait que le fils refusât de l'accorder; mais Marie lui dit : Mon fils, je ne quitterai point vos pieds, avant que vous ne pardonniez cet affligé qui se recommande à moi. Alors Jésus lui répondit : Ma mère, je ne vous ai jamais rien refusé; vous désirez le pardon de ce pécheur? Hé bien! je le pardonne, et pour lui en donner la certitude, je veux qu'il vienne baiser mes plaies. Le coupable s'approcha, et à mesure qu'il baisait les plaies, elles se fermaient. Enfin, ce soldat, ayant obtenu le pardon de ses fautes, se rendit chez lui pour demander encore le pardon de son épouse, qu'il obtint. D'un commun consentement, ils quittèrent tous deux le monde, et se firent religieux en deux différents monastères, où ils terminèrent leur vie par une sainte mort.

SIXIÈME EXEMPLE.

On lit dans la vie de frère Benoît Lopcz , que quand ce religieux était dans l'état militaire , il était un grand pécheur. Un jour il entra dans une église bâtie sur les côtes de Travancor , et y vit une image de la sainte Vierge avec l'enfant Jésus. Le Seigneur lui mit devant les yeux sa vie abominable : à cette vue, il fut tenté de désespérer du pardon ; mais, se tournant vers Marie avec larmes, il se recommandait à elle ; alors il vit que l'enfant Jésus pleurait aussi, et que ses larmes tombaient sur l'autel ; tellement que toutes les personnes qui étaient dans l'église s'en étant aperçues , elles coururent y tremper un linge. Depuis ce jour, Benoît, contrit, et quittant le monde, alla se faire frère coadjuteur dans la compagnie de Jésus, où il vécut et mourut très-dévoit à la sainte enfance de Jésus.

SEPTIÈME EXEMPLE.

Le P. Patrignani raconte (T. iv. es. 11.) qu'il y avait à Messine un noble enfant , nommé Dominique Ansalon , qui avait l'habitude de fréquenter souvent , dans une certaine église , une image de la sainte Vierge en relief , tenant dans ses bras l'enfant Jésus , dont il était devenu passionné. Or, il arriva que Dominique tomba mortellement malade. Il pria les auteurs de ses jours avec de si grandes instances de lui amener l'aimable enfant qu'ils lui donnèrent cette consolation : il en fut si content qu'il le plaça dans son lit , et qu'il le regardait souvent amoureusement , lui disant quelquefois en se tour-

nant vers lui : *Mon Jésus, ayez pitié de moi ;* puis, s'adressant aux assistans, il leur disait : *Voyez, voyez comme mon petit Seigneur est beau !* La dernière nuit de sa vie, il appela ses parens, et, devant eux, il dit au saint enfant : *Mon Jésus, je vous institue mon héritier.* Il pria ensuite son père et sa mère de prendre une petite somme qu'il tenait en réserve pour en faire célébrer neuf messes après sa mort, et pour faire, avec le reste, une jolie robe à son petit héritier. Avant d'expirer, il leva les yeux vers le ciel avec un visage tout rayonnant de joie, et dit : *Oh ! qu'il est beau ! Oh ! que mon Seigneur est beau !* Il expira en disant ces mots.

HUITIÈME EXEMPLE.

Il est rapporté dans le Miroir des exemples (*Distinz. 8.*) qu'un jeune homme fort dévot, nommé Edmond, natif de l'Angleterre, étant un jour à la campagne avec d'autres jeunes gens, les quitta par esprit d'oraison et de solitude, pour se promener seul dans un pré, en produisant des actes affectueux envers Jésus-Christ. Alors il fut salué par un petit enfant qui errait dans la prairie, et qui lui dit : *Dieu te garde, ô mon cher Edmond.* Après quoi il lui demanda s'il le connaissait ; Edmond lui ayant dit que non, le céleste enfant ajouta : *Comment non ? vous ne me connaissez pas, et je suis toujours à côté de vous ? Hé bien ! si vous voulez me connaître, regardez-moi en face.* Edmond l'ayant considéré, il lut sur son front ces paroles : *Jesus Nazareus, rex Judæorum.* Et alors le saint enfant ajouta : *Voilà mon nom, et je veux qu'en mémoire de l'amour que j'ai pour toi, tu fasses tous les soirs le signe de la croix sur ton front, en le prononçant. Par là tu seras délivré de la*

mort imprévue, et tous ceux qui feront la même chose auront le même bonheur. Edmond continua à faire toujours le signe de la croix avec le nom de Jésus. Un jour, le démon lui mit les fers aux mains afin qu'il ne pût le faire; mais, par la prière, il le vainquit, et le força d'avouer que l'arme qu'il redoutait le plus étaient les paroles avec lesquelles Edmond faisait le signe de la croix sur son front.

NEUVIÈME EXEMPLE.

Le père Nadasi rapporte (Hebdom. 16. pueri Jesu.) que le pieux usage s'étant introduit dans un monastère d'envoyer successivement aux religieuses du couvent l'image de l'enfant Jésus, afin qu'elles l'eussent chacune un jour avec elles, une de ces vierges, à laquelle échut son jour, après avoir long-temps prié devant cette image, ayant vu venir la nuit, la renferma dans une petite armoire, et se coucha. Mais à peine commençait-elle à prendre un moment de repos, qu'elle entendit l'enfant Jésus qui frappait à la porte de l'armoire. Elle se leva à l'instant de son lit, et ayant replacé l'image de Jésus sur le petit autel, elle pria encore devant elle pendant long-temps, et la renferma de nouveau : mais l'enfant Jésus frappa une seconde fois à la porte. Elle le retira encore et pria. Enfin, accablée par le sommeil, et en ayant demandé la permission à son Sauveur, elle se remit au lit, et s'endormit jusqu'au lendemain; en se réveillant, elle bénit cette bienheureuse nuit qu'elle avait passée en la société de son bien-aimé.

DIXIÈME EXEMPLE.

Il est rapporté dans le journal dominicain au 7 du mois d'octobre, que S. Dominique, prêchant à Rome, vit dans son auditoire une grande pécheresse, nommée la Belle-Catherine. S. Dominique lui donna un rosaire, et elle commença à le réciter ; elle continuait néanmoins de vivre dans sa débauche. Un jour Jésus lui apparut, d'abord sous la figure d'un jeune homme, et ensuite sous celle d'un enfant gracieux, mais avec une couronne d'épines sur la tête, et la croix sur les épaules, ayant les larmes aux yeux et le corps couvert de sang, et il lui dit : Il suffit, ne pêche plus ; Catherine : il suffit, cesse de m'offenser ; vois combien ton salut m'a coûté cher, puisque j'ai commencé dès l'enfance à souffrir pour toi, et que je n'ai cessé de souffrir jusqu'à la mort. Catherine alla de suite trouver S. Dominique, se confessa à lui, et ayant été instruite par ce grand maître, après avoir distribué tout ce qu'elle possédait aux pauvres, elle s'enferma dans une cellule murée, se réduisit à mener une vie si fervente et obtint du ciel des faveurs tellement signalées que le saint en était dans l'admiration. Enfin elle fut visitée de la sainte Vierge, et mourut saintement.

ONZIÈME EXEMPLE.

La vénérable sœur Jeanne de Jésus et Marie, franciscaine, méditant un jour sur la persécution qu'Hérode suscita à l'enfant Jésus, entendit un grand bruit, semblable à celui que produit le mouvement de gens armés

qui sont à la poursuite de quelqu'un , et vit ensuite devant elle un bel enfant tout inquiet qui fuyait , et qui lui disait : Ma chère Jeanne , aide-moi et sauve-moi : je suis Jésus de Nazareth ; je suis les pécheurs qui veulent m'ôter la vie , et qui me poursuivent bien plus qu'Hérode : sauve moi. (Ap. p. genov. scrv. dol. di Maria.)

DOUZIÈME EXEMPLE.

Il est rapporté dans la vie du P. Zucchi , de la compagnie de Jésus , homme très-dévoth à l'enfant Jésus , dont il employait l'image pour gagner à Dieu un grand nombre d'ames, qu'il donna un jour une petite image de l'enfant Jésus à une demoiselle qui vivait d'ailleurs dans une grande innocence, mais qui était loin de penser à se faire religieuse. Cette demoiselle accepta le petit présent , mais elle dit au père en souriant : Qu'ai-je à faire de ce petit enfant ? Il lui répondit : rien autre chose que de le poser sur votre épinette. (Cette demoiselle aimait beaucoup la musique.) Elle le fit, et ayant toujours le saint enfant devant les yeux , elle était souvent à portée de le considérer ; en le regardant elle sentit un peu de dévotion envers lui ; ensuite elle éprouva le désir de se sanctifier davantage ; en sorte que son instrument lui procurait plutôt l'occasion de prier que de jouer. Enfin , elle résolut de quitter le monde et de se faire religieuse. Alors , toute contente , elle alla rapporter au P. Zucchi que cet enfant lui avait gagné le cœur , et qu'il l'avait tellement détachée des affections terrestres qu'elle lui appartenait entièrement. Elle se fit religieuse, et vécut dans la perfection le reste de ses jours.

DEUXIÈME PARTIE.

MÉDITATIONS POUR LA NEUVAINÉ DU SAINT-
ESPRIT, DU SAINT-SACREMENT, ET DU CŒUR
DE JÉSUS.

NEUVAINÉ DU SAINT-ESPRIT,

AVEC DES MÉDITATIONS POUR CHAQUE JOUR DE LA NEU-
VAINE, EN COMMENÇANT AU JOUR DE L'ASCENSION.

AVANT-PROPOS.

La neuvaine du Saint-Esprit est la plus importante de toutes , parce qu'elle a été célébrée la première par les saints apôtres et par la très-sainte Vierge , dans le cénacle ; et parce qu'elle a été enrichie par tant de dons et par tant de prodiges , et particulièrement par le don du Saint-Esprit même , que Jésus-Christ nous a mérité par sa passion. C'est ce que Jésus-Christ nous apprend lorsqu'il dit à ses apôtres que s'il ne mourait pas , il ne pourrait point leur envoyer le Saint-Esprit : *Si enim non abiero , Paracletus non veniet ad vos ; si autem abiero , mittam cum ad vos.* (Joan. xvi. 7.) Nous savons bien par la foi , que le Saint-Esprit est l'amour que se portent mutuellement le père et le fils , et que ,

pour cela , le don d'amour, le plus grand de tous les dons que le Seigneur dispense à nos âmes, est particulièrement attribué à l'Esprit saint , comme dit S. Paul: *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis.* (Rom. v. 5.) Il convient donc que, durant cette neuvaine , nous considérions par-dessus tout le grand prix de l'amour divin , afin que nous désirions l'obtenir, et que nous tâchions de nous l'attirer par de pieux exercices , et spécialement par la prière ; car Dieu l'a promis à ceux qui le demandent avec humilité. *Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se.* (Luc. xi. 12.)

PREMIÈRE MÉDITATION.

L'amour est un feu qui enflamme.

Dieu avait ordonné, dans l'ancienne loi, qu'on fit brûler continuellement le feu sur son autel : *Ignis in altari meo semper ardebit.* (Levit. vi. 19.) S. Grégoire dit que nos cœurs sont les autels où Dieu veut que son divin amour brûle continuellement. C'est pour cela que le Père éternel, non content de nous avoir donné son fils, afin que par sa mort il nous ouvrit les portes de la bienheureuse éternité, veut encore nous donner son Saint-Esprit, afin qu'il habite dans notre ame, et qu'il la consume sans cesse de sa divine charité. Et Jésus-Christ même nous assure qu'il est venu sur la terre précisément pour apporter dans nos cœurs ce feu sacré, et qu'il ne désire autre chose que de le voir allumé : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur?* (Luc. xii. 49.) C'est pourquoi, dès qu'il fut monté au ciel, il nous envoya son Saint-Esprit; son amour lui faisant oublier les injures et les ingratitudees qu'il avait reçues des hommes durant sa vie mortelle. O très-aimable Rédempteur, vous nous aimez donc autant depuis que vous êtes au ciel tout rayonnant de gloire que vous nous aimiez sur la terre lorsque vous étiez abreuvé de fiel et d'ignominie! Enfin, le Saint-Esprit, dans le cénacle, veut apparaître sous la forme de langues de feu : *Et apparuerunt illis dispersitæ linguæ tanquam ignis.* (Act. ii.) Et c'est pour cela que la sainte

Église met la prière suivante dans la bouche de ses enfans : *Ille nos igne, quæsumus, Domine, Spiritus inflamet, quem Dominus Jesus Christus misit in terram, et voluit vehementer accendi.* Voilà quel est le feu divin qui a brûlé dans le cœur des Saints, et qui leur a donné la force de faire de si grandes choses pour Dieu : voilà ce qui leur a fait aimer leurs ennemis et désirer les mépris, qui les a portés à se dépouiller de tous les biens de la terre, et à embrasser avec joie les tourmens et la mort même. L'amour ne peut jamais demeurer oisif, et il ne dit jamais : C'est assez. Une ame qui aime Dieu, plus elle entreprend pour son bien-aimé, plus elle brûle d'entreprendre, afin de lui être agréable et de mériter de plus en plus son affection. Ce feu divin s'allume par l'oraison mentale. *In meditatione mea exardescet ignis.* (Psalm. xxxviii.) Si nous désirons donc avoir un grand amour pour Dieu, aimons la prière; elle est la bienheureuse fournaise, où s'allume cette ardeur divine.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon Dieu, jusqu'à ce jour je n'ai rien fait pour vous qui avez fait pour moi de si grandes choses. Malheureux! ma tiédeur devrait vous porter à me repousser loin de votre présence. Ah! Esprit-Saint, *fove quod est frigidum*, délivrez-moi de cette froideur glaciale, et allumez dans mon cœur un désir ardent de vous être agréable. Je renonce actuellement à toutes mes satisfactions, et je choiserais plutôt la mort que la moindre des choses qui pourrait vous déplaire. Vous avez apparu aux hommes sous la forme de langues de feu; je vous consacre ma langue, afin qu'elle ne soit plus pour moi une

occasion de péché. O Dieu, vous me l'avez donnée pour que je l'employasse à chanter vos louanges, et je m'en suis servi pour vous outrager et pour porter les autres à vous offenser ! J'en ai une vraie douleur du fond de mon ame. Ah ! pour l'amour de Jésus-Christ, qui vous a tant honoré par sa langue durant le cours de sa vie, faites que dorénavant je ne cesse de vous honorer en chantant vos louanges, en invoquant souvent votre secours, en parlant toujours de votre bonté et de l'amour infini que vous méritez. Je vous aime, ô mon souverain bien, je vous aime, ô Dieu d'amour. O Marie, vous êtes la plus chère épouse du Saint-Esprit ; obtenez-moi la grâce d'être consumé de sa divine charité.

II^e MÉDITATION.

L'amour divin est une lumière qui éclaire.

Un des plus grands dommages que nous ayons reçus par suite du péché d'Adam, est l'obscurcissement de notre raison, que les passions produisirent en offusquant nos ames. Malheur à l'ame qui se laisse dominer par quelque passion ! La passion est un nuage et un voile épais qui nous empêche de voir la vérité. Comment peut-on fuir le mal sans connaître ce que c'est que le mal ? Plus la mesure de nos péchés se comble, et plus l'obscurité qui environne nos ames s'épaissit. Mais le Saint-Esprit, qui est appelé *lux beatissima*, est celui qui non-seulement embrase nos cœurs, pour que nous puissions aimer, mais qui dissipe

encore les ténèbres de nos âmes, nous fait connaître la vanité des biens terrestres, le prix infini de ceux de l'éternité, l'importance du salut, la valeur immense de la grâce, la bonté de Dieu, l'amour parfait que nous lui devons, et l'amour infini qu'il nous porte. *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei.* (I. Cor. II.) L'homme plongé dans la fange des plaisirs terrestres ne connaît guère ces vérités; c'est pourquoi le malheureux aime ce qu'il devrait haïr, et hait ce qu'il devrait aimer. Sainte Marie-Madeleine de Pazzi s'écriait : *O amour qui n'êtes point connu, ô amour qui n'êtes point aimé !* C'est à cette occasion que Sainte Thérèse disait, que Dieu n'est point aimé parce qu'il n'est point connu. Nous voyons encore que les Saints demandaient toujours à Dieu sa lumière. *Emitte lucem tuam : Illumina tenebras meas : Revela oculos meos.* Sans doute, car sans lumière on ne peut éviter de tomber dans les précipices, et il est impossible de trouver Dieu.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O saint et divin Esprit, je crois que vous êtes vraiment Dieu, et qu'avec le père et le fils, vous êtes un seul Dieu. Je vous adore, et je vous reconnais pour le souverain dispensateur des lumières par lesquelles vous m'avez fait connaître le mal que j'ai commis en vous offensant, et l'obligation où je suis de vous aimer. Je vous remercie, et je me repens par-dessus toute chose de vous avoir offensé. J'aurais mérité que vous m'eussiez abandonné dans mes ténèbres, mais je vois bien que vous ne m'avez point encore abandonné. Continuez de m'éclairer, ô Esprit éternel, continuez de me rendre sensible votre

infinie bonté, et de me donner la force qui m'est nécessaire pour vous aimer dorénavant de tout mon cœur. Ajoutez grâce sur grâce, afin de me faire une douce et sainte violence, et de me contraindre à ne plus aimer que vous. Je vous le demande par les mérites de Jésus-Christ. Je vous aime, ô mon souverain bien, je vous aime plus que moi-même. Je veux être tout à vous; acceptez le don que je vous fais de moi, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous. O ma mère Marie, assistez-moi toujours par votre sainte intercession.

III^e MÉDITATION.

L'amour est un breuvage qui désaltère.

L'amour divin est encore appelé une fontaine vivante, *fons vivus, ignis, charitas*. Notre Rédempteur dit à la Samaritaine : *Qui autem biberit ex hac aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum.* (Joan. iv. 15.) L'amour est une eau qui désaltère : celui qui aime Dieu de tout son cœur, ne demande rien de plus et ne désire rien de plus, parce qu'il trouve tous les biens réunis en Dieu ; en sorte que, content de Dieu, il est joyeux sans cesse, et dit toujours : *Deus meus, et omnia*. O mon Dieu, vous êtes tout mon bien. Mais c'est pourquoi Dieu se plaint de tant d'âmes qui mendient les plaisirs vils et passagers des créatures, et le quittent, lui qui est un bien infini et une source d'où découle toute joie : *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere*

non valent aquas. (Jer. II. 12.) Cependant, Dieu qui nous aime, et qui désire nous voir tous heureux, ne cesse d'appeler tous les hommes et de leur dire : *Qui sitit, veniat ad me.* (Joan. VII. 57.) Que celui qui désire être heureux vienne à moi, et par le don de l'Esprit saint, je satisferai ses désirs dans cette vie et dans l'autre. *Qui credit in me,* continue-t-il, *sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ.* (Ibid. vers. 38.) Celui donc qui croit, et qui aime Jésus-Christ sera enrichi d'un si grand nombre de grâces qu'il sortira abondamment de son cœur, c'est-à-dire de sa volonté, des sources nombreuses de saintes vertus, qui seront suffisantes pour lui conserver la vie, et pour la communiquer encore aux autres hommes. Et cette eau était précisément le Saint-Esprit, l'amour substantiel du Père, que Jésus-Christ promit de nous envoyer du ciel après son ascension. *Hoc autem dixit de Spiritu, quem accepturi erant credentes in eum; nondum enim erat Spiritus datus, quia Jesus nondum erat glorificatus.* (Joan. cap. VII. v. 39.)

La clef qui ouvre les canaux où cette eau est renfermée est la sainte prière, qui nous obtient toute sorte de biens en vertu de la promesse : *Petite et accipietis.* Nous sommes aveugles, pauvres et faibles ; mais la prière nous obtient la lumière, la richesse et la force. Théodoret disait : *Oratio, cum sit una, omnia potest.* Celui qui prie, reçoit toutes les grâces qu'il désire. Dieu veut nous donner ses grâces, mais il veut que nous les lui demandions.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Domine, da mihi hanc aquam. Mon Jésus, je vous prie-
rai comme autrefois la Samaritaine ; donnez-moi cette eau

de votre amour, qui me fasse oublier tout ce qui est terrestre, pour ne m'occuper que de vous, amabilité infinie. *Riga quod est aridum*. Mon ame est dans l'aridité, et elle ne produit autre chose que des rejetons et que des épines de péché; ah! fertilisez-la par votre grâce, afin qu'elle produise quelques fruits pour votre gloire, avant que la mort ne la sépare de mon corps. O source d'eaux vives! ô souverain bien! que de fois ne vous ai-je pas quitté pour me jeter imprudemment dans les bourbiers du monde qui m'ont privé de votre saint amour! Ah! pourquoi ne suis-je pas mort mille fois, avant de vous offenser! Mais, ô mon Dieu, je ne veux chercher que vous à l'avenir; secourez-moi, et faites que j'accomplisse mes résolutions. Marie, mon espérance, cachez-moi toujours à l'ombre de vos ailes.

IV^e MÉDITATION.

L'amour est une rosée qui féconde.

La sainte Église met la prière suivante dans la bouche de ses enfans : *Sancti Spiritus corda nostra mundet infusio, et sui roris intima aspersione fecundet*. L'amour féconde les bons désirs, les saints propos et les saintes œuvres que l'ame produit. Ce sont là les fruits et les fleurs que la grâce du Saint-Esprit fait éclore en nos ames. L'amour est encore appelé une rosée, parce qu'il tempère les ardeurs des appétits désordonnés, et qu'il apaise le feu des

passions. C'est pour cela que le Saint-Esprit est encore appelé douce température et rafraîchissement : *In aestu temperies... et dulce refrigerium*. Cette divine rosée se répand dans nos cœurs au temps de la prière. Un quart d'heure d'oraison suffit pour éteindre toute passion de haine ou d'amour désordonné, quelque ardente qu'elle soit en nous. *Introduxit me rex in cellam vinariam; ordinavit in me charitatem*. (Cant. II. 4.) La sainte méditation est justement ce cellier où l'amour se règle et où l'on apprend à aimer le prochain comme soi-même, et Dieu sur toute chose. Celui qui aime Dieu aime la prière; et il est moralement impossible que celui qui n'aime point l'oraison surmonte ses passions.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O saint et divin Esprit, je ne veux plus vivre pour moi-même; mais je veux employer tous les jours qui me restent à vous aimer et à vous être agréable. C'est à ce dessein que je vous prie de me donner le don de l'oraison. Venez vous-même dans mon cœur, et enseignez-moi à la faire comme il faut. Donnez-moi la force pour que je n'abandonne point par ennui ce pieux exercice, lorsque je serai dans l'aridité; donnez-moi l'esprit de prière, savoir, la grâce de prier toujours et de choisir les prières qui sont le plus chères à votre cœur divin. J'étais perdu par mes péchés; mais je vois, par les saintes ruses que vous avez employées à mon égard, que vous voulez me sanctifier et me sauver. Hé bien! je veux me sanctifier pour vous être agréable, et pour aimer davantage votre bonté infinie. Je vous aime, ô mon souverain bien, mon amour, mon tout; et, parce que je vous aime, je

me donne entièrement à vous. O Marie, mon espérance, protégez-moi.

V^e MÉDITATION.

L'amour est un repos qui délasse.

En outre, l'amour est appelé, *in labore requies, in fletu solutium*. L'amour est un repos qui délasse, puisque sa principale fonction est d'unir la volonté de l'amant avec celle de l'objet aimé. L'ame qui aime Dieu, dans tous les affronts qu'elle reçoit, dans toutes les douleurs qu'elle endure, dans toutes les pertes qu'elle éprouve, se soumet à sa volonté, et pour se calmer, il lui suffit de savoir qu'elle souffre ces maux par la volonté de l'objet aimé. En disant seulement : *Ainsi le veut mon Dieu*, elle trouve le contentement et la paix dans toutes les tribulations de la vie. Cette paix est celle qui surpasse tous les plaisirs des sens : *Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum*. (Philip. iv. 7.) Sainte Marie Madeleine de Pazzi sentait son ame toute joyeuse, lorsqu'elle disait seulement ces paroles : *Volonté de Dieu*.

Dans cette vie, chacun doit porter sa croix; mais Sainte Thérèse dit que la croix est dure pour celui qui la traîne, et douce pour celui qui l'embrasse. C'est ainsi que le Seigneur sait bien blesser et guérir. *Vulnerat et medetur*, comme dit le saint homme Job. (v. 18.) L'Esprit saint, par la douceur de son onction, rend douces et aimables les ignominies et les douleurs. *Ita, Domine, quoniam sic*

fuit placitum ante te. (Matth. xi. 26.) C'est ce que nous devons dire dans toutes les adversités qui nous arrivent : *Que cela soit ainsi, Seigneur, puisque cela vous a plu ainsi.* Et lorsque la crainte de quelque malheur temporel qui peut nous arriver vient nous troubler, disons toujours : *Faites, ô mon Dieu ; j'accepte de bon cœur tout ce que vous ferez.* Enfin, c'est un grand secours, que de s'offrir à Dieu souvent, comme faisait Sainte Thérèse, dans le cours de la journée.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah ! mon Dieu, combien de fois, pour faire ma volonté, ne me suis-je point opposé à la vôtre, en la méprisant ! Je m'afflige de ce malheur plus que de tout autre. Seigneur, dorénavant je veux vous aimer de tout mon cœur. *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* Dites-moi ce que vous voulez que je fasse, et je le ferai. Mon unique désir, mon unique amour sera toujours votre volonté. O Esprit saint, aidez ma faiblesse. Vous êtes la honte même, comment pourrais-je aimer autre chose que vous ? Attirez donc à vous toutes mes affections par la douceur de votre saint amour. J'abandonne tout pour me donner tout à vous ; acceptez-moi et secourez-moi. O ma mère Marie, je me confie en vous.

VI^e MÉDITATION.

L'amour est la vertu qui donne la force.

Fortis ut mors dilectio. (Cant. vi. 8.) De même qu'il n'y a aucune force créée qui puisse résister à la mort, de même il n'existe aucune difficulté qui ne cède à l'amour d'une ame aimante. Lorsqu'il est question de plaire à l'objet aimé, l'amour surmonte tout, pertes, mépris et douceurs. *Nihil tam durum, quod non amoris igne vincatur.* La marque la plus certaine à laquelle on peut reconnaître si une ame aime son Dieu véritablement, c'est la fidélité à son amour dans la prospérité comme dans l'adversité. S. François de Sales disait que *Dieu est aussi aimable lorsqu'il nous console que lorsqu'il nous afflige, parce qu'il fait tout par amour.* Et même, lorsqu'il nous châtie le plus en cette vie, c'est alors qu'il nous aime davantage. S. Jean Chrysostôme estimait plus heureux S. Paul enchaîné que S. Paul ravi jusqu'au troisième ciel. C'est pour cette raison que les saints martyrs se réjouissaient au milieu des tourmens, et qu'ils en remerciaient le Seigneur, comme de la plus grande faveur qui leur fût départie, puisqu'elle leur donnait occasion de souffrir pour son amour. Et les autres Saints qui n'ont point trouvé de tyrans pour les tourmenter sont devenus, en quelque sorte, les bourreaux d'eux-mêmes, par la grandeur de leur pénitence, afin d'être agréables à Dieu par ce moyen. S. Augustin dit que celui qui aime ne se lasse point, ou que, s'il se lasse, cette fatigue même lui est agréable.

In eo quod amatur, aut non laboratur, aut ipse labor amatur.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Dieu de mon ame, je dis que je vous aime, mais quelles preuves vous donné-je de mon amour? aucune. C'est donc une marque que je ne vous aime pas, ou que je ne vous aime point assez. O mon Jésus, envoyez-moi donc le Saint-Esprit : qu'il vienne pour me donner la force de souffrir pour votre amour, et de faire quelque chose pour vous avant que la mort ne me surprenne. Ah! mon bien-aimé Rédempteur, ne permettez pas que je meure dans cet état de froideur et d'ingratitude où j'ai été jusqu'ici. Donnez-moi le courage pour aimer à souffrir, afin que j'expie ainsi tant de péchés qui m'ont fait mériter l'enfer. O mon Dieu! tout bonté et tout amour, vous désirez habiter dans mon ame, d'où je vous ai chassé tant de fois; venez, habitez-y, possédez-la, et convertissez-la entièrement à vous. Je vous aime, ô mon Seigneur, et S. Jean m'assure que vous habitez avec celui qui vous aime. *Qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo.* (I. Joan. iv. 16.) Puis donc que vous êtes avec moi, agrandissez les flammes, fortifiez les chaînes de votre sainte dilection, afin que je ne désire, que je ne cherche, et que je n'aime jamais autre chose que vous, et qu'ainsi lié, je ne me sépare plus jamais de votre saint amour. Je veux être à vous, ô mon Jésus, et tout à vous. O mon avocate et ma reine Marie, obtenez-moi l'amour et la persévérance.

VII^e MÉDITATION.

L'amour fait que Dieu habite en nos ames.

Le Saint-Esprit s'appelle hôte de l'ame, *dulcis hospes anime*. C'est la grande promesse que Jésus-Christ a faite à celui qui l'aime, lorsqu'il a dit : Si vous m'aimez, je prierai mon père, et il vous enverra le Saint-Esprit, afin qu'il habite toujours en vous. *Si diligitis me, mandata mea servate, et ego rogabo patrem, et alium paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum.* (Joan. xiv. 15.) Car le Saint-Esprit n'abandonne jamais que les ames qui le repoussent, *non deserit, nisi deseratur*.

Dieu habite donc dans une ame qui l'aime, mais il déclare qu'il n'est point satisfait si nous ne l'aimons de tout notre cœur. S. Augustin écrit que le sénat romain ne voulut point admettre Jésus-Christ au nombre de ses Dieux, parce qu'il est, disaient les sénateurs, un Dieu superbe, qui veut être adoré seul. Cela est vrai; Jésus-Christ ne veut point avoir de compagnons dans un cœur qui l'aime, il veut en être le seul habitant, il veut être aimé seul; et lorsqu'il n'est point d'unique objet de son amour, il est jaloux, pour ainsi parler, selon ce qu'écrit S. Jacques, de ces créatures qui ont une portion du cœur qu'il voudrait posséder seul. *An putatis, quia inaniter scriptura dicat : Ad invidiam concupiscit vos spiritus, qui habitat in vobis?* (Jac. iv. 5.) En un mot, comme dit S. Jérôme, Jésus est jaloux, *zelotypus est Jesus*. C'est

pourquoi l'époux céleste loue cette ame qui , semblable à la tourterelle, vit dans la solitude et l'oubli du monde : *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis.* (Cant. 1. 9.) Parce qu'il ne veut pas que le monde ait aucune part à cet amour qu'il désire avoir tout entier pour lui. C'est pour cela qu'il loue encore son épouse, en l'appelant *jardin fermé : hortus conclusus , soror mea sponsa.* (Cant. v.) Jardin fermé à tout amour terrestre. Peut-être pensez-vous que Jésus-Christ ne mérite pas tout notre amour ? *Totum tibi dedit , nihil sibi reliquit ,* dit S. Chrysostôme. Il vous a donné tout, son sang et sa vie , il n'a plus rien à vous donner, puisqu'il ne lui reste rien.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah ! mon Dieu , je le vois, vous voulez que je sois tout à vous. Je vous ai si souvent chassé de mon ame, et vous n'avez point dédaigné d'y revenir pour vous unir à moi. Prenez donc maintenant une entière possession de moi-même. Je me donne aujourd'hui tout à vous ; acceptez moi, mon Jésus, et ne permettez pas qu'à l'avenir il m'arrive de vivre même un seul instant séparé de vous. Vous me cherchez, et je ne cherche autre chose que vous. Vous voulez mon ame , et mon ame ne veut rien autre chose que vous. Vous m'aimez, et je vous aime ; et puisque vous m'aimez, liez-moi à vous, afin que je ne me sépare plus jamais de vous. O reine du ciel, je mets toute ma confiance en vous.

VIII^e MÉDITATION.

L'amour est un lien qui attache.

Comme le Saint-Esprit, qui est l'amour incréé, est un lien indissoluble qui attache le Père avec le Verbe éternel, ainsi il unit encore l'âme avec son Dieu. S. Augustin dit : *Charitas est virtus conjungens nos Deo*. Et S. Laurent-Justinien, rempli de joie, s'écriait : O amour ! ton lien a donc tant de force qu'il a pu contraindre un Dieu de s'unir à nos âmes ? *O charitas, quam magnum est vinculum tuum, quo Deus ligari potuit !* Les liens du monde sont des liens de mort, mais les liens de Dieu sont des liens de vie et de salut : *vincula illius alligatura salutaris*. (Eccli. vi. 31.) Sans doute, parce que les liens de Dieu, par le moyen de l'amour, nous unissent à lui, qui est notre vraie et notre unique vie.

Avant la venue de Jésus-Christ, les hommes s'éloignaient de Dieu, et, tout attachés à la terre, ils refusaient d'unir leur cœur avec leur créateur ; mais le Seigneur, qui les aime, les a tous attirés à lui par des liens d'amour, comme il l'avait promis par le prophète Osée. (xi. 4.) *In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis*. Ces liens sont les bienfaits, les lumières, la vocation à son amour, les promesses qu'il nous a faites de nous donner le paradis, mais surtout le don qu'il nous a fait de Jésus-Christ dans le sacrifice de la croix et dans le sacrement de l'autel, et enfin, le don du Saint-Esprit. En voyant

d'avance toutes ces miséricordes, le prophète s'écrie : *Solve vincula colli tui, captiva filia Sion.* (Is. LII. 2.) O ame, qui avez été créée pour le ciel, brisez les liens qui vous attachent à la terre, et unissez-vous à Dieu par les liens de son amour; *charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.* (Colos. III. 14.) L'amour est, un lien qui attache à lui toutes les vertus, et qui perfectionne l'ame. *Ama, et fac quod vis,* disait S. Augustin : aimez Dieu, et faites ce que vous voudrez : oui, car celui qui aime Dieu cherche à éviter tout ce qui pourrait lui être désagréable, et il ne s'occupe qu'à chercher ce qui plaît à son bien-aimé.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher Jésus, vous m'avez trop obligé à vous aimer, mon amour vous a coûté trop cher; je serais trop ingrat si je vous aimais peu, ou si je divisais mon cœur entre vous et les créatures, après que vous m'avez donné votre sang et votre vie. Je veux me détacher de tout, et placer en vous seul toutes les affections de mon cœur. Mais je suis bien faible pour mettre en œuvre le désir que vous m'inspirez; ô vous qui me le donnez, donnez-moi encore la grâce de le mettre en pratique. O mon Jésus, blessez mon pauvre cœur par le dard de votre amour, afin que je languisse du désir de vous plaire, et que je me consume en votre amour; que je vous cherche, que je vous appelle, que je vous trouve sans cesse. Mon Jésus, je ne veux rien de plus. Faites que je répète toute ma vie, et particulièrement à l'heure de ma mort, *je ne veux que vous seul et rien de plus.* O Marie, ma mère, faites que dorénavant je ne veuille rien autre chose que Dieu.

IX^e MÉDITATION.

L'amour est le trésor qui renferme tous les biens.

L'amour est ce trésor dont parle l'Évangile, lorsqu'il dit qu'il faut tout quitter pour l'acquérir; oui, parce que l'amour nous rend participans de l'amitié de Dieu. *Infinitus est thesaurus, quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiae Dei.* (Sap. vii. 14.) Homme, dit S. Augustin, pourquoi cherches-tu des biens de toute sorte? Cherche un seul bien, dans lequel tous les autres sont réunis. Mais ce bien, nous ne pouvons le trouver qu'en renonçant à tous ceux de la terre. Sainte Thérèse dit : *Détachez votre cœur des créatures, et vous trouverez Dieu.* Qui trouve Dieu trouve en Dieu tout ce qu'il désire : *Delectare in Domino, et dabit tibi petitiones cordis tui.* (Ps. xxxvi. 4.) Le cœur humain est avide dans la recherche des biens qui puissent le rendre heureux; mais s'il cherche sa félicité dans les créatures, il n'atteindra jamais son but, quelque généreuses qu'elles soient à son égard. Au contraire, s'il ne cherche que Dieu, Dieu satisfera tous ses désirs. Promenez vos regards sur la terre; quels sont les hommes les plus heureux, si ce n'est les Saints? Pourquoi cela? parce qu'ils ne veulent et ne cherchent que Dieu. Un prince, allant à la chasse, vit un solitaire qui courait dans les bois, et lui demanda ce qu'il faisait dans ce désert : et toi, prince lui répondit le solitaire, que cherches-tu? Moi, dit le prince, *je vais à la chasse des*

bêtes sauvages. Et moi, répliqua l'ermite, je vais à la chasse de Dieu.

Le tyran présentait de l'or et des pierres précieuses à S. Clément, afin de l'engager à renier Jésus-Christ ; mais le saint s'écria en poussant un soupir : Hélas ! un Dieu est mis en parallèle avec un peu de boue ! Bienheureux qui sait connaître ce trésor de l'amour divin, et qui fait ses efforts pour l'obtenir ! Celui qui l'obtient aura le courage de se dépouiller de tout, pour n'être en possession d'autre chose que de Dieu. S. François de Sales disait : *Lorsque le feu prend dans une maison, on jette tous les effets qu'elle contient par la fenêtre.* Et le P. Paul Segneri Juniore, grand serviteur de Dieu, disait que l'amour est un voleur qui nous dépouille de toutes les affections terrestres, jusqu'à nous forcer à dire : *Et quelle autre chose pourrai-je vouloir que vous, mon Seigneur ?*

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon Dieu, jusqu'à ce jour, je ne vous ai point cherché, mais je me suis cherché moi-même ainsi que mes satisfactions, et pour me les procurer je vous ai tourné le dos, ô mon souverain bien. Mais ces paroles du prophète Jérémie me consolent : *Bonus est Dominus animæ quærenti illum.* (Thren. III. 25.) Il m'assure que vous êtes tout bon envers celui qui vous cherche. Mon bien-aimé Seigneur, je reconnais le mal que j'ai commis en vous quittant, et j'en suis marri de tout mon cœur. Je reconnais aussi le trésor infini qui est en vous, et, dans la résolution où je suis de ne point abuser de ce rayon de lumière, j'abandonne tout, et je vous choisis pour

mon unique amour. Mon Dieu, mon amour, mon tout, je vous désire, je vous aime et je soupire après vous. Ah ! venez Esprit saint, et, par le feu de votre saint amour, détruisez en moi toute affection qui n'est point pour vous. Faites que je sois tout à vous, et que, pour vous être agréable, je me rende vainqueur de toutes mes passions. O Marie, ma mère et mon avocate, aidez-moi du secours de vos prières.

X^e MÉDITATION.

Moyens à employer pour obtenir l'amour de Dieu, et notre sanctification.

Celui qui aime le plus est celui qui se sanctifie le plus. S. François de Borgia disait que la prière est le canal par où l'amour divin s'introduit dans nos cœurs, et que la mortification vient ensuite pour les détacher de la terre et pour les rendre capables d'être embrasés du feu sacré de la charité. Plus il y a d'affection terrestre dans un cœur, et moins l'amour divin y trouve de place. *Sapientia nec invenitur in terra suaviter viventium.* (Job. xxviii. 13.) C'est pour cela que les Saints ont cherché de toutes leurs forces à mortifier l'amour-propre et les sens. Les Saints sont peu nombreux ; mais il est nécessaire que nous vivions comme le petit nombre, si nous voulons nous sauver avec le petit nombre. *Vive cum paucis, si vis regnare cum paucis*, dit S. Jean Climaque. Et S. Bernard dit encore : *Perfectum non potest esse nisi singulare.* Celui qui veut vivre d'une manière parfaite doit vivre d'une manière singu-

lière. Cependant, pour devenir saint, il est nécessaire d'abord d'avoir le désir d'être saint. Désir et résolution. Il y en a qui désirent toujours, mais qui ne mettent jamais la main à l'œuvre. Sainte Thérèse disait que *le démon ne craint point ces ames irrésolues*, et qu'au contraire *Dieu est l'ami des ames généreuses*. Le démon nous fait croire que le désir de faire de grandes choses pour Dieu est un désir orgueilleux. Sans doute, ce serait une pensée d'orgueil que de nous croire capables de faire de grandes choses pour Dieu, par nos propres forces; mais il n'y a point d'orgueil à désirer de se sanctifier par la grâce de Dieu, et en disant avec S. Paul : *Omnia possum in eo qui me confortat*. Il faut donc s'encourager, se résoudre, et commencer. La prière peut tout. Ce que nous ne pouvons faire par nous-mêmes, nous le pourrions par le secours de Dieu, qui a promis de nous accorder tout ce que nous lui demanderions. *Quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis*. (Joan. xv. 7.)

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher Rédempteur, vous désirez que je vous donne mon amour, et vous me commandez de vous aimer de tout mon cœur. Oui, ô mon Jésus, c'est de tout mon cœur que je veux vous aimer. Me confiant en votre miséricorde, j'oserai vous dire : Non, mon Dieu, le nombre prodigieux de mes péchés ne m'épouvante point, parce que je les hais à présent, et que je les déteste souverainement; et parce que je n'ignore pas que vous oubliez les fautes d'une ame qui se repent et qui vous aime. Et comme je vous ai offensé plus que les autres, je veux vous aimer plus que les autres, avec le secours de vo-

tre grâce, qui, je l'espère, ne me manquera jamais. Mon Seigneur, vous voulez que je me sanctifie, et je veux me sanctifier, pour vous être agréable. Je vous aime, bonté infinie : je me donne tout à vous. Vous êtes mon unique bien et mon unique amour. Acceptez mon cœur, faites que je sois tout à vous, et ne permettez pas que je fasse jamais rien qui puisse vous déplaire. Faites que je me consume tout pour vous, comme vous vous êtes tout consumé pour moi. O Marie, ô l'épouse la plus aimante et la plus aimée de l'Esprit saint, obtenez-moi l'amour et la fidélité.

MÉDITATIONS

POUR LES HUIT JOURS DE L'OCTAVE DU TRÈS-SAINT
SACREMENT DE L'AUTEL.

PREMIÈRE MÉDITATION.

De l'amour de Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement.

Notre très-amoureux Rédempteur devant partir de ce monde pour aller vers son père, après avoir accompli par sa mort l'œuvre de notre rédemption, voyant que l'heure était proche où il devait rentrer dans le sein éternel de son père, *sciens Jesus quia venit hora ut transeat ex hoc mundo ad patrem*, (Joan. XIII. 1.) ne voulut point nous laisser seuls dans cette vallée de larmes : que fit-il pour cela ? Il institua le très-saint sacrement de l'Eucharistie, dans lequel il se laissa lui-même tout entier à nous. *Il n'y a aucune langue assez éloquente*, disait S. Pierre d'Alcantara, *pour exprimer la grandeur de l'amour que Jésus-Christ porte à nos âmes : c'est pourquoi notre divin époux, voulant quitter cette vie, afin que son absence ne fût point pour nous une occasion de l'oublier, nous laissa, pour mémorial, ce très-saint sacrement, dans lequel il demeurerait lui-même, ne voulant pas qu'entre lui et nous il restât autre chose, pour réveiller notre mémoire, que lui-même.* Jésus ne veut donc point que sa mort le sépare de nous, et il institue ce sacrement d'amour pour rester avec nous jusqu'à la fin du monde. *Ecce vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Le voilà donc, se-

Ion ce que la foi nous apprend , le voilà renfermé comme un reclus , sur tant d'autels , comme dans autant de prisons d'amour , afin que ceux qui le cherchent puissent le trouver. Mais , Seigneur , disait S. Bernard , cela ne convient point à votre majesté. Jésus-Christ répond : Il suffit que cela convienne à mon amour.

Les pèlerins qui vont à Jérusalem pour visiter l'étable où Jésus-Christ est né , le prétoire où il fut flagellé , le calvaire où il mourut , et le sépulcre où il fut enseveli , éprouvent une tendre ferveur ; mais combien plus grande doit être la ferveur de ceux qui visitent un autel où Jésus-Christ demeure dans le très-saint sacrement. Le vénérable père Jean d'Avila disait qu'entre tous les sanctuaires il ne trouvait point un sanctuaire plus excellent et plus propre à nourrir la dévotion qu'une Église dans laquelle repose Jésus au saint sacrement.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon bien-aimé Jésus ! ô Dieu amoureux des hommes ! quel autre moyen pouviez-vous inventer pour vous faire plus aimer de ces ingrats ? Ah ! si les hommes vous aimaient , assurément , toutes les Églises seraient continuellement pleines de monde qui vous adoreraient la face prosternée contre terre , et qui vous remercieraient , consumés d'amour pour vous , en vous voyant , avec les yeux de la foi , caché dans le tabernacle. Mais non , les hommes vous oubliant , vous et votre amour , font bien des visites aux autres hommes , dont ils espèrent quelques misérables biens , et ils vous abandonnent , vous qui êtes leur Seigneur. O que ne puis-je , par mes hommages , réparer tant d'ingratitude ! Je me repens d'avoir été

jusqu'ici semblable à ces malheureux , négligent et ingrat. Mais je ne veux plus l'être à l'avenir : je veux , autant que je pourrai , vous tenir compagnie. Enflammez mon cœur de votre saint amour, afin que je ne vive désormais que pour vous aimer et pour vous plaire. Vous méritez d'être souverainement aimé de tous les hommes. Si je vous ai méprisé par le passé, je ne désire maintenant que de vous plaire et de vous aimer. O mon Jésus , vous êtes tout mon amour et tout mon bien. *Deus meus et omnia*. Très-sainte vierge Marie, obtenez-moi la grâce d'avoir un grand amour pour le saint sacrement.

II^e MÉDITATION.

Jésus demeure sur nos autels pour se rendre accessible à tous les hommes.

Sainte Thérèse disait que, dans ce monde, tous les sujets ne peuvent parler avec le prince. Ce qu'un pauvre homme peut faire de plus est de lui faire parler par une tierce personne. Mais pour vous parler , à vous , ô roi du ciel , nous n'avons point besoin du ministère d'une tierce personne ; celui qui a quelque chose à vous dire peut vous trouver dans le très-saint sacrement et vous le dévoiler à loisir, sans que personne doive le lui suggérer. C'est à ce dessein, disait encore la même sainte, que Jésus-Christ a caché sa majesté dans le sacrement, sous l'apparence du pain, afin de nous donner plus de confiance et de nous ôter toute crainte lorsque nous nous approchons de lui. Ah ! il semble que Jésus-Christ s'écrie à chaque instant du fond de nos

tabernacles, et qu'il nous dit : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* (Matth. xii. 28.) Venez, dit-il, venez, pauvres; venez, infirmes; venez, vous qui êtes dans la tribulation; venez, justes; venez, pécheurs, et vous trouverez tous en moi un médecin charitable qui réparera toutes vos pertes et guérira toutes vos afflictions. C'est le désir de Jésus-Christ, de consoler tous ceux qui recourent à lui. Il demeure le jour et la nuit sur nos autels pour se rendre accessible à tous, et pour faire grâce à tous. C'est pour cela que les Saints éprouvaient tant de plaisir à s'entretenir avec Jésus devant le saint sacrement, que les jours et les nuits leur paraissaient des instans. La comtesse de Feria, devenue religieuse de Saint-Claire, ne se rassasiait jamais d'être au chœur devant l'ostensoir; comme on lui demanda un jour ce qu'elle faisait si long-temps devant le saint sacrement, elle répondit toute étonnée : *Que fait-on devant le saint sacrement? Qu'y fait-on? On y remercie, on y aime, on y demande.* S. Philippe de Néri étant devant le saint sacrement, s'écriait : *Voilà mon amour, voilà tout mon amour.* Ah! si Jésus-Christ était tout notre amour, les jours et les nuits passés en sa présence ne nous paraîtraient plus que de courts instans.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ainsi, mon Jésus, dorénavant j'espère vous dire moi-même lorsque je viendrai vous visiter sur vos autels : *Voilà mon amour, voilà tout mon amour.* Oui, mon bien-aimé Rédempteur, je ne veux aimer autre chose que vous, je veux que vous soyez, vous seul, l'unique amour de mon ame. Je me meurs de douleur lorsque je pense que

jusqu'ici j'ai aimé les créatures et mes propres satisfactions plus que vous, et que je vous ai tourné le dos, bonté infinie ! mais parce que vous ne voulez pas que je me perde, vous m'avez supporté avec tant de patience, et, au lieu de me punir vous m'avez blessé le cœur par tant de flèches d'amour, que je n'ai pu résister davantage à vos saintes poursuites, et que je me suis donné tout à vous. Je vois que vous me voulez tout pour vous ; mais puisque vous le voulez ainsi, faites-le, c'est vous qui devez le faire. Détachez-moi de toutes les affections terrestres, détachez-moi de moi-même, et faites que je ne cherche rien autre chose que vous, que je ne pense qu'à vous, que je ne parle que de vous, que je ne désire que vous, que je ne soupire que pour vous, que je ne brûle, que je ne vive et que je ne meure que pour vous. O amour de mon Jésus, venez, occupez tout mon cœur, et chassez-en tous les autres amours qui ne sont pas pour Dieu. Je vous aime, ô Jésus, dans le divin sacrement ; je vous aime, ô ma vie, mon trésor, mon amour, mon tout. O Marie, mon espérance, priez pour moi et convertissez-moi tout à Jésus !

III^e MÉDITATION.

Du grand don que nous a fait Jésus-Christ en se donnant à nous dans le saint Sacrement.

L'amour de Jésus-Christ ne fut point satisfait par le sacrifice de sa vie, qu'il donna pour nous au milieu d'un océan d'ignominies et de douleurs, afin de nous démontrer la tendresse qu'il avait pour nous ; mais de plus, pour

nous obliger davantage à l'aimer, la nuit qui précédait celle de sa mort, il voulut se laisser tout entier en aliment dans la sainte Eucharistie. Dieu est tout-puissant, mais après qu'il s'est donné à une ame, dans ce sacrement de son amour, il n'a plus rien à lui donner. Le concile de Trente dit que Jésus, en se donnant à nous, par la sainte communion, a, pour ainsi dire, épuisé toutes les richesses de son amour infini : *Divitias sui erga homines amaris velut effudit.* (Sessio. 13. cap. 2.) Combien un vassal ne s'estimerait-il pas honoré, dit S. François de Sales, si, lorsque son prince serait à table, il recevait en présent une portion de son plat; et que serait-ce ensuite, si cette portion était un morceau de son bras? Jésus, dans la sainte communion nous donne en nourriture, non pas une portion de son repas, ni une partie de sa chair sacrée, mais tout son corps : *Accipite et comedite, hoc est corpus meum.* Et en nous donnant son corps, il nous donne encore son ame et sa divinité; en sorte que le Seigneur, dit S. Chrysostôme, en se donnant lui-même dans ce sacrement, nous donne tout ce qu'il a, et qu'il ne lui reste plus rien à nous donner : *Totum tibi dedit, nihil sibi reliquit.* O étonnement! ô prodige de l'amour divin! le Dieu qui est le maître de l'univers, devient notre aliment!

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon cher Jésus, qu'avez-vous à faire encore pour vous faire aimer de nous? Ah! faites-nous connaître quel excès d'amour a été celui par lequel vous vous êtes changé en aliment pour parvenir ainsi à vous unir à nous, pauvres pécheurs. Vous m'avez donc assez aimé, ô mon Rédempteur, pour ne point refuser

de vous donner souvent à moi dans la sainte communion. Et moi, j'ai eu le courage de vous bannir si souvent de mon ame ! Mais vous ne savez point mépriser un cœur contrit et humilié. Vous vous êtes fait homme pour moi, vous êtes mort pour moi, vous en êtes venu jusqu'à devenir ma nourriture, et que vous reste-t-il à faire pour gagner mon amour ? Ah ! que ne puis-je mourir de chagrin chaque fois que je me souviens d'avoir méprisé votre grâce ! O mon amour, j'ai un grand regret de vous avoir offensé. Je vous aime, bonté infinie ; je vous aime, amour infini. Je ne désire autre chose que de vous aimer, et je ne redoute autre chose que de vivre sans vous aimer. Mon bien-aimé Jésus, ne me refusez point de revenir dans mon ame. Venez, car je donnerai plutôt mille fois la vie que de vous chasser, et je veux faire tout ce qui sera en moi pour vous être agréable. Venez, et enflamez-moi tout entier de votre saint amour. Faites que j'oublie tout l'univers, pour ne plus penser qu'à vous, et pour ne plus souhaiter que vous, mon souverain et unique bien. O ma mère Marie, priez pour moi, et, par vos prières, obtenez-moi la grâce d'être reconnaissant envers l'amour de Jésus.

IV^e MÉDITATION.

Du grand amour que Jésus-Christ nous a témoigné dans le saint Sacrement.

Sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad patrem, cum dilexisset suos, in finem dilexit eos.

(Joan. XIII. 1.) Jésus sachant que l'heure de sa mort était arrivée, voulut, avant de mourir, nous laisser la plus grande marque qu'il put nous donner de son affection, et ce fut le don qu'il nous fit en nous laissant le saint sacrement : *In finem dilexit eos*. S. Jean Chrysostôme explique ces paroles par celles-ci : *Extremo amore dilexit eos*. Il aima alors les hommes de l'amour le plus grand par lequel il pouvait les aimer, se donnant lui-même tout entier à eux. Mais à quelle époque de sa vie Jésus-Christ a-t-il institué le sacrement par lequel il se donnait lui-même? La nuit qui précéda celle de sa mort : *In qua nocte tradebatur*, écrit l'apôtre, *accepit panem, et, gratias agens, fregit, et dixit : Accipite et manducate, hoc est corpus meum*. (I. Cor. XI. 24.) Dans le moment où les hommes se disposaient à lui donner la mort, il veut leur faire connaître cette dernière preuve de son amour. Les marques d'affection que nous donnent nos amis au moment de leur mort font plus d'impression sur nos cœurs; et c'est pour cela que Jésus choisit le moment qui précédait sa mort pour nous laisser le don de ce grand sacrement. C'est donc avec raison que S. Thomas appelle ce don, sacrement et gage d'amour : *Sacramentum charitatis pignus*. C'est encore avec raison que S. Bernard l'appelle : *Amor amorum*, parce que dans ce sacrement Jésus-Christ unit et accomplit tous les autres artifices d'amour qu'il nous avait manifestés. Enfin, Sainte Marie Madeleine de Pazzi appelait le jour où Jésus-Christ institua ce sacrement le *jour de l'amour*.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O amour infini de Jésus, digne d'être aimé par un autre amour infini! Comment, ô mon Seigneur, êtes-

vous si amoureux des hommes, et comment les hommes sont-ils si peu amoureux de vous ? Que pouviez-vous faire de plus pour vous faire aimer ? O mon Jésus, vous êtes si aimable et si aimant ! faites-vous connaître et faites-vous aimer. Quand est-ce que je vous aimerai comme vous m'avez aimé ? Ah ! découvrez-moi de plus en plus la grandeur de votre bonté, afin que je brûle toujours davantage d'amour pour vous, et que je m'emploie à tout ce qui peut vous être agréable. O souverain objet de la dilection de mon ame, pourquoi ne vous ai-je pas toujours aimé ? Hélas ! il fut un temps où non-seulement je ne vous aimais pas, mais où je méprisais encore votre grâce et votre amour. La douleur que j'en éprouve, et la promesse que vous avez faite de pardonner aux cœurs repentans, font toute ma consolation. Je vous donne, ô mon Sauveur, toutes mes affections ; aidez-moi, par les mérites de votre passion, à vous aimer de toutes mes forces. Ah ! que ne puis-je mourir pour vous, comme vous êtes mort pour moi ! O Marie, mère de Dieu, obtenez-moi la grâce de n'aimer dorénavant autre chose que Dieu.

V^e MÉDITATION.

De l'union qui s'opère entre Jésus et l'ame qui communie.

S. Denis l'Aréopagite dit que le principal effet de l'amour est de tendre à l'union. Jésus-Christ institua le saint sacrement de nos autels précisément à cette fin, qui est de s'unir entièrement à nos ames. Il s'était déjà donné à nous comme notre maître, comme notre modèle et

comme notre victime ; il lui manquait encore de se donner à nous pour être notre aliment , afin de devenir une même chose avec nous , comme la nourriture ordinaire devient une même substance avec celui qui la prend ; et c'est ce qu'il fit lorsqu'il institua le sacrement d'amour. S. Bernardin de Sicenne dit : *Ultimus gradus amoris est cum se dedit nobis in cibum , quia dedit se ad omnimodam unionem , sicut cibus et cibans invicem se uniuntur*. Ainsi , Jésus - Christ , non content de s'être uni notre nature humaine , veut encore trouver un moyen de s'unir à chacun de nous par ce sacrement , pour être tout à celui qui le reçoit. S. François de Sales dit encore que *Jésus-Christ ne peut être considéré dans aucune autre action , ni plus tendre ni plus amoureux , que dans celle en laquelle il s'anéantit , pour ainsi dire , et se réduit en nourriture , pour entrer dans notre ame , et pour s'unir au cœur de ses fidèles*. Parce que Jésus-Christ nous aimait ardemment , il voulut s'unir à nous dans l'Eucharistie , afin que nous fussions une même chose avec lui. S. Chrysostôme parle ainsi : *Semet-ipsam nobis immiscuit , ut unum quid simus ; ardentem enim amantium hoc est*. O Dieu d'amour , vous avez voulu , en un mot , que votre cœur et le nôtre ne formassent qu'un cœur : *Voluisti , ut tecum unum cor haberemus* , dit S. Laurent Justinien. Et Jésus - Christ l'a dit lui-même : *Qui manducat meam carnem , in me manet , et ego in illo*. (Joan. vi. 17.) Celui donc qui communie demeure en Jésus-Christ , et Jésus-Christ demeure en lui ; et cette union n'est pas simplement une union d'affection , mais elle est une union véritable et réelle. De même , dit S. Cyrille d'Alexandrie , que deux morceaux de cire fondus s'unissent ensemble , de même celui qui communie devient une même chose avec Jésus-Christ. **Figurons-nous**

donc , lorsque nous communions , que Jésus-Christ nous dit ce qu'il disait un jour à sa chère servante, Marguerite d'Ipres : *Voyez , ma fille , la belle union qui existe entre vous et moi ; ainsi donc , aimez-moi ; demeurons toujours unis de la même manière , par un ardent amour , et ne nous séparons plus jamais .*

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah ! mon Jésus , c'est ce que je vous demande et ce que je veux toujours vous demander en faisant la sainte communion ; *demeurons toujours unis , et ne nous séparons plus jamais .* Je sais que vous ne vous séparerez jamais de moi , à moins que je ne sois le premier à me séparer de vous . Mais voilà précisément quelle est ma crainte , c'est qu'il ne m'arrive à l'avenir de me séparer de vous par le péché , comme il ne m'est que trop arrivé par le passé . Ah ! ne le permettez pas , mon bien-aimé Rédempteur : *ne permittas me separari a te .* Je suis en ce péril jusqu'à l'heure de ma mort : ah ! je vous en prie , par les mérites de votre passion et de votre mort , permettez que je perde la vie plutôt que de commettre une autre fois cette grande injure contre vous . Je le répète , et faites-moi la grâce de le répéter sans cesse ; *ne permittas me separari a te ; ne permittas me separari a te .* Oh ! le Dieu de mon ame , je vous aime , je vous aime , et je veux toujours vous aimer , et je ne veux aimer que vous . Je proteste à la face du ciel et de la terre que je ne veux que vous seul , et que je ne veux rien de plus que vous . O mère de miséricorde , Marie , priez pour moi à cet effet , et obtenez-moi la grâce de ne me séparer jamais plus de Jésus , et de n'aimer que Jésus .

VI^e MÉDITATION.

Du désir qu'a Jésus-Christ de s'unir à nous par la sainte communion.

Sciens Jesus quia venit hora ejus. (Joan. XIII. 1.) Cette heure que Jésus-Christ appelle *son heure* fut précisément l'heure de cette nuit en laquelle il devait endurer les premiers tourmens de sa passion. Mais, comment appela-t-il son heure une heure si funeste ? Parce que c'était l'heure après laquelle il avait soupiré toute sa vie, puisqu'il était décidé dans ses décrets qu'en cette nuit il nous laisserait la sainte communion, par laquelle il voulait s'unir entièrement avec ses ames bien-aimées, qu'il allait dans peu racheter par l'effusion de son sang et le sacrifice de sa vie ; voici comment il parla la même nuit à ses disciples : *Desiderio desideravi hac Pascha manducare vobiscum.* Paroles par lesquelles il voulut nous faire comprendre le désir et l'ardeur qu'il avait de s'unir à nous dans le sacrement de son amour. *Desiderio desideravi.* Telles furent les paroles, dit S. Laurent-Justinien, qui sortirent du cœur de Jésus-Christ brûlant d'un amour infini : *Flagrantissimæ charitatis est vox hæc.* La même flamme qui brûlait alors dans le cœur de Jésus le consume encore maintenant ; et la même invitation qu'il fit alors à ses disciples de le recevoir, il nous la fait encore à nous tous : *Accipite et comedite, hoc est corpus meum.* (Math. xxv.) Et pour nous engager à le recevoir avec affection, il nous promet le paradis à cette condition :

Qui manducat meam carnem, habet vitam æternam, (Joan. vi. 54.) et il nous menace de la mort, si nous refusons de le recevoir : *Nisi manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* (Joan. vi. 55.) Ces invitations, ces promesses, ces menaces, prennent toutes leur source dans le désir qu'a Jésus-Christ de s'unir à nous par la sainte communion, à cause de l'amour qu'il nous porte. Le Seigneur disait un jour à sainte Mechtildc : *Il n'y a point d'abeille qui désire plus ardemment se jeter sur les fleurs, pour en sucer le miel, que je ne désire entrer dans les âmes qui soupirent après moi.* Parce que Jésus nous aime, il veut que nous l'aimions, et parce qu'il nous désire, il veut que nous le désirions. *Sitit sitiri Deus*, écrit saint Grégoire. Bienheureuse l'âme qui s'approche de la communion avec un grand désir de s'unir à Jésus-Christ !

AFFECTIIONS ET PRIÈRES.

Mon adorable Jésus, vous n'avez pas à nous donner de plus grandes preuves d'amour, afin de nous faire comprendre combien vous nous aimez. Vous avez donné votre vie pour nous. Vous vous êtes laissé dans le sacrement, afin que nous venions nous nourrir de votre chair, et pour nous témoigner le grand désir que vous avez que nous nous approchions de vous : et comment pouvons-nous comprendre toutes les ruses d'amour que vous nous avez manifestées, et ne point brûler d'ardeur pour vous ! Allez, misérables affections terrestres, sortez de mon cœur ; c'est vous qui m'empêchez d'aimer mon Jésus comme il m'aime. Eh ! mon Rédempteur, quelles autres marques d'affection pouviez-vous me donner qui eussent égalé celles que vous m'avez prodiguées ? Pour mon amour

vous avez sacrifié toute votre vie ; pour mon amour, vous avez embrassé une mort pleine d'amertumes et d'humiliations ; pour mon amour, vous vous êtes réduit à l'anéantissement, ayant voulu vous faire nourriture dans l'Eucharistie, pour vous donner tout à moi. Ah ! mon Seigneur, ne permettez plus que je vive dans l'ingratitude envers une telle bonté. Je vous remercie de ce que vous me donnez le temps de pleurer les dégoûts que je vous ai causés, et de vous aimer tout le reste de ma vie. Je me repens, ô souverain bien, d'avoir méprisé jusqu'ici votre amour. Je vous aime, bonté infinie. Je vous aime, trésor infini. Je vous aime, ô amour infini, digne d'être aimé d'un amour infini. Ah ! aidez-moi, mon Jésus, à chasser de mon cœur toutes les affections qui ne sont point pour vous, afin qu'à l'avenir je ne désire, je ne cherche, je n'aime que vous. Mon bien aimé Seigneur, faites que je vous trouve toujours, faites que je vous aime toujours. Prenez possession de toute ma volonté, afin qu'elle ne veuille jamais autre chose que ce qui peut vous être agréable. Mon Dieu, mon Dieu, et qui aimerais-je, si ce n'est vous, bonté infinie ? Non, je ne veux que vous, et rien de plus. O Marie, ma mère, prenez mon cœur entre vos mains, et remplissez-le du pur amour de Jésus.

VII^e MÉDITATION.

La sainte communion nous obtient la persévérance dans la divine grâce.

Lorsque Jésus vient dans une ame par la sainte communion , il lui apporte tous les biens, toutes les grâces, et spécialement la grâce de la sainte persévérance. Voilà le principal effet que produit en nous le saint sacrement de l'autel; il nourrit l'ame qui le reçoit, par cette viande divine, et lui donne une grande vigueur pour marcher vers la perfection, et pour résister à ses ennemis, qui travaillent à lui donner la mort. C'est pourquoi Jésus-Christ dans le sacrement s'est appelé pain céleste: *Ego sum panis vivus qui de caelo descendi; si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum.* (Joan. vi. 51- et 52.) De même que le pain matériel soutient la vie du corps, de même ce pain céleste soutient la vie de l'ame, en la faisant persévérer dans la grâce de Dieu. En outre, le saint concile de Trente nous enseigne (Sess. 13. c. 2.) que la communion est le remède qui nous délivre des péchés véniels et qui nous préserve des péchés mortels. *Antidotum quo a culpis quotidianis liberemur, et a mortalibus præservemur.* Innocent III écrit que Jésus-Christ par sa passion nous délivre des péchés que nous avons commis, et par l'Eucharistie, de ceux que nous pourrions commettre. S. Bonaventure disait encore, que les pécheurs ne doivent point s'éloigner de la communion, parce qu'ils ont été pécheurs, mais qu'au contraire ils doivent

s'en approcher plus souvent parce qu'ils ont été pécheurs; puisque plus un homme se sent infirme, et plus il a besoin de médecin : *magis eget medico quanto quis senserit se ægrotum.*

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Malheureux que je suis, Seigneur, pourquoi me plaindre de ma faiblesse, en voyant mes chutes et mes rechutes ! Comment pouvais-je résister aux assauts de l'enfer en m'éloignant de vous qui êtes notre force ? Si je me fusse plus souvent approché de vous par la sainte communion, je n'eusse pas été tant de fois vaincu par mes ennemis : à l'avenir, il n'en sera plus ainsi : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* Non, je ne veux plus mettre ma confiance en mes résolutions. Mon espérance est en vous, mon Jésus ; c'est vous qui me donnerez la force pour ne plus retomber dans mes anciens péchés. Je suis faible, mais vous, par la sainte communion, vous me rendrez fort contre toutes les tentations qui viendront m'assaillir : *Omnia possum in eo qui me confortat.* Pardonnez-moi, mon Jésus, toutes les injures que je vous ai faites, et dont je me repens de toute mon ame ; je me propose de plutôt mourir que de retomber dans mes péchés ; et j'espère que par les mérites de votre passion vous me donnerez les grâces qui me sont nécessaires pour que je puisse persévérer jusqu'à la mort dans votre sainte grâce. *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum.* O ! Marie, ma mère, je vous adresse la même prière, avec S. Bonaventure : *In te, Domina, speravi, non confundar in æternum.*

VIII^e MÉDITATION.

De la préparation qu'il faut apporter à la sainte communion, et de l'action de grâces.

Le cardinal Bona demande : D'où vient que la plupart des âmes avancent si peu dans la voie de Dieu après tant de communions ? Et il répond : *Defectus non est in cibo, sed in edentis dispositione*. Ce n'est point la faute de la nourriture, mais bien le défaut de disposition dans ceux qui la prennent. Le feu allume subitement le bois sec, mais il ne peut allumer de même le bois vert, parce que celui-ci n'a point toutes les conditions requises pour brûler. Les saints profitaient grandement de la communion, parce qu'ils étaient très-attentifs à s'y disposer. Il y a deux conditions principales, que l'âme doit s'appliquer à acquérir pour se préparer à la communion. La première est le détachement des créatures ; elle consiste à avoir un souverain éloignement pour tout ce qui n'est point Dieu, ou qui n'est pas pour Dieu. Quoique l'âme soit en état de grâce, si son cœur est attaché aux affections de ce monde, et si les objets terrestres habitent en lui, il lui est difficile de trouver le divin amour. Un jour sainte Gertrude demanda au Seigneur quelle préparation il désirait d'elle pour la sainte communion ; et Jésus lui répondit : *Je ne t'en demande point d'autre, sinon que tu viennes me recevoir vide de toi-même*. La seconde condition requise pour retirer un grand fruit de la sainte communion, est le désir de recevoir Jésus-Christ afin de

L'aimer d'avantage. Gerson dit qu'à cette table il n'y a que les affamés qui se rassasient. S. François de Sales écrit encore, que la principale intention que doit avoir une ame en s'approchant de la sainte communion, doit être de s'avancer dans l'amour de Dieu : *Il faut recevoir par amour, disait le saint, celui qui se donne à nous uniquement par amour.* C'est pour cela que Jésus disait à sainte Mechtilde : *Lorsque tu t'approches de la communion désire avoir tout l'amour qu'a eu envers moi le cœur le plus amoureux, et je recevrai l'amour que tu as, comme s'il était celui que tu voudrais avoir.*

Après la communion, il faut encore faire l'action de grâces. Il n'y a point de prière plus agréable à Dieu que celle qui se fait après la sainte communion. Pendant les instants qui suivent ce moment fortuné, une ame doit s'entretenir avec Jésus par des affections et des prières. Les pieuses affections qu'on produit alors ont un plus grand mérite devant Dieu que celles qu'on produit dans d'autres circonstances, parce qu'elles reçoivent alors une plus grande valeur de la présence de Jésus-Christ, qui est uni à l'ame. Quant aux prières, sainte Thérèse dit qu'alors Jésus-Christ est dans une ame comme sur le trône de sa grâce, et qu'il lui dit : *Quid vis ut tibi faciam ?* Ame chrétienne, je suis venu du ciel exprès pour te remplir de mes grâces; demande-moi donc ce que tu veux, et combien tu veux, et je te le donnerai. Oh! quels trésors de grâces perdent ceux qui, dans ce temps précieux, s'appliquent peu à prier Jésus-Christ, qui est dans leur cœur!

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O Dieu d'amour, tandis que vous désirez si ardemment nous dispenser vos grâces, c'est donc avec si peu de soin que nous nous appliquons à les recevoir ! Quel regret ne sera point le nôtre au moment de la mort, lorsque nous nous souviendrons de cette négligence qui nous aura été si nuisible ? Mon Seigneur, oubliez le passé ; à l'avenir, je veux, avec le secours de votre grâce, mieux m'appliquer à me préparer en ôtant de mon cœur l'affection à toutes les choses qui m'empêchent de recevoir les grâces que vous désirez m'accorder. Et après la communion, je veux m'entretenir avec vous autant que je le pourrai, afin d'obtenir de vous le secours qui m'est nécessaire pour m'avancer dans la voie de votre amour. Faites-moi la grâce d'effectuer mes résolutions. Ah ! mon Jésus, combien j'ai été négligent à vous aimer jusqu'ici ! Le temps de la vie, que vous me donnez, par votre miséricorde, est le temps de me préparer à la mort, et de compenser par mon amour les offenses que j'ai commises contre vous. Je veux l'employer entièrement à vous aimer et à pleurer mes péchés. Je vous aime, ô Jésus, mon amour, et mon unique bien ! Ayez pitié de moi, et ne m'abandonnez pas. Et vous Marie, mon espérance, secourez-moi sans cesse par votre intercession.

NEUVAINÉ

DU CŒUR DE JÉSUS.

NOTICE

Sur la dévotion envers le cœur adorable de Jésus.

La dévotion de toutes les dévotions est l'amour de Jésus-Christ : elle consiste à penser souvent à l'amour que nous a porté et que nous porte cet aimable Rédempteur. Un pieux auteur gémit, et il gémit avec raison, en voyant qu'il y a des chrétiens qui s'appliquent soigneusement à pratiquer diverses dévotions, et qui négligent pourtant celle-ci ; et que plusieurs prédicateurs et confesseurs disent beaucoup de choses, mais qu'ils négligent de parler de l'amour de Jésus-Christ, tandis que l'amour de Jésus-Christ devrait être véritablement la principale, et presque l'unique dévotion d'un chrétien. C'est pourquoi, l'unique but de tous les sermons et de toutes les exhortations des prédicateurs et des confesseurs à l'égard de leur auditoire et de leurs pénitens, devrait être de les enflammer continuellement de l'amour de Jésus-Christ. C'est à cette négligence qu'il faut rapporter le peu d'avancement des âmes dans la vertu, et le malheur qu'elles ont de croupir dans leurs défauts, et de tomber même souvent dans des fautes graves, parce que, n'en étant point souvent averties, elles font peu d'attention à acquérir l'amour de Jésus-Christ, ce lien précieux qui unit l'âme à Dieu.

Le Verbe divin n'est venu au monde que dans le dessein de se faire aimer. *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur?* (Luc. XII. 49.) Et le Père éternel ne l'a envoyé non plus qu'afin qu'il nous révélât son amour, et qu'ainsi il s'attirât le nôtre; nous ayant protesté qu'il nous aimerait autant que nous aimerions son divin fils : *Ipse enim pater amat vos, quia vos me amastis.* (Joan. XVI. 27.) En outre, il ne nous donne sa grâce qu'autant que nous la lui demandons au nom de Jésus-Christ : *Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. XVI. 32.) Et il ne nous admet dans le lieu d'éternelle béatitude qu'autant que notre vie est conforme à celle de Jésus-Christ : *Nam quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui.* (Rom. VIII. 29.) Mais nous ne pourrons jamais acquérir cette conformité, et même nous ne pourrons pas la désirer, si nous ne nous appliquons à considérer l'amour que nous porte Jésus-Christ.

C'est encore à cette même fin que notre Sauveur révéla à sœur Marie Alacoque, religieuse de sainte Marie, qu'il voulait qu'en nos derniers temps on instituât et l'on propagât dans l'église la fête et la dévotion de son sacré cœur, afin que par leurs hommages et par leurs affections les ames dévotes pussent réparer les injures que son cœur reçoit souvent des hommes ingrats, lorsqu'il est exposé sur nos autels dans son auguste sacrement. Il est rapporté dans la Vie de la vénérable religieuse que nous avons nommée ci-dessus, écrite par monseigneur Languet, évêque de Sens, que cette pieuse vierge étant un jour en prières devant le saint sacrement, Jésus-Christ lui fit voir son cœur entouré d'épines, surmonté d'une croix, et placé sur un trône de flammes, et qu'il lui dit : *Voilà le cœur qui a tant*

aimé les hommes , et qui n'a rien épargné pour leur témoigner son amour, jusqu'à se consumer pour leur donner des preuves de son affection; mais qui, en récompense, ne reçoit de la plupart des hommes que déshonneur et qu'ingratitude dans ce sacrement d'amour : ce qui m'afflige le plus, c'est que les cœurs qui me traitent de la sorte me sont consacrés. Il lui ordonna ensuite de s'employer de toutes ses forces à faire célébrer, le premier vendredi après l'octave du très-saint sacrement, une fête particulière en l'honneur de son divin cœur, et cela, pour trois intentions principales. 1° Afin que les fidèles le remerciassent du don immense qu'il leur a fait dans la vénérable eucharistie; 2° afin que ses ames bien-aimées réparassent, par leurs adorations et par leurs hommages, les irrévérences et les mépris qu'il a reçus et qu'il reçoit des pécheurs dans ce sacrement; 3° afin qu'elles compensassent l'honneur qu'il devrait recevoir et qu'il ne reçoit point dans tant d'églises où on l'adore et on le révère si peu. Et il promit que la pratique de cette dévotion ferait abonder les richesses de son cœur sur ceux qui lui rendraient cet honneur, tant le jour même de la fête, que les autres jours où ils le visiteraient dans le très-saint sacrement. Ainsi, cette dévotion au cœur de Jésus n'est autre chose qu'un exercice d'amour envers un si aimable seigneur.

Mais en parlant de l'objet d'une telle dévotion, il est à propos de dire que l'objet *spirituel* est l'amour dont brûle le cœur de Jésus envers les hommes, attendu que l'amour s'attribue communément au cœur, comme on le lit en tant d'endroits de l'Écriture : *Præbe, fili mi, cor tuum mihi.* (Prov. xxiii. 26.) *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* (Psal. lxxxiii. 5.) *Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum.* (Psal. lxxii. 26.) *Charitas*

Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum , qui datus est nobis. (Rom. v. 5.) L'objet matériel , ou , si l'on veut, *sensible*, est ensuite le très-sacré cœur de Jésus, non point pris en soi précisément, mais comme uni à sa sainte humanité, et par conséquent, à la divine personne du Verbe.

Cette dévotion s'est ensuite accrue en si peu de temps, et elle s'est tellement propagée, que, sans parler d'un grand nombre de monastères de vierges où elle a été introduite, elle a été encore érigée, avec l'autorité des prélats, dans quatre cents confréries consacrées au cœur de Jésus, en France, en Savoie, en Flandre, en Allemagne, en Italie, et jusque dans plusieurs royaumes infidèles; ces confréries ont été même enrichies par le saint-siège d'un grand nombre d'indulgences, avec la faculté d'ouvrir des chapelles et des églises sous le titre du *Sacré-Cœur*, comme on peut le voir dans le bref de Clément X, en l'an 1674, qui est rapporté par le père *Eudes* dans son livre, pag 468, selon ce qu'en dit le père *Galliffet* de la compagnie de Jésus, dans son ouvrage sur *l'excellence de la dévotion au cœur de Jésus*, pag. 266.

Plusieurs pieux fidèles espèrent encore qu'on obtiendra un jour de la sainte église la permission de réciter un office et de pouvoir dire une messe propre en l'honneur du sacré cœur de Jésus-Christ. Nous savons d'ailleurs qu'en l'an 1726, cette demande fut faite par le P. *Galliffet*, qui en fut le postulateur : il exposa que le sacré cœur de Jésus méritait bien une vénération spéciale, puisqu'il était le principe *sensible* et le siège de toutes les affections du Rédempteur, et spécialement de son amour; et encore parce qu'il était le centre de toutes les douleurs intérieures qu'il souffrit durant sa vie mortelle. Mais, selon

mon faible jugement , le bon père n'arriva pas à son but , parce que , dans sa supplique , il s'appuya sur un point douteux , le donnant pour certain ; en sorte qu'on lui opposa , avec raison , que c'était une grande question de savoir si les affections de l'ame se forment au cœur ou au cerveau ; surtout lorsque les philosophes les plus modernes s'accordent à penser , avec Louis Muratori dans sa *Philosophie morale* (Cap. II. p. 14.) , que les affections de l'ame se forment au cerveau. Et comme l'Eglise n'a point donné jusqu'ici son jugement sur cette controverse , parce qu'elle s'abstient prudemment de ces sortes de décisions , on conclut qu'il nè fallait pas faire droit à la requête , puisqu'elle était appuyées sur le principe incertain des anciens philosophes. D'un autre côté , on disait que le motif spécial de vénération envers le sacré cœur n'étant pas fondé , il ne convenait point d'accorder la permission qu'on demandait de réciter l'office et de dire une messe propre , parce qu'autrement , il aurait pu arriver qu'à l'avenir on formât de semblables demandes , même en l'honneur du sacré côté , de la langue , des yeux , et des autres membres de Jésus-Christ. C'est ce que je trouve consigné dans les œuvres célèbres de Benoît XIV d'heureuse mémoire , *de canoniz. sant.* t. IV. l. IV. p. 2. c. 15.

Mais l'espérance que nous avons qu'on nous accordera un jour la permission dont nous parlons , à l'égard du sacré cœur de Jésus , nous ne l'appuyons point sur le principe des anciens philosophes , dont nous venons de parler , mais sur l'opinion commune de tous les philosophes tant anciens que modernes , savoir , que le cœur , quoiqu'il puisse bien ne pas être le siège des affections de l'ame et le principe de la vie , est cependant , comme

l'écrit le très-docte Muratori à l'endroit que nous venons de citer, *uno de' primarii fonti ed organi della vita dell'uomo* ; puisque tous les physiiciens disent communément aujourd'hui que la source principale de la circulation du sang est le cœur, auquel se rattachent toutes les artères et toutes les veines ; et c'est pourquoi l'on ne doute nullement que le mouvement de toutes les autres parties du corps ne vienne du cœur. Si donc le cœur est *une des principales sources de la vie humaine*, on ne peut plus douter que le cœur n'ait la plus grande part dans les affections de l'homme. Et en effet, l'expérience nous démontre que les affections internes de douleur et d'amour font une plus grande impression au cœur que dans toutes les autres parties du corps humain. Et à l'égard de l'amour particulièrement, on lit dans S. Philippe de Néri, pour ne point parler des autres saints, (Vie, au ch. vi.) que, dans ses momens de ferveur envers Dieu, la chaleur qu'il éprouvait dans son cœur se faisait sentir jusque sur sa poitrine, et que le cœur lui palpait si fort qu'il repoussait la tête de ceux qui l'approchaient ; et le Seigneur, par un prodige surnaturel, dilata le côté du cœur du saint, qui, agité d'ardeur, cherchait un plus grand espace pour pouvoir se remuer. Sainte Thérèse écrit dans sa propre vie (liv. I. c. iv.) que Dieu envoya souvent un ange pour blesser son cœur, en sorte qu'elle était ensuite embrasée d'une ardeur divine et qu'elle se sentait brûler comme par un feu matériel, jusqu'à défaillir. Ceci doit être remarqué, et il faut en conclure que Dieu imprime spécialement les affections d'amour au cœur de ses saints ; aussi l'Église n'a point eu de répugnance d'accorder aux carmélites déchaussées la messe propre en l'honneur du cœur blessé de sainte Thérèse.

On ajoute encore que l'Eglise a bien estimé dignes d'une vénération spéciale les instrumens de la passion de Jésus-Christ, comme la lance, les clous, la couronne d'épines, en accordant un office et une messe en leur honneur spécial, comme le rapporte Benoît XIV dans l'ouvrage que nous avons cité, au num. 18, où il rappelle en particulier les paroles d'Innocent VI, qui permit l'office de la lance et des clous de la passion du Seigneur. Les voici : *Dignum reputamus, de sui ipsius passionis specialibus instrumentis, et præsertim in partibus in quibus instrumenta ipsa dicuntur haberi, speciale festum celebretur, nosque Christi fideles in eorum devotione divinis officiis specialiter foveamus.* Si donc l'Eglise a estimé dignes de sa vénération et de son culte spécial la lance, les clous et les épines, parce qu'ils ont été en contact avec le corps de Jésus-Christ dans chacun des tourmens particuliers de sa passion ; avec combien plus de raison devons-nous espérer qu'elle nous accordera un culte spécial envers le très-sacré cœur de Jésus-Christ, qui a eu une si grande part dans les affections et dans les douleurs immenses qu'il a souffertes, en voyant les tourmens qui lui étaient préparés, et l'ingratitude que les hommes devaient lui réserver après avoir reçu tant de preuves de son amour ? Ce fut encore de ce cœur que partit la sueur de sang qu'éprouva le Seigneur dans le jardin des Olives, car une telle sueur ne peut s'expliquer sans recourir à une forte pression du cœur, par laquelle le sang étant gêné de son cours, fut contraint de se déborder par les parties externes : et cette pression du cœur de Jésus-Christ ne provenait d'aucune autre cause que des souffrances intérieures, de crainte, d'ennui et de tristesse, selon ce qu'en disent les évangélistes eux-mêmes : *Cœpit povere, tædere, et mæstus esse.* (Matt. xxvi. 37 et Marc. xiv. 35.)

Mais, quoiqu'il en puisse être de tout ceci, cherchons à satisfaire maintenant la dévotion des âmes amoureuses de Jésus-Christ, qui désirent de s'entretenir avec lui et de l'honorer durant cette neuvaine dans le saint sacrement, par de saintes considérations et par de pieuses affections.

PREMIÈRE MÉDITATION.

Cœur aimable de Jésus.

Celui qui se fait connaître aimable en tout, se fait nécessairement aimer. Or, si nous nous appliquions à considérer tous les beaux rapports sous lesquels Jésus-Christ se rend aimable, nous serions tous dans la bienheureuse nécessité de l'aimer. Et quel cœur entre tous les cœurs peut être plus aimable que le cœur de Jésus? Cœur tout pur, tout saint, tout embrasé de l'amour de Dieu et des hommes, puisqu'il ne désire que la gloire divine et notre salut. Voilà le cœur dans lequel le Seigneur trouve toutes ses délices et met toutes ses complaisances. Voilà le cœur dans lequel règnent toutes les perfections et toutes les vertus : un amour ardent envers Dieu son père, uni à la plus grande humilité et au plus profond respect qu'il soit possible d'imaginer ; une souveraine confusion de nos péchés, desquels il a bien voulu se charger, unie à la plus parfaite confiance que puisse avoir un fils envers son père ; une souveraine horreur de nos péchés, unie à une vive compassion de nos misères ; une souveraine

douleur, unie à la plus parfaite conformité à la volonté divine. Ainsi, on trouve en Jésus tout ce qu'il peut y avoir d'aimable. Quelques-uns sont portés à n'aimer les autres que pour leur beauté; quelques-autres les aiment pour leur innocence; ceux-ci aiment par habitude, ceux-là par dévotion. Mais qui pourrait ne point aimer une personne, si elle existait, dans laquelle toutes les vertus seraient réunies? Si nous apprenions qu'il existe, même au loin, un prince étranger, beau, humble, honnête, dévot, charitable, doux envers tout le monde, qui rend le bien à celui qui lui fait le mal, même sans le connaître, et quoiqu'il ne nous connût pas plus que nous ne le connaîtrions lui-même, nous en serions certainement épris, et nous serions contraints de l'aimer. Comment se peut-il donc que Jésus soit si peu aimé des hommes et qu'il ne soit point l'objet unique de leur amour, lui qui possède toutes ces vertus dans un si haut degré de perfection, et qui nous aime si tendrement? O Dieu, il semble que Jésus-Christ, qui est le seul objet digne d'être aimé, et qui nous a donné tant de preuves de son amour, ait, pour ainsi dire, la mauvaise fortune de ne point être aimé de nous, puisqu'il ne peut parvenir à se voir aimé, comme s'il n'était point assez digne de notre amour! C'est là ce qui faisait verser d'abondantes larmes aux Rose de Lima, aux Catherine de Gênes, aux Thérèse, aux Marie Madeleine de Pazzi, qui, en considérant cette ingratitude des hommes, s'écriaient avec larmes : *L'amour n'est point aimé! l'amour n'est point aimé!*

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon aimable Rédempteur, quel objet plus digne d'a-

amour votre Père éternel pouvait-il me commander d'aimer que de vous ? Vous êtes la beauté du paradis, vous êtes l'ainour de votre Père ; dans votre cœur siègent toutes les vertus comme sur un trône. O cœur aimable de mon Jésus, vous méritez bien l'amour de tous les cœurs ; pauvre et malheureux est le cœur qui ne vous aime pas ! O Dieu ! mon cœur a été malheureux ainsi, durant tout le temps où je ne vous ai point aimé. Mais je ne veux pas continuer à être malheureux de la sorte ; je vous aime et je veux toujours vous aimer, ô mon Jésus. O Seigneur, je vous ai oublié par le passé ; qu'attends-je maintenant ? Peut-être que j'attends le moment où, par mon ingratitude, je vous obligerai à m'oublier et à m'abandonner tout-à-fait ? Non, mon cher Sauveur, non, ne le permettez pas. Vous êtes l'amour d'un Dieu, et vous ne seriez pas l'amour d'un pécheur que vous avez tant aimé et tant comblé de bienfaits ? O belles flammes qui brûlez dans le cœur amoureux de mon Jésus, allumez dans mon pauvre et misérable cœur le feu sacré et bienheureux que Jésus est venu apporter en terre ! Brûlez et détruisez toutes les affections impures qui vivent dans mon cœur, et qui l'empêchent d'être entièrement à Dieu. Faites, ô mon Dieu, qu'il ne vive que pour vous aimer, vous seul, mon cher Rédempteur. Si durant une partie de ma vie je vous ai méprisé, sachez qu'aujourd'hui vous êtes mon unique amour. Je vous aime, je vous aime, je vous aime ; et je ne veux aimer autre chose que vous. Mon bien-aimé Seigneur, ah ! ne dédaignez pas d'agréer l'amour d'un misérable cœur qui a si souvent rempli le votre d'amertume. Que votre gloire soit de faire voir à vos Anges le spectacle d'un cœur qui, après vous avoir fui et vilipendé, vous aime maintenant avec sincérité.

Marie , très-sainte Vierge , et mon espérance , aidez-moi :
 priez Dieu que , par sa grâce , il me rende tel qu'il désire
 que je sois.

II^e MÉDITATION.

Cœur aimant de Jésus.

Oh ! si nous pouvions comprendre l'amour qui brûle pour nous dans le cœur de Jésus ! Il nous a tant aimés, que si tous les Anges , si tous les Saints , si tous les hommes, avec toutes leurs puissances, s'unissaient pour aimer, tous ces amours réunis ne feraient pas la millièame partie de l'amour que Jésus-Christ nous porte. Il nous aime immensément plus que nous ne nous aimons nous-mêmes. Il nous a aimés jusqu'à l'excès. *Dicebant excessum ejus , quem completurus erat in Jcrusulcm.* (Luc. ix. 31.) Et quel plus grand excès d'amour peut-on concevoir que celui par lequel un Dieu meurt pour ses créatures ? Il nous a aimés jusqu'à l'extrémité : *Cum dilexisset suos , in finem dilexit eos,* (Joan. xiii. 1.) puisque ce Dieu nous ayant aimé durant l'éternité, de sorte qu'il n'y a point eu d'instant où il n'ait pensé à nous et n'ait aimé chacun de nous en particulier : *In charitate perpetua dilexit te* (Jerem. xxxi. 5.), pour notre amour, il s'est fait homme, et a choisi une vie pénible et la mort de la croix pour nous racheter ; en sorte qu'il nous a aimés plus qu'il n'a aimé son hon-

honneur, plus qu'il n'a aimé son repos, plus qu'il n'a aimé sa propre vie, ayant tout sacrifié pour nous faire connaître l'amour qu'il nous porte. N'est-ce point là un excès de charité propre à remplir d'étonnement les Anges et le paradis durant toute l'éternité? Cet amour l'a encore porté à demeurer avec nous dans le saint sacrement, comme sur un trône d'amour : puisqu'il n'a plus là que l'apparence d'un peu de pain, qu'il y est enfermé dans un ciboire, où il paraît demeurer dans un complet anéantissement de sa majesté, sans faire le moindre mouvement, ni aucun usage de ses sens; en sorte qu'il n'y semble remplir d'autre office que celui d'aimer les hommes. L'amour fait désirer la présence continuelle de l'objet aimé : cet amour et ce désir font demeurer Jésus-Christ avec nous dans le saint sacrement. Trente-trois années passées avec les hommes sur cette terre paraissent un temps trop court à cet amoureux Seigneur; aussi, pour contenter le désir qu'il a de demeurer toujours avec nous, il a jugé nécessaire d'opérer le plus grand de tous les miracles, comme le fut l'institution de l'eucharistie; mais l'œuvre de la rédemption était déjà accomplie; les hommes étaient déjà réconciliés avec Dieu : à quoi pouvait servir la présence de Jésus-Christ sur la terre dans ce sacrement? Ah! Jésus-Christ demeure avec nous, parce qu'il ne sait pas se séparer de nous, car il assure qu'il trouve en nous ses délices. Cet amour l'a conduit jusqu'à devenir la nourriture de nos âmes, afin de s'unir à nous, et de faire de nos cœurs et du sien une seule et même chose. *Qui manducat meam carnem, in me manet, et ego in illo.* (Joan. vi. 57.) O étonnement! ô excès de l'amour divin! Un serviteur de Dieu disait : Si quelque chose pouvait ébranler ma foi à l'égard du mystère de l'eucharistie, ce

ne serait point la difficulté de concevoir comment le pain devient chair , comment Jésus-Christ peut être en même temps en plusieurs lieux , comment il est renfermé dans un si petit espace ; car je répondrais que Dieu peut tout : mais si l'on me demandait comment aime-t-il l'homme au point de devenir sa nourriture , je n'aurais autre chose à répondre si ce n'est que c'est là une vérité de foi supérieure à mon intelligence , et que l'amour de Jésus est incompréhensible. O amour de Jésus , faites que les hommes vous connaissent , faites que les hommes vous aiment.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O cœur adorable de mon Jésus , cœur amoureux des hommes , cœur créé tout exprès pour aimer les hommes , et comment les hommes peuvent-ils vous vilipender de la sorte , et correspondre si peu à votre amour ! Ah ! malheureux , n'ai-je pas été du nombre de ces ingrats qui n'ont point su vous aimer ? Pardonnez-moi ce grand crime que j'ai commis , ô mon Jésus , en ne vous aimant pas , vous qui êtes si aimable , vous qui m'avez aimé au point que vous avez épuisé tous les moyens propres à vous attirer mon amour. Je comprends que je mériterais bien d'être condamné à ne vous plus aimer , puisque j'ai renoncé à votre amour , durant un si long temps ; mais non , mon cher Sauveur , infligez-moi les châtimens les plus nombreux , mais préservez-moi de celui-ci. Accordez-moi la grâce de vous aimer , et après cela punissez-moi comme il vous plaira. Mais , comment puis-je craindre un tel châtiment , lorsque j'entends que vous continuez à m'imposer le doux , le cher précepte

de vous aimer ? *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. Oui, ô mon Dieu, vous voulez posséder l'amour de votre indigne créature, et elle veut vous aimer à son tour ; elle veut même n'aimer que vous, puisque vous l'avez tant aimée. O amour de mon Jésus, vous êtes mon amour. O cœur enflammé de mon Jésus, enflamez encore mon cœur. Ne permettez pas qu'il m'arrive jamais de passer encore un seul instant de ma vie sans vous aimer : ôtez-moi plutôt la vie ; détruisez-moi plutôt ; ne faites point voir au monde étonné le spectacle horrible d'une ame qui vous méprise, par la plus noire des ingratitude, après avoir reçu tant de lumières, tant de grâces, et surtout tant d'amour, de votre miséricordieuse charité. Non, mon Jésus, ne le permettez point. J'espère que je vous aimerai toujours et que vous m'aimerez sans cesse ; je l'espère par les mérites du sang précieux que vous avez répandu pour moi : j'ose même espérer que cet amour qui existe entre vous et moi deviendra un lien indissoluble durant la bienheureuse éternité. O Marie, mère de la belle dilection, vous qui désirez si ardemment que Jésus soit aimé, liez-moi, attachez-moi à votre fils ; mais attachez-moi si fortement, qu'il ne me soit plus possible de m'en séparer.

III^e MÉDITATION.

Cœur de Jésus désireux d'être aimé.

Jésus n'a point besoin de nous : il peut également être heureux , également riche et puissant avec ou sans notre amour : néanmoins , comme dit S. Thomas , Jésus-Christ nous aime et désire notre amour , comme si l'homme était son Dieu , et comme si sa félicité dépendait de celle de l'homme. C'est ce qui remplissait d'étonnement le saint homme Job , et qui lui faisait dire : *Quid est homo , quia magnificas eum ? aut quid apponis erga eum cor tuum ?* (Job. vii. 17.) Comment ! un Dieu désirer et demander avec tant d'instances l'amour d'un ver de terre ? Ce serait une grande faveur si Dieu nous eût seulement permis de l'aimer. Si un vassal disait à son seigneur : Seigneur , je vous aime , il serait regardé comme un téméraire ; mais que dirions-nous si un roi disait à son vassal : Je veux que vous m'aimiez ? Les princes de la terre ne s'abaissent point jusques-là : mais Jésus , qui est le roi du ciel , est celui-là même qui nous demande notre amour avec tant d'empressement : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo*. C'est lui qui demande notre cœur avec tant d'instances : *Præbe , fili mi , cor tuum mihi*. (Prov. xxii. 26.) Et lorsqu'il voit qu'une âme le repousse , il ne se rebute point , mais il se tient à la porte du cœur , il appelle , et il frappe pour entrer : *Sto ad ostium et pulso*. (Apoc. iii. 20.) Il prie même pour qu'on la lui ouvre , daignant , à cet effet , donner

à nos ames les noms engageants de sœurs et d'épouses : *Aperi mihi, soror mea, sponsa.* (Cant. v. 1 et 2.) En un mot, ses délices sont d'être aimé par les enfans des hommes, et il se console de tout lorsqu'une ame lui dit et lui repète souvent : Mon Dieu, je vous aime. Tout cela est une suite de l'amour immense qu'il a pour nous. Celui qui aime désire nécessairement être aimé. Le cœur demande le cœur. L'amour cherche l'amour. *Ad quid diligit Deus, nisi ut ametur?* dit S. Bernard. Et Dieu lui-même l'avait dit auparavant : *Quid Dominus Deus tuus petit a te, nisi ut timeas et diligas eum?* (Deut. x. 12.) C'est pour cela qu'il nous fait entendre qu'il est ce pasteur qui, ayant trouvé la brebis égarée, appelle tous ses voisins pour s'en réjouir avec lui : *Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quam perdideram.* (Luc. xv. 6.) Il nous apprend encore qu'il est ce père qui, voyant son fils égaré revenir à ses pieds, ne se contente pas de lui pardonner, mais l'embrasse encore tendrement. Il nous dit aussi que celui qui ne l'aime point demeure dans un état de mort : *Qui non diligit manet in morte,* (I. Joan. III. 14.), et qu'au contraire, il demeure dans le cœur de celui qui l'aime, et le possède : *Qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in illo.* (I. Joan. iv. 16.) Or, tant de demandes, tant d'instances, tant de menaces, et tant de promesses, ne seraient-elles point capables de nous porter à aimer un Dieu qui désire si ardemment notre amour?

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Mon cher Rédempteur, vous dirai-je avec S. Augustin, vous me commandez de vous aimer, et vous me menacez de l'enfer si je ne vous aime point; mais quel enfer

plus horrible, quelle plus grande disgrâce peut-il m'arriver que celle d'être privé de votre saint amour ? Si donc vous voulez m'épouvanter, menacez-moi seulement du malheur de vivre sans vous aimer, et cette menace m'effrayera plus que la vue de mille enfers. O ! mon Dieu, si les damnés pouvaient brûler de votre saint amour au milieu des flammes de l'enfer, l'enfer deviendrait un paradis ; et si, au contraire, les bienheureux du paradis ne pouvaient vous aimer, le ciel deviendrait un véritable enfer. Voilà ce que dit S. Augustin.

Je vois bien, mon Sauveur, que, par mes péchés, je mériterais d'être abandonné de votre grâce, et, en conséquence, d'être condamné à ne pouvoir plus vous aimer ; mais j'entends que vous continuez d'ordonner que je vous aime, et mon cœur me fait le même commandement. Ce désir que j'éprouve de vous aimer est un don de votre grâce, c'est vous qui me le donnez ; donnez-moi donc aussi la grâce de le mettre en pratique, et faites que dorénavant je vous dise avec vérité et que je vous répète sans cesse : Mon Dieu, je vous aime, je vous aime, je vous aime. Vous désirez mon amour, et je désire le vôtre. Veuillez donc oublier, ô mon Jésus, tous les désagrémens que je vous ai causés jusqu'ici ; aimons-nous sans cesse ; je ne vous quitterai pas, et vous ne m'abandonnerez point. Vous m'aimerez toujours, et je vous aimerai continuellement. Mon cher Sauveur, vos mérites font toute mon espérance. Ah ! faites que je vous aime toujours, et faites qu'un pécheur qui vous a beaucoup offensé vous aime beaucoup. Marie, vierge immaculée, aidez-moi, priez Jésus pour moi.

IV^e MÉDITATION.

Cœur douloureux de Jésus.

Il est impossible de considérer, sans être ému de compassion, combien le cœur de Jésus fut pénétré de douleurs sur la terre pour l'amour de nous. Il nous témoigne lui-même que son cœur fut affligé d'une si grande tristesse, qu'elle aurait eu, à elle seule, assez de force pour lui ôter la vie et pour le faire mourir de douleur, si la vertu de sa divinité ne lui eût conservé la vie par miracle. *Tristis est anima mea usque ad mortem.* (Marc. xiv. 34.) La plus grande douleur qui affligea le cœur de Jésus ne fut point la vue des tourmens et des injures que les hommes lui préparaient en sa passion, mais ce fut la prévision de leur ingratitude envers son amour immense. Il prévoyait distinctement tous les péchés que nous commettrions après qu'il nous aurait rachetés par tant de peines et par une mort si remplie d'amertumes et d'ignominies. Il prévoyait en particulier les injures atroces que les hommes devaient prodiguer à son cœur adorable, qu'il nous laissait dans le très-saint sacrement en témoignage de son amour. O Dieu, et quels outrages Jésus-Christ n'a-t-il point reçus des hommes dans ce sacrement d'amour? Qui l'a foulé aux pieds? qui l'a jeté dans des cloaques impurs? qui s'en est servi pour faire hommage au démon? et néanmoins la prévision de tous ces mépris ne l'a point empêché de nous laisser cet admirable gage de son amour. Il hait souverainement le

péché, mais il semble que l'amour qu'il nous porte ait surpassé en lui la haine qu'il a pour nos vices ; puisqu'il s'est résigné à permettre tant de sacrilèges plutôt que de priver de cette divine nourriture les âmes qui l'aiment. Tout cela ne sera-t-il point suffisant pour nous porter à aimer un cœur qui nous a tant aimés ? Peut-être que Jésus-Christ n'a point fait ce qu'il fallait faire pour mériter notre amour ? Ingrats, laisserons-nous Jésus-Christ abandonné sur les autels, comme le font la plupart des hommes ? et ne voulons-nous point nous réunir au petit nombre des âmes fidèles qui savent le reconnaître, et nous consumer d'amour, comme se consomment les flambeaux qui brûlent autour du saint ciboire ? Le cœur de Jésus demeure sur nos autels tout ardent d'amour pour nous ; et nous ne serions point embrasés d'amour pour Jésus, lorsque nous avons le bonheur d'être en sa présence !

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon cher et adorable Jésus, voici à vos pieds celui qui à occasionné tant de douleurs à votre cœur très-aimable. O Dieu, et comment ai-je pu remplir de tant d'amertumes un cœur qui m'a tant aimé, et qui n'a rien épargné pour se faire aimer de moi ? Mais je vous dirai : consolez-vous, mon Sauveur ; sachez que mon cœur, blessé, par votre grâce, du feu sacré de votre amour, éprouve un tel regret de ses péchés, qu'il voudrait en mourir de douleur. O mon Jésus, qui me donnera une douleur de mes péchés semblable à celle que vous en avez éprouvée toute votre vie ? Père éternel, je vous offre le chagrin et l'horreur que votre divin fils éprouva de mes fautes, et

je vous prie, en vue de ses mérites, de me donter une douleur si grande des offenses que j'ai commises contre vous, qu'elle m'oblige à vivre toujours dans l'amertume et dans l'affliction, en me souvenant que j'ai méprisé long-temps votre amitié. Et vous, mon Jésus, donnez-moi la grâce d'avoir dorénavant un telle horreur du péché, qu'elle me porte à détester les fautes les plus légères, en pensant qu'elles vous déplaisent, à vous qui ne méritez point d'être offensé, ni par de petites ni par de grandes fautes, mais qui méritez d'être aimé d'un amour infini. Mon bien-aimé Seigneur, je déteste maintenant tout ce qui vous déplaît, et à l'avenir je ne veux aimer que vous et tout ce que vous aimez. Secourez-moi, donnez-moi la force; donnez-moi la grâce, ô mon Jésus, de vous faire, et de vous répéter sans cesse cette prière : Mon Jésus, donnez-moi votre amour, donnez-moi votre amour, donnez-moi votre amour. Et vous, très-sainte Marie, obtenez-moi la grâce de vous prier toujours, et de vous dire : Ma mère, faites-moi aimer Jésus.

V^e MÉDITATION.

Cœur de Jésus compatissant.

Où pourrions-nous trouver un cœur plus tendre et plus compatissant que le cœur de Jésus, et où pourrions-nous en trouver un qui ait eu plus de compassion de nos misères? Cette pitié le fit descendre du ciel en terre; cette

pitié lui fit dire qu'il était le bon pasteur qui venait donner sa vie pour sauver ses brebis; pour nous obtenir le pardon, à nous qui étions de misérables pécheurs, il ne se pardonna pas à lui-même, et il voulut se sacrifier sur la croix pour satisfaire, par ses souffrances, aux châtimens qui nous étaient dus; cette pitié et cette compassion lui font dire encore présentement : *Quare moriemini, domus Israel? revertimini et vivite.* (Ezech. XVIII. 51. 52.) O hommes, dit-il, mes pauvres enfans, pourquoi voulez-vous vous perdre en vous éloignant de moi? Ne voyez-vous pas qu'en me fuyant vous courez à la mort éternelle? Je ne veux point être le témoin de votre perte; n'ayez pas de crainte, revenez à moi lorsque vous en sentirez le désir, et vous recouvrirez la vie : *revertimini et vivite.* Cette pitié lui fait encore dire qu'il est le père amoureux qui, quoique méprisé de son fils, ne laisse point de le recevoir et même de l'embrasser, oubliant toutes les injures qu'il en a reçues, dès qu'il revient à lui avec repentir. *Omnium iniquitatum ejus non recordabor.* Les hommes n'agissent point ainsi. Lors même qu'il leur arrive de pardonner, ils ne peuvent oublier néanmoins les injures qu'ils ont reçues, et ils se sentent portés à la vengeance; et, s'ils ne se vengent pas, par la crainte qu'ils ont de Dieu, ils éprouvent du moins une grande répugnance à converser et à s'entretenir avec les personnes qui les ont outragés. Ah! mon Jésus, vous pardonnez aux pécheurs repentans, et vous ne refusez pas de vous donner tout à eux durant leur vie, par la sainte communion, et durant l'éternité vous vous donnez encore tout à eux dans le ciel, en leur communiquant votre gloire, sans conserver la moindre répugnance à embrasser ces ames qui vous ont offensé. Et où pourrait-on

trouver un cœur plus aimable , et plus rempli de pitié que le vôtre, ô mon cher Sauveur?

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O cœur de mon Jésus , si rempli de pitié pour les hommes, ayez pitié de moi. *Jesu dulcissime, miserere mei.* Je vous le dis maintenant , et faites-moi la grâce de vous le dire sans cesse; *Jesu dulcissime, miserere mei.* Avant de vous avoir offensé , ô mon Rédempteur , je ne méritais certainement aucune des grâces que vous avez répandues si abondamment sur moi. Vous m'avez cherché , vous m'avez donné tant de lumière , sans que je l'eusse mérité le moins du monde. Mais depuis que je vous ai offensé, non-seulement j'ai démerité vos faveurs, mais j'ai mérité votre abandon et l'enfer. Votre pitié vous a porté à m'attendre et à me conserver la vie , lorsque j'étais dans votre disgrâce. Votre pitié m'a éclairé , et m'a invité à venir recevoir le pardon de mes péchés ; elle m'a donné une grande douleur de mes fautes , elle m'a donné le désir de vous aimer ; et j'espère encore que , par votre bonté , je suis maintenant en grâce avec vous ! Continuez , ô mon Jésus , d'user de pitié envers moi ! La miséricorde que je vous demande est de ne point permettre que je sois de nouveau ingrat à votre égard. Non , ô mon amour , je ne prétends point que vous me pardonniez, s'il m'arrive encore de vous tourner le dos ; ce serait une présomption de ma part , qui éloignerait de moi votre miséricorde. Et quelle pitié devrais-je encore attendre de vous , si je commettais la nouvelle ingratitude de m'exposer à perdre votre amitié , et si je me séparais encore de vous ? Non , mon Jésus , je vous aime , et je veux vous

aimer toute ma vie. Et la miséricorde que je vous demande est que, *ne permittas me separari a te, ne permittas me separari a te*. Je vous en prie aussi, ma mère Marie, ne permettez pas que je me sépare de mon Dieu.

VI^e MÉDITATION.

Cœur libéral de Jésus.

C'est le propre des personnes qui ont un bon cœur de désirer de contenter tout le monde, et particulièrement tous ceux qui sont dans le besoin et dans l'affliction. Mais où trouver un cœur meilleur que le cœur de Jésus? Parce qu'il est une bonté infinie, il a un souverain désir de nous communiquer ses richesses. *Mecum sunt divitiae, ut ditem diligentes me*. (Prov. VIII. 18 et 21.) Il s'est fait pauvre, dit l'Apôtre, afin de nous enrichir : *Propter vos egenus factus est, ut illius inopia vos divites essetis*. (II. Cor. VIII. 9.) A cette fin, il a voulu encore demeurer avec nous dans le sacrement, où il est continuellement, les mains toutes pleines de grâces, pour les répandre sur ceux qui viennent les recevoir, comme le reconnut dans une vision le père Balthazar Alvarez. A cette fin, il se donne, en outre, tout entier à nous, par la sainte communion, nous faisant entendre que, puisqu'il se donne tout entier à nous, il ne peut nous refuser ses biens : *Quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit*. (Rom. VIII. 32.) En sorte que nous trouvons tous les biens et toutes les grâces que nous désirons dans le cœur de Jésus : *In omnibus divites facti estis in Christo, ita ut nihil vobis desit in ulla*

gratia. (1. Cor. 1. 5 et 7.) Et comprenons bien que nous sommes redevables au cœur de Jésus de toutes les grâces que nous avons reçues, de la rédemption, de la vocation à la foi, des lumières, du pardon, des secours pour résister à nos ennemis, de la patience dans l'adversité; parce que sans son aide, nous ne pouvons faire aucun bien : *Sine me nihil potestis facere.* (Joan. xv. 5.) Et si par le passé, dit le Seigneur, vous n'avez point reçu un plus grand nombre de grâces, ne vous en prenez point à moi, mais prenez-vous en à vous qui avez négligé de me les demander. *Usque modo non petistis quidquam; petite et accipietis.* (Joan. xvi. 24.) O combien le cœur de Jésus est riche et libéral pour chacun de ceux qui recourent à lui ! *Dives in omnes qui invocant illum.* (Rom. x. 12.) O combien sont grandes les miséricordes qui se répandent sur les âmes qui demandent secours à Jésus-Christ? David disait : *Quoniam tu, Domine, suavis et mitis, et multæ misericordiæ omnibus invocantibus te.* (Ps. LXXXV. 5.) Allons donc toujours vers ce cœur, demandons avec confiance, et nous obtiendrons tout.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

Ah! mon Jésus, vous n'avez point refusé de me donner votre sang et votre vie, et j'aurais de la répugnance à vous donner mon misérable cœur! Non, mon cher Rédempteur; je vous offre mon cœur tout entier et ma volonté toute entière; acceptez le don que je vous fais, et disposez-en selon votre bon plaisir. Je ne possède rien, et je n'ai aucun pouvoir; mais j'ai ce cœur que je tiens de vous, et dont personne ne peut me priver: je puis perdre mes biens, mon sang et ma vie, mais je ne puis

perdre mon cœur. C'est par ce cœur que je puis vous aimer, c'est par ce cœur que je veux vous aimer. Enseignez-moi, ô mon Dieu, à m'oublier moi-même; enseignez-moi ce que je dois faire pour arriver à la perfection de votre amour, puisque vous m'en inspirez le désir par votre bonté. Je sens en moi une volonté résolue à vous plaire, mais pour la mettre en exécution, je vous demande le secours, et je l'attends de vous. C'est à vous, ô cœur aimant de Jésus, qu'il appartient de prendre possession de mon pauvre cœur, qui a été si ingrat jusqu'ici à votre égard, et qui s'est privé de votre amour par sa faute. Ah! faites que ce cœur soit tout embrasé de votre sainte dilection, comme le vôtre brûle d'amour pour moi. Faites que ma volonté soit toute unie à la vôtre, en sorte que je ne veuille que ce que vous voulez; faites qu'à l'avenir votre divine volonté soit la règle de toutes mes actions, de toutes mes pensées et de tous mes désirs. J'espère, Seigneur, que vous ne me refuserez point votre grâce pour effectuer la résolution que je prends aujourd'hui à vos pieds, d'embrasser avec joie toutes les dispositions de votre providence, soit à mon égard, soit à l'égard de mes biens, soit à l'égard de ma vie, soit enfin à l'égard de ma mort. Que vous êtes heureuse, ô immaculée Marie, qui avez toujours eu le cœur si conforme au cœur de Jésus! Ah! obtenez-moi, ma mère, la grâce de ne vouloir, de ne désirer et de ne faire dorénavant que la volonté de Jésus.

VII^e MÉDITATION,

Cœur reconnaissant de Jésus.

Le cœur de Jésus est tellement reconnaissant qu'il ne peut voir la moindre de nos actions faite pour son amour, la moindre de nos paroles dite pour sa gloire, la moindre de nos bonnes pensées proférée pour lui plaire, sans lui donner une ample récompense. Il est même si reconnaissant, qu'il rend ce qu'on fait pour lui au centuple. *Centuplum accipietis*. Les hommes qui sont reconnaissans, lorsqu'ils récompensent un bienfait qu'ils ont reçu, le récompensent une seule fois; ils se débarrassent de l'obligation, comme dit le proverbe, et puis ils n'y pensent plus. Jésus-Christ n'agit point de cette manière à notre égard : chacune de nos bonnes actions produites pour lui plaire est récompensée, non-seulement au centuple en cette vie, mais encore d'une manière infinie à chaque moment de l'éternité. Et quel sera le négligent qui ne fera pas tout son possible pour contenter ce cœur si reconnaissant? Mais, ô Dieu! comment les hommes font-ils si peu d'attention à plaire à Jésus-Christ? Je dirai mieux, comment pouvons-nous être si ingrats envers Jésus-Christ notre Sauveur? S'il n'avait répandu qu'une seule goutte de sang, s'il n'avait laissé tomber qu'une seule larme pour notre salut, nous devrions en avoir une reconnaissance infinie; car le prix de cette goutte de sang et de cette larme aurait été devant Dieu d'un mérite infini, et suffisant pour notre rédemption. Mais Jésus a voulu employer pour nous tous les momens de sa vie; pour nous

il a donné tous ses mérites , toutes ses souffrances , toutes ses ignominies , tout son sang , et toute sa vie ; en sorte que les obligations que nous avons de l'aimer sont infinies. Mais , hélas ! nous sommes reconnaissans même pour les bêtes ; si un petit chien nous donne quelques signes d'affection , il semble qu'il nous engage à l'aimer ; et après cela , comment pouvons-nous être si ingrats envers Dieu ? Il semble que les bienfaits de Dieu changent de nature à l'égard de l'homme , et deviennent de mauvais traitemens , puisqu'au lieu de les reconnaître et de les aimer , les hommes n'y répondent que par des offenses et par des injures. Seigneur , éclairez ces ingrats , afin qu'ils apprennent à connaître l'amour que vous avez pour eux.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon bien-aimé Jésus , voici l'ingrat qui vient se jeter à vos pieds. J'ai été bien reconnaissant envers les créatures , et je n'ai été ingrat qu'à votre égard : je n'ai été ingrat que pour vous , qui êtes mort pour moi , et qui avez épuisé les trésors de votre puissance et de votre miséricorde pour m'obliger à vous aimer. Ce qui me console et ce qui m'encourage , c'est que j'ai affaire à un cœur plein de bonté et miséricordieux à l'infini , qui nous proteste qu'il ne se souviendra plus des offenses d'un pécheur qui se repent et qui l'aime. Mon cher Jésus , je vous ai offensé et je vous ai méprisé jusqu'ici : mais maintenant je vous aime par-dessus toute chose , et plus que moi-même. Dites-moi ce que vous voulez de moi , qui suis disposé à le faire avec le secours de votre sainte grâce. Je crois que vous m'avez créé et que vous avez donné votre sang et votre vie pour mon amour.

Je crois encore que , pour moi , vous êtes demeuré dans le très-saint sacrement , et je vous en remercie , ô mon amour ! Ah ! ne permettez pas que je sois ingrat désormais à l'égard de tant de bienfaits et de témoignages de votre amour. Liez-moi , attachez-moi à votre cœur , et ne permettez pas que durant la vie qui me reste je vous cause encore des chagrins et des amertumes. Il suffit , ô mon Jésus , que je vous aie offensé jusqu'ici , maintenant je veux vous aimer. Ah ! que ne puis-je retrouver mes années perdues ! Mais non , elles ne reviendront jamais , et la vie qui me reste sera courte : mais qu'elle soit de courte ou de longue durée , ô mon Dieu , le temps qui me reste à vivre sera tout employé à vous aimer , ô souverain bien , qui méritez un amour éternel et infini. Marie , ma mère , ne permettez pas que je sois encore ingrat envers votre fils ; priez Jésus pour moi.

VIII^e MÉDITATION.

Cœur de Jésus méprisé.

Il n'y a point de peine plus cruelle pour un cœur qui aime que de voir son amour méprisé ; et cette peine s'augmente lorsque l'ingratitude est d'autant plus grande que les témoignages de notre affection ont été plus éclatans. Si tous les hommes renonçaient à tous leurs biens , et allaient vivre dans un désert , pour se nourrir de racines , et coucher sur la terre , s'ils macéraient leurs corps par la plus austère pénitence , et qu'enfin ils se fissent massacrer pour l'amour de Jésus-Christ , quelle compen-

sation offriraient-ils aux peines, au sang et à la vie que le fils de Dieu a donnés pour leur amour? Si à chaque instant nous nous livrions à la mort, certainement nous ne ferions pas pour l'amour de Jésus la moindre partie de ce qu'il a fait pour nous, en se donnant à nous dans son auguste sacrement. Un Dieu se cacher sous les espèces du pain, et devenir la nourriture de sa créature! Mais, ô Dieu! quelle est la gratitude et la récompense que les hommes rendent à Jésus-Christ pour cette merveille de son amour? Quelle est-elle? de mauvais traitemens, des mépris de sa loi et de ses maximes, des injures, telles qu'ils n'en feraient point de semblables à leurs plus grands ennemis, à leurs esclaves, ou aux plus vils habitans de la terre. Et nous pourrions penser à tous ces mauvais traitemens que Jésus-Christ a reçus et qu'il reçoit tous les jours, sans être dans une grande affliction? Et nous ne chercherions pas à compenser par notre amour l'amour immense de ce cœur divin, qui demeure dans le saint sacrement embrasé du même amour envers nous, désireux de nous communiquer ses bienfaits, et de se donner lui-même, prêt à nous recevoir dans son cœur toutes les fois que nous allons à lui? *Qui venit ad me non ejiciam foras.* (Joan. vi. 37.) Nous avons pris l'habitude d'entendre prononcer les mots création, incarnation, rédemption, Jésus né dans une étable, Jésus mort sur la croix. O Dieu! si nous apprenions qu'un autre homme nous eût donné un seul de ces bienfaits, nous ne pourrions nous empêcher de l'aimer. Dieu est le seul qui ait, pour ainsi dire, ce triste sort de la part des hommes, de ne pouvoir s'en faire aimer après avoir tout épuisé pour mériter leur amour; et même, au lieu d'être aimé, il est vilipendé et méprisé. Tout cela est

une conséquence de l'oubli de son amour dans lequel les hommes sont tombés.

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O cœur de mon Jésus, abîme d'amour et de miséricorde, comment se peut-il qu'en réfléchissant sur votre bonté et sur mon ingratitude, je ne meure pas et je ne me consume pas de douleur? Vous, mon Créateur, après m'avoir donné l'être, vous m'avez donné tout votre sang et votre vie, vous abandonnant aux ignominies et à la mort pour mon amour; et, non content de cela, vous avez inventé un moyen de vous sacrifier tous les jours pour moi dans la sainte eucharistie, sans refuser de vous exposer aux injures que vous deviez recevoir (et que vous aviez prévues) dans ce sacrement d'amour. O Dieu! comment puis-je me voir si ingrat à votre égard, sans mourir de confusion? Ah! Seigneur, mettez fin à mes ingrattitudes en blessant mon cœur de votre amour, et en m'attirant tout à vous. Souvenez-vous du sang et des larmes que vous avez répandus pour moi, et pardonnez-moi. Ah! que vos nombreuses souffrances ne soient point perdues pour moi! Mais vous, ô mon Dieu, quoique vous m'avez vu si ingrat et si indigne de votre amour, vous n'avez point laissé de m'aimer, même lorsque je ne vous aimais point, et que je ne désirais seulement pas que vous m'aimassiez. Combien donc ne dois-je point espérer davantage votre amour, maintenant que je n'aspire qu'à vous aimer et à être aimé de vous? Ah! contentez pleinement mon désir: je dirai plus, contentez votre désir, puisque c'est vous qui me l'inspirez. Faites que ce jour soit celui de mon entière con-

version , en sorte que je commence aujourd'hui à vous aimer, pour ne jamais plus cesser de vous aimer, ô mon souverain bien. Faites que je meure tout à moi-même, pour ne vivre plus que pour vous, et pour brûler sans cesse de votre amour. O Marie, votre cœur fut ce bienheureux autel où brûla toujours le feu du divin amour : Ma chère mère, rendez le mien semblable au vôtre. Demandez cette grâce à votre fils, qui aime à vous honorer en ne vous refusant rien de tout ce que vous lui demandez.

IX^e MÉDITATION.

Cœur fidèle de Jésus.

Oh ! combien est fidèle le beau cœur de Jésus-Christ à l'égard de ceux qu'il appelle à son saint amour ! *Fidelis est qui vocavit vos, qui etiam faciet* (I. Thess. v. 24.) La fidélité de Dieu donne à nos âmes la confiance de pouvoir tout espérer, quoique, par nous-mêmes, nous ne méritions rien. Si nous avons repoussé Dieu de notre cœur, ouvrons-lui la porte, et il y rentrera tout de suite, selon la promesse qu'il nous en a faite : *Si quis aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et coenabo cum illo.* (Apoc. III. 20.) Si nous avons besoin de grâces, demandons-les au nom de Jésus-Christ, et il nous les accordera, selon la promesse qu'il nous en a faite : *Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* (Joan. xv. 16.) Si nous sommes tentés, confions-nous en ses mérites, et il ne

permettra pas que nos ennemis nous livrent des combats au-delà de nos forces : *Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* (I. Cor. x. 15.) Oh ! combien il est plus avantageux d'avoir à faire à Dieu qu'aux hommes ! Combien de fois n'arrive-t-il pas que les hommes, après avoir promis, manquent à leur parole, ou bien parce qu'ils mentent en promettant, ou bien parce que leur volonté change après qu'ils ont promis ! *Non est Deus quasi homo, dit le Saint-Esprit, ut mentiatur; nec ut filius hominis, ut mutetur.* (Num. xxiii. 19.) Dieu ne peut être infidèle dans ses promesses, parce qu'il ne peut mentir, étant la vérité par essence ; il ne peut pas non plus changer de volonté, parce que tout ce qu'il veut est juste et droit. Or, il a promis de recevoir tous ceux qui viennent à lui, de donner son secours à ceux qui le lui demandent, d'aimer ceux qui l'aiment, et il ne tiendrait point sa promesse ! *Dixit ergo, et non faciet!* Ah ! plutôt à Dieu que nous fussions aussi fidèles envers lui qu'il est fidèle envers nous ! Combien de fois, par le passé, ne lui avons-nous pas promis d'être tout à lui, de l'aimer, et de le servir ? et nous l'avons ensuite trahi, et, ayant abandonné son service, nous nous sommes vendus au démon pour être ses esclaves ? Ah ! prions-le qu'il nous donne la force de lui être fidèles à l'avenir. Que nous serons heureux si nous sommes fidèles à Jésus-Christ dans les petites choses qu'il demande de nous ! il sera très-fidèle à nous récompenser par de grands bienfaits, et il nous fera éprouver l'effet de cette promesse qu'il a faite à ses fidèles serviteurs : *Euge, serve bone et fidelis; quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam: intru in gaudium Domini tui.* (Matt. xxv. 21.)

AFFECTIONS ET PRIÈRES.

O mon cher Rédempteur, que n'ai-je eu le bonheur d'avoir été fidèle envers vous, comme vous l'avez été envers moi ! Toutes les fois que je vous ai ouvert mon cœur, vous y êtes entré pour me pardonner et pour me recevoir en votre sainte grâce ; toutes les fois que je vous ai appelé, vous êtes accouru à mon secours. Vous avez toujours été fidèle à mon égard, et moi, j'ai toujours été infidèle envers vous ; je vous ai promis de vous servir, et ensuite je vous ai mille fois tourné le dos ; je vous ai promis de vous aimer, et puis je ne vous ai point aimé. Comme si vous, ô mon Dieu, qui m'avez créé et racheté, étiez moins digne d'être aimé que les créatures et que les misérables inclinations pour lesquelles je vous ai abandonné. Pardonnez-moi, mon Jésus, je reconnais mon ingratitude, et je l'ai en horreur ; je reconnais que vous êtes une bonté infinie qui méritez un amour infini, spécialement de ma part ; car, depuis que je vous ai tant offensé, vous n'avez point cessé de me donner des preuves de votre inappréciable amour. Malheur à moi si je tombe dans les enfers ! Les grâces que vous avez répandues si abondamment sur moi, et les témoignages de l'affection particulière que vous m'avez donnés seraient, ô mon Dieu, l'enfer de mon enfer. O non, mon amour, ayez pitié de moi ; ne permettez pas que je vous abandonne de nouveau ; ne permettez pas que je me damne comme je ne le mérite que trop, ni que je continue dans l'enfer à payer par des injures et par la haine l'amour immense que vous m'avez témoigné. Ah ! cœur amoureux et fidèle de Jésus, enflammez mon misérable

cœur, afin qu'il brûle sans cesse pour vous , comme vous brûlez pour moi. O mon Jésus, il me semble qu'actuellement je vous aime , mais je ne vous aime point assez ; faites que je vous aime beaucoup , et que je vous sois fidèle jusqu'à la mort. C'est là grâce que je vous demande, et je vous prie d'y ajouter encore celle de persévérer à vous la demander : ôtez-moi la vie , avant de permettre que je vous trahisse dorénavant comme j'ai eu le malheur de le faire jusqu'ici. O ma mère Marie , aidez-moi à être fidèle à votre divin fils.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE.

PETIT TRAITÉ DE LA NÉCESSITÉ DE LA PRIÈRE.	P. 199
§ I ^{er} . — De la nécessité de la prière.	201
§ II. — De l'efficacité de la prière.	204
§ III. — Des conditions avec lesquelles il faut prier.	207
NEUVAINÉ ET AUTRES MÉDITATIONS. — PREMIÈRE PARTIE.	221
MÉDITATIONS POUR LES HUIT PREMIERS JOURS DE L'AVENT.	Ibid.
PREMIÈRE MÉDITATION. — Pour le premier jour de l'Avent.	Ibid.
II ^e MÉDIT.	223
III ^e MÉDIT.	225
IV ^e MÉDIT.	227
V ^e MÉDIT.	229
VI ^e MÉDIT.	230
VII ^e MÉDIT.	232
VIII ^e MÉDIT.	234
MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'AVENT JUSQU'À LA NEU- VAINE DE LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.	237
PREMIÈRE MÉDITATION.	Ibid.
II ^e MÉDIT.	240
III ^e MÉDIT.	243
IV ^e MÉDIT.	246
V ^e MÉDIT.	249
VI ^e MÉDIT.	252
VII ^e MÉDIT.	254
VIII ^e MÉDIT.	257
IX ^e MÉDIT.	260
X ^e MÉDIT.	263
XI ^e MÉDIT.	266
XII ^e MÉDIT.	269
XIII ^e MÉDIT.	272
XIV ^e MÉDIT.	274
XV ^e MÉDIT.	277
XVI ^e MÉDIT.	279

XVII ^e MÉDIT.	P. 282
XVIII ^e MÉDIT.	284
MÉDITATIONS POUR LA NEUVAINÉ DE NOËL.	287
PREMIÈRE MÉDITATION.	Ibid.
II ^e MÉDIT.	290
III ^e MÉDIT.	293
IV ^e MÉDIT.	296
V ^e MÉDIT.	299
VI ^e MÉDIT.	302
VII ^e MÉDIT.	305
VIII ^e MÉDIT.	308
IX ^e MÉDIT.	311
AUTRE NEUVAINÉ POUR NOËL. — PETITE COURONNE qui doit être récitée avant chaque méditation.	315
PREMIÈRE MÉDITATION. — De l'amour que Dieu a eu pour nous en se faisant homme.	316
II ^e MÉDIT. — De l'amour que Dieu a eu pour nous en nais- sant enfant.	319
III ^e MÉDIT. — De la vie pauvre que mena Jésus-Christ de- puis sa naissance.	321
IV ^e MÉDIT. — De la vie humble que mena Jésus-Christ dès son enfance.	322
V ^e MÉDIT. — De la vie affligée que mena Jésus-Christ depuis sa naissance.	324
VI ^e MÉDIT. — De la miséricorde que Dieu a eue en venant du ciel en terre pour nous sauver par sa mort.	327
VII ^e MÉDIT. — Du voyage que Jésus enfant fit en Egypte.	329
VIII ^e MÉDIT. — Du séjour de Jésus enfant en Égypte et à Nazareth.	331
IX ^e MÉDIT. — De la naissance de Jésus enfant dans la grotte de Bethléem.	333
MÉDITATIONS POUR L'OCTAVE DE NOËL ET POUR LES AUTRES JOURS, JUSQU'À L'ÉPIPHANIE.	337
PREMIÈRE MÉDITATION. — De la naissance de Jésus.	Ibid.
II ^e MÉDIT. — Jésus naît enfant.	340
III ^e MÉDIT. — Jésus emmaillotté	343
IV ^e MÉDIT. — Jésus allaité.	346
V ^e MÉDIT. — Jésus couché sur la paille	349

VI^e MÉDIT. — Jésus dort dans la crèche.	P. 352
VII^e MÉDIT. — Jésus pleure.	355
VIII^e MÉDIT. — Du nom de Jésus.	358
IX^e MÉDIT. — La solitude de Jésus dans l'étable.	361
X^e MÉDIT. — Occupations de l'enfant Jésus dans l'étable de Bethléem	364
XI^e MÉDIT. — La pauvreté de Jésus enfant.	367
MÉDITATIONS POUR L'OCTAVE DE L'ÉPIPHANIE.	371
PREMIÈRE MÉDITATION. — De l'adoration des Mages.	Ibid.
II^e MÉDIT. — De la présentation de Jésus au temple.	373
III^e MÉDIT. — De la fuite de Jésus en Égypte.	376
IV^e MÉDIT. — De la demeure de Jésus en Égypte.	379
V^e MÉDIT. — Du retour de Jésus en Judée.	382
VI^e MÉDIT. — De la demeure de Jésus à Nazareth.	385
VII^e MÉDIT. — Suite de la même matière.	387
VIII^e MÉDIT. — De la perte de Jésus dans le temple.	390
AUTRE MÉDIT. — Pour le jour de la circoncision.	393
AUTRE MÉDIT. — Pour le jour de l'Épiphanie.	395
AUTRE MÉDIT. — Pour le jour du saint nom de Jésus.	397
EXEMPLES DE JÉSUS ENFANT.	399
DEUXIÈME PARTIE. — NEUVAINÉ DU SAINT-ESPRIT. — AVANT-PROPOS.	409
PREMIÈRE MÉDITATION. — L'amour est un feu qui enflamme.	411
II^e MÉDIT. — L'amour est une lumière qui éclaire.	413
III^e MÉDIT. — L'amour est un breuvage qui désaltère.	415
IV^e MÉDIT. — L'amour est une rosée qui féconde.	417
V^e MÉDIT. — L'amour est un repos qui délasse.	419
VI^e MÉDIT. — L'amour est la vertu qui donne la force.	421
VII^e MÉDIT. — L'amour fait que Dieu habite en nos ames.	423
VIII^e MÉDIT. — L'amour est un lien qui attache.	425
IX^e MÉDIT. — L'amour est le trésor qui renferme tous les biens.	427
X^e MÉDIT. — Moyens à employer pour obtenir l'amour de Dieu, et notre sanctification.	429
MÉDITATIONS POUR LES HUIT JOURS DE L'OCTAVE DU TRÈS-SAINTE SACREMENT DE L'AUTEL.	433
PREMIÈRE MÉDITATION. — De l'amour de Jésus-Christ dans le très-saint sacrement.	Ibid.

I ^e MÉDIT. — Jésus demeure sur nos autels pour se rendre accessible à tous les hommes.	P. 435
II ^e MÉDIT. — Du grand don que Jésus-Christ nous a fait en se donnant à nous dans le saint sacrement.	437
IV ^e MÉDIT. — Du grand amour que Jésus-Christ nous a témoigné dans le saint sacrement.	439
V ^e MÉDIT. — De l'union qui s'opère entre Jésus et l'âme qui communie.	441
VI ^e MÉDIT. — Du désir qu'a Jésus-Christ de s'unir à nous par la sainte communion.	444
VII ^e MÉDIT. — La sainte communion nous obtient la persévérance dans la divine grâce.	447
VIII ^e MÉDIT. — De la préparation qu'il faut apporter à la sainte communion, et de l'action de grâces.	449
NEUVAINÉ DU CŒUR DE JÉSUS.	453
NOTICE. — Sur la dévotion envers le cœur adorable de Jésus.	Ibid.
PREMIÈRE MÉDITATION. — Cœur aimable de Jésus.	460
II ^e MÉDIT. — Cœur aimant de Jésus.	463
III ^e MÉDIT. — Cœur de Jésus désireux d'être aimé.	467
IV ^e MÉDIT. — Cœur douloureux de Jésus.	470
V ^e MÉDIT. — Cœur de Jésus compatissant.	472
VI ^e MÉDIT. — Cœur libéral de Jésus.	475
VII ^e MÉDIT. — Cœur reconnaissant de Jésus.	478
VIII ^e MÉDIT. — Cœur de Jésus méprisé.	480
IX ^e MÉDIT. — Cœur fidèle de Jésus.	483